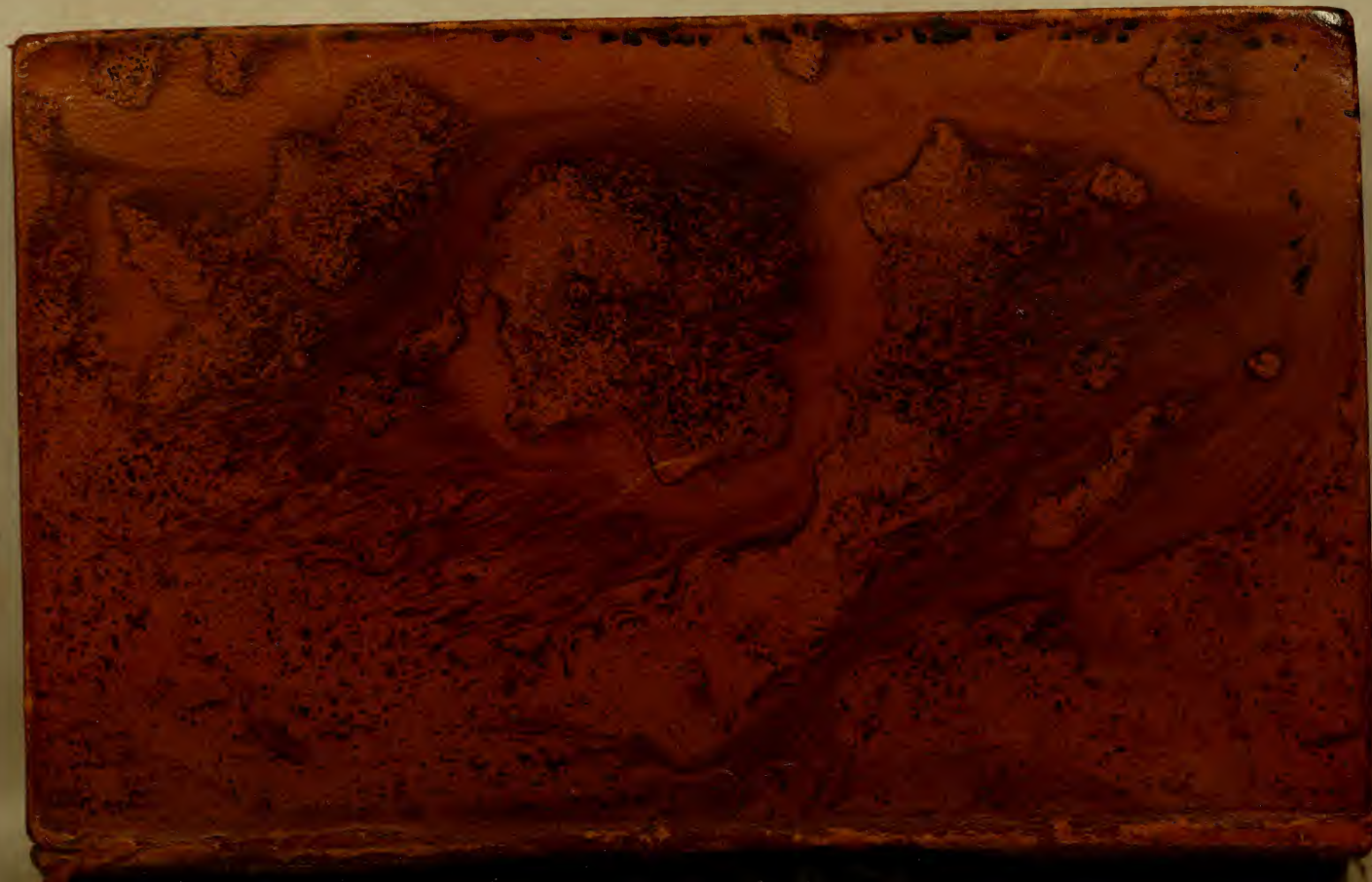

John Carter Brown.

VOYAGES

CHEZ

DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES

DE L'AMERIQUE

SEPTENTRIONALE.

VOYAGES
DANS
DIFFÉRENTES PARTIES SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE;

JOHN CARTER BROWN

Renfermant des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le système militaire, &c. des *Cahnuagas*, des Indiens des *Cinq* & *Six Nations*, *Mohawks*, *Connecedagas*, *Iroquois*, &c. des Indiens *Chippeways*, & autres Sauvages de divers tribus, sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries & fourrures qui se fait chez ces peuples;

AVEC

Un état exact des postes situés sur le Fleuve S. Laurent, le Lac Ontario, &c. &c.

Par J. LONG, trafiquant,
& interprète de langues Indiennes;

TRADUITS DE L'ANGLOIS,
avec des notes & additions intéressantes,
par J. B. L. J. BILLECOCQ, Citoyen Français.

A PARIS,

Chez { PRAULT l'aîné, Imprimeur, quai des Augustins, à l'Immortalité, N°. 44.
FUCHS, Libraire, même Quai, au coin de la rue Gît-le-Cœur, N°. 28.

II. année de l'Ére Républicaine.

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

NOUS avons une collection nombreuse d'écrits publiés sur l'Amérique Septentrionale. Sans parler des voyages de *Lahontan*, de l'histoire de la Nouvelle-France par le P. *Charlevoix*, & du Journal de son voyage dans l'Amérique Septentrionale qui y fait suite; du supplément à l'histoire de la baye d'Hudson, & du mémoire du capitaine *Best*, insérés dans les voyages de *Robert Lade*, & de tant d'autres descriptions, journaux & récits des missionnaires & de différens voyageurs; il existe un recueil d'observations plus récentes, de faits plus rapprochés de nos jours, connu sous le titre de *Relation historique de l'expédition faite en 1764, contre les Indiens de l'Ohio, par le colonel Henry Bouquet.* Il existe un voyage *dans*

les parties intérieures de l'Amérique fait par un officier Anglois pendant la dernière guerre, & dont le C. Le Bas a donné en 1792 une bonne traduction. Quelque soit le mérite de ces divers ouvrages, l'étendue & la variété des détails qu'ils renferment, j'ose assurer que les voyages dont j'offre aujourd'hui la traduction au public, ne sont pas moins dignes de son attention. Un Européen sorti, dès sa jeunesse, du pays qui l'a vu naître, pour aller trafiquer avec les Sauvages; engagé, par les besoins même de sa profession, à vivre longtems au milieu d'eux; doué, d'ailleurs, de cet esprit d'observation si nécessaire à celui qui visite des climats habités par *les hommes de la nature*, cet Européen, dis-je, n'a pu composer qu'un journal singulièrement curieux. L'objet seul de ses courses longues & périlleuses, l'état qu'il avoit embrassé, l'a mis à portée d'acquérir & de répandre des connoissances

tout à fait neuves sur le commerce des pelleteries & fourures qui se fait avec les Indiens de l'Amérique Septentrionale; & son ouvrage auroit déja, sous ce rapport, des droits à la curiosité publique. Mais J. Long ne s'est pas borné à des détails de commerce, quoique fort intéressans par eux mêmes : son journal est rempli d'instructions utiles sur les mœurs, usages, opinions religieuses & politiques, les cérémonies, les jeux même des diverses tribus de ces peuples parmi lesquelles il a vécu. On y lira, non sans beaucoup d'intérêt, l'histoire simple de ces hommes qui doivent à l'orgueil des nations de l'ancien continent, plus peut-être qu'à leur vie grossière, le nom de *Sauvages*, (1) dont

(1) Il semble qu'on soit convenu en Europe de désigner par ce nom une classe *d'êtres animés* qu'on rougiroit d'élever au rang des hommes. C'est, du moins, ce que donne à penser le mépris avec lequel on les y traite : on s'y est accoutumé à les regarder

la plupart démentent souvent par des actions nobles & touchantes, cette in-

---

comme d'une *espèce* qui, pour être supérieure à celle des bêtes, n'en est pas moins fort au dessous de la nôtre, ou qui tout au plus, tient le milieu entre les deux. De tous les Européens qui ont pénétré chez ces peuples, les Français sont les seuls, peut-être, qui ne méritent pas ce reproche. Il n'est aucune nation qui leur ait donné autant de preuves de bienveillance & d'amitié, qui les ait plus traités *en hommes*, qui ait sçu, comme eux, leur inspirer des sentimens d'estime & captiver leur affection. Je n'en veux citer pour preuve que le témoignage suivant. Il ne sera pas suspect; c'est celui d'un officier anglais. Le lieutenant *Henry Timberlake* qui accompagna en Angleterre, dans l'année 1762, trois Indiens Cherokees, & qui avoit vécu parmi ces peuples, s'exprime ainsi :

« A mon arrivée dans le pays des Cherokees, je trouvai chez ce peuple un vif attachement pour les Français. *Ceux-ci ont le talent de se concilier l'affection de presque tous les Indiens qu'ils fréquentent*, par les charmes de cette politesse qui coûte si peu, & qui est quelquefois si utile, ainsi que par leur attention à se conformer aux mœurs, à se plier au caractère de ces peuples, *tandis que le sot orgueil de nos officiers n'a souvent d'autre effet que de les rebuter*. Il y a plus : ils ne se firent aucun scrupule de m'avouer que c'étoit le désir seul de trafiquer qui les avoit engagés à faire la paix avec nous, & non un motif de préférence sur les Fran

jurieuſe dénomination. On admirera dans les idées de pluſieurs de ces peuples, nés bons, (1) & qui ne deviennent

---

çais *pour leſquels ils ſe ſentoient beaucoup plus d'amitié.* » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag.* 73.

Ces mémoires, ou plutôt ces voyages très-intéreſſans & très-curieux, ne ſont point connus en France. Je n'en ai vu, du moins, aucune traduction dans notre langue. Je me propoſe d'en publier une inceſſamment.

(1) « A voir les Sauvages du premier coup-d'œil, il eſt impoſſible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port ruſtique, & l'abord ſi ſimple & ſi taciturne qu'il ſeroit très-difficile à un Européen qui ne les connoîtroit pas, de croire que cette manière d'agir eſt une eſpèce de civilité à leur mode dont ils gardent entr'eux toutes les bienſéances comme nous gardons chez nous les nôtres qui leur ſervent de riſées. Ils ſont donc peu careſſans, & font peu de démonſtrations. Mais, nonobſtant cela, ils ſont *bons*, *affables*, & exercent envers les étrangers & les malheureux une charitable hoſpitalité qui a de quoi confondre toutes les nations de l'Europe. Oui, je puis avouer ici que, depuis mon retour dans cette partie du monde qui paſſe pour la plus belle, la plus policée & la plus abondante en biens & en richeſſes; une diſgrace outrée ne ceſſant de m'y pourſuivre, je me ſuis ſouhaité plus de cent fois parmi ces peuples que nous

féroces que dans l'excès d'une liqueur (1) préſent fatal des Européens; dans la ſimplicité de leurs hommages à la divinité & du culte par lequel ils honorent ſa puiſſance; dans l'éducation de leurs enfans; dans leur amour de l'indépendance; dans leur magnanime mépris des tourmens & de la mort; enfin, dans preſque toutes les circonſtances de leur vie, des principes purs, des effets ſublimes qui rendent plus ſenſible encore le contraſte remarqué depuis longtems entre les *lumières* & les *mœurs* des nations civiliſées.

---

nommons barbares. » *Aventures & voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale*, *tom. Ier. chap.* 18, *pag.* 307 & 308.

(1) Le rum. Le même *Henry Timberlake*, que je viens de citer, aſſure poſitivement dans ſes mémoires, que « cette tribu de ſauvages eſt amie des *blancs*; qu'ils ſont confians; que leur caractère eſt bon & hoſpitalier; que *l'excès ſeul des liqueurs* les porte à des actions cruelles. » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake*, *pag.* 52 & 53.

Plusieurs écrivains, je le sais, notre voyageur lui-même, nous représentent ces peuples sauvages, altérés de sang, vindicatifs à l'excès & goûtant un plaisir barbare dans les souffrances des vaincus. Je ne prétens pas les justifier de ce reproche : je dirai seulement qu'on doit attribuer ces habitudes déplorables, ces affreuses jouissances à la liqueur dont ils s'abreuvent pendant des semaines entières, à l'enthousiasme qui les anime lorsqu'ils marchent au combat & que leurs chansons de guerre sont bien propres à rendre plus aveugle & plus terrible, (1)

(1) Je ne puis resister au désir de citer en entier une de ces chansons de guerre. Elle se trouve dans les mémoires du lieutenant *Henry Timberlake* dont j'ai déja parlé, & d'où je l'ai traduite fidélement.

« Que dans tous les lieux de la terre où le soleil « donne sa lumière, où la lune prête son flambeau à « l'obscurité de la nuit, où croît l'herbe, où l'eau coule; « que, partout enfin, on sache que nous allons, comme « des hommes, courir les hazards d'une guerre des-

& davantage encore à l'idée qu'ils ſe forment des maux que leur préparent leurs

« tructrice, dans les campagnes denos ennemis. Nous « marchons comme des hommes à la rencontre des « ennemis de notre pays qui, ſemblables à des femmes, voudront échaper par la fuite à nos coups qu'ils « redoutent. Oui, comme une femme qui, à l'aſpect « d'un ſerpent ſuperbe dont l'œil étincelant brille à travers la fougère, recule en treſſaillant d'effroi, reſte « ſtupide de ſurpriſe, ou fuit, pâle de crainte, tremblante & preſque inanimée : ainſi ces lâches ennemis, « plus craintifs que la biche, laiſſeront derrière eux leurs « armes & leurs vêtemens, & tremblans au moindre « bruit, tout meurtris par les épines, retourneront en « fuyant parmi ceux de leur nation dont ils ſeront devenus la honte & le mépris. Ou, puiſſent-ils, dans le « fort de l'hiver, lorſque les bois nus & ſtériles refuſeront à leurs entrailles dévorées par la faim la ſubſiſtance que produit la nature, s'aſſeoir triſtement, loin « de leur pays, loin de leurs amis, & déteſter mille « fois, en verſant des pleurs, le jour où ils ſeront venus à cette guerre !

« Nous laiſſerons nos maſſues expoſées aux plaines « de leur pays, & s'ils oſent les rapporter dans le nôtre, leurs chevelures peintes de diverſes couleurs ſe- « ront pour la renommée le noble ſujet de chants ſublimes en notre honneur & à la gloire de notre pays. « Ou ſi l'ennemi vaincu eſt épargné par nous guerriers

ennemis : d'où j'infere qu'ils semblent proportionner leur vengeance à celle

« illustres, que le perfide se prépare à souffrir au milieu « de nous les plus affreux tourmens.

« Mais quand nous partons, qui de nous sait s'il lui « sera donné de revenir, lorsque le matin de chaque « jour nouveau voit naître pour nous de nouveaux dan- « gers? Adieu, vous, foibles enfans, adieu tendres « épouses. Pour vous seuls, la vie nous eût été chère « & douce à conserver. Cessez pourtant de verser des « larmes. Votre douleur est inutile. Si notre destinée « n'est pas de périr, nous nous reverrons bientôt. Mais, « ô nos braves amis, si vos compagnons succombent, « songez que c'est vous que leur mort demande pour « vengeurs. Appaisez notre sang en levant sur nos meur- « triers le terrible *tomahawk*, en faisant couler des « torrens du leur dans ces bois témoins de leurs succès « cruels, afin que ces orgueilleux ennemis ne puissent « du moins jamais indiquer le lieu où nous aurons suc- « combé victimes de leurs coups. »

Si l'on se rappelle que ce morceau est traduit de vers Anglais qui ne sont eux mêmes qu'une traduction de la langue *Cherokee*; si l'on songe que les pensées perdent beaucoup de leur force & de leur beauté à mesure qu'on s'éloigne de l'original, on se formera une haute opinion des hommes qu'anime un pareil enthousiasme. La grandeur des idées, la vivacité des sentimens, cette noble fierté qui caractérise l'indépendance, tout y étonne, tout y annonce des ames vigoureuses, des cœurs

qu'ils se persuadent qu'on eût exercée envers eux. Car ces peuples ont, en général, de grandes idées de justice; mais privés des avantages de la civilisation, privés, surtout, des maximes admirables de la charité universelle qui prescrivent le pardon des injures, qui conseillent de rendre le bien pour le mal, il n'est point étonnant qu'ils fassent, de leurs idées de justice, une si fausse application.

---

magnanimes. Je doute que les vers par lesquels Tyrtée enflammoit jadis le courage des Lacédémoniens volant au combat, fûssent le fruit d'une verve plus mâle & plus poëtique. Ce n'est pas non plus sans un sentiment d'admiration qu'on retrouve dans une chanson de guerre de Sauvages l'une des plus belles comparaisons qu'ait enfantées le génie de l'immortel auteur de l'Énéide. Le passage, « oui, comme une femme qui, à l'aspect « d'un serpent superbe, &c. » Ne paroît-il pas la traduction fidéle de ces beaux vers ?

Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
Pressit humi nitens, trepidus que repente refugit
Attollentem iras & cærula colla tumentem :
Haùd secùs Androgeos visu tremefactus abibat.

Æneidos libro secundo, v. 379 & s.

Une telle conformité de pensées & d'expressions prou-

Je n'eſſayerai point non plus de préſenter comme une vertu l'étrange compaſſion qui porte quelques autres de ces peuples à donner la mort à leurs vieillards & aux infirmes. (1) Je dirai cependant que le principe qui les dirige dans cet acte d'une humanité barbare, la cérémonie religieuſe qui l'accompagne, les prières qu'ils adreſſent à leur divinité, les vœux qu'ils forment pour le bonheur futur de celui qu'ils envoyent *dans un autre climat*, le déſir qu'ils ont d'éprouver un ſort pareil, quand les mêmes maux ou le grand âge en feront des êtres inutiles, à charge à leurs frères, ſont autant d'hommages rendus par ces peuples à l'exiſtence de Dieu & à l'immortalité de

---

ve bien, ſans doute, que le poëte puiſoit les ſiennes dans la nature.

(1) Cette coutume étoit pratiquée par les anciens peuples de la Bactriane, au rapport de Strabon, Pline & autres auteurs.

l'ame. (1) Pénétrés de ces deux principes fondamentaux de toute religion, (2) la mort qu'ils donnent à leurs parens,

(1) « *Animorum immortalitatem perſuaſiſſimam omnes habent.* » Ducreux, hiſtoriæ Canadenſis libro primo, pag. 87.

(2) « Il ſemble, diſent quelques uns, que l'idée de l'immortalité de l'ame n'a du naître que des ſpéculations des hommes de génie qui, conſidérant l'enſemble de cet univers & les liaiſons que les ſcènes préſentes ont avec celles qui les ont précédées, en ont du conclure des ſuites néceſſaires avec l'avenir; ou bien que cette idée d'immortalité s'eſt introduite par les légiſlateurs dans les ſociétés policées comme des eſpérances lointaines propres à conſoler les hommes des injuſtices de leur politique. Mais, ſi cela étoit ainſi, comment peut-elle ſe trouver dans la tête d'un Négre, d'un Caraïbe, d'un Patagon ou d'un Tartare? Comment s'eſt elle répandue à la fois dans les îles de la mer du Sud & en Laponie, dans les voluptueuſes contrées de l'Aſie & dans *les rudes climats de l'Amérique ſeptentrionale*, chez les habitans de Paris, & chez ceux des nouvelles Hébrides? Comment tant de peuples ſéparés par de vaſtes mers, ſi différens de mœurs & de langage ont-ils adopté une opinion ſi unanime, eux qui affectent ſouvent par des haines nationales, de s'écarter des moindres coutumes de leurs voiſins. Tous croient l'ame immortelle.....

Les beautés de la nature atteſtent à tous l'exiſtence

à leurs amis, n'eſt, à leurs yeux, que le dernier témoignage de leur affection ; en accélérant le terme d'une vie que l'âge où les ſouffrances commençoient à rendre inſupportable, ils n'ont pour but que de hâter l'inſtant de leur délivrance & leur paſſage à une exiſtence éternellement fortunée. La raiſon ſeule, cette légiſlatrice puiſſante des ſociétes humaines, nous a appris que rien ne juſtifie un pareil meurtre, que le vrai courage conſiſte à ſupporter les maux de la vie. Elle nous a appris à mieux répondre aux intentions de la nature qui nous impoſe le devoir ſacré d'aimer nos parens, de tendre à leur vieilleſſe une main ſecourable, & de leur rendre, à cette époque de leur exiſtence, où les miſères humaines les aſſiègent en foule, tous les ſoins qu'ils nous ont prodigués à notre entrée

---

d'un Dieu. » *Études de la nature, par J. H. B. St.-Pierre, tom. Ier. pag.* 611 & ſuiv.

dans la vie. Mais la raiſon, mais la lumière bienfaiſante de la ſaine philoſophie n'ont point éclairé ces peuples, & ſans être méchans ni dépravés, ils ſe livrent à des cruautés qui révoltent & font frémir la nature.

Obſerver, tel eſt l'intérêt de tout homme qui voyage : *être vrai*, tel eſt le devoir de celui qui écrit après avoir voyagé. Le journal dont je donne ici la traduction, peut être annoncé comme un modèle de ſimplicité. Il faut bien ſe garder de le juger d'après l'avis préliminaire de ſon modeſte auteur. En le liſant, il ſera facile au contraire de ſe perſuader que J. Long a été injuſte envers lui même, & l'on avouera qu'un voyageur auſſi judicieux mérite une place parmi ces hommes rares, *ces citoyens du monde* dont la généreuſe audace, le zèle ardent pour le progrès des connoiſſances humaines ont droit au ſuffrage des con-

temporains & de la poſtérité. Son ſtyle eſt toujours celui qui appartient au ſujet qu'il traite ; ſes deſcriptions ſont pittoreſques comme les lieux mêmes, ſes diſcuſſions remplies d'intérêt. La morale, la politique, l'hiſtoire naturelle, tout eſt de ſon reſſort : toujours quelqu'anecdote, touchante ou récréative, eſt entremêlée au récit de ſes voyages. Souvent encore, il s'arrête & fixe l'attention du lecteur, par des réflexions pleines d'une douce morale, qui repoſent l'ame & plaiſent à l'eſprit. En un mot, il raconte comme il a vu, s'exprime comme il a ſenti, ſans prétention, ſans exagération, obſervateur attentif, écrivain ſincère & n'uſant jamais, ſuivant l'ingénieuſe expreſſion de la célébre Émilie Wortley Montague, (1) *du privilége des voyageurs*. Enfin c'eſt auſſi un zèlé partiſan des

(1) Lettre V.

droits des hommes, un ami de la liberté & de la vérité. (1)

J. Long commença ſes voyages en 1768, & les termina en 1787. Son ouvrage parut au commencement de 1791, & l'on a lieu de s'étonner qu'il n'ait point été traduit en français dès les premiers momens de ſa publication. L'auteur qui, à la profeſſion de trafiquant, joignoit celle d'interprète de langues indiennes, a fait ſuivre ſon journal d'un vocabulaire de langue Chippeway, des noms de fourures & pelleteries en anglais & en français, d'un recueil de mots en langages *Iroquois*, *Mohégan*, *Shawanéſe & Eſquimaux*, enfin d'une table ſervant à démontrer l'analogie qui exiſte entre les langues *Algonquine* & *Chippeway*. Ce recueil qui forme une ſuite conſidérable à ſon voyage eſt très

(1) Mais comme tout homme a ſon foible, je dois ne pas diſſimuler celui de notre voyageur. Il eſt né Anglais : ſoit intérêt national ſoit opinion perſonnelle, très

curieux. Je n'ai, cependant, pas cru néceſſaire de le publier. De telles connoiſſances, recherchées avidement par les ſavans, n'ont rien d'intéreſſant pour le reſte des lecteurs. Tous aiment à s'inſtruire des détails qui regardent les mœurs, les uſages, le commerce: un très-petit nombre ſeulement s'attache à l'étude du langage. Je renvoye à l'original ceux dont ce travail particulier de l'auteur pourra piquer la curioſité. Je dois préſumer que ceux là n'ont pas beſoin d'une traduction, & poſſédent aſſez à fonds la langue Anglaiſe, que leur amour pour les ſciences porte à s'inſtruire des langues mêmes des ſauvages & de leur analogie

il ſe montre quelquefois partial lorſqu'il s'agit *des Américains des États Unis*, ces hommes heureux chez leſquels la liberté a jetté de profondes racines & qui doivent à la poſſeſſion paiſible de ce bien, toutes les vertus qu'ils pratiquent & dont ils offrent l'exemple aux autres nations. Je dois, au reſte, ajouter que ſouvent il n'épargne pas ſes compatriotes eux mêmes, & qu'il rend, dans toutes les occaſions, juſtice à la nation Françaiſe.

soit entr'elles, soit avec les langues Européennes.

J'ai recueilli dans les divers auteurs dont j'ai parlé plus haut, (1) ainsi que

(1) Outre leurs ouvrages, il en existe d'autres qui ne sont pas moins dignes d'être consultés. *L'Histoire de la nouvelle France*, composée au commencement du siècle dernier, par *Marc Lescarbot* est, malgré le style du tems, l'une des plus fidèles & des plus curieuses que nous ayons. L'auteur, témoin oculaire des faits qu'il raconte, a recueilli sur les sauvages des observations très-exactes & très-importantes. Une histoire du Canada ou de la nouvelle France écrite en latin par le P. Ducreux, jésuite, (*Historiæ Canadensis seu novæ franciæ, libri decem ad annum usque 1656, auctore P. Francisco Creuxio, e societate Jesu, Parisiis, Sebastien Cramoisy &c.* 1664,) m'a fourni des éclaircissemens utiles. L'histoire générale des voyages est aussi remplie de détails instructifs sur ces peuples, sur le commerce, & sur l'histoire naturelle des pays qu'ils occupent. Enfin, ceux que renferment les voyages & les aventures presqu'incroyables de *Lebeau* parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, ouvrage mal écrit d'ailleurs, sont également très-intéressans. Le séjour de l'auteur chez plusieurs tribus de ces Sauvages, l'avoit mis à portée d'acquérir une connoissance parfaite de leurs mœurs, de leurs principes religieux & politiques. On peut lire, au reste, au commencement du Ier. vol. de *l'histoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix*,

dans beaucoup d'autres, les éclairciſſemens qui m'ont paru néceſſaires. J'en ai formé des notes. La conformité de détails, ſouvent même d'expreſſions, prouvera mieux encore la fidélité de notre voyageur. Dans d'autres notes, je me ſuis livré à des réflexions qui naiſſoient du ſujet même. Je me ſuis également attaché à rendre, dans toute leur ſimplicité, les différens diſcours prononcés par les Sauvages dans leur rencontre avec le trafiquant Anglais, ou adreſſés par lui à quelques tribus de ces peuples. Ses réponſes, ſurtout, prouveront combien il

---

la nomenclature de tous les auteurs qui avoient écrit ſur l'Amérique ſeptentrionale, juſqu'au moment où il publia ſon ouvrage.

Quant au commerce particulier, on trouvera des réſultats très-précieux ſur la balance du commerce de l'Amérique Anglaiſe avec l'Angleterre & la France, dans l'ouvrage de *Sheffield* traduit en français par Mirabeau, en 1789. C'eſt un vol. in-8°. qui ſe vend chez Royez, libraire, quai des Auguſtins, N°. 34, ou maiſon Bullion, rue J. J. Rouſſeau.

connoissoit leur génie, leurs inclinations; & avec quelle adresse il savoit les adoucir, les intéresser & les amener à son but. Enfin je n'ai rien épargné pour donner une traduction, digne en même tems de l'ouvrage & du public.

PREFACE.

DE L'AUTEUR.

LE lecteur a droit d'attendre quelques obſervations préliminaires ſur cet ouvrage.

A l'égard de la partie hiſtorique, j'ai tâché de faire connoître la ſituation des poſtes qui doivent être cédés aux Américains, d'après une ſtipulation expreſſe du traité de M. Oſwald, & j'ai indiqué ce qu'elle a d'avantageux pour l'Angleterre, ſous les rapports politiques & commerciaux. J'ai donné auſſi une deſcription des *cinq & ſix Nations Indiennes*, & tâché de faire voir l'utilité, la néceſſité même, d'une étroite alliance avec elles, tant que nous conſerverons quelques poſſeſſions dans le Canada.

Quant aux deſcriptions des lacs, rivières &c. qui ſe trouvent au delà du lac ſupérieur, depuis le lac *Nipégon* juſqu'au lac *Arbitibis*, je les ai données avec autant de ſoin qu'il m'a été poſſible, ſoit d'après mes connoiſſances perſonnelles, ſoit d'après les détails les plus authentiques parmi les *Indiens*: & ſi l'on conſidère que les interprètes pour le commerce ont rarement quelques occaſions d'acquérir des connoiſſances géographiques, on me pardonnera de n'avoir pas donné des explications plus ſatisfaiſantes.

Le vocabulaire que j'ai joint & qui m'a coûté

quelques peines, procurera, non ſeulement, je l'eſpére, des lumières à tous ceux qui voudroient acquérir la connoiſſance du langage *Chippeway*, mais encore deviendra très-utile à ceux qui ont déjà des relations de commerce avec les Indiens. Comme la manière de parler une langue qui n'a jamais été réduite en ſiſtême de grammaire, ne peut être que fort arbitraire, & dépend principalement de l'oreille, j'ai tâché d'employer les lettres qui s'accordent le mieux avec la prononciation anglaiſe, évitant la multiplicité des conſonnes qui ne font qu'embarraſſer. Pour mettre le lecteur en état de parler de manière à ſe faire entendre par les naturels du pays, il convient d'abord d'obſerver que l'*a* ſe prononce, d'ordinaire, avec un ſon plein, & que l'*e* final n'eſt jamais rendu ſenſible dans les monoſyllabes.

Voici les motifs qui m'ont engagé à rendre ſi volumineux le vocabulaire de langue *Chippeway*. D'abord cette langue eſt, à bien dire, une des langues méres de l'Amérique Septentrionale. Elle eſt généralement parlée dans les conſeils, par les chefs qui habitent aux environs des grands lacs vers l'Oueſt des bancs de *Miſſiſſipi*, au Midi, juſqu'à *l'Ohio*, & au Nord juſqu'à la *baye d'Hudſon*, quoique pluſieurs tribus, dans l'étendue de territoire que j'ai décrite, parlent en commun, un langage différent. Cette obſervation eſt confirmée par des auteurs d'une réputation établie, & prouvée, mieux encore, par le concours de témoignages des interprètes *Indiens*.

Lahontan assure que *l'Algonquin* est une langue mère, & qu'il est en aussi grande recommandation dans le Nord de l'Amérique, que le Grec & le latin en Europe. En admettant cette assertion, je suis persuadé que le *Chippeway* a d'autant plus de supériorité (s'il n'en acquiert pas davantage par cela même) qu'il est, sous tous les rapports, mieux entendu par les *Indiens* du Nord-Ouest. Mais comme la connoissance de ces deux langages peut être non seulement utile, mais nécessaire, j'ai donné une table comparative d'environ deux cents soixante mots dans l'une & l'autre langue, afin que le lecteur puisse les employer, suivant qu'il les trouvera mieux entendus par les tribus avec lesquelles il aura occasion de commercer. Il remarquera en général, dans un nombre infini d'exemples divers, qu'elles ont entr'elles le plus parfait rapport.

La table de mots en langues *Muhhekanneews* ou *Mohégan*, & *Shawanése*, est extraite du travail publié par le respectable M. Edouard. Je ne l'ai ajouté que pour montrer leur analogie avec le *chippeway*: & comme il observe que la langue des *Delawares* en Pensylvanie, des *Pénobscots* sur les bords de la nouvelle Ecosse, des *Indiens de S.-François*, en Canada, des *Shawanéses* sur l'Ohio & de beaucoup d'autres nations Sauvages s'accordent originairement, j'ai jugé que ces tables d'analogie ne seroient point à mépriser.

Dans le cours de la partie historique, j'ai inséré quelques discours en langue *Chippeway*, & à la fin

du vocabulaire, un nombre de phrases familières qui non seulement serviront à faire connoître la manière de parler, mais donneront encore une meilleure idée de la langue que de simples mots isolés.

On trouvera que le vocabulaire de M. *carver* diffère en plusieurs occasions du *chippeway*; mais si l'on considère que, malgré le nom qu'il lui donne de vocabulaire *chippeway*, il dit à la page 414 de son ouvrage » le *chippeway* ou *Algonquin* » on aura la preuve évidente qu'il les regarde comme la même langue. A l'égard de l'utilité de la langue, son sentiment fortifie le mien; car il remarque que le *chippeway* paroît être la plus dominante de toutes les langues Indiennes. Il ne sera pas inutile d'observer que le Chippeway, tel que le parlent les employés de la baye d'Hudson, diffère en quelque chose, quoique peu essentiellement: ils l'appellent la langue *home-guard* (*garde-logis.*)

A l'égard de la langue *Iroquoise* ou *Mohawk* qui est particulière aux *cinq & six nations Indiennes*, elle n'est pas nécessaire dans le commerce de fourrures au delà de *Michillimakinac*, & si elle l'étoit jamais, il n'y manque pas d'autorités imprimées suffisantes pour l'instruction : c'est ce motif qui m'a engagé à n'en donner que les nombres & quelques mots du langage.

Je n'ai plus rien à ajouter, si ce n'est le vœu sincère que mes travaux deviennent utiles au monde & que, malgré les défauts que le public pourra trouver dans l'ouvrage suivant, il le regarde avec bonté & se souvienne que ce n'est pas le journal *d'un voya-*

teur de profession, mais seulement le résultat de l'expérience, & un recueil d'observations qu'un homme de commerce a pensé devoir être agréables, tant aux commerçans qu'aux philosophes. (1)

---

[1] L'auteur a dédié son ouvrage à *Joseph Banks*, président de la Société de Londres. Cette dédicace que j'ai supprimée paroît un hommage rendu au mérite. C'est à lui seul, sans doute, ou à l'amitié, que doivent être offertes les productions du génie. Le pouvoir, le crédit, les richesses, rien de tout cela ne donne à un individu le droit de présider à leur succès. Ce pays est loin de la liberté où l'on attache au nom d'un homme puissant, l'honneur & la fortune d'un ouvrage! *Note du traducteur.*

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER. Départ de Graveſend.=Séjour à Terre-Neuve.=Arrivée à Québec. = Origine du nom *Canada*. = Fleuve S.-Laurent. = Iſle d'Orléans. = Village de Beauport. = Caſcade de Montmorency. = Arrivée à Montréal. = Trois Rivières. = Sa fonderie de canons. = Commerce ancien & actuel de cette ville. page 1

CHAPITRE II. Deſcription du village & des habitans de Cahnuaga ou Cocknawaga, ſéparés des Mohawks depuis quelques années. = Population. = Moyens d'exiſtence. = Chaſſes. = Commerce. = Gout pour la parure. = Religion. = page 11.

CHAPITRE III. Des Indiens des cinq & ſix nations. = L'année 1603, époque de l'établiſſement des Français dans le Canada. = Les Adirondacks. = Leur mépris pour les cinq nations. = Alliance des Français avec les Adirondacks contre les cinq nations. = Indiens du Nord de Philadelphie. = Opinion

du voyageur Lahontan sur les Iroquois. = Les Mohawks, nation très-guerriere. = Leur origine. = Cataraqui ou fort Frontenac. = Etendue du pays occupé par les cinq nations. = Nécessité pour l'Angleterre de conserver alliance avec cette confédération. = Oswegatche sur le fleuve S.-Laurent. = Sauvages de ce pays. = Le *rum*, objet de commerce indispensable avec les Sauvages. = L'Isle de Carleton. = Son port. = Fort Oswego sur le lac Ontario. = Albany. — Fort Niagara sur le même lac. = Chute funeste de Niagara. — page 15.

CHAPITRE IV. Patrouilles Indiennes. = Suite des détails du voyage. = L'usage adopté par les Américains, de pointer leurs pièces sur les officiers vient des Indiens. = Leur opinion à ce sujet. = Stratagême employé par les Indiens pour tromper leurs ennemis. = Scalpage ou manière d'enlever la chevelure, genre de supplice particulier aux Indiens. = Manière dont se fait l'opération. = Ses suites. — Autre ruse employée par les Indiens contre leurs ennemis. = Anecdote de deux Sauvages. = page 33.

CHAPITRE V. Détails sur le caractère & les inclinations des Indiens *Connecdagas* ou

Rondaxes très-civilisés. = Leur bravoure. — Leur attachement aux intérêts de l'Angleterre. = Preuves qu'ils en ont données. = Qualités nécessaires pour acquérir la confiance des Indiens. = Opinion d'un chef indien sur le général Washington. = Habitude des Indiens dans les bois. = Leur manière de s'orienter. = Anecdote tirée des voyages de Kalm. = Sobriquets donnés par les Chérokees. = Caractère des Indiens. = Soumission aux rois, absurde dans l'opinion des Iroquois. — Grandes idées qu'ils ont de la souveraineté. = Leur caractère. = Efforts des nations, leurs alliées, pour adoucir leurs mœurs. — Les Français y ont réussi en employant les principes du christianisme. — Reproche que leur fait Jacques Adair à ce sujet. — Leur justification. — Effets de la société des commerçans ou même des prédicateurs Anglais, bien différens chez les Indiens. — Faits à l'appui de cette assertion. — Autre preuve. — Motifs probables de leur prévention contre les Anglais. —

page 47

CHAPITRE VI. Description des danses indiennes. — Leurs noms divers. — Charivary, usage parmi ces Indiens. = Agilité des Sauvages. — Leur adresse à la chasse. — Lumme

ou petit plongeon de la mer du Nord. — Chasse de cet oiseau par les Indiens. — Forme des canots. — Origine du nom donné au village la Chine. — Ce village, lieu du dépôt des marchandises indiennes. — Courant très-violent dans la route de Trois Rivières à la Chine. — moyens en usage pour le surmonter. — Habileté des Canadiens à les employer. — Distance de la Chine à Michillimakinac. — Manière de réparer les accidens qui endommagent les canots. — Le grand saut, courant très-dangereux. — Animaux sauvages dont le pays abonde. — *Michibichi*, espèce de Tigre, le même que nous nommons la Panthère. — Le Castor. — L'Ours gris, très-redoutable. — Anecdote d'un jeune Indien. page 63

CHAPITRE VII. Voyage au lac Supérieur, jadis le lac Tracy. — Sa description. — Rocher appellé par les Indiens *Kitchee-Manitoo*. — Hommages qu'ils lui rendent. — Réflexions sur cette piété naturelle. — Digression. — Description du rocher & du lac supérieur. — Echanges. — Cérémonie de l'adoption parmi les Indiens. — Le courage en grande recommandation parmi les Sauvages. — Calumet ou pipe indienne. — Sa description. —

Opinions des Sauvages sur le calumet. — Wampum. — Ses divers usages. — Suite des détails de la cérémonie de l'adoption parmi les Indiens. — Durée de l'opération. — *Pockqueesegan*, herbe indienne. — Les Indiens dangereux dans l'ivresse. — Honneurs funèbres, particuliers aux Sauvages. — Continuation du voyage. — La grande côte de la Roche. — Lac Alemipigon ou Nipégon. — Sa description. — Lac Esturgeon. — Lac la Mort. = Les Indiens Chippeways moins passionnés pour la chasse que les autres Sauvages. = La raison. = Mépris des Indiens en général pour les occupations domestiques. = Jeu de balle chez les Indiens. = *Athtergain*, autre jeu. = Jeu du cerceau. = Les jeunes gens y sont très-adroits, surtout les Indiens Cahnuagas. page 81

CHAPITRE VIII. Etablissement au lac la Mort avec les préparatifs & usages des traiquans. = Complimens de Sauvages. = *Yohah*, cri de joie des Sauvages. = Femmes, esclaves de leurs maris. = Pêche des Indiens. = Tendresse des femmes Indiennes pour leurs enfans. = Leur manière de les élever. = Opinion des *Biscatonges*, ou Sauvages pleureurs sur la naissance & la mort

de leurs enfans. = *Moſquitos*, eſpèce de moucherons. = Manière dont les femmes ſoignoient leurs enfans, lors de l'entrée des Français en Canada. = Arrivée au lac Eſturgeon. = Deſcription de ce lac. = *Hawoyzask* ou Muſquashes, tribu indienne. = Aventure périlleuſe, = Conduite à tenir par les trafiquans avec les Sauvages en cas de danger. = Anecdote ou trait de courage d'un guerrier Muskohge, fait priſonnier par les Indiens Shawanèſes. = Autre trait de courage. = La mort parmi les Indiens, ſouvent plus à déſirer qu'à craindre. = Propoſition que font les Chippeways du Nord aux vieillards & aux infirmes. = Cérémonie qui ſe pratique lorſqu'ils envoyent un vieillard ou un infirme dans un autre climat. page 106

CHAPITRE IX. Manière des Indiens d'aller à la guerre. = Le lac Manontoye. = Les Sioux, ſur le Miſſiſſipi, ennemis des Chippeways. = Réflexions ſur les inclinations ſanguinaires de quelques unes des nations Indiennes. = Formalités du départ pour le combat, & de la déclaration d'hoſtilités. = Anecdote tirée des lettres de Milady Montagüe. = Autre exemple de la paſſion des Indiens pour la vengeance. = Réflexion ſur les

principes inculqués par les Indiens à leurs enfans. = Les Indiens donnent quelquefois des preuves de modération. = Exemple. = Différence des caractères chez les jeunes garçons & les filles parmi les Indiens du Miſſiſſipi. = Lac Rouge. = Pourquoi ainſi nommé. = Lac Caribou ou lac des Rennes. = Lac Arbitibis. = Lac nid de Corneille. = Fleuve de la Corneille. = Lac des deux ſœurs. page 146

CHAPITRE X. Nouveaux traités avec les Sauvages. = Effets terribles de la rigueur du froid. = *Totam*, ce que c'eſt. = Anecdote à ce ſujet. = Exemple d'une ſuperſtition ſemblable chez des peuples civiliſés. = Anecdote de Samuel Bernard. = Reſpect des Indiens pour les ſonges; parti qu'ils tirent quelquefois de ce reſpect. = Exemple. = Jalouſie des Indiens. = Exemple ſingulier. = Peines de l'adultère chez les Sauvages. = Opinion des Sauvages Indiens ſur la monogamie. = Chaſſe de l'Ours blanc & du Buffle par les Sauvages Indiens. = Cure faite par un médecin Sauvage. page 162

CHAPITRE XI. Seconde expédition. = Préparatifs pour un ſecond hivernement parmi les Nipégons. = Projet formé par un Indien de

de nous piller. = Accident déplorable arrivé à un chef Indien. = Assassinat médité par un traîneur Indien, heureusement évité. = Fleuve du Brochet. = Portage la rame. = Portage la grande côte de la Roche. = Lac le nid au Corbeau. = Vanité attachée par les Indiens à avoir de grandes oreilles. = Chanson d'amour indienne. = Aventure périlleuse. = Détails circonstanciés sur la mort tragique du trafiquant Joseph La Forme. = Réflexions. page 196.

CHAPITRE. XII. Cruelles extrémités auxquelles est réduit le voyageur, par le manque de provisions. = Arrivée heureuse de quelques Indiens qui l'en délivrent. = Bouillon de poisson agréable au goût. = Tripe de Roche, herbe sauvage. = Bonté naturelle des Sauvages. = Récit des crimes affreux commis par un des hommes de M. Fulton, trafiquant, & châtiment que ce dernier inflige au criminel. = Visite d'un trafiquant appartenant à la compagnie de la Baye d'Hudson. = Quelques observations sur cette compagnie. page 218.

CHAPITRE XIII. Arrivée d'un plus grand nombre d'Indiens. = Le rum manque. = Recours au moyen ordinaire d'augmenter la

provision, ce qui met le voyageur à portée de terminer le trafic pour la saison. = Il prend congé des Indiens, & continue son voyage pour retourner chez lui. = Formalités de la galanterie chez les Indiens Chippeways. = Anecdote d'une Femme Indienne. = Opinion que ces Indiens ont de leurs femmes. = Hommages des Indiens à la providence. page 244.

CHAPITRE XIV. Troisième expédition. = Séjour de quelque tems à la pointe Chippeway. = Récit d'une aventure bisarre, où notre voyageur fut près de tomber dans la disgrace de l'officier commandant. — Bonheur qu'eut un certain M. Ramsay, trafiquant, de se sauver d'un grand danger. = Escorte d'une grande quantité de marchandises du Mississipi, entreprise & exécutée avec succès. = *Poes*, nation très-sauvage, ennemie des Anglais. = Exécution des vaincus par les Sauvages. = Comment elle se fait. = Onisconsin, beau Fleuve = Serpent à sonnettes. = Aventure surprenante rapportée à son sujet par M. Beatty. = Retour à Montréal, de là à Québec. — Engagement au service d'un nouveau patron. page 256

CHAPITRE XV. Départ de Québec. = Ta-

douſſac, ville au bout du fleuve Saguenay. = Indiens de Lorette de la nation des Hurons. = Leurs mœurs. = Ils ſont les plus ſociables des Sauvages de l'Amérique Septentrionale. = Leurs uſages. = Erreurs de La Hontan & de Kaims au ſujet de la barbe des Sauvages. = Remarques de Jacques Adair à ce ſujet. = Querelle produite par l'ivreſſe. = Épidémie. = Fleuve Panebacash. = Chutes du fleuve Panebacash. = Découverte d'un morceau de mine. = Lac Schaboomoochoine. = Details ſur les ſerpens à ſonnettes. = Leur chair, mets délicieux. = Serpent, *poule d'eau*. = Serpent d'eau *noir*. page 276.

CHAPITRE XVI. Viſite au fort George. = Trait remarquable de courage & de réſolution de la part d'un Indien Mohawk. = Paſſion des Canadiens pour la danſe. = Retour à Londres. = Nouveau départ de cette ville. = Arrivée à Québec. = Hiſtoire de l'Indien Jean. = Arrivée au lac Jeneſee. = Contretems fâcheux. = Deſcription de la maiſon où l'on fit un feu du conſeil. = Nouveau malheur. = Baye de Kenty. = Établiſſemens de royaliſtes dans le Canada. = Obſervations ſur les terres, ſituées depuis la pointe au Baudet juſques à la Baye de Kenty. =

Critique du ſiſtême abſurde de féodalité qui exiſtoit en France. = Réflexions ſur la population des nouveaux établiſſemens, ſur la fertilité du ſol &c. = Dernier retour à Londres. page 292.

FAUTES ESSENTIELLES à corriger.

PRÉFACE du Traducteur, page iij, lign. 18; *dont la plupart*, liſez: & dont la plupart.

Ibid pag 8, lign 23; *aux plaines*, liſez: aux pluies.

Chapitre 7 de l'ouvrage, pag. 102, lign. 19; *à ſe lancer*; liſez: à lancer.

Chap. 8, pag. 113, lign. 21; *du frais*, liſez: du frai.

Ibid. pag. 120, lign. 20; *Cap de gracias Daios*, liſez: Cap de Gracias a Dios.

Ibid. pag. 135, lign. 15; *expoſeroit*, liſez: irriteroit.

Ibid. pag. 157, lign. 25: *il y un long portage*, liſez: il y a un long portage.

Chap. 10, pag. 183, lign. première; *d'à peu près un mille*, liſez: dans la longueur d'à peu près un mille.

Chap. 11, pag. 203, lign. 9; *juſques Shecarke Sakiegan*, liſez: juſqu'à Shecarke Sakiegan.

Ibid. pag. 210, lign. 18; *rigoreux*, liſez: rigoureux.

Ibid. lign. 19, *il abonde en poiſſon, ſauvage*, liſez: il abonde en poiſſon: les marais produiſent une quantité de riz ſauvage.

Chap. 13, pag. 250, lign. 12, *liherté*, liſez: liberté.

Ibid. pag. 252, lign. 25; *d'éprouver*, liſez: d'eſpérer.

Chap. 14, pag. 270. lign. 2; *ajouta*, liſez: ajoute.

Ibid. pag. 277, lign. 19; *viſibles*, liſez: viſible.

Chap. 15, pag. 282, lign. 10; *bon amis*, liſez: bons amis.

Chap. 16, pag. 320, lign. 13; *la natale. terre*, liſez, la terre natale.

PRICE

CARTE
des Pays situés à l'Ouest du
CANADA
1791.
BAYE DE St JACQUES
TERRITOIRES de la Compagnie de la BAYE d'HUDSON
Fort Albany
Maison Gloucester
Lac St Anne
Rivière Albany
Maison Hearley
Rivière Rupert
Lac Miglacoins
Lac Dauphin
Lac Winnichtagan
Lac Rouge
Lac le Clerc
Lac Caribou
Lac la Mort
Lac Manontaye
Esturgeon
Maison Frederic
Lac Rabeeckevan
Lacs dont parlent les Traiguans Indiens
CHIPPEWAYS
Lac Long
la Grande Côte de la Roche
Ile Maurepas
Ile Minarig
Ile Montmartain
Ile Anne
LAC SUPERIEUR
Ile Apotres
Rivière St Croix
Rivière Fond du Lac
Rivière Pallard
Rivière Ste Croix
Rivière Chippeway
Lac Pepin
Rivière Ouisconsin
Rivière Mississipi
Rivière Allegamie
Fleuve Ouisconsin
Ville de Sangtee
SAUGIES
OTTIGAMIES
TERRES DES CHIPPEWAYS
Ville de Monomany
Baye Verte
MONOMONY
Chateau de Monomany
Ville de Winchagoo
Rivière de Winchagoo
Fleuve
Mackelhmackinack
Manitoualin I.
LAC HURON
LAC MICHIGAN
OTTAWAS
Ottawas
Fort St Joseph
Fort Detroit
Pontouatamie Village
LAC ERIE
Fleuve François
Rivière des Ottawas
Rivière Etablissement
Fort Frontenac ou Cataraqui
R. Cataraqui
IROQUOIS DU NORD
LAC ONTARIO
Chutes
Fort Niagara
Oswego
Montreal
Les Trois Rivieres
Quebec
Rivière Chaudiere
Rivière Batiscan
Rivière Portneuf
Fleuve Saguenay
Chicoutimy
Tadoussac
Lac St Jean
Rivière Ste Anne
Grande Decharge
Lac Begon
Lac Temiscamingue
Lac Chabodmoo Chaouan
Rivière Outaouas
Lac St Pierre
Lac
Rivière
CANADA
ALGONQUINS
NIPISSINGS
ETATS UNIS
10 20 30 60 120 180
Milles Geographiques.
Gravé par P F Tardieu
Longitude de Londres.

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Gravesend. = *Séjour à Terre-Neuve.* = *Arrivée à Québec.* = *Origine du nom Canada.* = *Fleuve S. Laurent.* = *Isle d'Orléans.* = *Village de Beauport.* = *Cascade de Montmorenci.* = *Arrivée à Montréal.* = *Trois Rivières.* = *Sa fonderie de canons.* = *Commerce ancien & actuel de cette ville.*

AYANT pris, fort jeune encore, l'engagement de me rendre dans l'Amérique Septentrionale en qualité de Commis, je quittai *Gravesend* le 10 avril 1768, à bord du *Canada*, Capitaine *Smith*,

chargé pour *Québec* & *Montréal*. Notre voyage fut agréable jusqu'au moment où nous touchâmes les côtes d'Amérique. Le tems devint alors contraire, & nous fûmes obligés de relâcher à *Terre-Neuve* où nous restâmes quatorze jours. Il ne nous y arriva rien de remarquable, si ce n'est qu'une partie de nos gens étant allée à terre pour chasser, l'un d'eux, M. *Jourdan*, passager chargé pour *Montréal*, qui se trouva très-fatigué, resta dans les bois. Les autres revinrent à bord vers le soir, non sans inquiétude sur le sort de leur compagnon. Après quatre jours d'une pénible attente, ne pouvant avoir aucunes nouvelles de lui, nous perdîmes toute espérance de le revoir; & comme la neige étoit fort épaisse sur terre, & le nombre des bêtes féroces, très-considérable, nous présumâmes, ou qu'il étoit mort de froid, ou qu'il avoit été dévoré par les animaux. A l'instant où le Capitaine se disposoit à remettre à la voile, vint à bord un *Indien* auquel nous nous efforçâmes d'expliquer notre embarras. Il parut nous comprendre, & nous fit signe que son intention étoit d'aller à la recherche. Nous lui donnâmes quelques coups de *Rum* pour l'encourager : il descendit dans son canot & rama vers la terre. Le Capitaine différa de quelque tems, par humanité, de poursuivre le voyage; mais l'Indien ne reve-

nant point, nous quittâmes *Terre-Neuve*, & après une ennuyeuse traversée de près de onze semaines, nous arrivâmes à *Quebec*, (1) Capitale du Canada.

Lorsque les Espagnols (qui, les premiers découvrirent ce climat septentrional) firent voile passé le *Cap Rosiers*, à l'entrée du *Fleuve St.-Laurent*, (2) les montagnes appellées aujourd'hui *Monts de Notre-Dame*, étoient couvertes de neige. Un pareil aspect, en été, leur donna la plus désavantageuse opinion du pays. Ils renoncèrent à monter le fleuve, supposant le terrein trop stérile pour récompenser sur le champ leurs

(1) « *Québec* fut fondé en 1608, par les soins de M. de *Champlein*, Citoyen français. » *Histoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix, prem. vol. pag.* 121.

« Au-dessus de l'isle d'Orléans, le fleuve S.-Laurent se rétrécit si subitement que près de Québec, il n'a pas plus d'un mille. C'est à cela que cette Ville doit son nom, le mot indien *quebeis* ou *quebec* signifiant une chose étroite ou qui se rétrécit. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglais par le C. Le Bas, tome* 1, *pag.* 41 & 42.

(2) « Le fleuve S. Laurent est ainsi nommé, parce que ce fut le 10 août 1735, jour de la fête de ce saint, que les trois vaisseaux de Jacques *Cartier*, Navigateur & Capitaine Maloüin, rentrèrent dans le golfe du *Canada*. Ce nom fut donné au golfe, ou plutôt à une Baye qui est entre l'isle *d'Anticosty* & la côte septentrionale, d'où il s'est étendu à tout le golfe dont cette baye fait partie; &, parce que le fleuve qu'on appelloit auparavant la Rivière du Canada se décharge dans ce même golfe, il a pris insensiblement le nom de *fleuve St.-Laurent* qu'il porte aujourd'hui. » *Histoire de la Nouvelle France, par le père Charlevoix, prem. vol. pag.* 10.

peines, ou leur faire eſpérer quelques avantages pour l'avenir. Ce fut cette première idée qui les porta à l'appeller *Capo di Nada*, ou *Cap de Rien*, nom par lequel il eſt déſigné dans leurs cartes, & dont, par corruption de langage, eſt dérivé celui de *Canada* qu'il porte aujourd'hui. (1)

Le *fleuve S. Laurent* prend ſa ſource dans le lac *Nipiſſin*, au nord-eſt du lac *Supérieur*, à 2000 milles environ de *Québec*. Sa largeur eſt de 90 milles à l'entrée : il eſt navigable l'eſpace d'environ 500 milles depuis la mer.

L'île d'*Orléans*, (2) à une petite diſtance de la Ville, eſt une belle portion de terre d'à peu près vingt milles en longueur & ſix en largeur. La

---

(1) *Aca Nada, ici Rien*, autre origine préſumée du nom Canada, expreſſion attribuée aux Caſtillans qu'on prétend avoir abordé dans ce pays avant Jacques Cartier, & qui la prononcèrent pluſieurs fois, n'appercevant, en ces lieux, aucune apparence de Mines. Quelques uns dérivent ce nom du mot iroquois *Kannata*, qui ſe prononce *Canada*, & ſignifie un amas de cabanes. » *Ibid pag.* 9.

(2) « Cartier l'avoit nommée auparavant *Iſle de Bacchus*, parce qu'elle étoit toute couverte de bois & de vignes. » *Ibid. pag.* 11.

« Cette île eſt bien cultivée, & l'œil ſe promène avec plaiſir ſur de grandes maiſons bâties en pierres, ſur des *champs de bled*, des prairies, *d'excellens paturages*, des bois.....

Juſqu'à la hauteur de cette île, le fleuve S. Laurent a preſque toujours quatre ou cinq lieues de largeur. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglois par le C. Le Bas, prem. vol. pag.* 41.

fertilité du sol (1) en fait un jardin utile & de rapport Il fournit la Capitale de grains & de plantes en abondance. Le village de *Beauport*, qui est en face, charme aussi la vüe & relève beaucoup la scéne qui est riche, majestueuse & romantique.

La chûte d'eau de *Montmorency* attira particulièrement ma curiosité. (1) C'est, peut-être, la cascade naturelle la plus agréable du monde. Quoiqu'elle ne présente, ni dans sa hauteur, ni dans sa largeur, un aspect aussi imposant à beaucoup près que l'étonnante cataracte de *Niagara*, c'est une merveille qui atteste la puissance de l'architecte de l'univers. Ses effets sont plus

---

[1] Voici ce que dit le père *Ducreux* de la fertilité du sol dans la Nouvelle France.

« Argumento sunt arbores plantæque cujuscumque generis quas edere terra spontè solet, quercus, fagus, carpinus, populus, cedrus, pinus, abies, nux, morus, pyrus, pomus, prunus, corylus, labrusca; *uvarum haud pessimarum ferax*, fraga: stirpes item multiplices; tùm ad usus medicos, tùm alimentariæ, quæ tametsi cuncta silvestre quiddam redolent, nihil tamen propterea de *soli pretio bonitate ve detrahitur.* » *Historiæ Canadensis, libro primo, page* 48.

Et un peu après :

» Nihil de auri, argenti, metallorumque aliorum fodinis attexam, nihil de lapidicinis : conjectura non vulgaris est & scilicet usu aliquo approbata, nihil hujus generis his locis desiderari. » *Ibid. page* 49.

[2] Il y a une description curieuse de cette chûte d'eau dans

agréables que ceux de la dernière : en produisant la surprise & le plaisir au suprême dégré, elle n'affecte pas le spectateur par des idées aussi terribles.

Comme notre vaisseau étoit chargé pour *Montréal* autant que pour *Québec*, & que j'étois sous la direction du Capitaine, il ne me permit point d'aborder en cette dernière Ville. Mais au bout de quelques jours, j'eus la satisfaction d'arriver à bon port, à *Montréal*, lieu de notre destination définitive.

Montréal, (1) anciennement appellé *Ville-Marie*, ne renferme aujourd'hui rien de remarquable ; jadis elle étoit célébre par une grande foire qui duroit près de trois mois. C'étoit le rendez-vous des *Indiens* qui y venoient de plusieurs centaines de milles pour échanger leurs pelleteries contre des marchandises anglaises. Le lecteur partagera sans doute l'intérêt avec lequel nous apprîmes que M. *Jourdan* avoit été trouvé dans les bois deux jours après

---

les *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique*, traduction du C. Le Bas, 1er. vol. page 78 & suivantes.

[1] « Nommé auparavant *Hochelaga*, par les Sauvages : ce fut Jacques Cartier qui le nomma *Mont-Royal*, d'où l'on a fait *Montréal.* » *Histoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix, pag.* 11 & 13 *du premier vol.*

Les Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique que j'ai

notre départ de *Terre-Neuve*. La rigueur du froid lui avoit ôté l'uſage de ſes pieds. Un vaiſſeau l'amena depuis à *Trois-Rivières*, où il s'établit dans une fonderie de fer.

Trois-Rivières (1) eſt ainſi nommée de la jonction de trois courans qui ſe déchargent dans le fleuve S. Laurent. A une lieue environ de la Ville, ſe trouve une fonderie de fer, établie par des particuliers en 1737, & cédée enſuite au roi. D'abord, on y fondit des canons & des mortiers : mais elle eſt aujourd'hui ſpécialement deſtinée à la fabrication des chaudrons où l'on fait bouillir l'eau pour le linge, & de ceux où on

---

déja cités, offrent des détails très-intéreſſans ſur cette Ville. *Voyez les pages* 100 *& ſuivantes du prem. vol. de cet ouvrage.*

(1) Rien n'eſt plus charmant que ſa ſituation : elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable qui n'a guères de ſtérile que l'eſpace qu'elle peut occuper, ſi elle devient jamais une ville conſidérable ; car, à préſent, c'eſt fort peu de choſe. Du reſte, elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable & opulente. Le fleuve, large de près d'une demie lieue, eſt à ſes pieds. Au-delà, on ne voit que des plaines cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-deſſous, du même côté que la ville, le fleuve *reçoit une aſſez belle rivière* qui, avant que de confondre ſes eaux avec les ſiennes, en reçoit en même tems deux autres, l'une à ſa droite & l'autre à ſa gauche ; c'eſt ce qui a fondé le nom de *trois Rivières*..... Elle a dans ſon voiſinage de quoi enrichir une grande ville. Ce ſont des *mines de fer très-abondantes qu'on fera valoir quand on voudra. Journal hiſtorique d'un voyage de l'Amérique, par Charlevoix, pages* 112 & 113.

la met pour faire le thé. On prend la mine à une petite distance des travaux. Une Rivière coule en bas de la fonderie dans le fleuve S. Laurent. Elle procure aux propriétaires la facilité d'envoyer, dans des bateaux, leurs objets manufacturés par tout le pays d'alentour, à des conditions tres-peu onéreuses.

Cette Ville, située à moitié chemin entre Québec & Montréal, avoit autrefois un commerce considérable de pelleteries. Elle étoit la seconde foire du Canada. Mais dans la suite des tems, les habitans de Montréal trouvèrent le moyen d'attirer à eux presque tout le commerce de fourrures; & quoique ceux de Trois-Rivières vivent de leur commerce avec les Sauvages, & en manufacturant des canots de bouleau, la Ville a perdu cependant le rang & l'importance dont elle jouissoit autrefois. L'avantage de posséder une fonderie de fer, leur procure pourtant quelques dédommagemens, & ils vivent, après tout, aussi heureux qu'aucun peuple du Canada. Les habitans de Trois-Rivières étoient autrefois très incommodés de puces qui fourmilloient en grande quantité, &, suivant la remarque plaisante de *Lahontan*, (1) occasion-

(1) Il y a une occupation dominante dans cette ville, c'est de se gratter & de tuer les puces. Cette vermine y fourmille; à tous

noient chez eux une insupportable mobilité dans la conversation.

A mon arrivée à Montréal, je fus confié aux soins d'un respectable Marchand, pour apprendre le commerce de l'Inde, qui est le principal soutien de la Ville. Je sçus bientôt le nom de chaque article de commerce en langues Iroquoise & Française. Comme j'avois aussi beaucoup de penchant pour les Sauvages, je fis, de jour en jour, des progrès dans leur langue, au grand contentement de mon patron. Il fut charmé de mon zèle, & désirant me voir assez habile dans le langage *Mohawk*, pour pouvoir commercer avec les Indiens en son absence, il m'envoya à un village nommé *Cahnuaga*, ou *Cocknawaga*, situé à neuf milles environ de Montréal, au midi du fleuve S. Laurent, chez un chef nommé *Assenegethter*, pour m'y instruire dans la langue. Je retournai alors chez mon patron où je voulois avancer dans le français. On ne parle pas généralement cette langue en Canada; mais la connoissance en est d'une telle

---

momens il faut lui faire la chasse. *Cela donne aux conversations une activité incommode & un vif importun*; enfin, il faudroit être un peu du naturel des chiens pour durer tranquillement dans un tel séjour. *Voyages de Lahontan dans l'Amérique septentrionale, 2me. vol. page 28.*

néceſſité dans les relations commerciales avec les naturels du pays, qu'il ſeroit impoſſible à celui qui ne la poſſéderoit pas, de jouir de la ſociété des plus reſpectables familles où, d'ordinaire, on ne fait pas la langue anglaiſe.

CHAPITRE II.

Description du village & des habitans de Cahnuaga ou Cocknawaga, séparés des Mohawks depuis quelques années. = Population. = Moyens d'existence. = Chasses. = Commerce. = Goût pour la parure. = Religion.

LES Sauvages de cette nation, appellés les *Indiens Prians*, parce que leurs chefs portent des crucifix, & parcourent les rues de Montréal avec leurs chapelets, en demandant l'aumône, se sont séparés, depuis un grand nombre d'années, des Indiens *Mohawks* & des *Indiens* de la *Rivière*. Longtems après leur séparation, ils continuèrent un commerce frauduleux entre *Albany* (1) & Montréal. Le village contient environ deux cents maisons. Quoique bâties principalement en pierres, elles ont une apparence sale & misérable. Le nombre des habitans monte à environ huit cents, & (ce qui est contraire aux observations générales sur la population des In-

(1) Autrefois le fort & la ville d'*Orange*. *Histoire de la Nouvelle France par le père Charlevoix*. 1er. vol. page 143.

diens) il s'accroît continuellement. Ce village eſt regardé comme le plus reſpectable de tous les villages Indiens. Le peuple y eſt parvenu à un dégré éminent de civiliſation & d'induſtrie. Il ſéme du bled, & n'eſt pas réduit, comme d'autres nations, à exiſter de la chaſſe; mais, en même tems, il a peu d'ardeur pour les ouvrages pénibles qui, dans ſon opinion, ne conviennent qu'à des hommes moins libres. Ce qui lui reſte de ſa valeur & de ſon indépendance primitives, ſuffit pour qu'il attache l'idée d'eſclavage à tout emploi domeſtique. Les terres de chaſſe de ces Indiens ſont dans les États-Unis, à une diſtance conſidérable du village, aux environs du *fort George*, de *Ticonderago* & de *Crown-Point*, où ils tuent le caſtor & le daim, mais en moins grande quantité qu'autrefois, le pays étant mieux habité, & les animaux féroces étant forcés, depuis l'état préſent de la population, de chercher des retraites plus éloignées & plus ſûres. Les pelleteries qu'ils ſe procurent ſont ordinairement apportées à Montréal. Elles y ſont ou vendues pour de l'argent, ou échangées contre des marchandiſes. Il eſt probable que, dans peu d'années, il n'y aura pas, parmi eux, un grand nombre de bons chaſſeurs. Ils ſont paſſionnés, juſqu'à la folie, pour la parure, ſurtout pour

celle du genre le plus coûteux. Les profits qu'ils retirent des terres louées par eux aux *Canadiens* leur permettent de satisfaire leur goût pour ce luxe. Il contribue à les rendre plus paresseux ; & comme leur indolence & leur molesse augmentent en proportion de leurs vaines inclinations, la chasse est sur le point d'être tout-à-fait abandonnée. Leur religion est la Catholique. Ils ont un prêtre français, ou, (selon l'expression de *l'Indien Chippeway*) *l'homme du maître de la vie*, qui les instruit, & fait le service divin en langue *Iroquoise*. Leur dévotion fit sur mon esprit une impression trop puissante pour la passer sous silence. Elle me porte à observer qu'on doit de grands éloges à leurs pasteurs. Par un zèle infatigable, par l'exemple même de leur vie, par leurs entretiens, ils ont converti de l'idolâtrie au christianisme une race de Sauvages, & leur régularité augmente le respect de ces pieux Indiens pour eux & pour leur culte. Exemple bien digne d'imitation ! & qui prouve sans réplique que la nature, dans son état le plus dégénéré, peut toujours être réformée par des efforts sincères, des mœurs douces, & une conduite dirigée constamment par les mêmes principes. Il est à espérer, il est à désirer surtout, que leur caractère sauvage puisse être plus dompté encore

avec le tems; que leur impétuosité naturelle soit adoucie & réprimée, qu'ils soient guéris enfin eux mêmes de ce malheureux goût pour l'usage des liqueurs fortes auquel ils se livrent avec une déplorable facilité qui entraîne souvent les suites les plus tristes & les plus funestes.

CHAPITRE III.

Des Indiens des cinq & six Nations. = L'année 1603, époque de l'établissement des Français dans le Canada. = Les Adirondacks. = Leur mépris pour les cinq Nations. = Alliance des Français avec les Adirondacks contre les cinq Nations. = Indiens du nord de Philadelphie. = Opinion du voyageur Lahontan sur les Iroquois. = Les Mohawks, nation très-guerrière. = Leur origine. = Cataraqui ou fort Frontenac. = Etendue du pays occupé par les cinq Nations. = Nécessité pour l'Angleterre de conserver alliance avec cette confédération. = Oswegatche, sur le fleuve S. Laurent. = Sauvages de ce pays. = Le Rum, *objet de commerce indispensable avec les Sauvages. = L'île de Carleton. = Son port. = Fort Oswego sur le lac Ontario. — Albany. = Fort Niagara, sur le même lac. = Chûte de Niagara.*

JE vais donner présentement une connoissance particulière des *Indiens des cinq & six Nations*, & des motifs de cette dénomination, afin de mettre le lecteur à portée de se former une idée

de leur importance ſous le point de vue politique, ainſi que ſous le rapport de la traite des fourrures. Le voiſinage des terres américaines depuis la *Georgie* juſqu'a la *Nouvelle-Angleterre*, procure aux Etats-Unis un immenſe pouvoir & une vaſte influence. L'avantage de cette ſituation les rend plus redoutables que ne le furent jamais les *Français* dans le plus haut dégré de leur puiſſance en Amérique, dans le tems même où, de l'aveu général, leur crédit parmi les Sauvages étoit tel que ces derniers ne leur donnoient pas d'autre nom que celui de *Pères*. Il exiſte encore, au reſte, d'aſſez fortes traces de ce crédit : car ils ont conſervé une prédilection marquée pour les commerçans d'origine françaiſe établis parmi eux.

En l'année 1603, époque où les Français s'établirent dans le Canada, une partie des cinq & ſix Nations habitoit l'île de Montréal, & étoit en guerre avec les *Adirondacks* (qui demeuroient ſur *l'Uttawa*, ou grand fleuve conduiſant à *Michillimakinac*.) Ceux-ci conſidéroient les cinq Nations comme des adverſaires tout-à-fait nuls & incapables de ſe défendre avec vigueur. Ils les traitoient avec autant de dériſion que les *Delawares* qu'ils avoient coutume d'appeller *Vieilles femmes*, (1) ou les *Shawanèſes*, (demeurant ſur

(1) On verra, dans la ſuite de ces voyages, qu'il n'y a pas d'injure le

le fleuve *Wabach*) qui furent longtems obligés de porter des jupes, en ſigne du mépris qu'on faiſoit de leur manque de courage, & comme une preuve de leur aviliſſement & de leur lâcheté. Mais aucun peuple ne ſupporte qu'on regarde la foibleſſe & la poltronnerie comme ſon caractère national. Les chefs réſolurent d'éveiller le courage de leurs jeunes gens, & de les exciter à rétablir leur réputation, ou à s'en faire une. Ils leur inſpirèrent des ſentimens d'héroïſme, les conduiſirent à la guerre contre les *Satanas* ou *Shaoünous*, qu'ils domptèrent ſans peine. Ce ſuccès ranima leurs eſprits abattus. Ils oublièrent combien de fois ils avoient été défaits par les *Adirondacks*, & commencèrent des hoſtilités contre eux. Profitant auſſi de l'opinion peu honorable que leurs ennemis avoient conçue de leur valeur, ils les vainquirent dans pluſieurs combats : enfin ils portèrent des armes triomphantes au ſein même de leur pays, & forcèrent ces hommes qui les avoient vaincus jadis, à fuir de leur terre

---

plus ſanglante, & qu'elle eſt, parmi les ſauvages, l'expreſſion du dernier mépris. Comme ils n'accordent de conſidération qu'à la force, qu'ils placent toute leur gloire dans une mâle vigueur, on ne doit pas s'étonner qu'ils attachent de la honte à l'extrême foibleſſe. *Note du traducteur.*

natale, & à chercher un asyle sur le territoire où Québec est situé aujourd'hui.

Bientôt après que les Français furent arrivés & établis à Québec, ils formèrent une alliance avec les *Adirondacks* contre les *Cinq Nations*. La première action fut décisive pour les *Adirondacks*. Ils furent redevables de ce succès à l'usage des armes à feu introduites parmi eux par leurs nouveaux alliés, & que les Indiens des *Cinq Nations* n'avoient jamais vues auparavant. Cette alliance & la défaite qui en fut la suite, loin de soumettre ou de décourager les *Cinq Nations*, parut plutôt augmenter leur ardeur. Ces peuples suppléoient par le courage & la ruse à ce qui leur manquoit en connoissances militaires ou en armes propres à leur défense. Quoique les Français eussent remporté sur eux plusieurs avantages dans le cours de plus de quinze années, ils se trouvèrent cependant heureux à la fin de mettre un terme à leurs querelles, & de faire la paix avec eux.

Cela prouve que les Sauvages des *Cinq Nations* ne sont pas faciles à dompter, & démontre la nécessité de les conserver dans nos intérêts aussi longtems que la politique nous fera regarder comme avantageuse la possession du Canada. Rien ne peut en conséquence conduire mieux à

ce but que de conſerver des barrières qui puiſſent nous mettre à portée de leur aſſurer protection, & de les fournir d'armes, de munitions & des autres choſes néceſſaires dans les momens de criſe.

Les Indiens qui habitent au Nord de *Philadelphie* entre les provinces de *Penſylvanie* & les lacs, conſiſtent en trois confédérations diſtinctes, dont les *Sénekas*, (1) les *Mohawks* & les *Onondagoës* appellés les *Pères*, compoſent la première : les *Oneidoës*, les *Cayugas*, les *Tuſcororas*, *Conoys* & *Nanticokes* qui ſont une tribu, forment la ſeconde, & ces deux confédérations conſtituent ce qu'on appelle les *Six Nations*. La troiſième eſt compoſée des *Wanamis*, *Chihokockis* ou *Delawares*, des *Mawhiccons*, *Munſeys* & *Wapingers* auxquels on

---

[1] J'ai laiſſé à ces peuples le nom même que leur donne le texte. C'eſt un ſoin fort minutieux, à mon avis, que de s'attacher à traduire les noms propres. La prononciation fait ſouvent, pour chaque peuple, la ſeule différence. Tout le monde verra bien, par exemple, que les *Onondagoës*, les *Cayugas* ſont les *Onnontagués*, les *Goyogouins* ſont parle le père Charlevoix; que les *Oneidoës*, les *Mingoës*, les *Chippeways* ſont les tribus indiennes que le traducteur de l'expédition du colonel Bouquet nomme les *Onëida*, les *Mingoux*, les *Chipwas*, & ainſi des autres. *Note du traducteur.*

peut joindre les *Mingoës*. Les *Cowetas* ou Indiens *Creeks* ſont auſſi unis d'amitié avec eux.

M. *Colden* dit que les nations qui ſont liées enſemble par une confédération ou ligue à l'inſtar des provinces unies de Hollande, ſont connues ſous les noms de *Mohawks*, *d'Oneidoës*, *d'Onondagoës*, de *Cayugas* & de *Senekas*; que chacune de ces nations eſt ſubdiviſée en trois tribus ou familles que l'on diſtingue par les noms de *Tortüe*, *d'Ours* & de *Loup*; (1) & que les *Tuſcororas*, après la guerre qu'ils ſoutinrent contre le peuple de la Caroline, ſe réfugièrent au milieu des *Cinq Nations*, & s'incorporèrent avec elles, de ſorte que, dans le fait, elles compoſent *Six Nations*, quoiqu'elles conſervent toujours le nom des *Cinq Nations*. Cette réunion eſt ſi ancienne qu'il reſte, à peine, quelques traces de ſon origine.

Lahontan prétend que les Iroquois ne ſont réellement qu'une nation diviſée en cinq diſtricts qu'il diviſe de la manière ſuivante: les *Tſonnonthouans*, *les Goyogans*, les *Onontagues*, les

---

[1] Le père Charlevoix parle auſſi de quelques tribus de ſauvages en les déſignant ſous les noms des tribus de *l'Ours*, *du Loup*, *de la Tortüe*. *Hiſtoire de la Nouvelle France*, *premier vol. pag.* 275.

Oneyouths & les *Agnies* qui, tous, étoient établis à trente lieues environ les uns des autres près le grand lac *Frontenac*, nommé aujourd'hui *l'Ontario*.

Les *Mohawks* ou *Maquas* ſont la plus belliqueuſe des cinq nations, & comptent près de ſept cents guerriers. Les Français les appellent *Agnies* ou *Annies*. (1) Ils étoient établis originairement ſur le *Fleuve Français* ou grand fleuve qui conduit à *Michillimakinac* d'où, par la ſuite, ils ſe retirèrent au fleuve *Mohawk* près *Schenectady*, à ſeize milles environ *d'Albany* dans l'état de New-Yorck. (2) Depuis la guerre de 1757, ils ſe ſont ſéparés; une partie de leur nation eſt fixée ſur le grand fleuve de *Niagara*, & le reſte derrière la baye de *Quenty* ou *Kenty*, environ à quarante huit milles au deſſus de *Cataraqui*, (3) capitale des établiſſemens royaliſtes ſur le fleuve S. Laurent.

---

[1] Le P. Charlevoix les appelle *Agniers*.

[2] *La nouvelle Yorck*, autrefois la *nouvelle Belgique*. Elle avoit reçu ce premier nom en 1615 de quelques marchands d'Amsterdam qui avoient envoyé des navires dans cette rivière pour y faire la traite en 1610; il fut changé en celui de *nouvelle Yorck*, lorſque Charles II, roi d'Angleterre, en donna le domaine au duc d'Yorck, ſon frère, depuis ſon ſucceſſeur. *Hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 142 & 143.

[3] « Ce fut M. de Courcelles, gouverneur général, qui perſuadé, plus que jamais, de la néceſſité d'oppoſer une barrière à

Cataraqui, ou le *fort Frontenac*, eſt bâti près de l'endroit où le lac Ontario ſe décharge dans le fleuve S. Laurent. Il fut conſtruit par le comte de *Frontenac* pour arrêter les incurſions des Iroquois & intercepter le commerce de pelleteries que faiſoit ce peuple avec les habitans de *New-Yorck*. Ceux-ci ſe les procuroient des Sauvages en échange d'autres marchandiſes, à bien meilleur compte que les Français ne pouvoient les leur fournir.

Le fort *Cataraqui* étoit, d'abord, conſtruit en bois & en gazon, & entouré de piquets fort

---

un peuple inquiet qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puiſſance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux chefs des cantons, qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit inceſſamment les attendre à *Catarocoui*; ils s'y rendirent en grand nombre, & le général, qui leur avoit fait de grandes careſſes & de fort beaux préſens, leur déclara qu'il avoit deſſein de bâtir en ce lieu-là un *fort* où ils puſſent venir plus commodément *faire la traite* avec les français. Ils ne s'apperçurent pas d'abord que, ſous prétexte de chercher leur utilité, le gouverneur n'avoit en vue que de les tenir en bride & de s'aſſurer un entrepôt pour ſes vivres & ſes munitions, au cas qu'ils l'obligeaſſent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroiſſoit bien imaginé, & ſur le champ les meſures furent priſes pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Rappellé en France, il arriva à Québec où, à ſon retour de *Catarocoui*, il trouva le comte de *Frontenac* qui venoit le relever. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 443.

élevés. Pendant le tems de la miſſion du père *Hennepin*, (1) on y fit une bâtiſſe en pierres, ſous les ordres du ſieur *Cavelier de la Salle*, (2) & ſon étendue en circonférence ſe portoit à plus de ſept cents verges. Le baſſin dans lequel il eſt placé peut contenir un nombre de vaiſſeaux d'un port conſidérable. Il y a aujourd'hui une petite garniſon avec un commandant. Elle exerce une inſpection ſur tous les bateaux qui paſſent, ſoit pour les nouveaux établiſſemens, ſoit pour les poſtes ſupérieurs.

Les *Oneidoës*, ou *Onneyouts*, les *Onondagoës*, *Cayugas*, *Senekas ou Tſonnonthouans* & les *Tuſcororas* qui habitent avec les *Oneidoës* & les *Onondagoës*, ſont établis à une diſtance d'environ trente lieues les uns des autres; aucune de ces nations n'eſt éloignée de plus de cent cinquante milles du fleuve *Mohawk*. Elles employent toutes, pour exprimer la paix, la métaphore d'un arbre dont elles diſent *que la cime s'élèvera juſqu'au ſoleil, & que les branches s'étendront au loin, non ſeulement afin qu'on les*

---

[1] « Le père Louis Hennepin étoit un récollet flamand qui accompagna dans tous ſes voyages le ſieur de la Salle & partagea pluſieurs de ſes aventures. » *Ibid, pag* 457.

[2] Il en ſera parlé ci-après.

apperçoive d'une grande distance, mais encore pour qu'on puisse trouver sous leur ombrage, un abri & le repos. (1)

Les *Cinq Nations* occupent toute la partie méridionale du fleuve S. Laurent jusqu'à *l'Ohio*, & en bas de l'Ohio jusqu'au Wabach, à l'oüest de l'état de *Pensilvanie*, près des frontières de la *Virginie* : à l'oüest elles s'étendent jusqu'aux lacs *Ontario* & *Erie*, au fleuve *Miamis*, ainsi qu'aux bords orientaux du lac *Champlain* & aux Etats-Unis.

La force de cette confédération, la grande étendue de terrein qu'elle embrasse, le nombre de braves guerriers qu'elle produit, le courage indomptable & l'habileté qui distinguent ses membres dans leurs guerres, tant avec les Européens qu'avec les sauvages; tout concourt à prouver l'utilité politique d'une alliance avec elle. Un fait inconteſtable, c'est qu'en cas de guerre avec les Américains, les postes ne feroient qu'une

---

[1] Le langage figuré est très commun parmi les Sauvages. Ils l'employent dans leurs discours, dans leurs chansons de guerre &c. Les Sauvages sont les hommes de la nature : c'est dans ses ouvrages, dans ses productions de tout genre qu'ils trouvent l'expression de leurs sentimens & de leurs pensées. *Note du traducteur.*

foible réſiſtance ſans ſes efforts, & privé une fois de ce fort, le pays perdroit bientôt l'avantage de la traite des fourrures.

Je vais conſidérer la ſituation & l'utilité de ces barrières ſous le point de vue commercial. Je tâcherai de démontrer combien il nous importe de prendre poſſeſſion des poſtes malgré la ſtipulation expreſſe du traité de paix conclu avec les Etats Unis par laquelle ils doivent leur être cédés. Il n'eſt guères préſumable à la vérité que les Américains rempliront de leur côté, les conditions du traité, de manière à pouvoir former raiſonnablement une demande, c'eſt-à-dire une prétention telle que le gouvernement ne puiſſe ſe diſpenſer d'y faire droit.

Le premier poſte dont je parlerai eſt *Oſwégatche*, ſur le fleuve Saint-Laurent, à cent cinquante milles environ au deſſus de Montréal, à l'embouchure *de la Rivière Noire*. Une centaine de ſauvages le viſite de tems à autre. On les appelle Indiens *d'Oſwegatche*, quoiqu'ils faſſent partie des tribus des *Cinq Nations*. Les habitans de la nouvelle-Angleterre peuvent facilement tranſporter des marchandiſes à ce fort pour en fournir aux *Mohawks*, aux *Cahnuagas*, aux *Connecedagas*, aux *Indiens de S.-Regis* & à

quelques traîneurs indiens *Meſſeſawgers* qui habitent près le détroit. Ils les leur donnent à bien meilleur marché qu'ils ne pourroient ſe les procurer des marchands à Québec ou à Montréal. Mais, c'eſt, ſurtout, le *Rum* dont ils font un grand débit parmi ces ſauvages. Le *Rum* eſt devenu aujourd'hui un objet eſſentiel & même indiſpenſable dans tous les traités avec ces peuples. (1) Ils ſe plaignoient autrefois aſſez ſouvent, (comme il le paroît par le langage de leurs chefs en conſeil) de ce que les trafiquans introduiſoient parmi eux des liqueurs fortes dont l'uſage étoit dangereux pour les jeunes gens, & cependant ils n'ont pas pris encore, juſqu'à préſent, le parti de ſe les interdire. Ils s'en ſont même fait une telle habitude, une telle néceſſité, qu'ils regardent comme choſe indiſpenſable dans tout échange, de s'enivrer, & ſe livrent d'avance aux charmes de cette ivreſſe avec un extrême plaiſir.

L'Ile de *Carleton* eſt plus élevée au deſſus du

---

[1] Le paſſage ſuivant tiré de l'hiſtoire du Canada par le père Ducreux, prouve que le goût des Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale pour les liqueurs fortes eſt de tous les tems.

« *Illi auſterâ illâ, non ſuavitate, ſed acrimoniâ barbaricè capti, ſine modo lege que pellium permutatione coemptum hauriunt.* Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag. 61.

fleuve. Elle procure, par cette ſituation, de plus grands avantages *qu'Oſwegatche*. Elle a un bon port, avec des fortifications reſpectables & une nombreuſe garniſon. Elle fournit d'excellens matériaux pour la marine, & peut être conſidérée, ſous ce rapport, comme le magazin général de *Niagara* & des autres poſtes. Des vaiſſeaux d'une charge conſidérable ſe rendent continuellement de ce lieu à *Niagara*, *Oſwego* &c.. Il y a auſſi un Commodore des lacs dont la réſidence eſt ſur l'île.

Le fort *Oſwego*, ſur le lac Ontario, appellé autrefois lac *Frontenac*, eſt bien fortifié, & peut contenir ſix cents hommes. Ce poſte eſt d'une importance majeure : on le regarde comme le chef des États-Unis, & comme maître du paſſage à la rivière du nord ou *d'Hudſon*. Il protège, d'ailleurs, la traite avec les Indiens qui habitent ſur les bords du fleuve St. Laurent & de toute l'étendue de la grande nappe d'eau près de laquelle il eſt placé, étendue qu'on eſtime d'environ quatre-vingt lieues en longueur, & de vingt cinq à trente, en largeur, dans quelques endroits.

Lorſque les Anglais étoient en poſſeſſion des colonies, *Albany* étoit maître de la traite avec

les Indiens. Tout le monde eſt d'accord qu'aucune place en Amérique, ne fourniſſoit une auſſi grande quantité de fourrures & de pelleteries, pas même les établiſſemens de la baye d'Hudſon dont le commerce, dans ſon étendue la plus reculée, eſt, de beaucoup, inférieur en produits au gain qu'on fait à *Albany*. Ces pelleteries & fourrures venoient du Canada; elles étoient apportées au fort *Oſwego* par les Indiens qui en traitoient avec les commiſſionnaires envoyés par les marchands *d'Albany*. De plus, les marchandiſes indiennes peuvent être tranſportées *d'Albany* au fort *Oſwego*, à beaucoup meilleur marché que de Montréal aux nouveaux établiſſemens à *Cataraqui* & au haut de la *baye* de *Kenty*. Il y a auſſi beaucoup moins de riſques à courir, parce que le courant du fleuve *Mohawk* n'eſt pas ſi fort que celui du fleuve *Cataraqui*, entre le lac & Montréal, & qu'il y a moins de chûtes d'eau.

Le fort *Niagara* eſt ſur le même lac: il y a auſſi une bonne garniſon. Ce lac prend ſa ſource dans le lac *Erie*, & après un cours de trente lieues, ſe décharge dans le lac Ontario. A quatre lieues environ, avant ſon entrée dans ce lac, il eſt arrêté par la grande chûte dont ont parlé divers auteurs qui ne s'accordent pas ſur ſon

élévation. Mais d'après les calculs les plus exacts joints à mes obſervations perſonnelles, je ne ſuis pas éloigné de partager le ſentiment du capitaine *Pierie* qui en fit une deſcription ſur les lieux. Il porte ſon élévation à cent quarante ſix pieds, & ſa largeur à mille quarante, ce qui prouve l'inexactitude des calculs du P. *Hennepin* & de la *Salle*, leſquels s'accordent à donner ſix cents pieds à ſa hauteur perpendiculaire. (1) La diſtance du fort *Niagara* au fort *Santwix* eſt d'environ cent quatre vingt milles par le pays de *Jeneſee* que je parcourus avec beaucoup de facilité dans l'eſpace de huit jours. Ce poſte eſt donc de la dernière importance pour protéger les Indiens alliés à l'Angleterre, & pour garantir la ſûreté des avantages de leur commer-

---

[1] Il faut lire dans le *Journal hiſtorique des voyages dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, la deſcription très-étendue qu'il fait du *fault de Niagara*. Quant à la hauteur & à la forme, notre voyageur ſe trouve parfaitement d'accord avec lui. Tous deux regardent comme un paradoxe ce qu'ont avancé le P. *Hennepin* & *Lahontan* à ce ſujet. Le père Charlevoix finit par aſſurer, « qu'après l'avoir conſidérée de tous les endroits d'où on « peut l'examiner plus à ſon aiſe, il penſe qu'on ne ſauroit lui « donner moins de cent quarante ou cinquante pieds. Quant à la figure, elle eſt, ſelon lui, en fer à cheval, & à environ quatre cents pas de circonférence. » Lettre XV, pag. 233 & *ſuivantes*.

ce, d'autant plus considérables qu'ils ne sont point partagés.

Le *Détroit*, ainsi appellé d'une gorge entre le lac *Erie* & le lac *Huron*, est maître du commerce depuis *l'Ohio*, les *Illinois*, le *Mississipi* & les lacs supérieurs. C'est le rendez-vous des *Uttawas*, (1) des *Miamis*, des Indiens de *l'Ohio*, du *Mississipi*, des *Delawares*, & même des *Messesawgas*.

Ces cinq Postes sont situés derrière les trois Etats de la *nouvelle Angleterre*, de *New-Yorck*, & de *Pensylvanie*, à une très-petite distance des Etablissemens Royalistes.

Le dernier poste est *Michillimakinac*, située entre le lac *Huron*, & le lac *Michigan*, sur un isthme qui a environ cent trente lieues de long, & vingt-deux de lagre. C'est le dernier fort vers le Nord-Oüest. Cette portion de terre est au nord des détroits à travers lesquels le lac des *Hinois* ou *Michigan* de trois cents lieues en circonférence, se décharge dans le lac *Huron* qui est d'une égale

---

[a] Le père *Charlevoix* les nomme les *Outaoüais* : le traducteur de l'expédition du Colonel *Bouquet*, *les Ottawas*, page 17.

étendue. Le Détroit eſt d'environ trois lieues de long & d'une lieue de large, à la diſtance d'une demi-lieue de l'embouchure du lac des *Hinois*.

C'eſt, peut-être, la plus importante de toutes les barrières, & la plus eſſentielle à l'intérêt commercial de ce pays, en ce qu'elle intercepte la traite des Indiens du pays Supérieur, depuis la baye d'Hudſon juſqu'au lac ſupérieur, & offre une ſûre protection aux diverſes tribus de ſauvages qui s'y rendent ſans ceſſe pour recevoir des préſens du commandant. C'eſt auſſi de ce lieu que les traſiquans qui vont au nord-oüeſt fixent leur départ pour le grand Portage, ou la grande place de tranſport, de neuf milles en longueur, avant d'entrer ſur les rivières qui communiquent au nord-oüeſt.

Si les Anglais doivent reſter en poſſeſſion de toutes les parties du Canada, excepté des *Poſtes*, les Américains auront des moyens ſans nombre de faire la contrebande, & ce commerce frauduleux rendra moins néceſſaire, par la ſuite, l'exportation des marchandiſes anglaiſes de l'Angleterre au Canada. Les avantages commerciaux qui réſultent de la conſommation des objets ſortis de nos manufactures ſeront alors, entièrement perdus pour nous: alors,

le Canada ne ſera plus que d'une médiocre utilité ſous les rapports du *commerce* : quant à ce qu'il pourra être néceſſaire de ſacrifier pour le conſerver, par des raiſons de *politique*, c'eſt ce qu'il n'entre pas dans mon ſujet de diſcuter.

CHAPITRE IV.

Patrouilles indiennes. = Suite des détails du voyage. = L'uſage adopté par les Américains de pointer leurs pièces ſur les officiers, vient des Indiens. = Leur opinion à ce ſujet. = Stratagême employé par les Indiens pour tromper leurs ennemis. = Scalpage ou manière d'enlever la chevelure, genre de ſupplice particulier aux Indiens. = Manière dont ſe fait l'opération. = Ses ſuites. = Autre ruſe employée par les Indiens contre leurs ennemis. = Anecdote de deux ſauvages.

APRES avoir eſſayé d'expliquer la nature & l'importance des Cinq & Six Nations Indiennes, décrit la ſituation des poſtes, & développé les conſéquences qui doivent réſulter de l'exécution du traité, je vais reprendre le récit de ma ſituation à Montréal.

Je reſtai ſept ans avec le marchand qui m'employoit. Rien ne me portoit à prendre de nouveaux engagemens, je me déterminai donc à ſuivre le penchant qui m'entraînoit. Mes fréquentes aſſociations avec les ſauvages augmen-

toient encore mon humeur naturellement errante. J'entrai comme Volontaire, à la tête d'un parti d'Indiens, penſant que mon pays pourroit, quelque jour, retirer avantage de la connoiſſance plus particulière que j'aurois acquiſe du pays & de la langue.

Mon entrée eut lieu, en 1775, à l'époque où un parti d'environ trente Américains, commandé par le fameux *Ethan Allen*, parut à *Longue Pointe*, à deux milles environ de Montréal, dans le deſſein de piller la ville. Leur attente fut déconcertée par la bonne conduite de *Crawford*, capitaine au vingt-ſixième régiment. Celui ci, avec à peu près quarante hommes de troupes réglées, & quelques volontaires, fit une ſortie & força l'ennemi de ſe retirer juſqu'à une grange où ſe donna une action dans laquelle le major *Carden*, M *Paterſon*, un volontaire & trois particuliers furent tués. Je fus, moi, bleſſé au pied, mais à l'arrivée d'une pièce de campagne, l'ennemi ſe rendit.

Aimé des Indiens, & préférant un ſervice actif avec eux à tout autre genre de vie, j'accompagnai les lieutenants *Peter Johnſon*, & *Walter Butler*, avec quelques Mohawks à l'attaque des Américains à *l'Iſle aux Noix*: nous

les défimes, & prîmes un grand nombre d'entr'eux. Pendant l'action, nous perdîmes deux volontaires & trois particuliers. Dans le combat, je fus bleſſé à la tête d'un coup de mousquet.

Je joignis alors le huitième régiment d'infanterie, commandé par le capitaine *Foster*, pour attaquer aux *cedres* les Américains. Nous les vainquîmes de même. Les priſonniers furent laiſſés au fort *S.-Vielle* ou *île Priſon*, au pied des chûtes, ſous bonne garde; & le reſte de notre petite armée qui formoit environ cent cinquante hommes, deſcendit à la *Chine* pour livrer bataille à un autre corps d'Americains. Mais les trouvant trop fortement retranchés, nous nous retirâmes à *Pointe claire* où nous reſtâmes juſqu'à ce que nous reçûmes avis que le général *Arnold* & quatre mille hommes étoient à l'île aux Noix, & que le major *Gordon* avoit été tué dans ſa route vers l'*île St.-Jean*, à deux milles environ du fort. Il n'eſt point inutile d'obſerver à cette occaſion, que l'uſage adopté avec tant de ſuccès par les Américains, de pointer leurs pièces ſur les officiers, tire ſon origine des Indiens. Ces derniers penſent que les hommes ſont bientôt mis en déroute quand leurs *chefs* ont péri. Ce ſentiment, au reſte, n'eſt pas ſans

exception : les *Mattaugweſſawacks* dont le pays eſt ſitué à l'oüeſt du lac Supérieur, regardent la perſonne des officiers comme ſacrée, & *Joſepſis*, l'un d'eux, qui fut fait priſonnier & vendu à des Indiens *Pénobſcots*, dit que les ſauvages avec leſquels ils étoient en guerre, ont adopté le même uſage.

Je reçus bientôt l'ordre de faire une patrouille à la tête de dix Indiens *Connecedagas* ou *Rondaxes*, avec le capitaine la *Motte*, gentilhomme Canadien, pour aller à la recherche de la perſonne qui avoit tué le major *Gordon*, & reconnoître le bois. Nous eſpérions prendre ainſi des renſeignemens ſur la force effective des Américains à *l'île aux Noix*. Pour éviter tout ſoupçon, nous nous habillâmes en ſauvages; & comme le capitaine la *Motte* poſſédoit bien, ainſi que moi, la langue Iroquoiſe, il n'étoit pas poſſible de nous diſtinguer des naturels du pays. Nous fûmes dehors ſix jours & autant de nuits, avec très-peu de proviſions. Nous vivions principalement de ratiſſures de l'écorce intérieure des arbres & de racines ſauvages, ſurtout d'oignons qui croîſſent en grande abondance & ne ſont point déſagréables au goût. La faim réconcilie avec tout ce que la nature peut ſupporter, &

rend agréable la nourriture la plus indifférente. D'après la triſte expérience que j'en ai faite, je puis aſſurer que, ce qu'on auroit trouvé déſagréable & même rebutant dans toute autre circonſtance, devient, pour celui qui a faim, une nourriture que non ſeulement il mange avec avidité, mais encore qu'il ſavoure avec délices. Ceux qui connoiſſent ce que c'eſt que d'errer dans les bois en tems de guerre, ſavent combien il eſt néceſſaire de voyager de jour, ſurtout dans une patrouille Indienne. Les ſauvages ne prennent ſouvent autre choſe qu'une modique quantité de bled d'Inde & de ſucre d'Érable qu'ils mêlent avec de l'eau après avoir battu le bled entre deux pierres, & dont ils font leur ſubſiſtance. Pendant cette expédition, comme l'affaire étoit preſſante, & l'ennemi près de nous, nous nous contentâmes de la nourriture qui ſe préſenta.

Dans la marche du dernier jour, comme nous retournions ſans avoir pu faire la moindre découverte, l'un des Indiens entendit un bruit ſemblable à celui d'un bâton qui ſe rompt. Le chef de la bande envoya en avant une patrouille. Elle revint bientôt après avec un priſonnier. Cet homme parut très effrayé; il s'i-

maginoit n'être qu'avec des ſauvages. Nous l'attachâmes à un arbre, & comme j'étois le ſeul du parti qui comprît l'anglois, je le queſtionnai avec beaucoup de myſtère ſur la ſituation & la force de l'ennemi, & rendis tout haut ſa converſation. Lorſqu'il m'entendit parler ſa langue il fut agréablement ſurpris; l'eſpérance ſuccéda bientôt à la frayeur, & il me ſupplia de le ſauver de la fureur des Indiens dont l'uſage ordinaire en guerre avoit rempli ſon eſprit des plus funeſtes craintes. Je l'aſſurai que s'il vouloit répondre de bonne foi à mes queſtions, ſa vie ſeroit épargnée. Il y conſentit de bon cœur, & me conduiſit à un lieu d'où nous pouvions appercevoir diſtinctement les Américains campés ſur le rivage oppoſé.

Nous le laiſſâmes attaché, & avançâmes deux milles environ, à travers des marais, juſqu'à ce que nous fûmes arrivés à la vue de l'ennemi. Les Indiens ne reſpirèrent bientôt plus que le combat : mais le capitaine la *Motte* trouva prudent de modérer leur ardeur, & leur commanda la retraite dans les bois, ſans toutefois perdre notre objet de vue. Bientôt après, un bateau rempli d'hommes traverſe le fleuve ſans nous appercevoir. Les Indiens allument, à l'inſtant, du feu ; chaque ſoldat remplit ſa

couverture de bois pourri & de feuilles jusqu'à hauteur d'homme. Les ayant placés ensuite près du feu, pour leur donner l'air d'Indiens endormis, ils se retirèrent à une petite distance pour laisser aux Américains la facilité de venir sur nous sans être inquiétés, ne doutant pas qu'ils ne s'empressâssent de tirer sur les couvertures. Le succès répondit à notre attente. Car les Américains découvrant la fumée, avancèrent vers le feu, & appercevant les couvertures, déchargèrent leurs mousquets. Les Sauvages, aussitôt, sortent de leur embuscade, jettent le cri de guerre (1) tombent sur les ennemis, enlèvent la chevelure à sept d'entr'eux & font cinq prisonniers. Nous les peignîmes comme nous nous étions peints nous mêmes. Nous revînmes alors, détachâmes de l'arbre le prisonnier & les conduisîmes tous à *l'île St.-Jean*

(1) Je ne puis m'empêcher de remarquer ici la singulière conformité d'usages observés en même tems par les Sauvages de l'Amérique septentrionale & par les habitans d'un pays situé à l'autre extrêmité du globe. Dans les détails donnés sur le *Thibet* & sur le pays de *Boutan* par M. *Bogle* envoyé en cette contrée du nord de l'Asie par M. *Hastings*, dans le tems que ce dernier étoit gouverneur général du *Bengale*, détails qui se trouvent insérés dans un savant ouvrage anglais sur l'Indostan, je lis le passage suivant:

« Lorsqu'ils attaquent, [les habitans de *Boutan*] ils poussent

où ils furent examinés par le colonel *England* qui m'ordonna de les conduire, sans délai, à *Sir Guy Carleton*.

Je m'acquittai de cette commission, au gré du commandant en chef, & restai quelque tems avec mes anciens amis, jusqu'au moment où je reçus de *Sir Guy Carleton* l'ordre de l'accompagner. Il m'enjoignit de me réunir au brigadier général *Nesbit* avec les vingt-neuvième & quarante-septième régimens dans le dernier desquels je servis un tems considérable en qualité de volontaire. Mais comme aucun emploi ne devenoit vacant & que je ne recevois pas pour mes services, des appointemens qui pussent me mettre en état de vivre & de paroître comme je le désirois, je quittai le régiment pour reprendre ma vie favorite, la *vie Indienne*. Je connoissois le genre d'exister des sauvages; je pouvois m'accommoder sans peine à leur régime. Je pensai donc que ce seroit continuer de servir utilement mon pays que d'aller à la découverte

---

« *des cris & des heurlemens* pour s'animer eux-mêmes autant que « pour exciter l'effroi parmi les ennemis. »

Essais sur l'histoire, la religion, les sciences & les mœurs des Indoux, avec un abrégé de l'état actuel des puissances de l'Indostan, par M. Crafford. 2eme. vol. pag. 183.

de quelques partis d'ennemis. J'accompagnai un parti de ſauvages au lac des *deux Montagnes*, à quinze lieues au deſſus de Montréal, dans un village *connecedaga*. Mes frères d'armes portoient une chevelure en trophée de mes ſuccès militaires. (1)

Le *ſcalpage* (2) eſt un genre de ſupplice particulier aux Indiens. Si la victime a reçu un coup de *tomahawk* (3) avant que la chevelure

---

(1) « Unam reſervant *cutem capitis cum comâ*, circumferendam quacumque perrexerint, ceu *trophæum* belluinæ diritatis. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 73.

« Je vis à l'entrée d'un des camps Indiens *pluſieurs trophées ſemblables* pendus à des poteaux devant leurs cabanes. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'Anglais par le C. Le Bas, 1er. vol. pag.* 338.

(2) L'auteur Anglais des voyages traduits par le C. Le Bas, explique la manière dont ſe fait cette horrible opération, dans les termes ſuivans :

« Quand ils *ſcalpent* un ennemi mort, ou hors d'état de ſe défendre, ils lui mettent un pied ſur le cou, entortillent ſes cheveux autour de la main gauche pour retirer la peau qui couvre le ſommet de la tête, & de l'autre main, tirant de leur ſein un couteau qu'ils tiennent toujours en bon état pour faire cette cruelle opération, ils enlèvent en deux ou trois coups, donnés avec adreſſe, tout le péricrâne. Ils ſont ſi expéditifs que ſouvent une minute ſuffit. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, 1er. *volume pag.* 338.

(3) Ou hache d'armes. Voici la deſcription du *tomahawk* telle

lui ait été enlevée, ce coup eſt ſuivi d'une mort prompte: mais ſi l'ennemi s'eſt borné à enlever la chevelure, le patient ſouffre alors d'affreuſes douleurs & cependant ne perd pas toujours la

---

que je la trouve dans les *mémoires du lieutenant Henry Timberlake ſur les Indiens Cherokees.*

« Les armes de guerre des *Cherokees* ſont des fuſils, des arcs, des flèches, des javelots, des couteaux de *ſcalpage & des tomahawks*, eſpèces de haches dont on creuſe la partie travaillée au marteau de manière à ce qu'il y ait un petit trou pratiqué depuis cet endroit tout le long du tuyau. Au bout eſt un petit tube de cuivre deſtiné à entrer dans la bouche, ce qui les rend tout à fait propres au même uſage qu'une pipe. Il y a différentes manières de faire les *tomahawks*. Elles dépendent de la forme adoptée dans le pays, ou même de l'idée de l'acheteur. Car ce ſont les Européens qui les font tous. Quelques uns ſont terminés par un long pieu, & on les arrange de chaque côté, de manière à ce qu'ils ſervent à divers uſages. C'eſt un des objets les plus utiles pour eux en campagne. Il fait l'office de la hache, de la pipe & de l'épée. Les Indiens ne ſont pas moins habiles à le lancer qu'à s'en ſervir de près: ils tueront même leur ennemi à une diſtance conſidérable. »

Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag. 51 & 52.

Le *tomahawk* eſt une arme dont les Indiens font un grand uſage à la guerre. Lorſqu'ils pourſuivent leur ennemi & qu'il leur eſt impoſſible de l'atteindre, ils lancent cette arme avec tant d'adreſſe qu'ils ne manquent preſque jamais de percer le dos des fuyards qui ſont obligés de s'arrêter. Le *tomahawk* n'eſt autre choſe qu'une *petite hache* qui a un tranchant d'un côté, de l'autre une eſpèce de pipe. Quand ils l'achètent aux marchands qui les fabriquent, ils en ôtent le manche qui eſt de bois pour en ſubſtituer un autre fait de roſeau qu'ils creuſent avec une adreſſe ſurprenante. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag. 339 & 340

vie. Il y a plus d'un exemple de perſonnes de l'un & l'autre ſexe, encore vivantes en Amérique, & ſans doute auſſi en d'autres pays, qui, ayant ſubi cette opération, portent une calotte d'argent ou d'étain ſur le ſommet de la tête pour la garantir du froid, jouiſſent, d'ailleurs, d'une bonne ſanté, & reſſentent rarement des douleurs.

Lorſqu'un Indien frappe ſon ennemi ſur la temple avec le *tomahawk*, celui-ci tombe à l'inſtant. Il le ſaiſit alors d'une main par les cheveux qu'il entortille enſemble avec force pour ſéparer la peau de la tête, & lui mettant le genou ſur la poitrine, il tire du fourreau, avec l'autre main, le couteau fatal & cerne la peau autour du front, ſe ſervant de ſes dents pour l'arracher. Comme, en général, ils ſont fort adroits, l'opération ne dure pas plus de deux minutes. La chevelure eſt alors étendue ſur trois cerceaux. On la fait ſécher au ſoleil, & on la peint enſuite avec du vermillon. Quelquefois, en tems de guerre où ces chevelures leur ſont bien payées, les Indiens en partagent une en cinq ou ſix parts, les portent au poſte le plus voiſin, dans l'eſpoir de recevoir une récompenſe proportionnée au nombre.

Lorſqu'un Sauvage de leur nation même a

eu la chevelure ainſi enlevée, ils tirent encore parti du cadavre. Ils l'habillent, le peignent avec du vermillon, le portent enſuite contre un arbre avec des armes dans les mains pour faire croire aux autres Indiens que c'eſt un ennemi en ſentinelle. Ils enfoncent des pieux à l'entour du cadavre preſqu'à fleur de terre, de manière qu'on ne puiſſe les appercevoir. Les Indiens, voyent un homme contre un arbre, & ſont impatiens de le faire priſonnier. Dans l'ardeur qui les anime, ils ſe précipitent ſur la pointe de ces pieux, & ſe trouvant hors d'état d'avancer, ils ſont bientôt faits priſonniers. Avant de quitter ce ſujet, je raconterai une anecdote curieuſe au ſujet de deux ſauvages de nations différentes. Le fait s'eſt paſſé du tems de *Sir Guillaume Johnſon*.

Un Indien *Mohawk*, nommé *Scunnionſa* ou *l'Élan*, & un *chippeway* nommé *cark-cark* ou la *corneille*, s'étant trouvés enſemble à un conſeil de guerre près *Crown-point* en 1757, exaltoient l'un & l'autre leur propre mérite, & vantoient, chacun, ſa ſupériorité dans l'art d'enlever une chevelure. Le *Mohawk* prétendit qu'il en enleveroit une beaucoup plus conſidérable que ne le pourroit faire le guerrier *chippeway*. Celui-ci fut très-choqué, & demanda

qu'on procédat à l'épreuve. Ils partent chacun par une route différente, après être convenus de se rejoindre dans un lieu & à un jour indiqués, où devoit se tenir un conseil. Ils furent de retour au jour fixé, & se présentèrent dans le conseil. Le *Mohawk* montra le résultat de son expédition. C'étoit la peau de la tête & du col d'un homme, rembourrée avec de la mousse, & cousue avec du nerf de daim. Les yeux y étoient attachés. Les chefs manifestèrent leur approbation, & le proclamèrent un brave guerrier. Le *chippeway* se leva alors, & regardant fièrement le *Mohawk*, lui fit dire par un interprète, que son expédition étoit celle d'une *bonne vieille*, (1) ce qui est regardé comme une sanglante injure. Il donna ordre, ensuite, à un de ses fils, d'apporter le résultat de la sienne. Celui-ci expose, à l'instant, à leurs yeux, une peau d'homme toute entière, rembourrée avec des plumes, & cousue très-artistement avec du nerf de daim. Les chefs le comblèrent d'éloges, & d'une voix unanime, déclarèrent qu'un pareil exploit le rendoit su-

(1) Nous avons dit plus haut combien cette expression injurieuse suppose de mépris pour celui à qui elle est adressée. *Note du traducteur.*

périeur au guerrier *Mohawk*. Celui-ci enflammé de reſſentiment, ſortit du conſeil, la vengeance dans le cœur. Auſſitôt qu'il vit ſortir le *Chippeway*, il le ſuivit, &, épiant un moment favorable, l'expédia à coups de *tomahawk*, ſatisfait d'être débarraſſé, même par ce lâche aſſaſſinat, d'un rival qui l'avoit vaincu.

CHAPITRE V.

Détails sur le caractère & les inclinations des Indiens Connecedagas ou Rondaxes très-civilisés. = *Leur bravoure.* = *Leur attachement aux intérêts de l'Angleterre.* = *Preuves qu'ils en ont données.* = *Qualités nécessaires pour acquérir la confiance des Indiens.* = *Opinion d'un chef Indien sur le général Washington.* = *Habitude des Indiens dans les bois.* = *Leur manière de s'orienter.* = *Anecdote tirée des voyages de Kalm.* = *Sobriquets donnés par les Cherokees.* = *Caractère des Indiens.* = *Soumission aux rois, absurde dans l'opinion des Iroquois.* = *Grandes idées qu'ils ont de la souveraineté.* = *Leur caractère.* = *Efforts des nations leurs alliées pour adoucir leurs mœurs.* = *Les Français y ont réussi en employant les préceptes du christianisme.* = *Reproche que leur fait Jacques Adair à ce sujet.* = *Leur justification* = *Effets de la société des commerçans ou même des prédicateurs anglais, bien différens chez les Indiens.* = *Faits à l'appui de cette assertion.* = *Autre preuve.* =

Motifs probables de leur prévention contre les Anglais.

LES Sauvages de cette nation ſont de la tribu *chippeway*, & parlent un langage mêlé de *chippeway* & d'*Iroquois*. Ils furent chaſſés de la partie ſupérieure du pays au tems de la grande guerre des Indiens, vers 1720, & s'établirent ſur le lac des deux Montagnes. Il y a environ deux cents habitans. Ils ſont très-induſtrieux, & cultivent la terre à la manière des *cahnuagas*. Ils élèvent du bétail, & vivent dans un dégré de civiliſation inconnu à la plupart des tribus *chippeways*. Il y a auſſi une ville près le lac *Érie* dans les limites des Etats Unis, habitée par environ quinze cents hommes de cette nation, dont le reſpectable M. *Charles Beattie* rend le compte le plus avantageux.

Depuis leur établiſſement, les *Connecedagas* ont contracté des alliances avec les Indiens *Cahnuagas*, de *St.-Régis*, & les *Mohawks*, raiſon pour laquelle leur langage eſt moins pur, quoique pluſieurs d'entr'eux parlent la langue originale. Je l'ai trouvée parfaitement entendue ſous tous les rapports dans mes fré-

quente

quentes relations avec les *Chippeways* au delà de *Michillimakinac*. Ce fut parmi ces Indiens, que j'acquis les premiers principes d'un langage qui, par une longue habitude, m'eſt devenu plus familier que le mien même ; & j'eſpère qu'on ne m'accuſera pas de vanité, ſi j'aſſure que le vocabulaire & le recueil de phraſes familières joints à cet ouvrage ſont plus conſidérables qu'aucun de ceux qui ont été déja publiés. Quant à l'ortographe, j'ai mis une attention particulière à employer les lettres & les accens qui peuvent rendre les mots indiens de la manière la plus conforme à notre prononciation. Je n'ai pas eu pour but d'expoſer des régles générales pour l'ortographe d'une langue qui n'a jamais été réduite en ſyſtême : mais ceux qui poſſédent mieux les principes de la grammaire univerſelle pourront retirer quelqu'utilité de mes efforts.

Les *Connecedagas* paſſent pour de braves guerriers, & mon opinion, fondée ſur la longue expérience que j'ai faite de leur conduite & de leur courage, s'accorde avec celle que les Anglais ont conçue d'eux ſur de ſimples rapports. Aucune nation ſauvage ne fut jamais plus ſincèrement attachée aux intérêts de l'Angleterre, pas même les *Mohawks* dont la fidélité a preſ-

que passé en proverbe. Pendant le cours de la guerre d'Amérique, ils abandonnèrent leurs familles & le soin de leurs affaires domestiques pour défendre l'Angleterre, ce que les *Cahnuagas* (quoique descendans des *Mohawks* & *Munjeys*, ou Indiens *Mawhiccons* communément appellés *Indiens du fleuve*) ne firent point avec autant d'empressement. Peut-être leur rapport avec les *Delawares* avant la révolte de ces derniers que les Indiens, en signe de mépris, avoient coutume d'appeller *bonnes vieilles*, auroit-il été cause de cette répugnance momentanée : si tel fut, au reste, leur motif, il ne subsista pas longtems. Car il faut leur rendre justice : dès qu'ils s'armèrent du *tomahawk*, ils se conduisirent avec une grande intrépidité, & prouvèrent que le sang des anciens *Mohawks* couloit toujours dans leurs veines. Quelques personnes dont je ne regarde pas la bonne foi comme très-prouvée, ont attribué leurs services, d'un côté à la crainte qu'ils avoient de notre gouvernement, & au ressentiment des sauvages qui étoient dans nos intérêts, de l'autre à l'espoir de récompenses considérables: mais comme de semblables imputations peuvent être loin de la vérité, il ne serviroit à rien de chercher sérieusement des motifs à leur conduite. Il suffit de savoir qu'ils étoient nos

alliés, & que, selon toute apparence, ils continueront de vivre amis de la nation angloise. On doit, à cet égard, de grands éloges au major *Carleton*, officier brave & expérimenté pour lequel ils avoient une amitié vraiment romaine. (1) Ils volérent avec ardeur sous ses drapeaux, exécutèrent toujours ses ordres avec zèle, & ne l'abandonnèrent jamais. Il seroit difficile de citer quelqu'exemple, soit ancien, soit moderne, d'une affection plus forte, d'un dévouement plus généreux.

Il faut du bon sens naturel & une parfaite connoissance du caractère des Indiens, pour les déterminer à placer une confiance sans bornes dans leurs chefs *Européens* ou *Américains*. Ajoutez encore une déférence, au moins apparente, à leurs avis, des efforts pour se plier à leurs désirs, & une attention particulière à ne point s'entêter dans quelque projet, soit de défense, soit d'attaque, lorsqu'il est contraire à leur

[1] Je ne connois pas dans l'histoire romaine d'exemples célebres qui justifient cette expression de notre voyageur. Il l'a employée, sans doute, pour caractériser mieux le sentiment dont il parle. Il a pensé qu'on ne pouvoit mieux louer une vertu qu'en y attachant le nom des *Romains* qui rappelle tant d'actions sublimes. En un mot, Il a dit, « une amitié romaine » comme nous disons tous les jours: une fermeté romaine, le courage d'un romain. *Note du traducteur.*

opinion. La fin malheureuſe du général *Braddock* eſt une triſte preuve des effets funeſtes que peut avoir un plan de conduite oppoſé à leur volonté. Ses manières hautaines & ſa perſiſtance opiniâtre dans le plan qu'il avoit conçu, & qui étoit entièrement contraire à l'avis des chefs expérimentés, lui firent perdre leur amitié. Il mourut ſans être regretté d'eux, les confirmant dans une opinion qu'ils avoient plus d'une fois manifeſtée auparavant, ſavoir » qu'il manquoit également de prudence & d'habileté dans la guerre. » (1) Le grand *Washington* lui-même encourut leur cenſure par ſa conduite, & donna lieu à un chef Indien nommé *Thanacrishon*, de la tribu des *Senekas* qui le jugeoit d'après leurs régles particulières, de dire que c'étoit » un excellent homme, mais qu'il manquoit d'expérience. » (2)

---

[1] « Le général *Braddock* périt dans des défilés où il s'étoit engagé, victime de ſon entêtement dans le plan qu'il avoit conçu. Son ſort funeſte a toujours été préſent à la mémoire des *Anglais* qui ſe ſont trouvés dans les mêmes déſerts & ſans ceſſe un ſujet d'effroi pour eux. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet contre les Indiens de l'Ohio, traduite de l'Anglais, pag.* 20.

[2] J'en demande pardon au chef Indien *Tanacrishon*, mais la ſeconde partie de ſon opinion n'aura pas beaucoup de partiſans. *Note du traducteur.*

Il ne faudra pas beaucoup de preuves à l'homme de bonne foi pour le convaincre de la ſupériorité qu'ont ſur nous les Indiens dans les bois. Ils y ſont (qu'on me paſſe l'expreſſion) comme dans leur *élément* naturel. Un arbre, un fleuve dont l'idée locale ne les trompe jamais, guide leur marche juſqu'aux plus ſecrettes retraites d'un bois épais, ſoit pour y chercher une retraite ſûre, ſoit pour y dreſſer quelques embûches. Ne les voyant donner aucune attention au lever ni au coucher du ſoleil, je fus d'abord très-ſurpris, iguorant comment ils pouvoient voyager d'un lieu à un autre ſans jamais ſe tromper eſſentiellement : mais ils me l'expliquèrent bientôt en m'apprenant qu'ils alloient, ſans la moindre difficulté, d'un pays à un autre, guidés par la *mouſſe des arbres* qui ſe conſerve toujours au *Nord*, tandis qu'au *Midi* elle ſe gâte & périt. Ils remarquent encore que les branches ſont plus grandes & qu'il y a plus de feuilles au *Midi* qu'au *Nord* de l'arbre. La portion du genre humain la plus éclairée ne pourroit être, ſans doute, ni plus ſûre dans ſa manière de juger, ni plus attentive aux ouvrages de la nature. (1)

[1] Mille autres exemples ſemblables prouveront que les

Pour prouver mieux encore à quiconque pourroit en douter que les Indiens possèdent beaucoup de connoissances naturelles, & même sont capables de faire des progrès à l'aide de l'étude, je vais rapporter une anecdote tirée des voyages de *Kalm*. (2)

Un vieux Sauvage Américain se trouva dans une hôtellerie à *New-York* avec un particulier qui lui donna quelques verres de liqueur. Devenant plus animé, il se vanta qu'il liroit & écriroit en anglais. Ce particulier voulut lui être agréable en lui donnant occasion de déployer ses connoissances, & le pria de permettre qu'il lui proposât une question ; à quoi le vieux Sauvage consentit. L'Anglais lui demanda alors « quel avoit été le premier circoncis? » L'Indien répondit sur le champ : « notre père Abraham. » Il demanda, à son tour, à l'Anglais, »

Sauvages ont un sens très-droit & une grande intelligence. Quant à ce que dit notre voyageur de leur manière de s'orienter, on s'en étonnera moins, quelqu'admirable qu'elle soit, en considérant que ces hommes errent sans cesse dans les bois, sur le bord des fleuves, exposés à toutes les injures du tems : qu'ils ont dû, nécessairement, observer plus d'une fois, les effets physiques, leur action, leur réaction : qu'enfin ce sont d'habiles & de savans interprètes de la nature par la même raison que des conducteurs de troupeaux furent les premiers astronomes. *Note du traducteur.*

(2) Le professeur *Kalm* est auteur d'un voyage dans *l'Amérique septentrionale.*

quel avoit été le premier *Quaker*? » celui ci répondit que rien n'étoit plus incertain; que les ſentimens, à cet égard, différoient étrangement. L'Indien voyant que le particulier ne pouvoit réſoudre la queſtion, mit ſes doigts dans ſa bouche en ſigne de ſurpriſe, & le regardant fixement, lui dit : » que *Mardochée* avoit été le premier *Quaker*, puiſqu'il avoit refuſé d'ôter ſon chapeau devant *Aman*. »

M. *Adair* (1) dit que les *Cherokees* (2) ſont très-enclins à donner aux gens des ſobriquets. Un homme à grandes jambes & à l'air hébêté, ils l'appellent un *Coq-d'inde* : un homme de mauvais caractère, c'eſt une *Guêpe* : un bavard, c'eſt une *ſauterelle* : une perſonne dont la voix eſt rauque, ils diſent qu'elle reſſemble à un *Taureau* : enfin, un interprète dont les mœurs & la converſation ſont obſcènes, ils l'appèllent un interprète *de chemiſe de femme*.

Le caractère des Indiens eſt naturellement fier (3) & rempli d'amour propre : ils ſe

(1) Auteur d'une hiſtoire *des Indiens de l'Amérique*.

(2) Les *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake* que j'ai déja cités, donnent ſur cette tribu des ſauvages Indiens les détails les plus curieux & les plus intéreſſans. *Note du traducteur*.

[3] » Ils ſont exceſſivement fiers, & mépriſent la baſſe claſſe

regardent comme les plus ſages des enfans des hommes, & ſont très-choqués quand on rejette leurs avis. Les exploits de leurs ancêtres dont le ſouvenir ſe grave dans leurs eſprits par les récits qu'ils en font ſans ceſſe, leur donnent les plus hautes idées de leur bravoure & de leur puiſſance : &, quoiqu'ils ne ſoient qu'une poignée d'hommes, (parlant par comparaiſon) ils ont aſſez de préſomption pour croire qu'ils pourroient, s'il le vouloient, détruire les Français & les Anglais tout enſemble. » Ces derniers, diſent-ils, ſont des fous; » ils lèvent leurs fuſils à moitié de hauteur » d'homme, & lâchent leur coup au hazard : » nous au contraire, nous viſons le nôtre & » le manquons rarement; ce qui, ajoutent-ils, » doit être le vrai but de ceux qui vont à » la guerre. »

Ces idées exaltées de leur mérite ſont plus particulières aux Cinq Nations. C'eſt pour cette raiſon qu'elles ſont plus diſtinguées que les autres tribus de Sauvages, quoiqu'aucune d'elles

« des Européens. J'aſſiſtois un jour à quelques divertiſſemens où « l'on diſputoit de la force du corps : ils refusèrent d'y prendre « part, ou de s'aboucher avec d'autres qu'avec des officiers. » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake* ſur les *Indiens Cherokees*, *pag.* 53.

ne soit en défaut à cet égard. Ces mêmes sentimens ont attiré aux Iroquois le respect d'autres nations qui redoutent leur bravoure & la supériorité de leur intelligence. Une secrette ambition les porte d'ailleurs à étendre leur réputation. Quoique leur nombre diminue de jour en jour, cette soif de gloire ne sera jamais éteinte parmi eux tant qu'il y aura des cœurs pour l'entretenir : ils ne fuyent point le danger dès qu'il y va de l'honneur.

Les *Iroquois* rient quand vous leur parlez d'obéissance à des rois : ils ne peuvent concilier l'idée de soumission avec la dignité d'homme. Chaque individu, parmi eux, est souverain dans son opinion : & comme il ne fait découler sa liberté que du grand esprit seulement, jamais on ne pourroit l'amener à reconnoître aucun autre pouvoir. (1)

---

[1] Ces peuples sont libres dans toute l'étendue du droit naturel, & il semble que la liberté, presque bannie de toute la terre, ait choisi sa retraite & son asile chez eux. Rien ne les *divertit davantage* que quand *on leur parle d'obéir aux rois*, de craindre les menaces & châtimens des gouverneurs. Cela les fait rire, car ils ne peuvent *ajuster* l'idée de *soumission* avec celle d'un *véritable homme ;* & le seul terme de *dépendance* leur fait horreur. Chaque *Iroquois* se croit *souverain* ; & il pretend ne relever que de *Dieu seul* qu'il nomme *le grand Esprit.* »

Voyages de Lahontan, vol. IIe., lettre Ve., pag. 36 & 37.

Ils ſont jaloux à l'excès & s'offenſent aiſément. Quand, une fois, ils ont ſoupçonné, il eſt très difficile de détruire l'impreſſion. Ils emportent leurs reſſentimens au tombeau, & les lèguent à la génération qui doit leur ſuccèder.

Ceux qui ont été en ſociété avec eux, tout en admirant leur valeur héroïque à la guerre, leur réſignation à ſupporter les plus cruels tourmens, & la conſtance de leur attachement, ne peuvent que déplorer les terribles effets de leur reſſentiment qui n'a point de bornes. C'eſt cette violence de caractère, portée, en général à l'extrême, qui les rend ſi difficiles à dompter & ſi dangereux à encourager. Trop de ménagement, ils l'attribuent à la crainte; trop de rigueur produit le déſir de la vengeance.

Les nations qui ſe ſont alliées avec eux ont toujours eu pour but d'anéantir ces préjugés fortement enracinés, & qui, malgré la pente naturelle du cœur humain à les entretenir, ne ſeroient pas devenus ſi funeſtes à la ſociété, s'ils n'étoient fortifiés par les avis & par les exemples des vieillards. Elles ont aſſayé d'adoucir leurs mœurs en introduiſant parmi eux la religion chrétienne dont les préceptes admirables ſont ſi propres à détruire toute inclination ſanguinaire, à rendre le genre humain plus heu-

reux & les membres de la grande famille meilleurs les uns à l'égard des autres. S il eſt permis de regarder comme preuve d'un changement ſincère la réforme qu'on remarque à l'extérieur, on peut dire que les Français, nos voiſins, ont réuſſi complettement dans cette louable entrepriſe. La ſage conduite des habitans de pluſieurs villages Indiens du Canada juſtifie ce que j'avance. M. *Jacques Adair* n'eſt cependant pas de cet avis. Il prétend, au contraire, que » les Canadiens français méritent de grands re- « proches pour débaucher nos paiſibles Indiens » du Nord par le moyen de leur infernal ca- « téchiſme.

Je ſuis loin de me déclarer l'avocat de croyance ennemies du repos de la ſociété; je crois cependant, le reproche trop ſévère. Car, s'il eſt vrai de dire que les prêtres exerçant autrefois ſur eux une grande influence, leur ont inſpiré, par un faux zèle, des ſentimens peu favorables aux Anglais, je n'en ſuis pas moins d'avis qu'ils ont longtems employé tous leurs efforts pour leur inculquer les maximes de l'évangile. A la vérité, c'eſt toujours une choſe bien déplorable que de voir des hommes faire ſervir la politique ou la religion à l'intérêt l'une de l'autre : mais, après tout, peut être les

Français ne ſont ils pas plus blâmables que d'autres nations. Nous enveloppons trop légérement les autres dans nos débats, & les faux dévots ne s'emparent que trop ſouvent de la religion pour ſoutenir la cauſe qu'ils ont à cœur de défendre.

A l'égard de ceux des Indiens qui ont été accoutumés à la ſociété des commerçans, & même, des prédicateurs anglais, (je le remarque avec peine,) leurs ſentimens, leurs mœurs, leurs habitudes ſont bien différens. Ils ſe ſont pervertis; ils ont plus dégénéré; ils ont ajouté à la violence des paſſions que la raiſon ne peut vaincre, le menſonge & les juremens, vices qu'ils tiennent malheureuſement de nous.

Cette aſſertion eſt appuyée par le témoignage de M. *Serjeant*, citoyen de la nouvelle Angleterre. Il rapporte que, dans un voyage chez les Indiens Shawanèſes (alliés & faiſant partie des ſix nations) & quelques autres tribus, ils rejettèrent avec dédain la propoſition qu'il leur fit de les inſtruire dans la religion chrétienne : qu'ils lui reprochèrent même ſon culte & lui dirent que les trafiquans n'avoient d'autre but que de tromper, abuſer & débaucher leurs jeunes filles, & même les femmes

mariées lorsque les époux seroient hors du logis. Ils ajoutèrent que les *Senekas* leur avoient fait promettre, en leur cédant le pays, de ne jamais recevoir le christianisme de la part des Anglais.

J'apporterai une preuve de plus. Le gouverneur *Hunter* présenta aux Indiens, par ordre de la reine Anne, des habits & d'autres choses qui leur étoient fort agréables; & s'adressant à eux dans un conseil qui se tenoit à *Albany*, leur dit, « que la reine, leur bonne mère, » avoit non seulement pourvu à ce qu'ils eûssent » des vêtemens pour le corps, mais qu'elle se » proposoit encore d'orner leurs ames par la « prédication de l'évangile, & qu'elle devoit leur » envoyer des ministres pour les instruire. » Lorsque le gouverneur eut fini son discours, le plus vieux d'entre les chefs se leva & lui dit : » qu'au nom de tous les Indiens, il re- « mercioit la reine leur bonne mère, des beaux » habits qu'elle leur avoit envoyés : mais qu'à » l'égard des ministres, ils en avoient déja » quelques uns qui, au lieu de leur prêcher l'é- » vangile, leur apprenoient à boire avec excès; » à se tromper & à se quereller entr'eux; » & il supplia le gouverneur de leur ôter ces prédicateurs ainsi que plusieurs Européens qui étoient

venus parmi eux ; ajoutant » qu'avant leur ar-
» rivée, les Indiens étoient des hommes hon-
» nêtes, ſobres & purs ; qu'aujourd'hui, ils
» étoient la plupart de mauvais ſujets : qu'au-
» trefois, ils avoient la crainte de Dieu, mais
» qu'aujourd'hui ils croyoient à peine à ſon
» exiſtence. »

Pour atténuer le plus poſſible ces reproches contre les Anglais, il eſt juſte de remarquer qu'on doit attribuer, en grande partie, les vices & l'immoralité dont il eſt queſtion, aux trafiquans qui avoient coutume d'acheter des criminels & de louer des hommes infâmes pour tranſporter leurs marchandiſes chez les Indiens. Pluſieurs de ces mauvais ſujets s'échappoient de chez leurs maîtres pour aller joindre les ſauvages : leur déteſtable conduite fit un tort conſidérable aux Anglais dans l'opinion des Indiens, & leur inſpira une haine qu'il ne ſera poſſible d'éteindre qu'avec du tems & des efforts.

CHAPITRE VI.

Description des danses Indiennes. = Leurs noms divers. = Charivary, usage parmi ces Indiens. = Agilité des Sauvages. = Leur adresse à la chasse. = Lumme ou petit plongeon de la mer du nord. = Chasse de cet oiseau par les Indiens. = Forme des canots. = Origine du nom donné au village de la Chine. = Ce village, lieu du dépôt des marchandises Indiennes. = Courant très-violent dans la route de trois Rivières à la Chine. = Moyens en usage pour le surmonter. = Habileté des Canadiens à les employer. = Distance de la Chine à Michillimakinac. = Manière de réparer les accidens qui endommagent les canots. = Le grand saut, courant très-dangereux. = Animaux sauvages dont le pays abonde. = Michibichi, espèce de Tigre, le même que nous nommons la Panthère. = Le

Caſtor. = *L'Ours gris très-redoutable.* = *Anecdote d'un jeune Indien.*

Je termine cette longue digreſſion pour reprendre mon hiſtoire depuis le tems où j'allai au village des Connecedagas. Je m'y arrêtai quelques mois, faiſant pluſieurs excurſions, allant à la découverte des partis ennemis, & ramenant ſouvent des priſonniers. Ces ſuccès parvinrent à la connoiſſance de *Sir-Guy Carleton* qui, à la première entrevue, loua ma conduite, & déſira que je ſerviſſe de nouveau dans ſon régiment. Je lui dis que je me trouvois très-heureux d'avoir pu me rendre utile à mon pays, qu'une marque ſi glorieuſe de ſa ſatisfaction me flattoit beaucoup : mais que la vie de volontaire, quoique très-honorable, ne me donnoit droit à aucune paye, & qu'il n'y avoit d'emploi vacant dans aucun des régimens Anglais. Il me nomma alors garde marine à bord du vaiſſeau *Fell*, commandé par le capitaine *Barnsfer*, ſur le fleuve S.-Laurent. Je continuai d'y ſervir juſqu'à ce qu'un ordre vint de le ramener en Angleterre.

Auſſitôt que j'eus quitté la marine, je retournai

nai au lac des deux Montagnes, & continuai avec ardeur de m'exercer à la profeſſion d'interprète, & de me perfectionner, par intervalles, dans les langues Indiennes, ſurtout dans celle des *Chippeways*, me propoſant de m'engager au ſervice d'un marchand pour aller au Nord-oüeſt à la première occaſion favorable. Je m'appliquai auſſi avec grand ſoin à acquérir une connoiſſance entière de leurs mœurs & de leurs uſages. Dans cette vue, je pris part à leurs divertiſſemens, &, bientôt, je fus cité comme un bon danſeur. A cette qualité j'ajoutai l'avantage de connoître les différens cris de guerre auſſi parfaitement qu'un ſauvage. En m'accommodant à leurs mœurs, en m'amuſant de leurs plaiſirs, je gagnai bientôt leur affection, & ne les quittai après qu'avec un véritable regret.

Les danſes ſont en grand nombre & très-variées chez les Indiens. Chacune a son cri particulier.

1°. La danſe du calumet.
2°. La danſe de la guerre.
3°. La danſe des chefs.
4°. La danſe du départ.
5°. La danſe du ſcalpage.
6°. La danſe des morts.

7°. La danſe du priſonnier.
8°. La danſe du retour.
9°. La danſe du pieu.
10°. La danſe du mariage.
11°. La danſe du ſacrifice. (1)

Dans toutes ces danſes, j'étois maître accompli : je menois ſouvent le bal. Si, par hazard, quelqu'étranger fût venu au milieu de nous, il n'eût pu me diſtinguer des Indiens à moins que je n'euſſe voulu m'en laiſſer reconnoître.

Me fiant ſur mon air de Sauvage, je deſcendois de tems à autre juſqu'à Montréal & paſſois ſouvent les poſtes comme un Indien. J'aimois quelquefois à me diſtinguer dans un *charivari*, uſage adopté en différentes parties du Canada. Il conſiſte à ſe raſſembler avec de vieux pots, des chaudières &c. & à les frapper aux portes des mariés, le plus ſouvent quand le mari eſt plus vieux que la femme ou que les deux époux ont été mariés deux fois. C'eſt en pareil cas qu'ils font le *charivari*, en pouſſant des cris violens juſques à ce que l'époux ſoit forcé

(1) Le père Charlevoix en cite d'autres, telles que la *danſe de la découverte*, *la danſe du bœuf* &c. & celles ordonnées par les médecins du pays.

Voyez le *journal hiſtorique d'un voyage fait* par *lui dans l'Amérique Septentrionale*, lettre XX *pag.* 295 & *ſuivantes.*

d'acheter leur ſilence par un ſacrifice pécuniaire, ou qu'il conſente à eſſuyer les propos les plus indécens. Par le mot *charivari*, on entend en français une ſorte de muſique groſſière. Ce que je ſuppoſe être l'origine de l'uſage dont il s'agit.

Je ne me bornai point à devenir habile dans leurs divertiſſemens. J'appris à conſtruire un canot, (1) à enlever, à cet effet, l'écorce d'un arbre, en un mot, à faire le reſte de cette beſogne auſſi bien que les naturels du pays. Je fis auſſi des makiſſins ou ſouliers Indiens, de peau de daim, qu'on prépare & qu'on paſſe à la fumée pour rendre le cuir plus doux & plus ſouple, & qu'on garnit de piquans de porc-

(1) « Ad eos torrentes ubi deventum eſt, navigiola ipſi ſua (*canoas* batavi ſcriptores appellant : nos eâdem nomenclaturâ utemur déinceps) imponunt humeris, nec graviſſimâ ſarcinâ, *quippe ex perlevi cortice arboris betulæ.* » *Hiſtoriæ Canadenſis libro primo, pag.* 49.

Les grands canots faits *d'écorce de bouleau* ſont ſurs, & ne tournent jamais. On lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une ſeule écorce ſuffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette eſpèce ſont gros en ce pays ci. Mais quand il faut pluſieurs écorces, on en met une pour faire le fond, & les Sauvages y en coulent deux autres avec des racines pour faire les bords, & cela ſi artiſtement, qu'on jureroit que le canot eſt tout d'une pièce. » *Voyages de la Hontan, 11e. vol. pag.* 41.

épic & de petits grains auxquels ſont quelquefois ſuſpendues des clochettes. On préfère, pour la ſupériorité de l'ouvrage & pour le goût, ceux que ſont les Mohawks au grand fleuve près Niagara. Ils coûtent ſouvent quatre dollars la paire : mais, ſans ornemens, ils ne ſe vendent d'ordinaire qu'un dollar. Ils ſont plus agréables à porter que les ſouliers Anglais : en Eté, ils tiennent les pieds plus frais, & en Hiver, comme on les fait très-amples, il y entre des chauſſons épais pour empêcher le froid exceſſif de pénétrer. (1) Dans leurs danſes de guerre, les Indiens y attachent des clochettes & de petites pièces d'étain pour produire une ſorte de carillon. Dans une danſe où je me trouvois, le chef qui menoit le bal, attacha aux ſiens une groſſe ſonnette de mulet. Cela fit un vacarme qui ne reſſembloit pas mal à un concert Hollandais.

Les Sauvages paſſent pour très agiles & très-

(1) Ces chauſſures paroiſſent être, au moins par l'uſage qu'on en fait en hiver, les mêmes, à peu de choſe près, que les raquettes dont parlent la Hontan & le père Charlevoix. Tous deux en font une deſcription aſſez ſemblable & s'accordent à dire que ces ſouliers ſont d'une très-grande utilité. *Voyez les voyages de la Hontan, pag. 89 & 90 du ſecond volume, ainſi que le journal du voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, du père Charlevoix, lettre XIV, pag. 220 & 221.*

leſtes à la courſe. (1) En admettant cette opinion qu'on a d'eux aſſez généralement, il n'eſt pas moins certain que les Européens ſont plus prompts à parcourir une petite diſtance. Le grand mérite des premiers, à mon avis, conſiſte dans la force qu'ils ont de ſoutenir une longue marche, ce qui les rend très utiles pour traverſer les bois en qualité d'exprès ou de coureurs. Ils dorment peu; quelques racines & de l'eau qu'ils prennent, pour ainſi dire, à la volée, ſuffiſent à leur ſubſiſtance: ils ne perdent pas, comme on voit, beaucoup de tems à ſe repoſer. Ils ſont auſſi très bons nageurs (2) & ne redoutent pas les plus forts courans. De telles qualités en font des hommes très utiles; & tant que les Anglois conſerveront quelque poſſeſſions dans le Canada, ils

(1) « Étant bien compoſés, il ne peuvent faillir d'être agiles & diſpos à la courſe..... Nos *Armouchiquois* ſont diſpos comme des levriers, & les autres Sauvages ne leur cédent guères, ſans que, toutes fois, ils violentent la nature, ni uſent d'aucun artifice pour courir » *Hiſtoire de la nouvelle France par Marc Leſcarbot, chap. X, pag.* 724.

« Lorſqu'ils fuyent devant l'ennemi, ou quand on les envoie en quelque meſſage, ils ſont capables de courir tout un jour ſans s'arrêter .» *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 92.

(2) « La dextérité des Sauvages ne ſe reconnoit pas ſeulement à la courſe, mais auſſi à bien nager » *Ibid. pag.* 724

devront regarder non seulement comme avantageux, mais encore comme indispensable de se les attacher, & ne rien épargner pour les retenir dans leurs intérêts.

A l'égard de la force du corps, beaucoup d'hommes l'emportent sur eux. A la chasse même les Virginiens les égalent en tout point, quoique de l'aveu de tout le monde, ils aient le mérite d'être excellens tireurs. Je me rappelle un jour où je vis quelques américains chassant au *lumme* (1) oiseau de la grandeur à peu près d'une oie d'Angleterre. Cet oiseau est remarquable par sa manière de plonger & s'eleve, d'ordinaire, à quelques verges de l'endroit où il plonge. Ils le tirerent à la distance de cent cinquante verges avec une

---

(1) Ou petit plongeon de la mer du Nord. « Lumme ou Loom en Lapon veut dire boiteux; & ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre où néanmoins il ne s'expose guères, nageant presque toujours, & nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes..... .....
Le *Lumme* est moins grand que *l'Imbrim* ou grand plongeon, & n'est que de la taille du Canard. Il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs, la gorge noire ainsi que le devant de la tête dont le dessus est couvert de plumes grises; le haut du cou est garni de semblables plumes grises & paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet & en verd. Un duvet épais comme celui du Cigne, revêt toute la peau. » Buffon, histoire naturelle, tom. VIII, de l'édition in 4°., pag. 261 & suiv.

carabine, pluſieurs fois ſans ſuccès. Un indien qui étoit préſent, leur en fit des railleries, & les traita de *bonnes vieilles*. Ils l'invitèrent alors à faire preuve de ſon habileté ; il y conſentit ſur le champ. Il prit ſon fuſil, & l'appuyant contre un arbre, lâcha ſon coup & traverſa le col à l'oiſeau. J'avoue que je n'ai jamais vu un coup plus adroit & qui m'ait fait plus de plaiſir. Il ſatisfaiſoit d'ailleurs mon orgueil en donnant aux Américains une opinion avantageuſe des ſauvages pour leſquels j'avois toujours une prédilection particuliere.

Le *lumme* eſt un oiſeau très remarquable par la conformation de ſes pieds. Peu verſé dans l'anatomie, je ne puis en faire une deſcription conforme aux règles de l'hiſtoire naturelle. (1) ils ſont faits de manière qu'il peut, à peine, marcher. C'eſt pour cela qu'on le voit rarement ſur terre. Par le tems calme, il s'elève de l'eau avec beaucoup de peine, & vole comme pouſſé par le vent dont il ſemble avoir beſoin. Le moyen ordinaire employé par les indiens pour tuer ces oiſeaux, eſt de placer une grande branche à la tête du canot pour ſe cacher eux

(1) Celle qu'en fait Buffon & que j'ai citée plus haut, ne laiſſe rien à déſirer. *Note du traducteur.*

mêmes derrière & se glisser tout doucement près le lieu où ils sont. Lorsqu'ils se trouvent à une distance convenable, ils tirent leur coup, souvent sans succès : ce qui s'appelle, en langue *chippeway*, un *maunk*, & revient au mot français manquer, la précaution que cet oiseau met à se montrer, le rendant très difficile à tuer. Ils font secher la peau qui est très dure & très épaisse, & s'en servent comme de fourreaux pour leurs fusils, afin de les préserver de l'humidité.

Commençant à m'ennuyer de ne plus vivre qu'avec des sauvages, je m'échappai jusques à Montréal où l'on m'offrit de m'envoyer au Nord en qualité d'interprète. J'étois, d'abord, peu tenté d'accepter. Mais comme on me proposoit un traitement avantageux, je saisis, après de mures réflexions, l'occasion qui se présentoit d'entrer dans cette carrière où je me flatois, sinon de trouver beaucoup d'agrément, au moins de faire de grands profits ; mais, hélas ! j'eus plus d'une fois à me repentir d'avoir suivi mon penchant à cet égard.

Le 4 Mai 1777, je quittai Montréal avec deux grands canots de bouleau que les Français appellent *maîtres canots*. Ils y avoit dans chacun dix canadiens. Le nombre des portages

exige beaucoup de bras pour transporter les marchandises à travers les terres, & des hommes pour les charger sur leurs épaules. Comme la manière de voyager est tout à fait différente de celle des Anglois, je vais entrer, à ce sujet, dans quelques détails particuliers.

C'est à trois-Rivières que se construisent les canots. Leur longueur ordinaire est de huit brasses, la largeur, d'une brasse & demie. Ils sont couverts d'écorce de bois de bouleau & attachés, comme par une couture très serrée, avec des racines très fibreuses. De cette grandeur, ils peuvent porter, chacun le poids de trois hommes. Au printems, dès que la fonte des glaces le permet, on les apporte à la Chine, village à neuf milles au dessus de Montréal. [1)

(1) « Les canots que les Indiens employent sont appellés canots de bois étant creusés à même le tronc de l'orme rouge : on en voit d'assez grands pour contenir 20 personnes. »

« Les piroques des Indiens sont construites avec l'écorce de bouleau, & on les appelle piroques de bouleau. Ils en joignent les différentes parties avec un *fil formé avec l'intérieur de la même écorce*, & les *enduisent* avec une poix, ou pour mieux dire, avec une *matière bitumineuse*, ressemblante à la poix, afin de les *empêcher de faire eau*. Ils en forment les branches de côte d'hikory. Ces piroques different de grandeur ; les unes ne sont faites que pour contenir deux personnes, & les autres peuvent en recevoir jusqu'à trente. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag.* 98.

La Chine doit ſon nom à l'événement dont je vais parler. Le ſieur *la Salle* maſſacré depuis en Canada par deux hommes de ſon parti en 1686, étoit fort occupé de découvrir une route pour ſe rendre en Chine plus courte que celle connue juſqu'alors. Un accident qui lui arriva dans ce lieu fit échouer ſon projet. Il fut obligé de tourner à l'eſt ; & les Canadiens appellerent l'endroit, par dériſion, *la Chine* ou *China*, nom ſous lequel il a été connu depuis.

Les marchandiſes Indiennes ſont dépoſées avec beaucoup de ſoin dans cet endroit ; celles qui ſont sèches, dans des ballots du poids d'environ quatre vingts livres ; le rum, la poudre, & les armes de chaſſe dans de petites barriques. Le voyage de trois Rivières à la Chine eſt ennuyeux & déſagréable, en ce qu'il y a un courant très fort à combattre, &, ſans le ſecours d'un bon vent frais qui vienne à propos ſoulager les détachemens qu'on employe ſans ceſſe, il ne ſeroit pas du tout poſſible d'avancer. Lorsque l'eau eſt baſſe, il faut faire aller de l'avant les canots avec de longues perches, tandis que les hommes y pénètrent juſques aux genoux, & tirent contre le courant avec des cordes. C'eſt un travail qui fatigue au-

delà de ce qu'il eſt poſſible d'imaginer. L'habitude a cependant rendu les Canadiens très habiles, & je leur dois la juſtice de dire qu'ils luttent contre ces obſtacles avec une gaité peu ordinaire, quoiqu'ils s'écrient ſouvent: *c'eſt la miſère, mon bourgeois.*

De la Chine à Michillimakinac il y a trente ſix portages. La diſtance par terre & par eau eſt d'environ neuf cents milles : par un tems favorable, le voyage n'eſt ſouvent que l'affaire d'un mois. Il faut un grand ſoin pour gouverner les canots ſur les courans rapides : au ſoin & à la peine il faut joindre l'habitude de les conduire droit, & d'empêcher qu'ils ne ſe frottent ou ne heurtent contre les pierres, étant très minces & fort aiſés à endommager. Lorsque, par accident, ils reçoivent une crevaſſe, ce qui n'eſt pas rare, on bouche le trou avec de la gomme fondue avec un morceau de charbon, la gomme liquide d'abord, durcit bientôt de manière à pouvoir réſiſter à l'impreſſion de l'eau. Lorſque le trou eſt trop grand pour que la gomme ſuffiſe, on met, ſur l'ouverture, de l'écorce intérieure de bois de bouleau broyée & trempée comme du mortier: on la couvre avec quelques chiffons & l'on enduit ſolidement les bords, de cette gomme, comme d'un ciment.

Nous continuâmes notre voyage jusqu'à *la Barrière*, à la tete du grand *saut* ou de la grande chute d'eau, courant très dangereux par l'extrême rapidité de la chûte. Il y a quelques trafiquans établis au sommet de cette chûte : ils n'ont point une grande importance ni par l'étendue de leur commerce, ni par les profits qu'ils retirent des pelleteries qu'ils recueillent ; les sauvages, dans ces pays, connoissant trop bien la valeur des peaux & des fourrures pour qu'on puisse leur en imposer, à moins qu'on ne les ait enivrés, avantage qu'on prend, je l'avoue, trop souvent sur eux.

De cette chute, nous avançâmes jusques au lac des deux montagnes où il y a un village appartenant aux Indiens Connecedagas, dont j'ai déja fait la description. Je restai un mois en ce lieu parmi mes anciens amis : c'étoit tout le tems que mes engagemens me permettoient de leur donner. Cette branche de commerce exige que le trafiquant arrive de bonne heure sur la terre où il s'est proposé d'hiverner : son intérêt en dépend essentiellement.

Nous avançâmes vers l'Uttawa ou grand fleuve, côtoyant tout le long du chemin jusques à notre arrivée au lac Nipissin dans lequel le

fleuve St. Laurent prend sa source. Nous entrâmes alors dans le fleuve français qui conduit au lac Huron, & fîmes voile, par un tems très favorable, vers Michillimakinac où nous arrivâmes le 17 Juin.

Le pays abonde partout en animaux sauvages. On y trouve surtout l'Ours, le Renne & autres especes de daim, le Castor, le Lynx, le Renard, l'Écureuil, le Pêcheur, la Loutre, le Martin, le Chat sauvage, le Raton, le Loup, le Rat musqué &c. (1) On n'y rencontre guères que quelques habitans sauvages, errans d'un lieu à l'autre pour se procurer de quoi subsister, se nourissant des animaux qu'ils tuent, excepté du Putois qu'ils ne mangent jamais, à moins qu'ils ne soient en proie à une faim dévorante.

La Salle rapporte que dans son voyage

---

(1) » Magna in silvis quadrupedum copia. Quas animantes nemora habent nostratia, easdem apud eos pleras que reperias : accedunt complures quibus carémus, insigniores. . . . . .

Nec desunt animantes aliæ quarum pelles vel ad vestitum adhibeant, vel *aliis mercimoniis permutent*; ursi, lupi marini, lutræ, ex mustellarum genere eæ quæ martes dicuntur : adipem que & nervos & ipsa adeo viscera indidem que expressum oleum scite in varios vitæ usus vertunt. » *Historiæ Canadensis libro primo, pag.* 51.

Voyez dans l'histoire naturelle de Buffon les détails particuliers sur chacun de ces animaux, surtout sur ceux qu'on ne connoît point, soit en Europe, soit en France. *Note du traducteur.*

sur les bancs du Mississipi, parmi les Oumas qui habitent sur un fleuve du même nom, il vit un animal très extraordinaire tenant du Loup & du Lion. Par la tête & la taille il ressembloit au premier, sa queue & ses griffes étoient comme celles du second: il assure que cet animal attaque tous les autres, mais qu'on ne dit point qu'il ait jamais fait mal à l'homme; que quelquefois, il porte sa proie sur son dos, & que lorsqu'il a satisfait son appétit, il cache le reste sous des feuilles ou sous tout autre couvert; que tous les animaux le redoutent à tel point qu'ils ne toucheroient point à un morceau de sa proie qu'il auroit laissé, & que les Indiens l'appellent *michibichi*, animal de l'espèce du Tigre, mais plus petit & moins tacheté, connu aujourd'hui pour être la Panthère.

Le Castor est un animal curieux, mais tant d'auteurs en ont fait la description (1) que

(1) « Voyez sur l'histoire des Castors *Olaus magnus* dans sa description des pays septentrionaux, les voyages de *la Hontan*, tome 2, pag. 155, l'histoire de la nouvelle France par le père *Charlevoix*, tome 2, pag. 98 & suiv. Le supplément à l'histoire de la baye d'Hudson inséré dans les voyages de *Robert Lade*, tome 2, pag. 227, l'histoire naturelle du père *Rezajinski* à l'article Castor &c. » *Buffon, hist. nat., pag.* 39 *& suiv. du* 8me. *vol. de l'éd. in* 12.

je me bornerai à dire ce dont je crois qu'ils n'ont pas parlé. On le voit rarement pendant le jour : il quitte ſon habitation après le coucher du ſoleil, & ſort, ſoit pour travailler, ſoit pour chercher ſa nourriture. Il choiſit auſſi ce moment pour ſe baigner. Mais la ſingularité la plus remarquable de cet animal eſt qu'il laiſſe toujours repoſer ſa queue dans l'eau afin d'empêcher qu'elle ne devienne roide. Sa chair eſt très bonne, ſoit bouillie ſoit rotie, mais la meilleure partie c'eſt la queüe. Puiſque j'en ſuis ſur les mets exquis, je dois ajouter que le muſeau de Renne eſt auſſi fort eſtimé. Aucun des animaux de l'Amérique Septentrionale n'eſt à craindre excepté l'Ours gris qui ſe tient généralement dans le climat le plus chaud poſſible : partout où il paſſe, il fait un ravage affreux, détruiſant les hommes, & mêmes ſouvent des familles entières.

Pendant mon ſéjour à Michillimakinac, on m'y fit part d'un trait remarquable de bravoure & de généroſité dont le récit ne ſera pas indifférent pour le lecteur.

Voyez auſſi la deſcription très-intéreſſante & très-détaillée de cet animal dans le livre premier de l'hiſtoire du Canada par le père *Ducreux*, pag. 51 & ſuiv. Enfin liſez l'article *Caſtor* dans l'hiſtoire naturelle de Buffon dont j'ai cité par extrait la note ci-deſſus où il indique les différens auteurs qui ont parlé de cet animal.

Un jeune Indien, âgé d'environ quinze ans, se trouvoit à quelque distance du fort, lorsqu'un sauvage tira un coup de fusil, & tua par mégarde, un Anglois. En avançant, ce sauvage apperçut le jeune homme appuyé contre un arbre, & comme il n'étoit pas de la même nation que lui, il forma le dessein de le faire prisonnier. Ne soupçonnant pas les intentions de ce jeune homme, il se précipita vers lui & le prit par le bras; celui ci se recula avec adresse & frappa le sauvage à travers le menton: ce dernier en fut tellement irrité qu'il levoit déja la main pour le frapper de son *tomahawk*, lorsqu'un autre Indien survenant à l'instant, demanda à son compagnon qui l'avoit blessé? celui ci répondit que c'étoit ce jeune garçon; l'autre s'opposa alors à son barbare projet, & lui dit qu'il défendroit ce jeune homme trop brave, « dit-il, » pour être mis à mort. « Il l'emmena donc au fort ou le commandant l'acheta pour empêcher l'Indien qu'il avoit blessé, de le tuer.

CHAPITRE VII.

Voyage au lac ſupérieur, jadis le lac Tracy.= Sa deſcription. = Rocher appellé par les Indiens Kitchee Manitoo.= Hommages qu'ils lui rendent. = Reflexions ſur cette pieté naturelle. = Digreſſion. = Deſcription du Rocher & du lac ſupérieur. = Echanges. = Cerémonies de l'adoption parmi les Indiens. = Le courage en grande recommandation parmi les ſauvages. = Calumet ou pipe indienne. = Sa deſcription. = Opinion des ſauvages ſur le calumet. = Wampum. = Ses divers uſages. = Suite des détails de la céremonie de l'adoption parmi les indiens. = Durée de l'operation. = Pockqueeſegan, herbe indienne. = Les Indiens dangereux dans l'ivreſſe. = Honneurs funèbres particuliers aux ſauvages. = Continuation du voyage. = La grande Côte de la Roche. = Lac Alemipigon ou Nipégon. = Sa deſcription. = Lac Eſturgeon. = Lac la Mort. = Les Indiens Chippeways moins paſſionnés pour la chaſſe que les autres ſauvages. = La raiſon. = Mépris des Indiens en général pour les occupations domeſtiques. = Jeu de balle chez les In-

diens. = *Athtergain, autre jeu.* = *Jeu du cerceau; les jeunes gens y sont très-adroits, surtout les Indiens Cahnuagas.* =

M'ÉTANT approvisionné de bled indien & de graisse durcie ; (nourriture que tous les trafiquans portent au pays supérieur), ayant aussi échangé nos grands canots ou *maîtres canots*, pour de plus petits, parce que ces derniers sont plus commodes pour le transport à travers les lieux destinés à cet usage, & plus propres à parcourir de petites criques, nous avançâmes jusqu'aux chûtes de Ste. Marie (Golfe ainsi nommé) formées par deux branches qui se séparent l'une de l'autre, au point le plus reculé du lac. Il y a un petit fort garni de piquets, bâti par les Indiens, & environ dix cahûtes de troncs d'arbres pour le logement des trafiquans Anglois & François. La nation des *sauteurs* étoit jadis établie au pied des chûtes, & les Jésuites avoient une maison près d'eux. En cet endroit, il y a de beau poisson en abondance, surtout du brochet, de la truite, & du poisson blanc d'une grandeur extraordinaire. De ce

lieu, nous continuâmes notre voyage au lac supérieur autrefois appellé le lac *Tracy*, en l'honneur de M. de Tracy qui fut nommé vice roi d'Amérique par le roi de France au mois de Juin 1665. On compte qu'il a six cents lieues en circonférence, & il y a dessus une infinité de grandes & de petites îles. A l'entrée de ce lac est un rocher élevé, à peu près de forme humaine, que les Indiens *Chippeways* appellent » *Kitchee Manitoo ou le Maître de la vie de l'homme.* C'est là qu'ils s'arrêtent tous pour leurs offrandes qu'ils font en jettant dans l'eau du tabac & d'autres choses: par là ils ont intention de rendre à ce rocher, qui leur représente l'être suprême, un hommage de reconnoissance pour tous les biens dont ils jouissent, lui sacrifiant avec joie leurs ornemens & les choses auxquelles ils attachent le plus de prix. (1) Exemple digne d'imitation! & qui montre dans la créature l'intention d'honorer le créateur, & prouve sans réplique que l'homme, dans l'état de nature, n'a pas besoin

(1) Le père Charlevoix parle d'un rocher qu'apperçurent deux missionnaires en parcourant tous les pays qui sont au Midi de la grande baye, & dont le sommet paroissoit de loin une tête d homme, ce qui faisoit que les sauvages l'avoient pris pour le Dieu tutélaire de leur pays. *Histoire de la nouvelle France*, 1er. *vol. pag* 447.

du ſecours de la civiliſation pour reconnoître ſa dépendance d'un pouvoir divin, quelque peu de diſcernement ou de dignité qu'il apporte d'ailleurs dans la manifeſtation de ſa croyance. Dieu ſeul voit les cœurs, & jugera chacun de nous par la connoiſſance qu'il a des nôtres.

La ſuperſtition eſt une plante nuiſible, que l'on a cependant vué croître dans tous les pays depuis la Zone Torride juſques aux climats les plus glacés. Lorſque ſes effets ſont devenus ſi pernicieux parmi les nations civiliſées, comme nous en avons la preuve, peut-on être ſurpris que des Barbares aient reſſenti ſes atteintes ? Le pauvre Indien ſans inſtruction ne mérite pas, ſans doute, d'être blâmé pour obeir aux mouvemens de ſa nature groſſière, & pour ſuivre avec un ſcrupule religieux, les coutumes de ſes ancêtres. Le bienfait de la religion révélée n'a pas été accordé à tous, & une triſte remarque à faire, c'eſt que les hommes qu'elle a éclairés de ſa lumière, ne ſont pas ſupérieurs aux ſauvages, comme on s'attendroit avec raiſon à les trouver.

Dans ce rocher, il y a pluſieurs excavations d'environ un mille de longueur, & de vingt pieds, à peu près, en largeur, dont le ſommet

eſt en forme d'arche. Le lac ne gele qu'auprès du rivage, l'eau étant conſtamment fort groſſe, & les flots s'élevant ſouvent à la hauteur des montagnes, ce que ſon immenſe étendue rend facile à concevoir. Par un tems calme, à une petite diſtance du rivage, on apperçoit l'eſturgeon dans le plus profond de l'eau. La terre environnante eſt haute & couverte de rochers : les bois ſont extrêmement touffus. Le palmier, le bouleau, le frêne, le ſpruce; (1) le cèdre y croiſſent à une grande hauteur & en abondance. La compagnie du nord-oueſt, établie à Montréal, tient un vaiſſeau ſur le lac pour tranſporter ſes marchandiſes à Michillimakinac au grand portage du coté du nord. Oueſt, & revenir avec les pelleteries recueillies dans l'intérieur des terres.

Le 4 Juillet, nous arrivâmes au *pays Plat*, côté nord-eſt du lac, où nous déballâmes nos marchandiſes. Nous fimes les ballots plus petits,

---

(1) « Le ſpruce, autrement le ſapinette noir d'Amérique. » *Voyages &c, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag.* 72.

« On connoît encore une autre eſpèce de ſapin nouvellement apportée de l'Amérique ſeptentrionale ſous le nom de *ſapin ſpruce rouge* de la nouvelle Angleterre, mais autant qu'on en peut juger ſur les jeunes arbres qui croiſſent à préſent dans les jardins Anglais, il paroît qu'elle n'eſt qu'une variété de ſapin noire de la nouvelle Angleterre. » *Dictionnaire des jardiniers, traduit de l'Anglais de Philippe Miller, 1er. vol. art. Abies Americana, pag.* 2.

ayant, d'après le calcul des Indiens, cent huit places de transport à parcourir jusques à l'endroit où je me proposois de passer l'hiver. Pendant notre séjour à terre, nous découvrîmes, à quelque distance, un certain nombre d'Indiens; ce qui nous engagea à accélérer les arrangemens de la cargaison, en cas d'échange, & à être prêts pour l'embarquement quand l'affaire seroit terminée. Lorqu'on eut pourvu surement à tout, je m'approchai des sauvages. Leur nombre montoit à cent cinquante; plusieurs d'entr'eux étoient de tribus *Chippeways*, le reste étoit de la nation des *Wasses*. Ils me donnerent du poisson, de la viande séche, & des pelleteries. En retour je leur fis quelques présens de peu d'importance. Le chef qui se nommoit *Matchee Queewish*, tint un conseil, &, trouvant que je comprenois son langage, y proposa de m'adopter comme frère & compagnon d'armes. Quoique je n'eusse point fait une épreuve personnelle de cette cérémonie, je n'en ignorois pas tout à fait la nature, ayant appris par d'autres trafiquants tout ce qu'ils avoient souffert dans cette adoption qu'ils déclaroient avoir été pour eux la faveur la plus signalée. Je me déterminai cependant à subir l'épreuve, de peur qu'on n'at-

tribuât à la crainte le refus que je ferois de l'honneur dont on me jugeoit digne, & qu'ainſi je ne vînſſe à perdre l'eſtime de ces Indiens dont j'eſpérois tirer de grands avantages, & avec leſquels j'étois obligé de ſéjourner un tems conſidérable.

La cérémonie de *l'adoption* ſe fait de la manière ſuivante:

On prépare un feſtin de chair de chien bouillie dans de la graiſſe d'ours avec des graines du pays: on compte bien que chacun prendra de bon cœur ſa part du repas. Lorſqu'il eſt fini, on chante la chanſon de guerre dans les termes ſuivans:

« Maître de la vie, vois-nous d'un œil » favorable! nous recevons un frère d'armes » qui paroît avoir du ſens, montre de la » vigueur dans ſon bras, & ne craint point » d'expoſer ſon corps aux coups de l'ennemi. »

Après la chanſon de guerre, ſi le récipiendaire ne laiſſe voir aucun ſigne de frayeur, on le traite avec des témoignages d'eſtime & de conſidération: le courage étant, dans l'opinion des ſauvages, non ſeulement indiſpenſable, mais même la recommandation la plus avantageuſe. On l'aſſeoit alors ſur une robe de caſtor, on lui préſente la pipe de guerre pour

fumer, elle paſſe à la ronde à chaque guerrier; après quoi on lui met autour du col un collier *Wampum*.

Le *Calumet* ou pipe indienne, qui eſt beaucoup plus grande que celle dont les Indiens ſe ſervent habituellement pour fumer, eſt fait de marbre, de pierre, ou d'argile, rouge, blanc, ou noir, ſuivant la coutume de la nation. Le rouge eſt le plus eſtimé. La longueur du manche eſt d'environ quatre pieds & demi: il eſt fait d'une canne très forte, ou de bois; & on l'orne de plumes de diverses couleurs & d'un certain nombre de cordons de cheveux de femme entrelacés de différentes manières. La tête eſt polie avec ſoin: deux ailes y ſont attachées, ce qui lui donne aſſez de reſſemblance avec un caducée. Ce calumet eſt le ſimbole de paix: les ſauvages y attachent une telle importance, que la violation d'un traité auquel il auroit préſidé, leur paroîtroit devoir être accompagnée des plus affreux malheurs. (1)

---

(1) « Le calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaine pierre en marbre, rouge, noir ou blanc: le tuyau a quatre ou cinq pieds de long; le corps du calumet a huit pouces: la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure eſt à peu près comme un marteau d'armes; les calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimés. Les Sauvages s'en ſervent pour les négociations,

Le *wampum* eſt de pluſieurs couleurs, mais on y employe principalement le blanc & le noir. Le blanc eſt fait avec le dedans de la conque ou coquille; le noir avec la moule. On leur donne, en les travaillant, la forme d'un long chapelet, & on les perce pour y paſſer du cuir & en faire de véritables colliers. (1)

Ces colliers ſont deſtinés à différens uſages.

---

pour les affaires politiques, & ſurtout dans les voyages, pouvant aller partout en ſûreté dès qu'on porte ce calumet à la main. Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet que le pavillon d'amitié fait chez nous: car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime & même attiré le malheur ſur leurs nations s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. » *Voyages de la Hontan, 2me. vol. pag.* 57 & 58.

« Le calumet a, ſi l'on en croit ces peuples, une origine céleſte : car ils tiennent que c'eſt un préſent que le Soleil leur a fait. . . . . .

Le calumet des Sauvages eſt proprement le tuyau d'une pipe; mais on comprend ſous ce nom la pipe même & ſon tuyau, ...

Il eſt ordinairement fait d'une eſpèce de marbre rougeâtre. . . .

Le tuyau eſt d'un bois léger, peint de différentes couleurs, & il eſt orné de têtes, de queues & de plumes des plus beaux oiſeaux; ce qui, ſelon les apparences, n'eſt qu'un pur ornement.

L'uſage eſt de fumer dans le calumet quand on l'accepte, & il eſt peut être ſans exemple qu'on ait violé l'engagement que l'on a pris par cette acceptation. »

Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix, lettre XIII, pag. 211.

(2) « Les colliers ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine qui ſont de certains coquillages qu'on trouve

(1) Lorſqu'on tient un conſeil, on les diſtribue avec les diſcours, toujours proportionnés dans

au bord de la mer entre la nouvelle Yorck & la Virginie. Ces grains ſont ronds & gros comme de petits pois & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils ſont bleus ou blancs, percés en long comme les perles & enfilés de la même manière, à des fils à côté les uns des autres. « *Voyages de Lahontan, 2me. vol. pag.* 58.

« Les colliers ſont des manières de bandeaux ou de diadêmes formés de ces branches aſſujettis par des fils qui en font un tiſſu de quatre, cinq, ſix ou ſept rangées de grains & d'une longueur proportionnée. » *Journal hiſtorique &c. par le pere Charlevoix, let. XIII., pag.* 210.

« Au lieu de jetter, comme on fait en Europe, les coquilles d'une eſpece de moules appellées *clams* par les Anglais, on les recueille ſoigneuſement en Amérique pour en faire de petites perles cylindriques qui ſervent aux Sauvages de monnoie & d'ornement. c'eſt là leur *Wampum*. Ces coquilles aſſez épaiſſes ſont blanches partout, à la réſerve de la pointe qui eſt violette ou pourprée tant en dehors qu'en dedans. C'eſt de cette partie colorée de la coquille que les Sauvages font le plus de cas & que les tourneurs des colonies fabriquent le *Wampum*. Tout voyageur ou trafiquant qui va chez les indiens, muni de cette marchandiſe, eſt ſûr de s'en défaire avec grand profit. Pour l'or & l'argent non monnoyé ou monnoyé, ces peuples ne s'en ſoucient point, mais en revanche, ils ſont auſſi friands que les Européens du poiſſon renfermé dans ces coquilles. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 49.

Voyez l'ouvrage du profeſſeur Kalm, intitulé : *voyages dans l'Amérique ſeptentrionale*, d'où le traducteur de *l'expédition du colonel Bouquet* a tiré cette note.

(1) « On ne ſauroit conclure aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages du Canada ſans l'entremiſe de ces colliers qui ſervent de contrats & d'obligations parmi eux, l'uſage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un ſecret ceux qu'ils ont reçus de leurs voiſins ; & comme chacun a

leur grandeur & dans le nombre des rangs de *wampum*, à l'idée que ſe font les Indiens de l'importance de l'entrevue. Il ne s'y trouve ſouvent que deux couleurs. Ceux donnés à *Sir William Johnſon*, d'immortelle mémoire parmi les Indiens, étoient à pluſieurs rangs, noirs de chaque côté & blancs dans le milieu. Ce blanc placé au centre exprimoit la paix & ſignifioit que le *chemin au milieu d'eux étoit beau & ouvert.* Dans le milieu du collier même étoit la forme d'un diamant, faite de wampum blanc. Les Indiens l'appellent *le feu du conſeil.*

ſa marque différente, on apprend des vieillards le tems & le lieu où ils ont été donnés, & ce qu'ils ſignifient, après lequel ſiècle ils s'en ſervent à de nouveaux traités. » *Voyages de Lahontan, ame. vol pag.* 58.

« Ces colliers ſe conſervent avec ſoin, & non ſeulement ils compoſent le tréſor public, mais ils ſont encore comme les régiſtres & les annales que doivent étudier ceux qui ſont chargés des archives. . . . . .

Il n'y a que les affaires de conſéquence qui ſe traitent par des colliers. » *Journal hiſtorique d'un voyage fait dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix, pag* 210.

« Les Iroquois, dit le même auteur, en rendant compte d'une conférence entre les députés de ce peuple & M de Montmagny gouverneur général du Canada » avoient apporté dix ſept colliers qui étoient autant de paroles, c'eſt-à-dire, de propoſitions qu'ils avoient à faire. » *Hiſtoire de la nouvelle France, 1er. vol. pag.* 264.

« Une ceinture ou cordon eſt toujours remis entre les mains de l'autre partie lorſqu'il en eſt ainſi fait mention. » *Relation hiſtorique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 63.

Lorsque *Sir William Johnson* fit un traité avec les sauvages, il prit le collier par un bout tandis que le chef des Indiens tenoit l'autre: si le chef avoit à parler, il remuoit le doigt le long de la raie blanche, Sir William avoit-il à lui communiquer quelque chose? il touchoit le diamant placé au milieu.

Ces colliers sont aussi les fastes ou archives, d'anciens traités; (1) & comme ils sont travaillés dans une forme particuliere, les Indiens les déchiffrent aisément, & les consultent dans chaque traité avec les blancs. Lorsqu'un cordon ou collier de *Wampum* est renvoyé, c'est signe que le traité proposé n'est pas accepté & que la negociation est terminée.

Mais quittons cette digression pour revenir à notre sujet. Lorsque la pipe a fait le tour, on prépare une cabane *pour les fueurs* On enfonce en terre, à cet effet, six longues perches dont le haut se termine en pointe. On couvre

(1) La conformité parfaite des détails extraits de divers écrivains & de ceux donnés par notre voyageur, atteste, en même tems, sa fidélité, & le respect presque religieux avec lequel ces *Sauvages* conservent, après plusieurs siècles, les principes & les usages de leurs ancêtres. *Note du traducteur.*

e ſommet avec des peaux & des couvertures pour en exclure tout à fait l'air, & le plancher de la maiſon ne doit contenir que trois perſonnes. Celui qu'on doit adopter eſt dépouillé tout nud & entre dans cette cabane avec deux chefs. On y apporte deux grandes pierres qu'on fait chauffer juſqu'à ce qu'elles ſoient rouges de feu, on les poſe à terre: on apporte de l'eau dans une taſſe d'écorce d'arbre, & l'on en arroſe les pierres avec des branches de cedre: la vapeur qui s'en élève procure au patient la tranſpiration la plus abondante (1) & prépare

(1) « Les Souriquois qui n'ont point ces ſortes de bois uſent des *ſueurs* que nous avons dit, & pour médecins ils ont leurs *Aoutmoins*, leſquels à cet effet creuſent dans terre & font une foſſe laquelle ils couvrent de bois & de gros grez par deſſus: puis y mettent le feu par un conduit, & le bois étant brûlé, ils font un berceau *de perches* lequel ils couvrent de tout ce qu'ils ont de *peaux* & de *couvertures*, ſi bien que *l'air n'y entre point*, jettent de l'eau ſur leſdits grez, leſquels ſont tombés dans la foſſe, & les couvrent, puis ſe mettent dans ledit berceau, & avec des battemens *l'Aoutmoin* chantant, & les autres diſans comme en leurs danſes, het! het! het! ils ſe font ſuer. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Leſcarbot, livre 3, chap. XVI, pag.* 773 & *uiv.*

« Sudorem autem cient vel maxime, *anguſtiore ſepto quodam & cancellatis perticis, aggeſtis que pellibus* tanquam cibano, *medià in caſulâ* incluſi: *candentibus lapidibus admotis*, prius concalefactæ thermarum in modum. Sed hæc haud magnopere arcere mortem ſolent: quippe neque ad omne morborum genus apta, neque ſcientiſſimè adminiſtrata. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag* 58

ſes pores pour l'autre partie de la cérémonie.

Lorsque la tranſpiration eſt à ſon plus haut dégré, le récipiendaire quitte cette cabane & saute dans l'eau. (1) Au moment où il en

---

Cet uſage eſt, comme on voit, fort ancien parmi les peuples du Canada. Voici ce que raconte le pere Charlevoix des Jongleurs parmi les ſauvages qui y avoient une grande confiance.

« La premiere choſe à quoi penſoit celui qui accompagnoit l'armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de ſe faire une petite *cabane de pieux*. Il la *couvroit* de la même *peau* qui lui ſervoit de vêtement, puis il y entroit tout nud, & les guerriers venoient ſe ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles que perſonne ne comprenoit.....

Il crioit, il s'agitoit, il paroiſſoit hors de lui même, & *l'eau découloit en abondance de toutes les parties de ſon corps.* »

Hiſtoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, 1er. vol. pag. 145.

(1) « Il ne faut pas croire qu'il y ait du ſurnaturel en ce qu'au ſortir de ces ſueurs violentes, ils voient ſe jetter dans l'eau froide & quelquefois glacée ſans en reſſentir aucune incommodité. Cela leur eſt commun avec tous les autres Sauvages & même avec d'autres peuples du Nord. » *Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix, pag* 362.

« Ces lieux qu'ils appellent baſſes touches ou bains, ſont faits de bois comme toutes leurs maiſons. On voit au milieu de ce bain un gros amas de pierres ſans qu'ils aient obſervé aucun ordre en le faiſant, que d'y laiſſer un trou au milieu dans lequel ils allument du feu. Ces pierres étant une fois échauffées communiquent la chaleur à tout le lieu : mais ce chaud s'augmente extrêmement lorſque l'on vient à jetter de l'eau deſſus les cailloux qui, renvoyant une fumée étouffante, font que l'air qu'on reſpire en ce lieu eſt tout de feu. . . . . .

J'eus de la peine enſuite à concevoir comment ces gens ſortant

fort, on jette sur lui une couverture, on le conduit à la cabane du chef où il se livre à l'épreuve suivante. Étendu sur son dos, ce chef y trace avec un bâton pointu trempé dans une eau où l'on a dissous de la poudre à canon, la figure qu'il a intention de représenter : après quoi il pique avec dix aiguilles trempées dans du vermillon & attachées à un petit morceau de bois, les parties qu'il a tracées : lorsqu'il se rencontre quelques endroits trop rudes, il fait incision dans la chair avec une pierre à fusil : les espaces intacts, ou ceux qui ne sont point marqués de vermillon, il les frotte avec de la poudre à canon, ce qui produit un mélange de rouge & de bleu : on cautérise ensuite les blessures avec du *bois pourri* pour empêcher la suppuration. (1)

---

nus de ces bains tout de feu, *alloient se jetter dans une rivière extrêmement froide* qui étoit à quelques pas de la maison, & je conçus qu'il falloit que ces gens fussent d'un fort tempérament pour pouvoir résister aux efforts que le prompt changement du chaud au froid pouvoit causer. » *Voyages de Laponie, par Regnard.*

J'ai cité ce passage du voyage de Regnard chez les Bothniens, pour justifier ce qu'avance le père Charlevoix dans la note précédente. *Note du traducteur.*

(1) « Plusieurs se font piquer, comme autrefois les pictes, par tout le corps, d'autres en quelques endroits seulement. Ce n'est pas pour eux un pur ornement. . . . . .

Cette opération qui se fait par intervalles, dure deux ou trois jours. Chaque matin, on lave les parties avec une eau froide dans laquelle on infuse une herbe appellée *pockqueesegan* qui ressemble au buis Anglois, & que les Indiens mêlent avec leur tabac à fumer pour en ôter la force. Pendant le tems de cette opération, on chante des chansons de guerre accompagnées d'un carillon produit par un instrument autour duquel on suspend des clochettes, appellé *chessaquoy*, & qu'on tient dans un ébranlement continuel pour étouffer les cris que de pareilles douleurs ne peuvent manquer d'occasionner. La cérémonie achevée, on donne un nom à la personne adoptée : celui que je reçus fut *Amik* ou *Castor*.

En retour des présents que m'avoit faits *Matchee QueeWish*, je ne lui avois, d'abord, donné quequelques bagatelles. Je voulus prouver

---

Cette opération n'est pas douloureuse en elle même : voici la manière dont elle se fait. *On commence à tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on veut y mettre ; on pique* ensuite avec des arrêtes de poissons ou *des aiguilles*, tous ces traits de proche en proche jusqu'à en faire sortir le sang, puis on passe par dessus du charbon pilé & les autres couleurs bien broyées & pulvérisées. Ces poudres s'insinuent sous la peau & les couleurs ne s'effacent jamais. » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique, par le père Charlevoix, lettre XXIII, pag.* 327 & 328.

par

par de nouveaux dons combien j'étois ſenſible à l'honneur qu'on m'avoit fait. Je menai, en conſéquence, les chefs à un endroit où j'avois ordonné à mes gens de placer les objets que je leur deſtinois, & leur donnai des couteaux de ſcalpage, des tomahawks, du vermillon, du tabac, des chapelets & enfin du rum, cet *unum neceſſarium* ſans lequel (quelques préſens que je leur euſſe faits d'ailleurs) je me ſerois attiré leur diſgrace. Quand nos canots eurent été mis en bon état, & nos marchandiſes en ſureté, je recommandai aux Canadiens de ſe tenir, nuit & jour, ſur leurs gardes, tant que nous ſerions campés. Cette précaution eſt abſolument néceſſaire. Les Indiens ſe portent, dans l'ivreſſe à toutes ſortes d'excès. Le ſoin que nous prîmes en cette circonſtance fut très utile; car ils reſtèrent trois jours & trois nuits enivrés du rum que nous leur donnâmes, & pendant cette débauche ils tuèrent quatre des leurs, du nombre deſquels étoit un chef illuſtre qui fut brulé par ſon propre fils. Comme ce chef avoit été un fameux guerrier, ils l'enterrerent avec les honneurs accoutumés parmi les Sauvages, c'eſt à dire un couteau de ſcalpage, un tomahawk, des chapelets, du vermillon &c. quelques morceaux de bois pour faire du feu, & une

coupe d'écorce de bois pour boire à son gré pendant le voyage dans l'autre monde.

Le 21, nous nous embarquâmes, laissant cette tribu d'Indiens très satisfaits de notre conduite. Ils nous témoignèrent leur reconnoissance dans les termes les plus expressifs; & comme il étoit d'usage de prendre des guides d'un lac à un autre, j'engageai vingt d'entre ces Chipp-ways à m'accompagner dans le passage par terre de la *grande Côte de la Roche*. C'est la route que tous les trafiquans sont forcés de prendre à cause de la grande cataracte dont on calcule la hauteur à six cents pieds, à l'entrée du fleuve Nipégon. (1) Ce voyage est on ne sauroit plus fatiguant pour les porteurs. Ils sont obligés de gravir une montagne escarpée avec des fardeaux considérables, & il est d'usage de s'arrêter deux ou trois jours pour réparer leurs forces.

Nous quittâmes la grande côte de la Roche, très bien disposés, & continuâmes notre voyage jusques au lac Alémipigon où nous rencontrâmes une autre bande de Sauvages de la même nation. Un conseil se tint, & nous nous fimes

(1) » Le lac *Alemipigon*, ou Nipégon est au Nord du lac supérieur dans lequel il se décharge. *Histoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, 1er. vol. pag.* 397

réciproquement des préſens. Nous reſtâmes dix jours en cet endroit campés ſur le coté du lac. Pendant ce court ſéjour, il s'éleva une querelle parmi les Indiens, La scène la plus affreuſe de débauche & de déſordre occaſionnée par les funeſtes effets du rum, ſe termina par la mort de trois d'entr'eux.

Le lac *Alémipigon* ou *Nipégon* a cent milles, environ, de longueur, & fournit aux Sauvages une grande quantité de poiſſon. La terre produit en abondance des racines ſauvages, & le nombre des animaux y eſt conſidérable. Environ trois cents Indiens y chaſſent: ils ſont d'une barbarie & d'une ſuperſtition remarquables.

Nous partîmes le premier Août avec quinze Indiens deſtinés non ſeulement à nous ſervir de guides, mais encore à nous aider pour les tranſports. Nous vécûmes d'animaux & de racines, réſervant pour l'hiver notre bled & notre graiſſe durcie. Nous campions, chaque ſoir, au coucher du ſoleil: chaque matin, dès la pointe du jour, nous deſcendions dans nos canots. Nous continuâmes ainſi notre marche juſqu'au lac *Sturgeon* ou *Eſturgeon*; mais nous n'y reſtâmes pas aſſez de tems pour que je puiſſe en faire une deſcription. Elle ſe trouve, au reſte, dans l'hiſtoire de mon voyage au lac

Manontoye où le mauvais tems me força de camper pendant trois jours.

Nous arrivâmes, le 25 ſeptembre, au *lac Mort* ou *lac la Mort*, ſitué au nord-eſt du lac Alémipigon. Il a ſoixante milles environ en circonférence, la terre eſt baſſe & marécageuſe, l'eau fort déſagréable au gout. Il a été très fréquenté par les Indiens, car pendant le tems que nous y hivernâmes, je découvris au moins trente cinq routes différentes, larges d'environ trois pieds, conduiſant des bois au côté du lac. Il abonde en poiſſon, ſa ſurface eſt gelée en hiver, & la glace ne peut ſe rompre qu'au mois d'Avril. Les Indiens qui s'y rendent ſont bons chaſſeurs, mais très ſauvages. Les Chyppeways ne ſont pas ſi amoureux de la parure que les autres Sauvages, ſurtout, celles de leurs tribus qui vivent très éloignées de Michillimakinac. Cela eſt aiſé à concevoir : comme la glace reſte dans les lacs preſque juſqu'au dernier mois de notre printems, & que l'hiver commence dès les premiers jours d'Octobre, on employe l'intervalle du tems qui partage ces deux époques, à conſtruire & à reparer des canots, à faire de courtes excurſions pour ſe procurer des vivres, à nager & à d'autres paſſetems accoutumés chez les Sauvages. Des

hommes dont les besoins habituels, celui même de la subsistance journalière, exigent les plus grands efforts, & qui n'ont point assez de prévoyance pour amasser des provisions destinées à les nourrir l'hiver, n'attachent pas grand prix au luxe de l'habillement. Les Indiens sont, en général, fort indolens, depuis les plus sauvages jusqu'aux plus civilisés. Ils s'honorent même de ce caractère, trouvant qu'il n'est pas de la dignité d'un guerrier de travailler, & regardant comme l'appanage des femmes exclusivement les soins & les occupations domestiques. (1) Ce n'est ni la crainte, ni le dégout de la fatigue qui leur donnent cette aversion pour le travail. Aucune nation ne la supporte, au contraire, & ne s'y résigne plus volontiers qu'eux, surtout lorsqu'ils se livrent à leurs divertissemens qui sont très variés, & dont plusieurs

(1) « Curâ tota tabernaculi figendi refigendi que penès *fœminas*. *Eæ* pro famulis, mancipiis, opicifibus, jumentis. *Eæ* aquam, ligna que comportant. *Eæ* focant struunt, fovent que; cibos que & coquunt in diem & fumo in posterum siccant; ferinam e nemore comportant domum: canoas reficiunt, pelles cæsis belluis detractas in vestem concinnant in que calceos toti familiæ : *iisdem* piscatio incumbit. Denique, extrà venationem, bella que, quidquid laborum ærumnarum que vitam quotidianam exercitam habet *totum feré id in miseras viri rejiciunt tanquam contra decorum sit quidquam a se hujusmodi ministeriorum attingi.* » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 57.

ſont violens & pénibles. Leur objet eſt de ſe rendre robuſtes, & de donner, par la tranſpiration abondante qu'ils ſe procurent, de la ſoupleſſe à leurs mouvemens, afin de pouvoir chaſſer avec plus d'aiſance & de légèreté.

Le jeu de balle, qui eſt leur amuſement favori, eſt très fatiguant. La balle eſt de la groſſeur environ d'une de nos balles de paume, faite de peau de daim & rembourrée de crin. Elle eſt lancée de part & d'autre avec de petits bâtons de la longueur d'environ deux pieds, & larges par le bout comme une croſſe, travaillés dans la forme d'une raquette, mais avec des eſpaces plus larges. C'eſt avec ce bâton que la balle eſt envoyée, & comme la raquette qui eſt faite de nerf de daim a beaucoup d'elaſticité, on peut la lancer à une grande diſtance. Ce jeu ſe joue à deux : la partie conſiſte à ſe ravir le coup l'un à l'autre, & à ſe lancer la balle dans le bout de la carrière à la diſtance d'environ deux cents verges ; deux perches très hautes ſont placées à l'extrémité : elles ſont ſéparées l'une de l'autre par la largeur d'un guichet : celui qui ajuſte la balle entre les deux perches a gagné. (1) Les Indiens ſont

(1) « Les Miamis ont encore deux jeux dont le premier ſe nomme le jeu de la *croſſe*. On y joue avec une *balle* & des bâtons recourbés & terminés par une eſpèce de *raquette*. On dreſſe

de très bonne humeur dans le jeu; & même, s'il arrive dans la chaleur de l'action que l'un d'eux frappe l'autre de son bâton, celui ci n'en conserve aucun ressentiment. Mais on évite avec soin de pareils accidens: on sait que les coups se donnent avec une violence capable de rompre un bras ou une jambe.

Aihtergain, ou *ne manque pas ton coup, mais attrape tout*, est aussi un de leurs amusemens favoris auquel les femmes prennent souvent part. Il se joue avec un certain nom-

---

deux poteaux qui servent de bornes & qui sont éloignés l'un de l'autre à proportion du nombre des joueurs. Par exemple, s'ils sont quatre-vingt, il y a entre les poteaux une demi-lieue de distance. Les joueurs sont partagés en deux bandes qui ont chacune leur poteau, & il s'agit de faire aller la balle jusqu'à celui de la partie adverse sans qu'elle tombe à terre, & sans qu'elle soit touchée avec la main, car si l'un ou l'autre arrive, on perd la partie. . . . . .

Le *second jeu* approche beaucoup de celui-ci & n'est pas si dangereux. On marque deux termes comme au premier, & les joueurs occupent tout l'espace qui est entre deux. Celui qui doit commencer jette en l'air une balle le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il puisse plus aisément la rattraper & la jetter vers le but. Tous les autres ont les bras levés, & celui qui saisit la balle fait la même manœuvre ou jette la balle à quelqu'un de sa bande qu'il estime plus alerte ou plus adroit que lui; car, pour gagner la partie, il faut que la balle, avant que d'arriver au but, ne soit jamais tombée entre les mains d'aucun des adversaires. » *Journal d'un voyage de l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, lettre XXII, pag.* 318 & 319.

bre de fèves dures, noires & blanches, dont l'une eſt marquée de petites taches & s'appelle le *roi*: on les met dans une petite boule de bois, & chacune des perſonnes aſſiſes à terre en face l'une de l'autre, les ſecoue à ſon tour: celle qui eſt aſſez adroite pour faire ſauter la fève tachetée hors de la boule, reçoit de la perſonne qui eſt placée vis-à-vis d'elle autant de fèves qu'il y a de taches: le reſte des fèves n'eſt compté pour rien. (1)

Les jeunes garçons ſont très adroits à rouler un cerceau, ſurtout les indiens Cahnuagas que j'ai vus ſouvent exceller dans ce jeu. Ils ſe réuniſſent un certain nombre pour le jouer. Quel-

---

(1) *Marc Leſcarbot* parle d'un autre jeu de fèves qu'il a vu jouer chez les Sauvages, & qui n'eſt pas le même que celui dont il vient d'être queſtion.

J'ai vu une ſorte de jeu qu'ils ont, mais ne penſant point alors à écrire ceci, je n'y ai pas pris garde. Ils mettent quelque nombre de fèves colorées & peintes d'un côté dans un plat; & ayant étendu une peau contre terre, jouent là deſſus, frappant du plat ſur cette peau, & par ce moyen, leſdites fèves ſautent en l'air & ne tombent pas toutes de la part qu'elles ſont colorées & en cela git le hazard: & ſelon la rencontre, ils ont un certain nombre de tuyaux de joncs qu'ils diſtribuent au gagneur pour faire le compte. *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Leſcarbot, livre 3, chap. XVII, pag.* 788 & 789.

Voyez dans le *journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, page 318 & ſuivantes, quelques détails ſur les divers jeux des Sauvages.

ques uns pouſſent le cerceau, tandis que d'autres tirent deſſus avec un arc & des flèches. Ils ſont d'une adreſſe ſi ſurprenante qu'ils arrêteroient le cerceau dans le plus rapide de ſa courſe en touchant le bord avec la pointe de la flèche à une diſtance conſidérable, ſoit à pied, ſoit à cheval. Ils tueroient auſſi de petits oiſeaux à cinquante verges de diſtance & feroient ſauter un liard avec leur bâton à plus de quinze verges. Ils manient le javelot & le tomahawk avec une égale dextérité.

CHAPITRE VIII.

Établissement au lac la Mort, avec les préparatifs & usages des trafiquans. = Compliment de Sauvages. = Yo, hah, cri de joie des Sauvages. = Femmes esclaves de leurs maris. = Pêche des Indiens. = Tendresse des femmes Indiennes pour leurs enfans. = Leur manière de les élever. = Opinion des Eiscatonges, ou Sauvages pleureurs, sur la naissance & la mort de leurs enfans. = Mosquitos, espèce de moucherons. = Manière dont les femmes soignoient leurs enfans lors de l'entrée des François en Canada. = Arrivée au Lac Esturgeon. = Description de ce lac. = Hawoyzask ou musquashes, tribu Indienne. = Aventure périlleuse. = Conduite à tenir par les trafiquans avec les Sauvages en cas de danger. = Trait de courage d'un guerrier Muskohge, fait prisonnier par les Indiens Shavanèses. = Autre trait de courage. = La mort parmi les Indiens souvent plus à désirer qu'à craindre. = Proposition que font les Chippevays du nord aux vieillards & aux infirmes. = Cérémonie qui se pratique lorsqu'ils

envoyent un vieillard ou un infirme dans un autre climat.=

LA fatigue que mes Canadiens avoient ſoufferte exigeoit que l'on ſe diſpoſât à hiverner, & m'engageâ à m'établir au lac *la Mort*. Le tems, d'ailleurs, alloit au froid, & menaçoit de devenir très rigoureux; c'étoit un motif de plus. Après que nous fûmes rafraîchis, & que nous eûmes mis nos canots en ſureté, je pris avec moi deux Indiens pour chercher un endroit ſur lequel il me fût poſſible de bâtir. Nous nous fixâmes ſur le côté du lac où nous conſtruiſimes une cahutte de troncs d'arbres, de trente pieds de long, & de vingt de large, en deux pièces ſéparées où nous dépoſâmes nos marchandiſes. Notre premier ſoin fut de cacher nos canots dans les bois, & notre rum ſous terre, à l'exception d'une petite quantité réſervée pour notre uſage journalier. Je connoiſſois par expérience la néceſſité de le tenir à l'abri des Indiens, & d'ailleurs notre ſureté perſonnelle dépendoit eſſentiellement de cette précaution.

Ayant arrangé toutes nos affaires domeſtiques, & dreſſé notre table dans le deſert,

nous préparâmes le feu d'hiver, le bois étant très difficile à tranſporter au logis par les tems rigoureux. Dans les momens de loiſir nous chaſſions, pour augmenter nos proviſions. Elles n'auroient pas ſuffi à la ſubſiſtance de notre monde; nous ne voulions pas non plus nous repoſer ſur l'arrivée très incertaine des Sauvages, qui apportent quelquefois aux trafiquans des viandes de divers animaux. Comme la neige commençoit à tomber en grande quantité, nous nous trouvâmes hors d'état de faire de longues excurſions ſans les ſouliers propres à la traverſer. Dans l'eſpace d'une quinzaine de jours, nous chaſſâmes avec beaucoup de ſuccès & prîmes une quantité de petits animaux dont nous faiſions nos repas journaliers. Ce ſecours arriva fort à propos & ſauva le blé & la graiſſe. Nous étions établis depuis environ trois ſemaines lorſqu'il nous arriva une bande conſidérable de Sauvages. N'ayant avec moi que huit Canadiens, je les priai de ſe conduire avec les plus grandes précautions: nous étions en nombre bien inférieur à eux, & dans le cas de quelques excès d'ivreſſe de leur part, nos propriétés euſſent été pillées, & nos perſonnes immolées, Heureuſement pour moi, j'avois des hommes fermes qui étoient très-fa-

miliarisés avec les Indiens du nord Oueſt. Nous nous convînmes de part & d'autre, aucuns trafiquants n'ayant encore auparavant paſſé l'hiver en cet endroit. Le grand chef qui ſe nommoit *Keſconeck* me fit préſent de pelleteries, de viandes ſèches, de poiſſon & de graines ſauvages: je répondis ſur le champ à cette politeſſe, & d'une manière qui me parut le ſatisfaire complettement. Les autres Sauvages vinrent alors dans ma cahutte un à un (ce qui s'appelle une file indienne) danſant & chantant des chanſons de guerre. Tous, excepté leur chef, ſe placèrent à terre; quant à lui, ſe tenant debout au centre de la tribu avec une grande dignité, il nous adreſſa le diſcours ſuivant:

» *Angaymer nocey, va hagua miſſey kay-*
» *goarvyayor kee zargetoone ovay barthtyage*
» *Niſhinnorbay nogome cavvickca Kitchée ar-*
» *tavvay vinnin, kitchée morguſſey cargo-*
» *neek neennervind zargetoone artavvay neen-*
» *nervind debvoye nocey barthtyage mrekintar-*
» *gan omar appeemeenequy, mackquah, varbes*
» *kance menoach kegonce.*=

C'eſt-à-dire,

» Il eſt vrai, Père, que moi & mes jeunes
» gens ſommes heureux de te voir: comme
» le grand maître de la vie a envoyé un tra-

» fiquant pour avoir pitié de nous pauvres Sau-
» vages, nous employerons nos plus grands
« efforts à chaſſer & à t'apporter de quoi te
» ſatisfaire en fourrures, pelleteries & viandes
« d'animaux. »

Le but de ce diſcours étoit de m'engager à leur faire de nouveaux préſents. Je repondis à leur attente, en leur donnant deux barriques de *rum* qui contenoient chacune huit gallons (1) de cette liqueur tempérée avec une petite quantité d'eau, ſelon l'uſage adopté par tous les trafiquants, cinq carotes de tabac, cinquante couteaux de ſcalpage, des pierres à fuſil, de la poudre, des balles, &c. Aux femmes je donnai des chapelets, quelques bagatelles, &c. & aux huit chefs qui ſe trouvoient dans la bande, chacun un fuſil de nord d'Oueſt, une chemiſe d'Indienne, un couteau de ſcalpage, de la meilleure trempe, & un ſurcroît d'objets de munitions. Ils reçurent tous ces dons avec des *yo-hah* répétés, ou démonſtrations de joie.

Les femmes qui ſont, en toutes occaſions,

(1) « Le gallon eſt une meſure contenant environ quatre pintes & demie, meſure de Paris. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Lebas, 1er. v. p.* 35.

les esclaves de leurs maris, reçurent l'ordre de faire des cahuttes d'écorce d'arbre, ce qu'elles eurent achevé dans l'espace d'environ une heure, & tout fut bientot disposé pour une débauche. Quand j'eus fait transporter le *rum* de ma demeure à leur *vigvaum*, (1) ils commencerent à boire. Cette gaieté dura quatre jours & quatre nuits; & malgré toutes nos précautions, (nous avions mis en sureté leurs fusils, leurs couteaux & leurs *tomahavks*) deux jeunes garçons furent tués, & six hommes blessés par trois femmes Indiennes; un des chefs fut aussi massacré, ce qui me força de leur donner plusieurs objets à enterrer avec lui pour completter la cérémonie ordinaire de leurs funérailles. Les débauches sont très nuisibles à tous les partis & forcent le trafiquant à des dépenses considérables auxquelles il ne pourroit, néanmoins, se refuser sans beaucoup de danger. Le cinquieme jour, ils furent tous très sobres, & témoignerent un grand regret de leur conduite, pleurant amèrement la perte de leurs amis.

Le 20 Octobre, ils partirent pour la chasse, ce qui nous causa un grand plaisir : car il nous

(1) Nom de cabane ou de tente portative chez les Indiens.

avoit été preſque impoſſible de repoſer pendant leur ſéjour avec nous. En deſcendant dans leurs canots, ils chantèrent la chanſon de guerre des morts :

« *Wabindam, kitchee manitoo, haguarmiſſey hapitch neatiſſum :* =

C'eſt-à-dire,

« Maître de la vie, vois-moi d'un œil favorable ; tu m'as donné le courage d'ouvrir mes veines. «

Ayant fait un monceau de bois pour le feu d'hiver à une diſtance convenable de la demeure commune, de crainte d'accidens, nous préparâmes les filets pour la pêche. La glace étoit épaiſſe de trois pieds, & la neige très profonde; nous fumes obligés d'en débarraſſer le terrein avant de pouvoir creuſer les trous où nous devions placer nos filets. Dans l'eſpace de deux mois nous eûmes un ſuccès extraordinaire. Nous prîmes dix-huit mille livres peſant de poiſſon. Nous le ſuſpendîmes par les queues à des bâtons pour le faire geler, & nous le ſerrâmes enſuite au magaſin de nos proviſions. C'étoit une capture avantageuſe pour nous, rien n'étant moins ſûr que la pêche dans le milieu de l'hiver, ni plus douteux que le retour

retour des Indiens pour ſubvenir aux beſoins des trafiquants.

En été les pêcheurs montent les lacs auſſi bien que des rivières, & leur pêche eſt, en général, très heureuſe au pied d'un courant profond ou à l'embouchure d'une crique. (1) Dès que l'hiver commence, ils pratiquent une grande ouverture & y dépoſent des filets. Au cœur de l'hiver, ils font un petit creux dans lequel ils pêchent à la ligne & quelque fois ils percent deux trous en droite ligne au travers de la glace, & paſſent de creux en creux au bout d'un bâton, une corde par le moyen de laquelle ils retirent le filet de deſſous la glace, ſouvent avec beaucoup de ſuccès. La pêche eſt en hiver l'emploi journalier de la moitié des hommes, quoique, dans les tems rigoureux ce ſoit une occupation très pénible.

Au commencement de Janvier 1778, nos proviſions ſe trouverent preſqu'epuiſées : il ne nous reſtoit que du frais de poiſſon que nous accommodâmes avec de l'eau chaude & dont nous vécûmes. L'exceſſive rigueur du tems ne nous auroit pas permis de chercher nos filets ; & malgré cette détreſſe occaſionnée par le défaut

(1) « Crique ou rivière. »

de meilleure nourriture, nous fûmes obligés de garder le logis entretenant un bon feu, & presque toujours enveloppés dans nos couvertures, ce qui nous affoiblissoit extrêmement. Nous restâmes dans cet état d'inaction pendant quelque tems; mais la faim devenant très pressante, je sortis de cette langueur & proposai à mes gens de faire des *trappes à martre*; à quoi ils se disposèrent avec beaucoup d'empressement. Lorsqu'ils en eurent fait un nombre suffisant, ils les placerent dans les bois, à la distance d'environ deux milles de notre maison. Tandis qu'ils étoient employés à cette occupation, j'étois demeuré seul; il étoit nécessaire que quelqu'un restât en cas d'arrivée des Sauvages. Le premier jour, mes gens furent heureux; ils revinrent avec deux ratons, trois lièvres & quatre rats musqués; nous en fimes notre repas le jour suivant; & quoique nous n'y trouvassions pas grand goût, ce fut un secours arrivé très à propos, & qui nous donna les moyens de poursuivre avec plus de courage l'affaire où nous étions engagés. Nous attendions impatiemment des jours plus heureux.

En peu de tems nous nous retrouvâmes au dépourvu, & mes gens commencèrent à perdre courage; ce qui me détermina à proposer un voyage jusques au lac *Manontoye*. Nous

ſavions que M. *Shav*, un de nos confrères trafiquans, y avoit paſſé l'hiver, pour tâcher de ſe procurer du ris ſauvage qui, au rapport des Indiens, croiſſoit en ce lieu juſques dans les marais. Les Canadiens approuverent mon projet, & me dirent qu'ils eſpéroient être en état de pourvoir à leur ſubſiſtance juſques à mon retour. Avant mon départ nous fûmes forcés de tuer un chien favori appartenant à *Joſeph Bonneau* un de mes gens, ce qui nous affligea beaucoup, parce qu'indépendamment de l'attachement que nous avions pour lui, c'étoit un animal très utile. Le matin du jour ſuivant, je mis mes ſouliers pour la neige, & déterminai un Indien & ſa femme que j'avois par hazard avec moi, & qui étoient venus nous trouver au retour de la chaſſe où ils avoient tué ſix lièvres, à m'accompagner, leur promettant pour récompenſe de leur donner du *rum* quand je reviendrois; ils y conſentirent, & bien m'en prit; car je n'aurois jamais pu trouver le chemin ſans un guide.

Nous partîmes avec les ſix lièvres & marchâmes quatre jours ſans rien tuer; c'étoit un malheur, mais, grace à la petite proviſion que nous portions avec nous, nous ſubſiſtâmes aſſez bien. Le quatrième jour environ une heure

avant le coucher du soleil, nous fîmes halte à une petite crique, trop profonde pour être guéable, & tandis que l'Indien m'aidoit à faire un radeau pour la traverser plutot que de nager, par un froid aussi rude, contre un courant trop fort, je regardai autour de moi & n'appercus plus sa femme : je n'en eus que plus de chagrin, le soleil étoit sur le point de se coucher, & je mourois d'impatience de gagner la rive opposée pour camper avant la nuit. Je demandai à l'Indien ce qu'elle étoit devenue : il sourit & me dit qu'il la supposoit dans les bois, occupée à dresser un piège pour quelque perdrix. Au bout d'environ une heure elle revint tenant dans ses bras un enfant nouveau-né, & s'approchant de moi elle me dit en *Chippeway* : » *Oway saggonask Payssh ik shomagonish*, » =

C'est à dire :

» *Voici, Anglais, un jeune guerrier.* » On dit que les femmes Indiennes mettent au monde leurs enfants avec très peu de douleurs, (1) mais je regarde cela comme une idée. Elles sont, il est vrai, fortes & courageuses ;

(1) « Les femmes sauvages, pour l'ordinaire, accouchent sans peine & sans aucun secours. » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le P. Charlevoix, Lettre XIX, pag.* 288.

& ſupportent la fatigue juſques au moment de leur délivrance, mais cela ne prouve pas qu'elles ſoient exemptes de reſſentir les douleurs communes à toutes les perſonnes de leur ſexe dans des épreuves auſſi critiques. (1) On cite une jeune femme de la nation des *Rats* qui fut en travail un jour & une nuit ſans pouſſer un ſeul cri. La force de l'exemple agiſſant ſur leur vanité, ne permet pas à ces pauvres créatures de montrer une foibleſſe, ou d'exprimer la douleur qu'elles éprouvent, de peur ſans doute, que le mari ne les regarde à l'avenir comme indignes de ſon attention, & ne mépriſe également & la mere & l'enfant : à la moindre humeur, il lui diroit que l'enfant, ſi c'eſt un garçon, ne ſera jamais un guerrier; ſi c'eſt une fille, qu'elle aura un cœur lâche, & que la nature n'a deſtiné ni l'un ni l'autre à la vie ſauvage.

Je crois qu'on ne diſputera pas aux femmes Indiennes d'aimer leurs enfants avec autant de tendreſſe que les mères, dans les états les plus civiliſés peuvent ſe vanter de chérir les leurs; on pourroit en citer mille preuves. Une mere

(1) « Il s'en trouve pourtant quelquefois qui ſont longtems en travail & ſouffrent beaucoup. » *Ibid.*

allaite ſon enfant juſques à ce qu'il ait atteint l'âge de quatre ou cinq ans, quelquefois même de ſix ou ſept. Dès leur enfance elles s'attachent à leur inſpirer des ſentimens d'indépendance. On ne dit point qu'elles les frappent ou les grondent jamais : elles craindroient d'affoiblir ces inclinations martiales qui doivent faire un jour l'ornement de leur vie & de leur caractère : dans toutes les occaſions, elles évitent de les contraindre, afin de leur laiſſer toute la liberté avec laquelle elles déſirent qu'ils penſent & qu'ils agiſſent. (1) S'ils meurent, elles pleurent leur perte avec une douleur ſincère, & même pendant pluſieurs mois après leur mort, elles verſeront des larmes ſur la tombe de leurs enfans qui ne ſont plus. La nation des Sauvages appellée *Biſcatonges*, ou par les François,

(1) « Il ne ſe peut rien imaginer au delà du ſoin que les mères prennent de leurs enfans tandis qu'ils ſont au berceau : mais du moment qu'elles les ont ſevrés, elles les abandonnent abſolument à eux mêmes; non par dureté ou par indifférence, car elles ne perdent qu'avec la vie la tendreſſe qu'elles ont pour eux, mais parce qu'elles ſont perſuadées qu'il faut *laiſſer faire la nature & ne la gêner en rien.* » *Journal hiſtorique &c. par le pere Charlevoix. Lettre XIX, pag.* 288.

« Une mère qui voit ſa fille ſe comporter mal, ſe met à pleurer; celle ci lui en demande le ſujet & elle ſe contente de lui dire : *tu me déshonores*; il eſt rare que cette manière de reprendre ne ſoit pas efficace. » *Ibid. Lettre XXIII, pag.* 326.

pleureurs ſe lamente, dit-on, plus amèrement à la naiſſance d'un enfant qu'à ſa mort: ils ne voyent dans ſa mort *qu'un voyage dont il reviendra* ; mais ſa naiſſance, ils la regardent comme l'entrée *dans une carriere de périls & d'infortunes.* (1)

Auſſitot qu'un enfant eſt né, ſi c'eſt en été, la mère deſcend dans l'eau, y plonge l'enfant, elle l'enveloppe dans une petite couverture, l'attache ſur une planche, couverte de mouſſe ſèche, dans la forme d'un fonds de corbeille, avec un cerceau ſur le ſommet où la tête repoſe pour la préſerver des injures du tems. En hiver, on l'habille avec des peaux auſſi bien qu'avec des langes. Dans les chaleurs de l'été, on jette une gaze ſur le jeune Sauvage, pour le préſerver des *moſquitos* qui ſont très incommodes dans les bois. (2) La planche

---

[1] Que diroient donc ces profonds penſeurs, ces *héraclites du nouveau monde* s'ils vivoient au milieu de nos ſociétés ſi fières de leur civiliſation! S'ils y pouvoient contempler le triſte ouvrage des paſſions qui nous tyranniſent, & les maux qui nous déſolent! S'ils connoiſſoient les funeſtes effets de l'ambition, de la cupidité, de la haine, de la calomnie! Alors, ſans doute, ils béniroient encore leur deſtinée, & penſeroient que ſi le bonheur exiſte quelque part, ſur la terre, le *Sauvage* en eſt plus près que *l'homme ſocial. Note du traducteur.*

[2] « Les mouches ſont fort importunes, non ſeulement là où nous étions, mais encore auſſi partout le nouveau monde &

ſur laquelle l'enfant eſt placé, eſt attachée au front de la mère avec un large ceinturon de laine filée, & lui pend derrière le dos (1).

Lorſque les Français prirent poſſeſſion du Canada, les femmes n'avoient ni toiles ni maillots. Toute leur layette conſiſtoit en une eſpéce de baquet rempli de pouſſiere de bois pourri ſec, auſſi douce que le plus beau duvet & dont l'objet étoit de ſecher la moiteur de l'enfant. On y plaçoit l'enfant couvert de riches fourrures & attaché par en bas avec

---

au Bréſil même. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot*, liv. 3, chap. X, pag. 715.

« Eſt & aliud *muſcarum* genus tam exile ut aciem oculorum penè effugiant, dolore primum adeſſe ſentiantur. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 56.

Voici ce que dit de ces mouches importunes le flibuſtier Raveneau de Luſſan qui traverſa en 1688 l'Iſthme de Panama en revenant de la mer du Sud.

« Quand les Indiens du Cap de *Gracias Dios* ſont pris du ſommeil, ils font un trou dans le ſable où ils se couchent, & enſuite ils ſe recouvrent avec le même ſable, ce qu'ils font pour ſe mettre à couvert des inſultes des *Mouſtiques*, dont l'air eſt le plus ſouvent tout rempli. Ce ſont de petits moucherons qu'on ſent plutôt qu'on ne les voit & qui ont un aiguillon ſi piquant & ſi venimeux, que lorſqu'ils l'appuyent ſur quelqu'un, il ſemble que ce ſoit un dard de feu qu'ils y lancent.

Ces pauvres gens ſont ſi tourmentés de ces facheux inſectes quand il ne vente point, qu'ils en deviennent comme épreux.

[1] Voyez les études de la nature de Bernardin de S. Pierre, tom. 3, étude 12, pag. 75 & 76, d'où j'ai tiré cette note

de forts cordons de cuir. La pouſſiere étoit renouvellée auſſi ſouvent que la néceſſité l'exigeoit juſques à ce que l'enfant fût ſevré.

Parmi les Indiens civiliſés juſques à un certain point, les femmes nourriſſent leurs enfants avec une bouillie faite de bled indien & de lait, ſi l'on peut s'en procurer; mais dans les parties plus ſeptentrionales & plus éloignées des Européens, on ſubſtitue du ris & des graines ſauvages dont on ôte les coſſes qu'on pile entre deux pierres & qu'on fait bouillir dans l'eau avec du ſucre d'érable: ce manger paſſe pour très nourriſſant, & avec du bouillon fait de chair d'animaux & de poiſſon qu'on eſt ſouvent à portée de ſe procurer, il ne peut manquer de ſoutenir & fortifier l'enfant. Dans pluſieurs tribus d'Indiens on fait une bouillie de ſagavite, d'une racine appelée *toquo*, eſpece de ronce qu'on lave & qu'on fait ſécher. On la broye enſuite, & on en fait une pâte qu'on cuit au four & qui eſt agréable au gout, mais d'une qualité très aſtringente. C'eſt leur pain ordinaire.

A notre arrivée au lac Eſturgeon, comme le tems étoit mauvais, nous campâmes trois jours, ce qui me donna la facilité de faire quelques obſervations ſur ce lac. Je n'en avois

pu faire aucune lorſque je le traverſai dans ma route au lac la Mort.

Le lac Eſturgeon, ſelon les calculs des Indiens, eſt d'environ cinq jours de trajet par eau. La largeur, en quelques endroits, eſt, d'à peu-près trente milles. Il s'y trouve un nombre de petites îles qui abondent en lièvres; perdrix & oiſeaux ſauvages. Les Indiens qui le fréquentent ſont les *Hawoyzask* où les *Muſquaſh* qui parlent la langue Chippeway. Ils ſont habituellement plus ſtationnaires que les autres Chippevays. Ils abandonnent peu les terres & ſont excellens chaſſeurs. M. *Carver* indique dans ſa carte un village conduiſant à la rivière Ste. Croix qu'il prétend appartenir aux Chippeways errans: mais je penſe que toute la nation, à quelques exceptions près, peut être appellée errante, dans la plus ſtricte acception du mot.

Le premier jour de notre campement nous tuâmes un lièvre, fimes des hameçons avec des os de cuiſſe & y attachâmes des appâts de viande. Les lignes étoient d'écorce de ſaule coupée par morceaux treſſés fortement enſemble. Nous eûmes un grand ſuccès, car nous attrapâmes non ſeulement de quoi ſuffire à nos beſoins préſens, mais encore pour le reſte de notre voyage au lac *Manontoye*.

Le jour d'avant notre arrivée nous tuâmes deux loutres dont je me propoſai de faire un préſent à M. *Shaw*, ne doutant pas que la chair de quelqu'animal ne lui fût très agréable, à raiſon de l'inclémence du tems, & préſumant ſa ſituation auſſi fâcheuſe que la nôtre, excepté quant à l'article des graines ſauvages. Lorſque nous fûmes arrivés à ſix milles, environ, du lac, nous rencontrâmes un petit parti d'Indiens qui nous allarmèrent par le récit d'un déſordre effrayant ſurvenu parmi ceux de leur tribu & occaſionné par la mort de trois d'entr'eux tués par les Sauvages de la Baye d'Hudſon. Ils nous dirent qu'ils croyoient que M. *Shaw* avoit été ſacrifié à leur fureur, & qu'ils les avoient entendus ſe conſulter entr'eux pour la perte de ce trafiquant. Ils déploroient amèrement leur impuiſſance de le ſecourir, n'étant pas même aſſez forts pour venger leurs injures perſonnelles; ils promirent au reſte de m'accompagner ſur la route auſſi près de la demeure de M. Shaw que leur ſureté pourroit le permettre.

Quand nous eûmes pris quelques rafraichiſſements nous pourſuîvimes notre voyage juſques à deux milles de la maiſon. Ils crurent alors prudent de me quitter, & me ſouhaitant un heureux ſuccès ſe retirerent dans les bois par

un chemin différent pour éviter d'être apperçus & promirent d'y rester jusques à mon retour. Mon Indien & sa femme ne se soucièrent pas d'aller plus avant craignant aussi les Sauvages de la Baye d'Hudson. J'avoue que ma position étoit très désagréable, & je délibérois sur la marche que j'avois à suivre pour parvenir au secours d'un trafiquant, mon confrere, & pour me préserver, en même tems, moi même, de tout malheur. Me fiant sur le succès que j'avois eû à réprimer de pareils désordres occasionnés par l'ivresse, & convaincu que je connoissois aussi bien que personne le caractère des Indiens livrés à la funeste *influence* des liqueurs fortes, je ne doutois pas que quelques infructueux que pussent être mes efforts pour tirer M. *Shaw* de sa position périlleuse, je ne dûsse être à portée de me sauver en cas d'une attaque: & comme une idée heureuse en fait souvent naître une autre, & établit par dégré la confiance dans l'esprit, je voyois déja en espérance M. *Shaw* délivré, & cette idée me combloit de satisfaction. Encouragé par ces agréables pensées, je me déterminai à faire pour le sauver les efforts les plus extraordinaires, & continuai ma marche sans plus de délai. Lorsque je fus arrivé à un quart de mille de la scène

de discorde, j'entendis un cri de guerre très violent & très aigu ; & quoique accoutumé à de telles clameurs, je fus très allarmé & sentis chanceler ma résolution, sachant que la rage des Indiens ivres, portée à un certain point, ne connoît pas de bornes, & combien d'ailleurs il étoit difficile de les ramener sur le compte de l'homme qu'ils avoient malheureusement pris en aversion. Soutenu cependant par l'espoir de me conduire en brave guerrier, & me rappellant le tems où j'avois subi au *pays Plat* la cérémonie de l'adoption, je pensai qu'il n'étoit pas d'un homme de courage de s'effrayer du danger, & m'enfonçant dans les bois, j'apperçus bientôt ces esprits infernaux, car il ne me seroit pas possible de leur donner un autre nom.

Je restai quelques minutes en embuscade, écoutant avec grande attention, j'entendis bientot l'un d'eux s'écrier en langue *Chippeway* : *haguarmissey mornooch gunnisar cushecance.*

C'est-à-dire,

» Je n'entends pas qu'on tue le *Chat.* » Nom donné à M. *Shaw* par les Indiens à cause de la foiblesse de sa voix. Cela me prouva qu'il étoit encore vivant quoique dans le plus imminent danger. Je fis toute la diligence possible

pour arriver à la maiſon, & je trouvai les Sauvages, hommes & femmes, dans l'état d'ivreſſe le plus complet. Les cabanes avoient été abattues, les canots flotoient au gré du courant, & le tout formoit la ſcène de déſordre la plus effrayante que j'euſſe jamais vue. Il y avoit auſſi un vieux Indien & une femme que j'appris depuis être ſa mère, étendus morts ſur la neige par le coté du lac. Je fis pluſieurs efforts pour pénétrer dans la maiſon, mais j'en fus empêché par les Sauvages qui me tenoient en arrière, m'embraſſant & me diſant qu'ils m'aimoient, mais qu'il ne falloit pas que j'entrepriſſe de ſecourir le *Chat*. A la fin, je parvins avec une difficulté incroyable à leur perſuader de m'accompagner & je reſſentis une joie extrême d'avoir eu un ſuccès pareil dans une entrepriſe qu'il eût été dangereux de former pour tout autre qui n'auroit pas connu à fond la langue & le caractère des Sauvages, & qui, en même tems, n'auroit pas eu aſſez de ſang-froid & de retenue pour entendre leurs déraiſonnements avec patience & modération.

Je m'adreſſai alors au plus ſobre des chefs, & m'informai de lui qu'elle étoit la cauſe de la diſpute ; il me dit que M. *Shaw*, au lieu d'être un *Chat*, étoit un *Chien* ; parce qu'il

leur avoit refusé du rum, & que quoique lui & le reste de la tribu fussent heureux de me voir d'après ce qu'ils avoient entendu dire de ma tendre affection pour les Sauvages, je ne devois pas tenter de secourir ce trafiquant, qu'ils étoient maitres du *wigwaum* & non pas lui, & qu'il étoient résolus de se procurer, avant le point du jour, tout le rum qui étoit en sa possession.

On pourroit donner avec fondement le nom de fort à la maison de M. *Shaw*; elle étoit défendue par des piquets élevés qui en rendoient l'accès difficile aux Indiens, & il avoit pris la précaution d'en fermer la porte extérieure aussi bien que celle de dedans. Je dis au chef que mon intention n'étoit pas de me mêler de l'affaire; que je passois, par évenement, dans ma route sur le *lac Rouge*, & que je ne devois m'arrêter que pour me reposer. Cette assurance lui fit grand plaisir parcequ'il savoit que M. *Shaw* n'avoit qu'un homme dans sa maison, le reste avec l'interprète étant à la recherche des provisions, de maniere qu'à mon départ il ne se trouveroit pas une force suffisante pour les empêcher d'aller plus avant. Je les vis si décidés à exécuter leur projet, que si j'eusse marqué la moindre intention, la plus

légère volonté de ſecourir ce malheureux, j'aurois probablement été expédié ſans beaucoup de cérémonie. Les effets du rum qu'ils avoient déjà bu, avoient tellement échauffé leurs eſprits qu'il ne falloit rien moins, pour les ſatisfaire, que leur abandonner toute la proviſion, & je ſuis perſuadé que ſi la moitié d'entr'eux avoit péri, le reſte auroit ſans héſiter, riſqué ſa vie pour l'obtenir. Voulant éviter leur ſoupçon qui ſans doute auroit été funeſte à M. *Shaw* & à moi-même, je quittai le chef, & épiai le moment favorable de m'en retourner ſans être découvert. Heureuſement les Indiens n'avoient pas bu tout le rum que M. *Shaw* leur avoit donné, & le chef, auſſitôt que je l'eus quitté, revint à la maiſon pour boire de plus belle & rendre compte de l'entretien qui avoit eu lieu entre lui & moi, le reſte de la bande s'étant retiré dès que la conférence avoit commencé. Voyant que la côte étoit débaraſſée, je marchai ſans être obſervé juſqu'au fort, & je prononçai très haut quelques paroles tant en français qu'en anglais. M. *Shaw* & ſon homme m'entendirent, & reconnaiſſant ma voix éprouvèrent une joie inexprimable. Son homme ſurtout, qui étoit un Canadien, fut enchanté: il reſſentoit de grandes frayeurs,

cet hiver etant le premier qu'il eût passé avec les Sauvages. A mon approche je l'entendis s'écrier avec la plus grande force : » mon Dieu » que je suis content, notre ami est arrivé, » autrement nous serions f..... Je compte « assurément que nous serons bientot libres, « mon cher Bourgeois. « Il ouvrit à l'instant la porte, j'entrai avec précipitation & les félicitai sur l'espoir que j'avois de déconcerter les Indiens, résolu à tous les risques, à vivre ou à mourir avec eux. M. *Shaw* me remercia des marques d'amitié que je lui donnois & me raconta sur le champ en peu de mots la scene qui avoit eu lieu. Il me dit que les Indiens de la Baye d'Hudson étoient venus le trouver avec très-peu de pelleteries, & qu'après le traité à ce sujet, il leur avoit donné beaucoup plus de rum qu'ils n'avoient droit d'en attendre; qu'au lieu de s'en contenter, ils avoient insisté pour en avoir davantage; que dans la chaleur de l'ivresse ils avoient tué un Indien & sa mère, & avoient essayé de mettre le feu à sa maison avec du bois pourri qu'ils lançoient contre elle tout enflâmé en l'attachant à la pointe de leurs flêches. Après avoir écouté son histoire, je l'engageai à prendre courage & lui conseillai, lorsque les Indiens reparoîtroient

pour exécuter leur projet, d'affecter de l'indifférence pour leurs menaces.

Tandis que nous nous livrions à cet entretien, je découvris à peu de distance de la maison trois des chefs conversant ensemble, & je ne doutai pas qu'ils ne s'occupassent des moyens d'exécuter leur dessein. Comme ils approchoient je criai à eux & les invitai à entrer dans la maison : ils avancèrent sur le champ & marchèrent un à un avec des regards perfides que l'atrocité du projet qu'il vouloient exécuter, ne leur permettoit pas de dissimuler. Je leur parlai sans le moindre embarras affectant le plus grand sang-froid : je leur demandai s'ils étoient sobres ; avant qu'ils me fissent une réponse, le reste de la bande vint à la porte, mais n'entra point ; le principal chef me dit alors qu'ils étoient très sobres, témoignant un grand regret de la conduite qu'ils avoient tenue, & m'assura qu'à présent que l'eau de vie avoit perdu sa force, ils reconnoissoient leur folie, mais qu'ils étoient certains que le *mauvais esprit* avoit quitté leurs cœurs.

Je leur dis que le *maître de la vie* étoit fâché contr'eux, & qu'ils ne méritoient pas de succès à la chasse, d'après leur mauvaise conduite à l'égard du trafiquant qui, comme

le plus tendre père, avoit soulagé leurs besoins. Je leur présentai alors du tabac à fumer en conseil; ils le recurent très bien: regardant alors fièrement le chef, je leur parlai de la manière suivante:

» *Keenner Wind ojemar Woke kee Wabindan* » *indenendum kee kee noneydone kitchee ma-* » *nitoo, ojey candan opin Weene aighter ojey* » *petoone noWetting guyak debarchemon kay-* » *gait nin oathty hapadgey nee Woke keen-* » *nerWind equoy keè janis goyer metach no-* » *gome gudder barchemon hunjyta O, nisshshijhin* » *artawway Winnin kaygait nee zargetoone* » *artawway Winnin metach kakaygor matchee* » *manitoo gayyack neennerwind oathty mor-noock kee appay omar neegee.* »

C'est à-dire:

» Vous, chefs, & autres membres de la » tribu, dont les yeux sont ouverts, j'espère « que vous prêterez l'oreille aux paroles de » ma bouche. Le *maître de la vie* a ouvert » mon cerveau & fait souffler à ma poitrine « des paroles amicales. Mon cœur est rempli « de sentimens pour vous, pour vos femmes, » pour vos enfans; & ce que je vous dis en » ce moment procède de la racine des senti- » mens de mon ami qui réclame sa maison &

» m'a dit que ſon cœur étoit ouvert pour vous « à votre arrivée, mais, malgré ſa bonté, le » mauvais eſprit s'étoit emparé de vous, ce » qui l'a rendu fort malheureux, quoiqu'il eſ- « pérât que le *maître de la vie* changeroit « vos diſpoſitions & vous rendroit bons Indiens, « comme vous aviez coutume d'être. » A ce diſcours un des chefs répondit ainſi :

» *Kaygait amik, kee aighter annaboycaſſey* » *omar hapadgey ;* o, *niſhshiſhſhin kee deba-* » *chemon nogome neennerWind ojey ſtooteWar* » *cockinnor nee doſkeennerway mug kee deb-* » *Woye neecarnis hapadgey ſannegat neenner-* » *wind ha niſhinnorbay kaygWotch nnnaboycaſ-* » *ſey ozome ſcuttay Wabo ojey minniquy* » *neennerwind angaymer amik, ſhaſhyyea* » *ſuggermarſh cockinnor nogome mornooch.* » *Toworch payſhik muceuk ſcuttayWabo ojey* » *bockettynan cushſhecance Warbunk keejayp* » *nenneerwind ojey booſſin ;* = *haw, haw,* » *haW.* » =

C'eſt-à-dire :

« Il eſt vrai, *Caſtor*, (1) que vous avez » un grand ſens, qu'il adoucit les paroles que

[1] On ſe rappellera que ce nom eſt celui qu'avoit reçu notre voyageur lors de ſon adoption. *Note du traducteur.*

» vous nous adreſſez & que nous vous enten-
» dons tous. Nous ſavons auſſi que la vérité
» ouvre vos lèvres. Il eſt très difficile pour
» nous autres Indiens qui n'avons pas la rai-
« ſon des blancs, de connoître quand nous avons
» aſſez bu de cette eau forte ſi ardente; mais
» nous eſpérons que le *Chat* ôtera la peau de
» ſon cœur pour qu'il ſoit clair comme les nôtres.
» Nous eſpérons auſſi qu'il ouvrira ſon cœur
» encore une fois, & qu'il nous donnera une
» petite bouteille de cette eau, pour boire à
» la ſanté de notre frère & de notre ſœur que
« *nous avons envoyés dans des contrées éloignée.* ;
» & demain, à la pointe du jour, nous par-
» tirons. «

M. Shaw, d'après mon conſeil, promit de ſatisfaire à leur demande à condition qu'il ſeroient fidèles à leurs engagemens & qu'ils s'interdiroient même de gouter du *rum* pendant leur ſéjour à terre. Je leur fis connoître ſes intentions & ils ſe retirerent dans leurs cahutes nous laiſſant en paiſible poſſeſſion du fort.

Les Indiens reſterent tranquilles toute la nuit, ce qui me fit eſpérer que la promeſſe que je leur avois faite à leur départ, de leur donner du rum avoit produit l'effet que j'en déſirois: mais je m'étois trop flatté, & l'orage n'étoit pas

encore dans ſa plus grande violence. Dès l'aube du jour, ils s'aſſemblèrent & demandèrent du rum qui leur fut donné ſur le champ ; ils deſcendirent de leurs canots & les quittèrent ſans enterrer leurs morts. Ceci étant contraire à leurs uſages, me donna de l'allarme, aucun peuple n'étant plus éxact qu'eux à rendre les derniers devoirs à la dépouille des morts. Je ſoupçonnai que le mauvais eſprit les poſſédoit encore & qu'ils ne s'étoient éloignés à une petite diſtance que pour boire le rum. Nous nous préparâmes à une attaque en chargeant vingt-huit fuſils du nord-Oueſt & une paire de piſtolets, & reſtant aſſis auprès du feu, attendant qu'ils revinſſent pour effectuer le deſſein dont mon arrivée avoit heureuſement empêché juſques là l'exécution. Dans l'eſpace d'environ une heure, ils reparurent enivrés de plus belle, chantant leurs chanſons des morts à la guerre, chacun d'eux barbouillé de noir, de la tête aux pieds. A meſure qu'ils approchoient de la maiſon en ordre de file indienne, chacun d'eux répéroit les paroles ſuivantes » *Mornooch to Worch gunneſar cuſhecance ojey* » *dependan o* Wakaygan. »

C'eſt-à-dire :

» Néanmoins nous n'entendons pas tuer le

» *Chat*, mais seulement reclamer ce fort & tout » ce qui est dedans. »

Tandis qu'ils chantoient, nous préparions nos fusils & les placions de maniere à pouvoir nous en servir sur le champ, s'il le falloit, déterminés à faire une vigoureuse résistance, quoiqu'il ne fût plus resté que M. *Shaw* & moi, le Canadien s'étant enfui jusques dans les bois.

Je pris le rang de commandant en chef & priai M. *Shav* de m'obeir en tout point & de ne point tirer un seul coup que je ne lui en eusse donné le signal, sachant très bien que la mort d'un seul d'entre les Sauvages tué par nous, même à notre corps défendant, exposeroit tellement le reste qu'il ne seroit plus possible de nous dérober à leur furie. Comme notre situation étoit très critique, nous agîmes avec autant de sang froid que pouvoient le faire des hommes résignés à la mort. Il me vint en tête une idée heureuse que je mis sur le champ à exécution. J'entrai dans le magazin & roulant un baril de poudre à canon dans la pièce extérieure, j'en fis sortir la tête au dehors; à peine avois-je fini que les Sauvages arrivèrent, & s'avançant à la porte, armés d'épieux & de *tomahawks*, ils se disoient l'un à l'autre :

» *keen etam.* »

C'eſt-à-dire :

» Vous, allez le premier. « Nous nous tînmes prêts à les recevoir, & je leur donnai à entendre que nous n'avions pas peur d'eux. Un de la bande entre dans la maiſon & je lui dis d'un ton ferme: « *ha Wa neyoe ſhema-* » *gonish equoy kee tertenin marmo.* »

C'eſt-à-dire:

« Qui de vous autres, *bonnes vieilles*, eſt un « brave ſoldat? » & appuyant auſſitôt mon piſtolet bandé ſur le baril de poudre, je criai d'une voix fort élevée. » *Cockinnor marmo* » *neepoo nogome.* »

» Nous périrons tous aujourd'hui. » Dès qu'ils entendirent ces paroles, ils quittèrent la porte & s'enfuirent en criant » *kitchee manni-* » *too ajey petoone amik o muskowar haguar-* » *miſſey yang.* »

C'eſt-à-dire

» Le *maître de la vie* a donné au caſtor » beaucoup de force & de courage. » Les femmes fuirent avec la plus grande précipitation, pouſſèrent leurs canots à l'eau & ſe mirent à l'abri auſſi promptement qu'elles purent, les hommes qui, un moment avant, étoient plongés dans l'ivreſſe, devinrent ſobres tout à coup, & faiſant le plus de diligence qu'il leur

fut poſſible, ramèrent vers une iſle oppoſée à la maiſon. Bientôt après un canot arriva près du rivage portant ſix de leurs femmes avec miſſion de tâcher de raccommoder la querelle; mais je ne conſentis à aucune réconciliation, leur diſant qu'ils avoient dû me connoître avant, que mon nom étoit *le Caſtor*, que tous les Indiens me connoiſſoient pour être un brave guerrier, & que mon cœur n'étoit pas facile à adoucir. Les femmes retournèrent ſur le champ, emportant avec elles les morts, ce qui me ſatisfit en m'annonçant qu'ils ne ſe propoſoient plus de nous inquiéter déſormais.

Ce fut ainſi qu'une heureuſe préſence d'eſprit nous ſauva d'une perte preſqu'inévitable & probablement du malheur de terminer notre vie dans les tourmens les plus affreux.

Il ne ſera pas inutile de faire remarquer la néceſſité qu'il y a pour un trafiquant d'être ferme, brave & de ſang-froid dans un danger imprévu, mais ſans précipitation & ſans témérité. Les Indiens ſont juſtes obſervateurs de l'eſprit humain & diſcernent facilement le vrai courage de celui qui n'eſt qu'affecté, par cette tranquillité feinte qui diſtingue ſi bien l'un de l'autre. Ils eſt reconnu qu'aucun peuple dans le monde ne met le courage à de plus

rudes épreuves, & n'obſerve avec une curioſité plus barbare dans le ſupplice de ſes ennemis, les effets des tourmens qu'ils leur font endurer : les femmes même treſſaillent de joie en proportion de la foibleſſe que décèle le malheureux patient. Il arrive ſouvent néanmoins, par un effet de ce même eſprit, qui agit de part & d'autre avec le même pouvoir, que les tourmens les plus douloureux n'arrachent pas une plainte (1). Un exemple ou deux tirés de l'hiſtoire des Indiens de l'Amérique, par M. *Adair*, fera connoître toute la fermeté d'un eſprit Indien & prouvera ſans réplique que de telles aſſertions ne ſont point exagérées. La vérité devroit être l'étendard de l'hiſtoire & guider la plume de tout écrivain jaloux de ſa propre réputation.

Il y a quelques années, les Indiens Shawanéſes étant obligés de quitter leurs habitations, firent priſonnier dans leur route un guerrier *Muskohge* connu ſous le nom de vieux *Scrany*; ils lui donnèrent une rude baſtonnade & le con.

---

[1] « Ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une conſtance dans les tourmens qui ſurpaſſe l'héroïſme, & une égalité que ni la proſpérité ni l'adverſité n'altèrent jamais. » *Voyage de le Beau, parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, Ier. vol. chap.* 18, *pag.* 309.

damnèrent au ſupplice du feu. Il ſouffrit longtems ſans témoigner la moindre douleur ; ſa contenance étoit celle d'un homme qui n'éprouve pas le plus léger mal. Il dit à ſes bourreaux d'une voix ferme, qu'il étoit un brave guerrier, qu'il avoit acquis la principale partie de ſa renommée guerrière aux dépens de leur nation, & qu'il déſiroit leur prouver, dans le moment même de ſa mort, qu'il avoit autant de ſupériorité ſur eux que lorſqu'il conduiſoit contre leur nation ſes braves compatriotes : que, quoiqu'il fût tombé entre leurs mains & qu'il eût perdu la protection du ciel par quelqu'impureté ou autre offenſe, en portant l'arche ſainte de la guerre contre des ennemis jurés, il lui reſtoit cependant aſſez de vertu pour le rendre capable de ſe punir lui-même d'une manière plus recherchée que ne pourroit l'imaginer toute leur tourbe ignorante & vile ; qu'il alloit le faire s'ils lui en laiſſoient la liberté en le détachant, & lui donnoient un des canons de fuſils ardens & rouges de feu, retiré du braſier. Sa propoſition & ſon genre d'adreſſe parurent d'une hardieſſe & d'une nouveauté ſi extraordinaire qu'ils conſentirent à ſa demande. Saiſiſſant alors par un des bouts le canon tout rouge, & le brandiſſant de coté

& d'autre, il s'ouvrit un paſſage à travers cette multitude armée, mais ſurpriſe, ſauta en bas d'un banc prodigieuſement haut & eſcarpé dans une branche du fleuve, s'y plongea, nagea vers une petite ile & paſſa l'autre branche au milieu d'une grèle de balles ; & quoique ſes ennemis en grand nombre le ſerrâſſent de très près dans leur pourſuite, il entra dans un marais de ronces à travers lequel, tout nud & tout meurtri qu'il étoit, il regagna ſon pays.

Les Indiens Shawanèſes ayant pris auſſi un guerrier de la nation *Anantoocah*, l'attacherent à un pieu ſuivant leurs cruels & ordinaires préparatifs. Ayant enduré ſans la moindre plainte les plus violens tourments, il leur dit avec dédain qu'ils ne ſavoient pas comment on puniſſoit un ennemi important ; qu'il vouloit le leur apprendre & qu'il confirmeroit la vérité de ce qu'il avançoit s'ils lui en accordoient les moyens. Il pria qu'on lui donnât une pipe & du tabac, ce qu'ils firent : ſitôt qu'il l'eut allumée, il s'aſſit nud comme il étoit ſur les torches ardentes des femmes qui ſe trouvoient autour de lui, & continua de fumer ſa pipe ſans la moindre altération : à cette vue un des principaux guerriers s'élança en diſant qu'il étoit un brave guerrier, que la mort ne l'ef-

frayoit point & qu'ils ne l'auroient pas fait mourir s'il n'eût été déjà consumé à moitié par le feu & condamné d'ailleurs à ce supplice par leurs loix : que cependant, quoiqu'il fût un ennemi très dangereux & sa nation, une nation perfide, on verroit qu'ils savoient honorer l'intrépidité même à l'égard de l'homme que les *raies de guerre* dont il étoit marqué attestoient avoir été le meurtrier de plusieurs de leurs parents chéris : (1) & alors, comme par une faveur spéciale, il mit fin à tous ses maux en l'expédiant obligeamment d'un coup de *tomohawk*. Quoique le sanglant instrument fut prêt quelques minutes avant que le coup ne fût porté, on m'a cependant assuré que les spectateurs n'auroient pu appercevoir la moindre altération dans les traits de la victime.

La mort est, en beaucoup d'occasions, plus à rechercher qu'à craindre pour les Indiens, surtout dans un âge avancé, lorsqu'ils n'ont plus de force & d'activité pour la chasse : le père alors sollicite son changement de climat, & le fils s'empresse de remplir le role d'exé-

(1) Cette expression semble annoncer que ces sauvages dont l'usage est de se peindre le corps, marquent leurs victoires & leurs succès par des raies qu'ils impriment sur leur chair avec diverses couleurs. *Note du traducteur.*

cuteur en mettant fin à l'exiſtence de l'auteur de ſes jours. (1)

Parmi les Chippeways ſeptentrionaux, lorſque le père d'une famille ſemble répugner à ſe conformer à l'uſage ordinaire, que ſa vie devient à charge à lui-même & à ſes amis, & que ſes enfants ſont obligés de le ſoutenir du travail de leurs mains, on lui propoſe l'alternative ou de le dépoſer ſur le rivage de quelqu'iſle avec un petit canot & des rames, des arcs & des flèches, une jatte pour boire tout à ſon gré, & de courir ainſi le riſque de mourir de faim, ou bien de ſouffrir courageuſement la mort ſelon les loix de leur pays. Comme il y a peu d'exemples que ce dernier parti ne ſoit pas préféré, je vais rapporter la cérémonie qui ſe pratique en pareille occaſion.

On diſpoſe une cabane aux *ſueurs* dans la même forme que pour la cérémonie de l'adoption, &, tandis que la perſonne paſſe par cette épreuve préparatoire, les membres de la famille

(1) « Tum quaſi non ſat eorum paucitatem tam multæ tam quæ variæ peſtes exhauriant, ſi quem ſuorum vident diuturniori morbo languere, necant ultro grandævos præſertim, & ſcilicet per amoris ſtudii quæ in eos ſui teſtificationem cum mors, aïunt, eorum omnium modum ponat. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 61.

ſe félicitent de ce que le *maître de la vie* leur a communiqué le diſcernement néceſſaire pour diſpoſer des vieillards & des infirmes & pour les envoyer dans un autre monde où ils ſeront renouvellés, & chaſſeront de nouveau avec toute la vigueur de la jeuneſſe. Ils fument alors la pipe de paix, & font leur repas de chair de chien. Ils chantent auſſi la chanſon du grand reméde dans les termes ſuivans : *Ka haguarmiſſey kitchee manitoo kaygait cockinnor niſhinnorbay ojey kee candan hapadjey kee zargetoone nishinnorbay mornooch kee tarpenan nocey keen aighter, o dependan niſhinnorbay, mornooch tovvarch ojey miſheoot pockan tunnoncay.* »

C'eſt-à-dire

« Le Maître de la vie donne du courage : il eſt vrai que tous les Indiens ſavent » qu'il nous aime, & nous lui envoyons aujourd'hui notre père, afin que celui ci puiſſe » ſe trouver jeune dans un autre monde, & » ſoit en état de chaſſer. »

On recommence les danſes & les chanſons, & le plus agé des enfans donne à ſon père le coup de mort avec ſon tomahawk : on prend alors le corps que l'on peint le mieux poſſible : on l'enterre avec des armes de guerre ; enfin

on éleve une cahutte d'écorce de bois dont on couvre la fosse afin d'empêcher les animaux sauvages de venir le troubler. (1)

C'est ainsi que les membres d'une portion du genre humain privée de lumières s'arrogent le droit de s'oter la vie les uns aux autres lorsqu'ils ne peuvent plus la soutenir avec le travail de leurs mains : c'est ainsi qu'ils regardent comme un devoir de mettre un terme à l'existence de ceux dont ils tiennent la leur, & employent, pour leur donner le coup fatal, ces mêmes armes dont on ne feroit usage que pour leur défense en des pays plus civilisés.

Je restai avec M. *Shaw* jusqu'au retour de mes gens & pris un bâtiment indien chargé de ris sauvage & de viandes sèches, me faisant accompagner de deux de ses Canadiens. Dans ma route, je jettai un cri vers le lieu où j'avois laissé les Indiens dont j'avois reçu le premier avis de désordre qui avoit lieu chez M. *Shaw*; mais ils étoient partis. Mon indien & sa femme attendoient après moi, & furent en-

(1) « Quanquam autem corpora terræ mandant nostro modo, illustriorem tamen tumulis tanquam pyramidem ex perticis adjiciunt. Ac viris quidem appendunt insignia; arcum, sagittas, clypeum. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 91.

chantés

chantés de me revoir. A mon retour au lac la Mort, je trouvai tous mes gens bien portans & en bonnes diſpoſitions. Pendant mon abſence ils avoient été approviſionnés abondamment par les Sauvages, &, au moyen des échanges, ils avoient augmenté mon magazin de pelleteries. Les gens de M. *Shaw* reſterent une nuit dans ma demeure, &, le lendemain matin, partirent pour *Manontoye*.

CHAPITRE IX.

Manière des Indiens d'aller à la guerre. = *Le lac Manontoye.* = *Les Sioux, sur le Miſſiſſipi, ennemis des Chippeways.* = *Reflexion ſur les inclinations ſanguinaires de quelques unes des nations Indiennes.* = *Formalité du départ pour le combat & de la declaration d'hoſtilités.* = *Anecdote tirée des lettres de Milady Montague.* = *Autre exemple de la paſſion des Indiens pour la vengeance.* = *Réflexions ſur les principes inculqués par les Indiens à leurs enfans.* = *Les Indiens donnent quelque fois des preuves de modération.* = *Exemple.* = *Différence des caractères chez les jeunes garçons & les filles parmi les Indiens du Miſſiſſipi.* = *Lac Rouge.* = *Pourquoi ainſi nommé.* = *Lac Caribou, ou lac des Rennes.* = *Lac Arbitibis.* = *Lac Nid de Corneille* = *Fleuve de la corneille.* = *Lac des deux ſœurs.* =

LE lac *Manontoye* où M. Shaw avoit hiverné, n'eſt pas auſſi étendu que le lac *Eſturgeon.* Il abonde en poiſſon excellent & en oiſeaux ſauvages; le ris, les avoines ſauvages & autres

graines y croiſſent ſans culture dans les marais. Il n'y a ſur ce lac que très peu d'iſles. Il s'y rend environ trois cents Indiens de la nation Chippeway : ils ſont très ſauvages, ſe plaiſent dans la guerre, & la font quelquefois contre les *Sioux* ſur le *Miſſiſſipi*. Ils ſont ſouvent abſens pendant quinze mois de leurs familles, & reviennent rarement ſans un priſonnier ou une chevelure.

C'eſt quelque choſe d'étrange que la ſoif du ſang puiſſe porter un homme à traverſer une immenſe étendue de pays, à ſouffrir des fatigues inexprimables, dans l'incertitude du ſuccès, pour aſſouvir une paſſion que l'eſprit infernal peut ſeul inſpirer ; il ne l'eſt pas moins que, de retour parmi les ſiens, après avoir recueilli le prix de ſes travaux, il faſſe le récit des évènemens de ſon voyage avec les plus grands tranſports de joie, & ſourie à la relation des tourmens qu'il a, lui ſeul, fait ſouffrir. Les plus terribles excès d'un maniaque n'égalent point une telle cruauté : heureux ceux qui jouiſſent des bienfaits d'une ſociété dont la civiliſation & les loix les mettent à l'abri d'auſſi exécrables traitemens !

Avant de partir pour la guerre, le principal chef convoque un conſeil, & chaque chef a un collier

de *Wampum* & une pipe de guerre : le collier, pour lui rappeller les anciens évènemens relatifs à la nation contre laquelle ils ſe propoſent de commencer des hoſtilités : la pipe pour fumer au *feu du conſeil*. Lorſqu'ils ont arrêté de faire la guerre, ils envoyent les colliers & des pipes à leurs ennemis ; ſi la même politeſſe eſt obſervée à leur égard, ils ſe préparent ſur le champ avec la plus inébranlable réſolution à voir couler le ſang.

Les lettres hiſtoriques d'Émilie Montague, rapportent un exemple frappant de ces inclinations ſanguinaires. Je le citerai ici avec les propres paroles de l'auteur.

» Un miſſionnaire jéſuite me raconta à ce » ſujet un trait qu'on ne peut entendre qu'avec » horreur. Une femme indienne avec laquelle » il demeuroit pendant ſa miſſion, donnoit à » manger à ſes enfants, lorſque le mari lui ame- « na un Anglois fait priſonnier. Elle lui coupa » le bras ſur le champ, & offrit à boire à « ſes enfans le ſang qui en ruiſſeloit. Le jé- » ſuite lui repréſenta la cruauté de cette action, » ſur quoi, lui jettant un regard farouche : » je veux, dit-elle, en faire des guerriers ; je » dois donc les nourrir de chair humaine. »

Pendant mon ſéjour à *Cataraqui*, capitale des

établiſſemens royaliſtes dans le Canada, deux partis, l'un de *Mohawks*, l'autre de *Meſſe-ſawgerse* ſe rencontrèrent par hazard. Ils firent l'échange de leurs pelleteries avec les trafiquans, & s'arrêtèrent pour boire le rum que leurs marchandiſes leur avoient rapporté. Comme la liqueur commençoit à produire ſon effet, leur imagination échauffée leur rappela qu'ils étoient de nations différentes, & comme les Mohawks prétendoient toujours à la ſupériorité, l'ivreſſe leur donna de l'orgueil ; à la fin, il s'éleva une diſpute : un Indien Meſſeſawger fut tué. On lui arracha le cœur, & les Mohawks ſe propoſoient de le faire griller, mais ils en furent empêchés par un particulier qui paſſoit dans le moment près de leur cabane, & qui obtint d'eux qu'ils le lui cédaſſent.

Il ſemble que les Indiens, hommes & femmes, apportent tous une égale attention à inculquer des idées d'héroïſme à la génération qui s'élève, & à lui donner ces impreſſions portées chez eux ſi fort au delà des règles de la raiſon ou de la juſtice. Il eſt inconcevable qu'ils n'aient pour but dans toutes leurs actions que de ſatisfaire leurs reſſentimens en tirant vengeance des offenſes dont on s'eſt rendu coupable à leur égard, & que cette paſſion ſoit aſſez puiſſante

pour devenir la règle de leur conduite, (1) il y a pourtant quelques exceptions à ces obſervations générales. On peut citer, entr'autres, leur conduite à l'égard des trafiquans forcés en quelques occaſions où l'yvreſſe les porte à de trop grands excès, de les battre d'importance. Je dois avouer, à leur honneur, qu'en pareil cas, ſortis de l'état d'yvreſſe, je ne les ai jamais vus témoigner de reſſentiment. La ſeule réflexion qu'ils aient faite a été : « ami, vous » m'avez battu bien rudement la nuit der» nière. Mais je n'en conſerve point de ſouve» nir : je ſuppoſe que je le méritois. C'eſt la » liqueur qui m'avoit porté à vous offenſer. » Ou s'ils laiſſent appercevoir quelque mécontentement, un verre de rum a bientot racommodé tout. Quant à leur infliger des traitemens trop rudes lorſqu'ils ne ſont point dans un état d'intempérance, je ſuis convaincu que cela ſeroit fort dangereux, & qu'il faut l'éviter avec beaucoup de précaution.

Mais quoiqu'ils manifeſtent ſouvent ces in-

(1) « Ils exercent envers leurs ennemis des cruautés ſi inouies qu'ils ſurpaſſent dans l'invention de leurs tourmens tout ce que l'hiſtoire des anciens tyrans peut nous repréſenter de plus cruel. » *Voyage de le Beau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, Ier. vol. chap.* 18, *pag.* 309.

clinations ſanguinaires, & qu'ils ne les ſatisfaſſent qu'avec une trop malheureuſe facilité; ils montrent pourtant, en quelques circonſtances, tout à la fois de la ſageſſe & de la modération.

Lorſque j'étois à la deſcente de *Pymiſtiſcotyan* ſur le lac Ontario, j'avois un gros chien pour défendre & moi même & ma propriété. Un Indien entra, déja ivre, pour demander du rum, & alloit ſans doute frapper l'animal; le chien le ſaiſit, à l'inſtant, par le gras de la jambe, & le bleſſa cruellement. Il retourna à ſa cabane, & ne fit pas la moindre plainte juſques au lendemain matin, qu'il témoigna le déſir de m'entretenir. J'allai le trouver; il m'apprit de quelle façon le chien l'avoit traité, diſant qu'il eſpéroit que je lui donnerois une paire de bas pour remplacer ceux que le chien avoit déchirés; qu'à l'égard de ſa jambe, il ne s'en inquiétoit pas beaucoup, parce qu'il ſavoit que bientôt elle ſeroit guérie. Je lui accordai ſur le champ ce qu'il demandoit, j'y ajoutai une bouteille de *rum* qui me parut lui faire plaiſir, & je n'en entendis plus parler depuis.

Mais revenons à leur départ pour la guerre. Les femmes & les enfans vont, quelquefois en avant dans leurs canots, chantant des chan-

ſons de guerre, & campent tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ayant beaucoup de répugnance à voyager dans les ténèbres. On diſtribue en quatre diviſions quarante huit jeunes guerriers pour faire ſentinelle la nuit; on leur donne des fuſils, des arcs, des flêches & du *ſcotté-Wigwas*, ou écorce pour allumer du feu en cas de ſurpriſe imprévue. (1)

Cette écorce eſt priſe du bouleau; les Indiens la font ſècher proprement, & l'employent pour s'éclairer à la pêche. On l'attache à un bâton de la longueur d'environ ſept pieds. Ce bâton eſt tantôt placé à la tête du canot, tan-

---

(1) « Dans leur voyage de guerre ils marchent toujours par files : quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, & s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour obſerver toutes choſes & en rendre compte auſſitôt. Ils campent tous les ſoirs à une heure de ſoleil & ſe couchent autour d'un grand feu, ayant chacun ſon arme auprès de ſoi. Avant que de camper, ils ont ſoin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demie lieue aux environs du camp, afin d'éviter toute ſurpriſe. Jamais ils ne poſent de ſentinelle pendant la nuit, mais auſſitôt qu'ils ont ſoupé, ils éteignent tous les feux. Le ſoir, le chef de guerre leur commande de ne point ſe livrer à un ſommeil profond & de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent ſe rallier en cas qu'ils ſoient attaqués pendant la nuit & mis en déroute. » *Lettres édifiantes & curieuſes ecrites des miſſions étrangères, 7me. vol. lettre ſur les Natchez, pag.* 24.

Ces Sauvages, ainſi qu'on le voit, diffèrent de ceux dont parle notre voyageur, en ce qu'ils ne poſent point de ſentinelles la nuit. *Note du traducteur.*

tôt porté par la perſonne qui accompagne celle qui pêche, & dont le ſoin est auſſi de gouverner le canot.

A la pointe du jour, les Indiens partent, &, ſans s'inquiéter du tems, pourſuivent leur route juſques à leur arrivée au pays ennemi, après avoir pris toutes les précautions que le genie humain peut ſuggérer.

Quand ils font la guerre contre les Indiens du Miſſiſſipi, ils tâchent de tuer les hommes & les femmes, & emmènent les enfants pour en traiter avec les trafiquans qui les envoyent à Montréal où on les employe au ſervice domeſtique. Il n'eſt pas ſi facile d'aſſujettir les jeunes hommes que les filles à cette dépendance : ils ſont plus opiniâtres, & naiſſent avec une horreur naturelle pour l'idée ſeule d'eſclavage ; ils ſont auſſi remplis d'orgueil & de reſſentiment, & ne balanceront pas à tuer leurs maîtres pour ſatisfaire leur vengeance lorſqu'ils ſe croyent traités injuſtement. Les filles ſont plus dociles, & prennent bien plus vîte les mœurs civiliſées. Faute d'avoir été accoutumées à la vie domeſtique, elles ſont, d'abord, malades & languiſſantes. Mais elles ſe familiariſent bientôt avec le changement & le préfèrent à cette vie groſſière dans laquelle elles avoient été élevées.

Quelque jours après mon retour au lac *la Mort*, une bande de sauvages arriva du lac Rouge, appellés par les Indiens *Misqui Sakiegan*, & quelques autres, du lac *Shabeechevan* où *lac d'herbes sauvages* à cinq jours de marche, environ, par delà le lac Manontoye. Le lac *Rouge* est ainsi nommé d'une aventure remarquable arrivée à deux fameux guerriers de la nation Chippeway. Ils chassoient du côté du lac, & comme ils s'occupoient à chercher le gibier, ils apperçurent à quelque distance un animal monstrueux qui leur parut beaucoup plus grand qu'aucun de ceux qu'ils avoient jamais vus. Sa marche étoit lente & pesante, & il se tenoit constamment du côté de l'eau. Ils le suivirent d'aussi près que la prudence le leur permit, résolus de tout risquer pour le tuer. En approchant ils le virent mieux, & remarquèrent que son corps étoit couvert de quelque chose qui ressembloit à de la mousse; leur surprise en augmenta : après s'être consultés ils continuèrent de s'avancer vers l'animal, & lui tirèrent un bon coup de fusil sans qu'il parût en avoir éprouvé la plus légère impression. Ils recommencèrent à tirer, avec aussi peu de succès qu'auparavant; alors ils s'éloignèrent à quelque distance, s'assirent, & chantèrent

leurs chanſons de guerre s'adreſſant au *maître de la vie*, & ſollicitant ſon ſecours pour parvenir à s'en rendre maîtres, perſuadés que c'étoit *Matchee Mannitoo* ou le mauvais eſprit ſous la forme de ce monſtre. ils ſe levèrent enſuite, & le pourſuivirent, tirant tous deux en même tems : le coup fut heureux, l'animal tourna autour de lui-même, ce qui les engagea à ſoutenir leur feu juſques à ce qu'enfin il ſauta dans l'eau, & qu'ils le perdirent de vue. La teinte de ſon ſang ayant rougi les eaux du lac, il a retenu depuis le nom de *lac Rouge*.

Le poiſſon s'y pêche en abondance, & le ris ſauvage y croît en grande quantité dans les marais. On peut auſſi chaſſer des animaux de toute eſpèce dans le pays. Il y a pluſieurs rivières & chûtes d'eau du côté du Nord-Oueſt. Les Indiens ſont très-empreſſés de pêcher & de chaſſer ici pendant l'hiver, ayant, en général, beaucoup de ſuccès, même par les tems rigoureux. Du lac *rouge* au lac *le Sel* il y a, d'après le calcul des Indiens, quatorze portages peu conſidérables & vingt-deux criques. Le lac *le Sel* eſt fort petit, l'eau eſt baſſe & ſale. Il n'a pas plus de trois milles de longueur. Il y a peu de poiſſon excepté de l'anguille, du chat de mer & du brochet : mais il s'y trouve

en quantité des rats musqués & des oiseaux sauvages. De ce lac au lac *Caribou* ou lac des *Rennes*, il y a une marche de huit jours à travers cinq criques & trois portages.

Le lac *Caribou* ou, en langue indienne, *Ateeque* a trente milles, environ, de longueur. Il y a dessus plusieurs petites îles semblables aux *mille îles* dans le fleuve S.-Laurent au dessus de Montréal. L'eau est profonde, limpide, & le fonds très-dangereux. On y trouve en abondance de grandes truites, du poisson blanc, du brocheton, du brochet & de l'esturgeon. Il est environné par une chaîne de hautes montagnes. Un trafiquant français s'y étoit établi, il y a quelques années : mais depuis peu le lieu a été abandonné. Les Indiens comptent dix jours de marche depuis ce lac jusques au lac *Schabeechevan*, à travers treize portages & autant de criques : mais comme j'y passai l'hiver de l'année suivante, quoique j'y sois arrivé par une route différente, je n'en ferai point la description jusqu'à ce que je puisse raconter les évènemens de cette époque. Du lac *Schabeechevan* ou lac *Arbitibis*, il y a trois petits lacs, huit criques & cinq portage. Le lac *Arbitibis* est très étendu; les terres environnantes sont remplies de rochers & de mon-

tagnes. Ce lac fournit aux Indiens du poiſſon & des oiſeaux ſauvages. L'eſpèce aquatique abonde dans cette partie du monde : la nature l'a voulu, ſans doute, ainſi, pour ſoutenir les tribus nombreuſes de Sauvages qui ſont obligés de ſe rendre juſques aux lacs pour trouver de quoi vivre. A l'extrêmité ſeptentrionale de ce lac eſt une grande chûte d'eau, qui ſort d'un fleuve dont le courant eſt rapide pendant la longueur d'environ vingt-milles. Il y a auſſi ſur ce fleuve d'autres courans dont la rapidité n'eſt pas moins violente; la terre, ſur ces bancs eſt baſſe, & la berge ſablonneuſe. Du lac *Arbitibis* au lac *Nid de Corneille* appellé par les Indiens *Cark Sakiegan*, il n'y a qu'une petite diſtance. La circonférence du lac *nid de Corneille*, excède, à peine, deux lieues, dans ſa plus grande étendue, & n'eſt remarquable que par une petite île dans le milieu, avec environ quarante palmiers élevés où les corneilles bâtiſſent leurs nids, d'où on l'appelle *Cark Cark Minneſey*. Le poiſſon n'eſt pas merveilleux dans ce lac : la plus grande partie eſt de l'eſpèce de l'empereur dont les Indiens mangent rarement. Depuis ce lac il y un long portage, & environ à moitié chemin, une haute montagne. Au bout de la place de tranſport eſt

un fleuve nommé *Cark Cark Seepi ou le fleuve de la Corneille* qui roule avec un fort courant l'eſpace d'à peu près trente milles, depuis *Neeshshemaince Sakiegan* ou le lac *des deux Sœurs*, ainſi nommé de la rencontre de deux courants qui forment une décharge conſidérable dans le lac. Les Indiens de la baye d'Hudſon y chaſſent avec beaucoup de ſuccès. Au bout eſt un portage de la longueur d'environ un quart de mille conduiſant à une rivière ſingulièrement étroite qui s'écoule avec un courant très impétueux l'eſpace d'environ cinquante lieues : la terre étant fort élevée des deux côtés, rend la navigation très obſcure. Les Indiens en montant ce fleuve s'éclairent le plus qu'ils peuvent, afin d'être à portée de combattre la violence du courant. Ce fleuve procure une quantité conſidérable de pelleteries à la compagnie de la baye d'Hudſon.

Comme la deſcription de ce pays ſi peu reconnu juſques ici, eſt une partie principale de l'objet que je me ſuis propoſé en publiant les voyages, je l'ai entrepriſe, ſoit d'après mes connoiſſances perſonnelles, ſoit d'après les renſeignemens les plus authentiques que j'ai été à portée de me procurer par les Sauvages. J'ai ſuivi, à cet égard, *Carver* qui, à ſon arrivée

au grand portage, fit rencontre d'un parti considérable d'Indiens *Killiſtinoë* & *Aſſinipoils*, par leſquels il apprit à connoître pluſieurs lacs & fleuves dont il fait la deſcription d'après les informations qu'il put recueillir.

Quoique les Indiens ſoient très-habiles à tracer des pays ſur de l'écorce d'arbre au moyen de charbon de bois (1) mêlé avec de la graiſſe d'Ours, (ce que les femmes font avec beaucoup d'adreſſe,) il eſt bon d'obſerver que la longueur de la marche d'une journée eſt cependant très-indéterminée & ne peut en conſéquence donner aucuns renſeignemens géographiques. Pour preuve de cette remarque, il

---

[1] « Ce Sauvage nous fit un plan de notre chemin, ou, pour mieux dire, il nous deſſina premièrement avec du *charbon ſur des écorces d'arbres* toutes les rivières, montagnes, bois & marais où nous devions paſſer avant que d'arriver à *Naranzouac* : Enſuite il imprima la pointe de son couteau ſur toutes les traces du charbon qu'il avoit faites, afin que, quoiqu'elles vinſſent à s'effacer, nous puſſions toujours nous en ſervir & y reconnoître les routes que nous devions prendre. Cette manière des Sauvages pour s'enſeigner leurs chemins eſt fort utile & d'autant plus commode que ces ſortes de *plans* ſont toujours ſi exacts que les voyageurs ne peuvent point s'égarer. Ils ſe font ordinairement ſur l'écorce de bouleau qui ſe plie ou ſe roule ſur du papier. Toutes les fois que les anciens tiennent des conſeils de guerre & de chaſſe, ils ne manquent point de conſulter de pareilles cartes. » *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, Ier. vol. chap. XX, pag. 368.*

ſuffira, je l'eſpère, de conſidérer que leurs plans conſiſtent ſurtout en lacs & en fleuves parce qu'ils font rarement de longs voyages par terre; & lorſqu'on y trouve décrite une route par terre, c'eſt peut-être ſeulement quelque court portage qu'ils ont à traverſer pour pouvoir continuer le voyage ſur leur élément favori. Mais comme il eſt probable que peu de perſonnes liront ces détails avec l'intention d'aller dans le pays, la deſcription que j'ai été à portée d'en faire ſuffira pour le reſte de mes lecteurs. Je regrette beaucoup de n'avoir pu donner plus de perfection à cet ouvrage; mais je me flate qu'il ne ſera pas ſans utilité pour ceux que leurs beſoins peuvent porter à y recourir pour s'inſtruire & ſe guider dans leurs affaires de commerce. Le chemin que fait un Indien depuis le lever juſques au coucher du Soleil, ſoit en naviguant au gré du courant, ſoit en luttant contre, s'appelle la *marche d'un jour.* Cette manière vague de calculer rend très difficile pour celui qui voyage en qualité de trafiquant, de déterminer quelque choſe de plus que les diſtances marquées par les Indiens d'un lac à un autre. M. Carver prétend dans ſa carte que les branches d'eau qui ſe rendent de la rivière S.-Louis au bout de la baye de l'Oueſt dans

dans le lac ſupérieur, ne ſont qu'imparfaitement connues : je puis obſerver, avec autant de raiſon, qu'il eſt très difficile de faire une deſcription géographique de celles qui ſortent du lac Alémipigon ou Nipégon tant à l'Eſt qu'à l'Oueſt. La bienveillance connue de mes compatriotes les portera, je ſuis ſûr, à excuſer quelques erreurs de ce genre : je leur proteſte que j'ai fait tous mes efforts pour rendre la deſcription des lieux, quant aux diſtances & ſituations reſpectives, auſſi exacte qu'il m'a été poſſible. La carte marine la rendra, je l'eſpère, plus claire encore.

CHAPITRE X.

Nouveaux traités avec les Sauvages. = *Effets terribles de la rigueur du froid.* = *Totam, ce que c'eſt.* = *Anecdote à ce ſujet.* = *Exemple d'une ſuperſtition ſemblable chez des peuples civiliſés.* = *Anecdote de Samuel Bernard.* = *Reſpect des Indiens pour les ſonges, parti qu'ils en tirent quelquefois.* = *Exemple.* = *Jalouſie des Indiens.* = *Exemple ſingulier.* = *Peines de l'adultère chez les ſauvages.* = *Opinion des Indiens ſur la Monogamie.* = *Chaſſe de l'Ours blanc & du Buffle par les Sauvages.* = *Cure faite par un médecin Sauvage.* =

APRÈS avoir fait connoître les lacs, fleuves &c. depuis le lac la Mort, je vais continuer mon récit depuis l'époque de mon retour du lac *Manontoye* où je tirai M *Shaw* d'embarras.

Peu de jours après, une autre bande de Sauvages arriva avec des pelleteries, des fourrures & quelques proviſions. Ils s'arrêtèrent chez moi deux jours, y firent leur débauche

avec ce que j'avois pu leur ménager de rum, ſans commettre pourtant aucun excès, & ſe retirèrent à la fin très paiſiblement. Le 23 Février, une autre bande vint nous trouver, compoſée d'environ quatre vingt, tant hommes que femmes & enfans. Ils apportoient des viandes ſèches, des graines, de la graiſſe d'Ours, & huit ballots de caſtor que j'achetai, leur donnant, comme à l'ordinaire, du rum avec lequel ils s'énivrèrent. Dans cette orgie, une femme fut tuée & un jeune garçon brulé cruellement. Le troiſième jour, ils partirent bien ſatisfaits de notre accueil & nous laiſſant des proviſions en abondance. Le tems étant plus doux, j'envoyai mes gens au lac pour chercher les filets qui étoient reſtés ſous la glace un tems conſidérable, la rigueur de la ſaiſon ne nous ayant pas permis d'en faire la recherche pendant près d'un mois : à notre grand chagrin, on les trouva preſque pourris; pas un ſeul poiſſon. Mais comme un des Canadiens ſavoit faire des filets auſſi bien que moi, nous réparâmes ce malheur, & attrapâmes du poiſſon en quantité pour notre ſubſiſtance juſques au mois d'Avril.

La rigueur de la ſaiſon ſe fit ſentir cruellement à M. *James Clark*, appartenant à la mê-

me compagnie. Il eut cinq hommes morts de faim au lac *Savan*, lac détestable pour le poisson, à trois cents cinquante milles de la terre où j'hivernois: les Indiens étoient obligés d'aller chasser à une si grande distance en arrière dans les bois, qu'ils ne pouvoient leur donner aucuns secours, & d'après les récits des trafiquans dans le nord Oüest, aussi bien que des Sauvages qui se rendoient auprès de moi, récits tous conformes les uns aux autres, c'étoit l'hiver le plus dur dont on pût se souvenir.

Vers ce temps environ, une bande considérable de Chippeways arriva: ils traitèrent avec moi de leur chasse, & la débauche se termina paisiblement. Tandis que ces Indiens étoient avec moi, il arriva quelque chose de remarquable que je vais rapporter.

Une partie de la superstition des Sauvages consiste en ce que chacun d'eux à son *totam* ou esprit favorable qu'il croit veiller sur lui. Ce *totam*, ils se le représentent prenant une forme de quelque bête ou une autre, & en conséquence jamais ils ne tuent, ne chassent ni ne mangent l'animal dont ils pensent que le totam a pris la forme. (1)

---

[1] « Il en est qui font dépendre leur destinée de celle de

Le soir qui précèda le départ de la bande, un d'eux dont le *totam* étoit un ours, rêva que s'il alloit jusqu'à un marais, au pied d'une haute montagne, à cinq jours de marche environ de mon *Wigwaüm*, il verroit un grand troupeau d'élans, de daims, & d'autres animaux; mais qu'il lui falloit être accompagné d'au moins dix bons chasseurs. A son réveil il communiqua son rêve à ses frères & les pria de venir avec lui: tous refusèrent, disant que c'étois hors de leur chemin, & que leurs terres de chasse étoient plus près. L'Indien rempli d'un respect superstitieux pour son rêve (respect que l'ignorance ou la force de l'exemple parmi les Sauvages leur fait porter à un dégré étonnant) (1) se crut obligé d'agir en con-

---

quelqu'animal, comme seroit d'un chien, d'un renard ou d'un oiseau, lequel venant à mourir, ils courent eux mêmes risque du même sort; car alors, ils se persuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que plusieurs ont en effet vérifié l'oracle de leur imagination, étant morts peu de tems après par la persuasion où ils étoient qu'ils mourroient. » *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, IIe. v l. chap.* 28, *pag.* 144.

[1] « Indidem superstitiones tum creberrimæ aliæ, tum illa præsertim somniorum. *Pro vero habent quidquid per somnum occurerit*: ac si quid præscriptum sibi aut imperatum putant, illud deinde efficere nituntur pro viribus.....

Neque modo suis quisque privatim somniis auscultat, sed etiam tota plerumque natio unius alicujus somnio accommodat fidem.

séquence ; & ses compagnons refusant d'aller avec lui, il partit seul. Arrivé près du lieu, il vit les animaux dont il avoit rêvé. Il tira, sur le champ, un coup de fusil, & tua un ours. Fâché de sa mépriſe & craignant le courroux *du Maître de la vie*, qu'il s'imaginoit avoir grièvement offensé, il se jetta à terre & demeura pendant quelque tems comme mort. Revenu de cet état d'anéantissement, il se leva, & avoit déja fait la plus grande partie du chemin jusques à ma demeure, lorsqu'il rencontra dans sa route un autre Ours énorme qui le renversa & lui meurtrit la figure. L'Indien dans le récit qu'il fit de cet évènement à son retour, ajouta, dans la simplicité de son caractère, que l'Ours lui avoit demandé ce qui avoit pu le porter à tuer son *Totam*, à quoi il avoit répondu, qu'il ignoroit qu'il fût parmi les autres animaux lorsqu'il avoit tiré son coup de fusil

---

maximè si cujus est somniator auctoritatis, » *Historiæ canadensis libro primo, pag.* 84.

« *Olocotora*, Sauvage, étoit avec M. de Gourgues à l'attaque d'un fort qui fut repris sur les Espagnols de la Floride Françaiſe dont ceux-ci s'étoient emparés, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit pas de son expédition. *Son pressentiment étoit apparemment fondé sur un songe.* »

Histoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, Ier. vol. pag. 102.

ſur le troupeau ; qu'il étoit très-affligé de cet accident & qu'il eſpéroit qu'il auroit pitié de lui : que l'Ours l'avoit laiſſé partir, en lui recommandant d'être plus circonſpect deſormais, & d'informer tous les Indiens de l'aventure, afin que leurs *Totams* fuſſent en ſûreté à l'avenir, & que le *Maître de la vie* ne fût point irrité contr'eux. En entrant dans ma cabane, il me regarda d'un air très-affecté, & prononça ces paroles : *amik, hunjey ta kitcheé annaſcartiſſey nind, ô totam, caWWicka nee Wee geoss Jay ſannegat debWoye.*

C'eſt-à-dire :

« Caſtor, ma foi eſt perdue, mon *Totam* eſt « irrité contre moi, je ne ſerai plus en état « de chaſſer déſormais. »

Cette idée d'une deſtinée ou, (ſi l'on me permet l'expreſſion) de *totamiſme*, toute bizarre qu'elle eſt, ne ſe borne pas aux ſeuls Sauvages. L'hiſtoire pourroit fournir pluſieurs exemples qui prouvent combien ces impreſſions ont été fortes, même ſur des eſprits au deſſus du vulgaire & des ignorans. Je n'en citerai qu'un. On lit dans l'hiſtoire de la vie privée de Louis XV, traduite par *Juſtamond*, entr'autres par-

ticularités de la vie de *Samuel Bernard*, juif & banquier de la cour de France, qu'il étoit ſuperſtitieux comme le ſont ceux de ſa nation, & qu'il avoit une poule noire à laquelle il croyoit ſa deſtinée attachée; qu'il en faiſoit prendre le plus grand ſoin & que la mort de cette volatile fut, en effet, le terme de ſon exiſtence au mois de Janvier 1739.

Les Indiens ſont une attention particulière aux ſonges, & quelquefois, ils employent d'une manière fort adroite le reſpect qu'on témoigne pour eux, en les faiſant tourner vers le but qu'ils ſe propoſent. J'en citerai un exemple pour la ſatisfaction du lecteur.

Sir William Johnſon étant en conſeil avec un parti de Mohawks, le principal chef lui dit qu'il avoit rêvé la nuit précédente qu'il lui avoit donné un bel habit galonné & qu'il croyoit que c'étoit le même qu'il portoit. *Sir William Johnſon* ſourit & lui demanda s'il avoit réellement fait ce rêve; l'Indien répondit ſur le champ *qu'oui*, « eh bien lui dit *Sir William*, » vous l'aurez donc, » & à l'inſtant il ſe deshabilla, & ayant engagé ce chef à ſe dépouiller, il le revêtit de l'habit en queſtion. L'Indien fut enchanté & après le conſeil il partit en très bonne humeur, s'écriant, *Woh ah !* ce qui eſt

parmi eux l'expreſſion d'une grande ſatisfaction. (1)

Au prochain conſeil qui eut lieu, *Sir William* dit au même chef, qu'il n'avoit point coutume de rêver; que, cependant, depuis le conſeil où il s'étoient trouvés enſemble, il avoit eu un ſonge très ſurprenant. L'Indien déſira ſavoir ce que c'étoit. Après avoir héſité quelques inſtans, *Sir william* lui dit qu'il avoit ſongé que lui chef lui avoit donné une chaîne de terreins ſur la rivière *Mohawk* pour y bâtir une maiſon & y faire un établiſſement, terreins dont l'étendue étoit d'environ neuf milles en longueur près les bancs. Le chef ſourit, & regardant avec vivacité *Sir William*, lui dit que ſi réellement il avoit fait ce rêve il auroit ce qu'il avoit vu en ſonge; mais qu'il ne lui arriveroit plus à lui-même de rêver, n'ayant gagné à cela qu'un beau vêtement tandis que *Sir William* demandoit aujourd'hui *un grand lit ſur lequel ſes aucêtres avoient ſouvent dormi.* *Sir William* prit poſſeſſion de la terre en vertu d'un acte indien ſigné des chefs, & il leur

---

[1] « Vulgaris advenientium exeuntium que conſalutatio incondito clamore concipitur *ho*, *ho*, *ho* : ea tota urbanitatis ratio, ea officia verborum. » *Hiſtoriæ Canadenſis*, *libro primo*, *pag.* 75.

donna quelques bouteilles de rum pour terminer l'affaire. (1) C'eſt aujourd'hui un état conſidérable : mais depuis la guerre, les Américains l'en ont dépouillé, ainſi que de tous les bâtimens qui ont beaucoup de valeur. Il eſt ſitué ſur le rivage oppoſé aux plaines Allemandes; mais la terre n'y eſt nullement égale en bonté au ſol de ce dernier lieu. Il n'y a peut-être aucune partie de l'Amérique qui produiſe un terrein plus propre à la culture que les plaines Allemandes.

Pendant la guerre d'Amérique, ce fut de la

(1) « Cette liberté que les Sauvages ont de demander & d'obtenir tout ce qu'ils ſouhaitent par reſpect pour leurs ſonges fait que ſouvent on en trouve qui en abuſent, & qui *demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant.* Un Sauvage ayant vu à un Français qui étoit eſclave parmi eux, une couverture aſſez bonne & meilleure que la ſienne, y rêva tout auſſitôt & la lui demanda. Le Français qui n'étoit pas ſot la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir ſa revanche. Peu de jours après, il alla dans la cabane de ſon homme où ayant vu une belle robe de bœuf illinois, il feignit d'y avoir rêvé : le Sauvage la lui livra ſans ſe faire prier. Cette alternative de rêves dura quelque tems : le Sauvage rêvant toujours, & le Français faiſant paroli à tout, ſans ſe méprendre ſur l'objet de ſon rêve. Enfin le Sauvage s'ennuya le premier. Il alla trouver le Français & le fit convenir qu'ils ne rêveroient plus à rien qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Le Français y conſentit, & perdit plus que le Sauvage à ce traité : car il commençoit à s'enrichir aux dépens de ce premier rêveur. *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, 2me. vol. chap. 28, pag. 150 & 151.*

rivière *Mohawk* qu'on recruta les meilleures troupes royaliſtes; & il étoit reconnu qu'elles n'avoient pas d'égales en bravoure, en courage & en fidélité. Le gouvernement a fait tous ſes efforts pour en récompenſer quelques unes de leurs ſervices en leur donnant des terres dans le *Canada* & dans la *nouvelle Ecoſſe*; & à ceux dont la pauvreté les forçoit d'implorer du ſecours, des inſtrumens de labourage. Leur ſituation eſt préſentement très-floriſſante, & je ne doute point que l'Angleterre ne trouve un jour en eux beaucoup de zèle pour ſes intérêts & de puiſſans ſecours dans quelque circonſtance importante.

Durant la ſaiſon rigoureuſe, je n'avois qu'une ſortie très-étroite, de l'invention d'un Indien qui étoit par hazard avec moi & que j'employois pour chaſſer & à dreſſer des piéges pour les Martres; la cauſe étoit ſa jalouſie ſur le compte de ſa femme, jeune & jolie perſonne, de la nation des *Rats*, qu'il ſoupçonnoit d'infidélité.

Étant à court de proviſions & n'ayant avec moi dans ma cabane qu'un ſeul fidèle Canadien après l'indien & ſa femme, j'engageai l'Indien à faire un certain nombre de trappes pour des Martres, & à les placer ſur deux routes différentes qu'on appelle une fourche. Lorſqu'il en

eut achevé environ deux cents, & qu'il les eut placées dans les bois avec des amorces de têtes de poiſſons dont ces animaux ſont fort avides, il revint, & je lui donnai du rum pour ſa peine. Chaque jour pendant fort longtems, il venoit régulièrement pour les examiner, & quand ils avoient réuſſi, je le récompenſois toujours de manière à le contenter. Il ne prit rien pendant pluſieurs jours; je l'accuſai de faire autre choſe que d'examiner les trappes, à quoi il ne répondit point. Je communiquai mes ſoupçons à mon Canadien, & l'engageai à épier le Sauvage. Le jour ſuivant, le Canadien l'apperçut dans les bois apprêtant quelques perdrix : à ſon retour ſur le ſoir, il me demanda du rum. Je lui en refuſai, & lui déclarai qu'il ne méritoit point d'en avoir. Cette réponſe lui déplut; il me lança un regard de colère, & me répondit que je n'en uſois pas bien avec lui; que, malgré le peu de ſuccès des trappes, ſa peine n'en avoit pas moins été la même, & qu'il les trouvoit ordinairement dérangées, ce qui l'obligeoit de les replacer droit, & l'occupoit le jour entier. Cette excuſe ne me porta pas du tout à en agir autrement; & je lui dis que le tems étoit trop mauvais pour que je lui donnâſſe du rum. Il

commença alors à penſer que je le ſoupçonnois & que je n'ignorois pas ſon inaction ; & ſur le champ, il m'ouvrit ſon cœur, & m'avoua franchement qu'il étoit jaloux de moi, & que la raiſon qu'il avoit de ne plus aller examiner les trappes à martres étoit qu'il cherchoit à empêcher toute communication entre moi & ſa femme, ce qui auroit pu aiſément avoir lieu, s'il s'étoit éloigné du logis ; que c'étoit par ce motif qu'il ſe tenoit près de la maiſon à deſſein de la ſurveiller, ſachant qu'elle avoit un violent penchant pour moi ; mais que ſi je voulois lui donner du rum pour chaſſer de ſon cœur le malin eſprit, il tâcheroit d'oublier l'injuſtice que je lui avois faite.

Je penſai qu'il ſeroit prudent d'écarter ſes ſoupçons & je lui donnai deux gallons de rum, une carotte de tabac, une chemiſe, une paire de bas, un couteau de ſcalpage &c. & pluſieurs objets à ſa femme. Quand il eut reçu ces préſens, il l'appella pour boire avec lui & témoigner au trafiquant leur commune reconnoiſſance de ſa généroſité. Lorſqu'ils furent un peu en gaîté, il commença à chanter, & je l'entendis répéter ces paroles : « *mornooch* « *amik kee zargetoone mentimoyamish* ; »

C'eſt-à-dire.

» Je n'ai point de ſouci quoique *Caſtor* aime « ma femme. » Cela ne me plut pas, parce que je ſavois que ſon humeur jalouſe augmenteroit en proportion de la quantité de liqueur qu'il boiroit. J'uſai, au reſte de toutes les précautions néceſſaires, mettant en ſûreté ſes armes pour l'empêcher de me faire aucun mal. Sa femme l'entendant ſouvent répéter ces paroles commença à ſe fâcher, lui arracha les cheveux & lui meurtrit le viſage. Je crus le moment favorable pour lui témoigner mon mécontentement & je lui dis qu'il étoit un fou d'être jaloux; que je lui avois donné du rum pour chaſſer le mauvais eſprit, mais qu'il avoit produit un effet tout contraire; que je n'avois jamais eu beſoin de ſa femme que pour me faire ou me raccommoder mes chauſſures pour la neige, & que je l'avois toujours payée de ſes peines. « Oui, s'écria la femme, c'eſt un fou, *Caſtor*, & je le battrai : » ce qu'elle fit à l'inſtant, lui fracaſſant la tête avec une bouteille de verre. Je me mis alors entr'eux deux, & les ſéparai.

Au moment où je fus parti, il recommença ſon ancienne chanſon, & continua juſqu'à ce qu'il fût devenu plus ſobre; ſe levant alors,

il vint à moi & me dit : « *Caſtor*, j'ai vu en « ſonge le mauvais eſprit qui m'a dit que le « trafiquant m'avoit volé. » Irrité de l'expreſſion, je lui dis que la vérité n'avoit jamais été ſur ſes lèvres, & qu'il étoit dépourvu de ſens, perſuadé en outre qu'il convenoit de rabattre de tels excès, je le battis rudement. Quand il fut revenu à la raiſon, il me dit : « *Caſtor*, vous « avez du ſens, quoique vous ayez *ſouillé ma* « *carcaſſe*. » Je lui remontrai alors quelle étoit ſa folie d'être jaloux, mais il étoit entêté, & ne me répondit rien. Il appella alors ſa femme; celle ci dormoit & ne l'entendit point; il l'appella une ſeconde fois, & demanda ſon fuſil, ſon tomahawk, ſon couteau de ſcalpage. Mais ne recevant point de réponſe, il devint très-irrité, & me dit : « *Caſtor*, je me déferai de « mon corps, » à quoi je jugeai prudent de ne rien répliquer. Il s'étendit alors ſur la terre & appella ſa femme une troiſième fois. Elle vint à lui, & remarquant de la mauvaiſe humeur dans ſa contenance, elle lui dit de ne point avoir de reſſentiment contre *Caſtor*, que c'étoit un grand guerrier dont le cœur avoit toujours été ouvert pour eux. Il lui ordonna de lui apporter une taſſe de bois pleine d'eau, & de la placer par terre avec précaution entre les jambes de *Caſtor*. Tandis qu'elle étoit

allée chercher l'eau, il me dit : « venez ici, « *Caſtor*, & je vous ferai voir que je n'ai rien « de doucereux ſur les lèvres, mais je vous « dirai la vérité. » La femme revint, & plaça la taſſe remplie d'eau ainſi que ſon mari l'avoit déſiré. Quand elle y fut reſté quelque tems, il me dit : « *Caſtor*, mettez votre doigt « dans l'eau, & laiſſez l'y juſqu'à ce que je « vous diſe de l'en retirer. » Je lui obéis avec beaucoup d'empreſſement, &, au bout de quelques minutes, je retirai mon doigt ainſi qu'il le déſiroit. Il me dit alors : « *Caſtor*, vous « ſavez qu'un mari eſt ainſi nommé parce qu'il « eſt le maître de la foibleſſe, &, pour cette « raiſon, il doit protéger ſa femme; &, en « même tems, vous, comme trafiquant, vous » ne devez pas me faire inſulte : mais afin que « je ne vous accuſe pas injuſtement, je vais « vous éprouver par mes propres penſées. » « *Caſtor*, regardez ma femme, regardez auſſi « l'eau, & dites moi où vous mettez votre « doigt; ſi vous ne pouvez me le dire, vous m'a- « vez certainement volé. » J'y remis alors mon doigt, & marquai l'endroit. « Non, dit-il, nous regardant fixement ſa femme & moi, « « comme vous ne pouvez pas aſſurer que ce « ſoit là exactement l'endroit où vous avez mis

« mis votre doigt la première fois, de même « je ne puis être certain que vous m'avez vo- « lé, quoique je le croye auſſi fermement que « vous croyez, vous, que l'endroit que vous « avez marqué étoit préciſément celui où vous » avez mis le doigt. » J'avouai que j'étois « étonné de ſon incrédulité; mais ne voulant « pas l'irriter, je lui dis que j'étois fâché qu'il « pût me croire aſſez pervers pour lui faire « un pareil tort, que mon eſprit étoit « auſſi calme que l'eau étoit agitée; & après « lui avoir fait quelques préſens, je les con- « gédiai en lui recommandant d'avoir de bon- « nes façons pour ſa femme, attendu qu'elle « étoit parfaitement innocente. Comme ils par- « toient, il me dit en ſouriant : « *Caſtor*, « aſſurez vous déſormais de quelqu'autre pour « aller voir aux piéges à martres. »

L'adultère, parmi les Sauvages du Nord, eſt puni en général, ſans forme de procès, par le mari qui, tantôt bat rudement ſa femme, tantôt lui emporte le nez en le mordant. Il eſt extrêmement dangereux pour un trafiquant d'être ſoupçonné, car, lorſque le mari eſt ivre, ſa jalouſie ſe change en rage, & la perſonne ſoupçonnée doit toujours s'attendre, coupable ou non, à une terrible vengeance. Quand l'eſ-

prit d'un Indien eſt une fois prévenu, ſon reſſentiment augmente en proportion du rum qu'il boit, quoiqu'il ait l'art de le cacher quand il eſt ſobre. Ce ſont les déplorables effets du rum qui mettent en mouvement toutes ſes idées de jalouſie ; alors elles ne connoiſſent plus de bornes juſques à ce qu'il ait tout à fait ſuccombé à l'ivreſſe, ou que, revenu à un état plus ſobre, il recouvre enfin la raiſon qu'il avoit perdue.

Au commencement du mois d'avril je reçus une lettre de M. Jacques *Santeron* réſidant au lac Schabeechevan avec le même emploi que moi. Il m'informoit qu'il étoit ennuyé de n'être qu'un ſubalterne, & que ne regardant pas ſes peines comme aſſez payées, il s'étoit déterminé à faire un *grand coup*, ayant une quantité de beaux ballots qu'il ſe propoſoit de vendre à la compagnie de la baye d'Hudſon : qu'il s'éloigneroit de la terre où il hivernoit, au premier matin, avec quatre canots de bouleau, & qu'il m'écriroit des détails plus particuliers ſur de l'écorce qu'il attacheroit à un des arbres tortus au pied du grand rapide, en cas que je fûſſe diſpoſé à venir par ce chemin. Il finiſſoit avec beaucoup de gaieté en m'adreſſant pour mes amis & pour moi mille ſouhaits de bonheur.

Je fus étrangement surpris de recevoir ce singulier avis, n'ayant surtout jamais entendu dire que sa probité se fût démentie en la moindre chose. Cela me contraria beaucoup; j'avois compté qu'il passeroit par la terre où j'hivernois en retournant au *pays plat*.

Je sentis qu'il étoit de mon devoir de faire tous les efforts possibles pour empêcher que mes commettans ne perdissent une semblable propriété. J'engageai donc *Kesconeek* le chef & vingt Sauvages de me conduire jusques aux arbres tortus, en leur promettant de les récompenser de leurs peines. Nous partîmes avec la plus prompte célérité, & arrivâmes en peu de jours au lieu marqué où je vis le morceau d'écorce dont il avoit parlé, & les mots suivans écrits avec du charbon. « Adieu mon cher « ami, je prends mon départ avec courage, & « j'attends une bonne vente pour ma pelleteri« rie. De bon cœur je vous souhaite prospé« rité, faites mes complimens à tous mes amis. « Au revoir, chers compagnons.

Ayant lu ces paroles, je les expliquai au chef, il me dit que cet homme étoit un mauvais esprit & que comme son départ avoit précédé notre arrivée de six jours, il seroit impossible de l'atteindre ne devant pas être loin

de l'entrée de la rivière du Nord conduiſant à la baye d'Hudſon: qu'enfin, ſi j'allois à ſa pourſuite, je ne ſerois pas de retour à tems pour traiter avec les Indiens de leur grande chaſſe. Nous revînmes donc après une expédition infructueuſe, ſingulièrement mortifiés de l'aventure, car je me doutois bien qu'il ne reviendroit jamais au Canada pour donner ſatisfaction à ceux qui l'avoient employé.

Bientôt après mon retour, la grande bande vint nous trouver avec ſa proviſion de chaſſe d'hiver, qu'ils appellent *Kitchee Artaw Way*. Ils formoient environ trente familles compoſées chacune de vingt perſonnes. Celui qui a le plus de femmes eſt regardé comme le meilleur chaſſeur, étant obligé de pourvoir à leur ſubſiſtance par ſon induſtrie. Les Indiens rient de ce que les Européens ne prennent qu'une femme & cela pour la vie : ils prétendent que le bon eſprit les a formés pour être heureux, & non pour continuer de vivre enſemble, s'il n'y a pas entre eux une conformité parfaite de caractères & d'humeurs. (1)

(1) « Ces Sauvages ne peuvent pas même concevoir qu'il puiſſe y avoir ſur cela aucune difficulté. » Nous ne pouvions pas vivre en bonne intelligence, ma femme & moi, » diſoit un d'eux à un miſſionnaire qui tâchoit de lui faire comprendre l'indécence de cette ſéparation. » Mon voiſin étoit dans le même cas,

Après que je leur eus donné quelques objets en échange de leurs fourrures & de leurs pelleteries, ils me demandèrent du rum : je leur dis qu'il ne m'en reſtoit plus qu'une petite barrique, que je me propoſois de leur donner quand ils partiroient, ce qui les ſatisfit : & lorſqu'ils furent prets à s'embarquer, j'ordonnai à mon Canadien de la porter dans le canot du chef.

Quand j'eus diſpoſé toutes mes marchandiſes à l'exception de quelques articles & d'une petite quantité de rum, que je deſtinois à des échanges avec les Indiens qu'il pourroit m'arriver de rencontrer dans mon retour au *pays plat*, nous emballâmes nos pelleteries, & le 23 de mai nous quittâmes le lac la Mort avec quatre petits canots de bouleau richement chargés de peaux de caſtors, de loutres, de martres, de précieuſes, de loups cerviers, de renards, d'ours, &c.

---

nous avons changé de femmes & nous ſommes tous quatre contens : quoi de plus raiſonnable que de ſe rendre mutuellement heureux, quand il en coûte ſi peu & qu'on ne fait tort à perſonne ? » *Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix, lettre* 19, *pag.* 284 & 285.

« Les Algonquins n'y regardant pas de ſi près ne ſe font point ſcrupule d'en épouſer deux & même quelquefois trois. »

Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, 2me. vol. chap. 31, *pag.* 205.

Avant de continuer à raconter les particularités de mon voyage, je rendrai compte de la maniére dont les Indiens tuent l'ours blanc, & le buffle. Le grand ours blanc communément appellé l'ours terrible, eſt un animal très-dangereux. Lorſque les Indiens veulent en faire la chaſſe, ils vont ordinairement ſix ou huit par bande; dès l'inſtant qu'ils en voyent un ils tâchent de l'entourer en formant un grand cercle: s'il eſt en marche, ils tirent deſſus; mais on le trouve le plus ſouvent, en hiver, occupé à ſucer ſes griffes; dans ce cas, ils l'approchent de plus près, & forment un double rang pour que l'animal puiſſe le traverſer. Un des aſſaillans eſt alors envoyé hors des rangs, il tire ſur l'ours & le bleſſe aſſez ordinairement : ce qui excite l'animal à pourſuivre l'Indien qui prend alors ſa courſe à travers les rangs, & le reſte de la bande tire ſur l'animal & l'a bientôt expédié.

Quand au buffle, il n'eſt pas néceſſaire que j'en faſſe la deſcription. On ſait que c'eſt un animal d'une force extraordinaire; les Indiens diſent que ſa tête eſt à l'épreuve du boulet; ils ne tirent donc jamais que ſur le corps de cet animal, dirigeant toujours leurs coups vers le cœur. Lorſqu'ils ſont à la pourſuite de cet animal, ils conſtruiſent en différens endroits de

petites cabanes de neige d'à peu près un mille de chaque côté de la route. Dans chacune de ces huttes se tient un Indien armé d'un arc & de flêches, pour tirer sur l'animal à son passage. Ils préfèrent ce moyen à la poudre & aux balles en ce qu'il n'effraye point le reste du troupeau. La neige empêche le buffle de sentir l'Indien, quoiqu'il ait l'odorat très-vif & très-pénétrant. A l'instant où l'animal tombe, ils l'achèvent à coups de tomahawk.

Le deuxième jour de juillet, nous arrivâmes au portage *Plaine*, ainsi nommé parce que c'est une roche stérile, de la longueur de près d'un mille, joignant au lac Alémipigon : le Soleil se couchoit quand nous campâmes. Outre les seize Canadiens, notre monde étoit considérablement augmenté par environ une vingtaine d'Indiens des lacs Esturgeon & Nipégon, qui nous accompagnoient selon leur coutume qui est de suivre le trafiquant pour l'aider dans les places de transport. La veille de notre départ, quelques trafiquans nous joignirent, & s'arrêtèrent aussi pour camper. ils nous apprirent qu'une bande d'Indiens ennemis des Nipégons étoient très-près de nous, & désirèrent que j'en instruisisse les Sauvages. Avant leur arrivée, les indiens du lac Esturgeon avoient pris congé

de nous, & les autres auroient vivement souhaité de quitter la terre ; mais sur ce que je leur dis que j'avois besoin de leur aide dans mon voyage, ils consentirent à rester, je pense bien, contre leur gré.

Nous découvrîmes bientôt plusieurs canots, &, au bout d'une demie heure environ, les Indiens prirent terre. Ils étoient de la nation des *Wasses* & toujours en guerre avec nos Sauvages. Ils forment une nation à part, s'associent rarement avec d'autres tribus, chassent continuellement & ne se montrent que dans le printems & l'automne. Nous les accueillîmes avec beaucoup de cordialité, & après les salutations accoutumées, nous nous fîmes réciproquement des présens : ils me dirent qu'ils avoient entendu parler de moi par quelques Indiens au lac de la Mort, & qu'ils avoient désiré me voir avant mon retour à *Técodondoraghie*.

Je m'aperçus bientôt que mes Indiens n'étoient point tranquilles, & j'eus soin de tenir ces Sauvages à quelque distance les uns des autres, mais toutes mes précautions furent inutiles, &, avant mon départ, cette animosité réciproque donna lieu à une affreuse catastrophe.

Nos Indiens ayant construit des cabanes,

commencèrent à chanter leurs chanſons de *médecine* pour engager les *waſſes* à prendre leur part d'un feſtin qu'ils diſoient avoir deſſein de faire, dans la vue d'empêcher toute querelle avec eux ; mais comme je ſavois que les Nipégons n'avoient de proviſions que ce que j'avois trouvé pour eux, je leur ſoupçonnai des intentions beaucoup moins pacifiques qu'ils ne le prétendoient : ce qui m'engagea à demander à un jeune garçon de leur bande, pourquoi ils ſe préparoient à faire un feſtin ſans avoir les proviſions néceſſaires. Il me répondit que les Waſſes leur avoient fait un préſent de viandes ſéches, & qu'avec cela & quelques graines qu'ils avoient ſauvées, ils ſe propoſoient de faire un régal à ceux qui les viſitoient. Cette réponſe me confirma dans mes ſoupçons, en ce qu'il ne ſe donne jamais un feſtin en ſigne d'amitié ſans que le trafiquant n'y ſoit invité; & comme on ne m'avoit prévenu de rien, je redoutai les ſuites fâcheuſes de cette rencontre.

J'étois occupé de ces penſées peu raſſurantes, & j'examinois ce que je devois faire pour prévenir des malheurs, lorſque je fus interrompu dans mes réflexions par un Sauvage (*Ayarbee ou l'homme énorme*,) qui vint me donner avis d'un plan projetté pour détruire les Indiens

Nipégons, plan qui lui avoit été communiqué par une vieille femme de la bande des waſſes.

Au bout d'environ une heure, les cabanes des Nipégons furent en état de recevoir leurs convives qui étoient campés dans un creux entouré de cedres & de buiſſons tout près le côté du lac. Les Nipégons, déterminés à contrecarrer les projets de leurs perfides hôtes & à les punir de la trahiſon qu'ils méditoient, pratiquerent des trous dans l'écorce de leurs cabanes, & y placèrent leurs fuſils chargés à balles. Chacun d'eux prit ſon poſte; les waſſes au nombre de dix-huit, grimpèreut ſur la montagne, & s'avançoient dans l'intention de prendre leur part du repas avec des couteaux & des taſſes de bois, projettant d'envelopper les Nipégons à un ſignal donné: mais ils furent cruellement déçus; car lorſqu'ils ſe furent avancés à la diſtance de trente verges des cabanes des Nipégons, ceux ci tirèrent deſſus & toute la bande fut tuée ſur la place à l'exception d'une jeune fille d'environ quatorze ans: celle ci étoit dangereuſement bleſſée, mais elle avança avec un fuſil qu'elle avoit arraché à un Indien qui ſe mettoit en devoir de l'expédier, & tira *Ayarbee* à la tête, puis

fut bientôt après, elle même, assommée à coups de tomahawk par un jeune Nipégon à peu près du même âge, qui lui enleva la chevelure, & déploya, dans un âge aussi tendre, toute la férocité qui caractérise les chefs les plus déterminés.

Telle fut la récompense d'une perfidie : quoiqu'au fond du cœur je ne pusse qu'approuver la conduite des Indiens Nipégons, je craignois cependant de me fier à ces sauvages, & j'avois résolu de prendre congé d'eux, lorsque le chef vint me trouver & me déclara qu'il étoit très fâché de ce que sa bande ne pouvoit m'accompagner plus loin, qu'ils craignoient le ressentiment de la nation des Wasses lorsqu'on y apprendroit ce qui s'étoit passé, quoiqu'ils n'en eussent agi ainsi qu'à leur corps défendant; qu'ils étoient donc déterminés à partir. Bientôt après ils mirent leurs canots en mouvement & me quittèrent, ce qui me fit le plus grand plaisir. Le jour suivant, nous rencontrâmes un parti d'Indiens auxquels nous fimes part de ce désastre. ils en furent très affligés, & me dirent que les Nipégons pourroient se repentir de leur conduite imprudente, quoiqu'ils reconnussent bien en même tems qu'ils avoient eu raison de se tenir en garde contre les desseins des Wasses,

Ils me demandèrent si j'avois eu leurs ballots, & m'assurèrent qu'ils avoient fait bonne chasse & qu'ils étoient riches en pelleteries. Cet avis me chagrina beaucoup: je voyois que, sans ce facheux événement, ma cargaison eut été infailliblement augmentée, & que j'aurois satisfait davantage mes commettans, quoique j'emportasse déja une bonne quantité de marchandises & que je n'eûsse qu'à me féliciter de mes succès. Les Nipégons avoient fait quatorze ballots de viandes sèches qu'ils emportèrent avec eux: quant aux fourrures & pelleteries, ils les avoient cachées dans les bois, & je n'ai jamais entendu dire depuis qu'on les y eût trouvées.

Nous continuâmes notre voyage jusques au lac Esturgeon où, bientot après avoir pris terre, nous tuâmes une grande quantité d'oiseaux sauvages, & attrappâmes du poisson en abondance. Là, nous rencontrâmes environ cinquante Sauvages *Hawoyzask* ou Indiens de la nation des Rats avec lesquels nous fimes un petit échange. Ce fut surtout du rum que je leur donnai, car j'avois disposé de toutes mes marchandises indiennes.

Je retardai de quelques jours mon voyage pour satisfaire ma curiosité.

Une jeune fille Indienne tomba malade, &

le chef désira me voir rester pour être témoin des étonnans effets de leurs remèdes. Comme elle étoit très mal & privée de prompts secours, il me dit qu'il falloit *qu'elle changeât de climat.* Le médecin qui la soignoit, assura que *Matchée Manitoo*, ou le mauvais esprit, avoit mis sur elle des griffes d'Ours & que ses remèdes l'en débaraſſeroient. On prépara une cabane, & la jeune fille fut dépouillée de tous ses vêtemens, excepté de son *matcheecoaty* ou de sa jupe. On la peignit ensuite avec du vermillon, on la barbouilla de suie & de graisse d'Ours, & on la fit suer abondamment, ce qui ne tarda pas à calmer son mal. Pendant l'opération, le médecin s'adressoit lui même au maître de la vie, implorant son secours, & lui rendant graces de ce qu'il lui avoit donné les connoissances nécessaires pour rétablir la santé: il ordonna ensuite pour la jeune malade une décoction de racines, & fit une cure parfaite. Je ne pouvois m'empêcher d'admirer son habileté & sa manière de procéder, quoique je n'attribuâsse la guérison qu'a l'abondante transpiration qu'avoit éprouvée la malade.

Avant notre départ, une de leurs femmes accoucha d'un beau garçon, & je fus touché de la tendresse de la mère en la voyant donner

à l'enfant ſon lait que, dans leur langage, ils nomment *Tootooſhonarbo* ou *ſève de la poitrine humaine*, expreſſion qui me frapa ſingulièrement. Le mari étoit auſſi très rempli d'attentions & s'acquittoit pour ſa part des devoirs d'un tendre père, ce qui m'engagea à lui donner du rum pour lui réjouir le cœur & le faire boire à ma ſanté. Il me parut très ſatisfait de mon préſent, & s'adreſſant lui-même au grand eſprit, il le remercia de l'heureuſe délivrance de ſa chère *mentimoye*. Me regardant enſuite avec affection, il m'aſſura combien il étoit reconnoiſſant du réconfort que je lui avois apporté, & qu'il penſoit que je ne pouvois être certainement qu'un brave guerrier, d'après ma conduite généreuſe envers ſon épouſe & lui dans le moment ou ils avoient un beſoin ſi preſſant d'être ſecourus. Lorſque l'enfant pouſſoit un cri, il m'obſervoit que c'étoit le déſir qu'il avoit de témoigner ſa reconnoiſſance de mes attentions pour ſes père & mère & que ce n'étoit que *l'echo de ſa poitrine* (voulant parler de ſa voix) pour rendre hommage à la bonté de *Saggonash* ou de l'Anglois. Lorſque je rentrai dans mon canot, il me dit : « ayez courage, Caſtor; vous » trouverez toujours un paſſage ouvert parmi » les Indiens Nipégons. Revenez donc le plu- » tôt qu'il vous ſera poſſible ; je ne négligerai

» pas au reſte d'informer tous les Indiens de » votre bonté, & j'eſpére que lorſque nous » vous reverrons, nous aurons fait une bonne » chaſſe, & pourrons reconnoître vos bonnes » façons en vous offrant des fourrures & des » pelleteries. » Je lui dis que j'avois toujours aimé les Indiens, que les Chippeways m'avoient adopté & que je me conſidérois moi-même comme faiſant partie de leur tribu ; que je reviendrois le plutôt qu'il me ſeroit poſſible avec une bonne proviſion de marchandiſes pour leurs familles, que mon cœur étoit touché de ſes égards pour moy. Je lui donnai en partant ainſi qu'à ſa femme, un bon verre de liqueur, & prenant congé d'eux, je pourſuivis ma route,

Nous arrivâmes le 10 Août au *pays-Plat*. J'y fis rencontre de quelques trafiquans comme moi qui avoient été en différentes parties de l'intérieur des terres, & ſurtout du nord Oueſt. Là nous attendîmes des marchandiſes nouvelles de nos commettans & profitâmes des reſtes de nos diverſes proviſions que nous recueillîmes dans un magazin commun. Nous nous régalâmes de cette mince pitance & nous racontâmes mutuellement nos aventures : mais aucun d'eux n'avoit ſouffert les peines que j'avois eſſuyées,

excepté, cependant, M. Shaw que j'avois si heureusement tiré d'affaire au lac Manontoye: le reste des trafiquans ayant hiverné à une grande distance de moi, par la route du grand Portage.

Bientôt après notre arrivée nos patrons nous envoyèrent leurs commissionnaires avec un assortiment nouveau de marchandises & de provisions, ce qui nous causa une joie extrême. Nous avions été, pendant un tems considérable, sans bled & sans graisse, & absents de Michillimakinac l'espace d'environ quatorze mois. Je livrai ma provision de fourrures, consistant en cent cinquante ballots environ, en bon état, Je chargeai les canots de marchandises nouvelles. Prenant ensuite congé de mes compagnons, je disposai mon départ pour l'intérieur des terres, dans l'intention d'hiverner une autre année parmi les Nipégons. Mais avant de continuer le récit de mes aventures, je ne puis m'empêcher de faire quelques observations sur les fatigues attachées à la vie Indienne, surtout pour un interprète ou un trafiquant.

Mon salaire étoit d'environ cent cinquante livres sterling par an, & je les gagnois bien si l'on considère la connoissance que je possédois de la langue des Chippeways.

J'avois

J'avois été envoyé dans l'intérieur des terres avec du bled ſeulement & de la graiſſe durcie, ſans aucunes autres proviſions ſur leſquelles je puſſe compter, car, pour le poiſſon ou tout autre gibier, le premier dépend en grande partie de la ſaiſon, le ſecond de l'arrivée des Sauvages ; & quoique je fûſſe en général aſſez heureux à la pêche, & que je reçuſſe de fréquens ſecours des Indiens, c'étoit un moyen de ſubſiſtance très précaire, & au lac la Mort, j'eus de bien cruels momens à paſſer.

J'avois avec moi ſeize hommes, &, par occaſion un Indien & ſa femme, à nourrir & à gouverner ; de la conſervation de leur ſanté dépendoit en grande partie mon exiſtence. C'étoit mon devoir d'être toujours en route comme le ſeul qui, en cas d'arrivée des Sauvages, pût parler leur langue, J'avois très peu d'occaſions de chaſſer, & je ne pouvois guères m'éloigner au dehors pour voir ſi les Canadiens faiſoient leur devoir : j'étois donc toujours en proie à l'inquiétude & je me réjouiſſois quand le printems revenoit me rendre la liberté.

Si l'on conſidère les attentions continuelles qu'il falloit apporter dans le ſoin des marchan-

diſes pour empêcher les déprédations ; l'inquiétude & la crainte qui ſe renouvelloient ſans ceſſe d'être pillés par une bande de gens ivres, toujours diſpoſés à l'inſulte, ſans que j'oſâſſe témoigner de reſſentiment, & les tourmens que j'avois à éprouver après de bonnes journées & un échange avantageux de toutes les marchandiſes, juſques à ce que le produit de mes travaux fût arrivé à bon port chez les perſonnes pour le compte deſquelles je trafiquois; on conviendra qu'il n'y a peut être pas de ſituation plus triſte. Souvent je n'ai pu me défendre d'une ſurpriſe extrême lorſque j'ai réfléchi à l'engagement que j'avois contracté, engagement qui me faiſoit ſacrifier la fleur de mes années dans un trafic dont aucun ſalaire ne pouvoit payer les fatigues & les dangers. Rien, je crois, ne pouvoit me porter à continuer un état ſi pénible & ſi difficile que l'idée flatteuſe que je me formois de ma ſupériorité ſur les autres comme interprète; & je ne puis m'empêcher de faire, en terminant, une réflexion : quelque blâmable que puiſſe être l'homme pour céder juſques à ce point, aux mouvemens de ſon orgueil, un eſprit généreux lui fera grace de cette préſomption en penſant qu'il eſt le ſeul qui ſouffre ; &, comme c'eſt l'amour pro-

pre qui gouverne les affaires des hommes, ce ſont ſes ſuites qui ſervent ou conſerver ou perdre celui que cette paſſion domine davantage.

CHAPITRE XI.

Seconde expédition. = *Préparatifs pour un ſecond hivernement parmi les Nipégons.* = *Projet formé par un Indien de nous piller.* = *Accident déplorable arrivé à un chef Indien.* = *Aſſaſſinat médité par un traîneur Indien, heureuſement évité.* = *Portage la Rame.* = *Portage la grande Côte de la Roche.* = *Lac le Nid au Corbeau.* = *Vanité attachée par les Indiens à avoir de grandes oreilles.* = *Chanſon d'amour indienne.* = *Aventure périlleuſe.* = *Détails circonſtanciés ſur la mort tragique du trafiquant Joſeph la Forme.* = *Réflexions.* =

LE 13 du mois d'Aouſt, je quittai le *pays Plat* avec quatre canots de bouleau & les mêmes hommes qui avoient hiverné avec moi au lac la Mort. J'arrivai à la rivière du Brochet qui ſe rend dans le lac ſupérieur: elle fait pluſieurs détours pendant l'eſpace d'environ ſept milles, & eſt extrêmement profonde : elle abonde en poiſſon, & ſurtout en brochet, d'où elle tire ſon nom. Pendant que nous étions à terre, nous

trouvâmes une bande considérable de Chippeways & quelques Sauvages de la nation des Rats qui nous préparèrent un festin de viandes sèches, de poisson, &c. Parmi eux étoit un Indien nommé *Ogasby* ou le cheval; il étoit regardé, même par les gens de sa tribu, comme un mauvais Indien, ce qui m'engagea à me tenir sur mes gardes pendant que je fus campé en ce lieu. Je traitai de leurs fourrures & de leurs pelleteries, & leur donnai du rum avec lequel ils firent une débauche qui dura trois jours & trois nuits. En cette circonstance cinq hommes furent tués, & une femme brûlée cruellement. Quand les fumées de la liqueur furent dissipées, ils commencèrent, selon leur usage, à réfléchir sur l'extravagance de leur conduite, & tous, à l'exception *d'Ogasby*, en témoignèrent un vif regret: pour lui, il sembloit plutôt satisfait du malheur qui étoit arrivé, & je fus informé, avant mon départ, qu'il avoit conçu le projet de se défaire de moi, & de piller ma propriété. Pour rendre inutiles ses intentions perfides, je le tins en bonne humeur & le fis dormir dans ma cabane, faveur à laquelle il parut très sensible & qui, je crois, le détourna, pour quelque tems, de son dessein. Quoique je ne me souciâsse nulle-

ment de ſa compagnie, je penſai qu'il étoit fort prudent de ne pas perdre mon ennemi de vue; le matin, je lui donnai un verre de rum, & je lui en promis une barrique de deux gallons pour emporter de terre, afin, ſelon l'expreſſion des Indiens eux mêmes, de *chaſſer de ſon cœur le mauvais eſprit.* Quand mes gens eurent tout préparé pour l'embarquement, je donnai au chef de la bande la liqueur, & à Ogasby, à l'inſçu des autres, une bouteille de rum de plus que je n'avois promis. J'avois fait dans cette bouteille une infuſion conſidérable de *laudanum.* Ne ſoupçonnant rien, il la porta à ſa bouche, & me ſecouant par la main il me dit: « *Kee talinimanconegee*, ou » à votre ſanté mon ami, » & ſur le champ il avala un bon coup qui l'aſſoupit auſſitôt & le plongea dans un profond ſommeil. Il y reſta, à ce que j'appris depuis, pendant douze heures, privé ainſi du pouvoir de faire du mal. Bientôt après, un Indien qui le haïſſoit & qui ne cherchoit que l'occaſion de ſatisfaire ſon reſſentiment, l'expédia à coups de tomahawk. L'ainé de ſes fils le brula & plaça ſes os au bout d'une haute perche, attendu qu'il étoit principal chef de la tribu.

Nous continuâmes notre voyage, & arrivâmes à une place de tranſport de peu d'étendue,

appellée le Portage la Rame, où le vent nous força de reſter pendant neuf jours. Nous y trouvâmes un certain nombre d'Indiens réduits à la même néceſſité.

Auſſitôt qu'on put paſſer en toute ſureté le lac Supérieur, nous continuâmes notre route à travers des courans rapides & dangereux, ce qui nous retint ſans ceſſe dans l'eau & nous cauſa de violentes douleurs dans tous les membres. En ces occaſions où les plus grands efforts deviennent néceſſaires, toute diſtinction eſt miſe de coté, & c'eſt *tel maître, tel valet*; le bourgeois doit travailler auſſi rudement que les ſerviteurs pour les encourager à faire leur devoir avec plus de zèle, & éviter tout ſujet de plainte.

Le vent devenant favorable, nous avançâmes juſques au lac *Cramberry*, ainſi nommé de la grande abondance de graines de ce nom qui croît dans les marais. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous y remettre de la grande fatigue que nous avions éprouvée à lutter contre les rapides. Ayant pris du repos, & rien ne nous arrêtant plus, nous continuâmes notre route juſques à un petit portage appellé la *grande Côte de la Roche*, près l'entrée du fleuve Nipégon, qui eſt une longue chaîne

de rochers qu'il faut passer pour éviter la grande cataracte dont j'ai parlé dans mon premier voyage. A cette époque, nous n'avions que très peu de gibier, mais, heureusement, nous tuâmes trois ours dans le milieu du portage, ce qui nous soutint pendant quelques jours, nous pûmes ainsi conserver quelques unes des viandes que nous avions enfumées & fait sécher pour emporter avec nous.

De la grande côte de la Roche nous avançâmes au lac *le nid-au Corbeau* qui est d'environ deux cents milles en circonférence, & accru par une quantité de petites rivières; il s'y trouve aussi plusieurs îles qui fournissent aux Indiens une grande quantité d'oiseaux sauvages; on y trouve de même beaucoup d'ours & un nombre prodigieux de mères castors parcourant l'espace d'environ dix milles dans une direction qui n'est pas droite. Les Chippeways y chassent & y trouvent beaucoup de gibier.

Le lecteur observera, que dans mon premier voyage, j'ai parlé d'un autre lac *le nid au Corbeau*, qui est fort petit & dans le milieu duquel est une île où il y a des palmiers très hauts. Il n'est pas étonnant que dans une étendue de pays si considérable il se trouve deux endroits du même nom.

Pendant notre ſéjour, arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui n'etoient probablement pas contents du trafiquant avec lequel ils avoient traité, & ſe propoſoient d'aller à Michillimakinac; mais voyant que j'entendois leur langue ils firent des échanges avec moi, & me donnèrent en préſent de la viande & du poiſſon. Il arriva ici un accident qui faillit devenir funeſte & qui me fut par la ſuite très utile, en m'engageant à me tenir davantage ſur mes gardes dans mes traités avec les Sauvages.

Quelques uns des chefs déſirant voir mes fuſils du nord-Oüeſt, je fus obligé, pour qu'ils puſſent les examiner, de leur ouvrir chacun des étuis, ce que je fis bien contre mon gré, parce que le tems étoit très beau & qu'il me tardoit d'arriver à la terre où je devois hiverner avant que la neige ne tombât en trop grande abondance. Leur ayant donc montré les fuſils, ils en chargèrent quatre, & les replacèrent dans les étuis, ſe promettant d'en faire l'épreuve. Pendant qu'ils étoient ainſi occupés, je l'étois, moi, à arranger des marchandiſes que j'avois déplacées pour les ſatisfaire. Mais, auſſitôt que j'en eus le tems, je pris les fuſils ſans faire attention, ne ſachant pas qu'ils fuſ-

ſent chargés, & je lachai le reſſort, le coup alla malheureuſement frapper l'oreille d'un des chefs, & je fus moi-même aſſez maltraité de la poudre qui m'éclata au viſage, & penſa me faire perdre la vue. La décharge fut ſi prompte & le coup parut tellement prémédité au chef, qu'il me reprocha très vivement le mal que je lui avois fait, & me menaça d'en tirer vengeance. Je l'eus cependant bientôt convaincu que c'étoit un accident, & au moyen de quelques préſens que je lui fis, je le conſolai de la perte de ſon oreille qui étoit grande & belle & ſans le moindre vuide, ce qui lui donnoit beaucoup de prix dans ſon opinion. Ce fut un bonheur que je ne le tuai pas; car, ſelon toute probabilité, nous aurions été victimes du reſſentiment de ſes compagnons.

Les Indiens attachent beaucoup de vanité à avoir les oreilles grandes & le plus larges qu'il eſt poſſible, (1) ce qui les expoſe à les avoir ſouvent arrachées. Il leur eſt très ordinaire de

---

(1) Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Sauvages du Canada que l'opinion attache du prix à ce ſinguliet agrément : « chez pluſieurs peuples de l'Aſie, » dit Ste. Foix, « les grandes oreilles ſont une beauté, & l'on y en voit aſſez communément qui pendent presque juſqu'aux épaules, par le ſoin qu'on prend de les allonger. » Voyez *les eſſais ſur Paris, 5me. vol. pag.* 14.

les perdre dans leurs orgies ; mais quand elles ne ſont que déchirées, ils les coupent à raze avec un couteau, recouſent enſemble les parties avec une éguille & du nerf de daim, & après des ſueurs abondantes qu'ils ſe procurent dans un bain, ils reprennent leur activité habituelle.

Le jour ſuivant nous prîmes congé & pourſuivîmes notre route juſques *Shecarke Sakiegan*, ou *le lac le Putois* dont le courant eſt très violent. A l'endroit de la chute, il y a des oies & des canards en quantité. Nous y chaſſâmes pendant un jour, & avec grand ſuccès. Le lendemain matin, au point du jour, nous nous embarquâmes, & eûmes un tems favorable juſques à notre arrivée au lac *Sehabeechevan*, ou lac *aux herbes Sauvages*. Ce lac eſt d'environ cent quatre vingt milles en circonférence & rempli de petites îles ; il abonde en poiſſon, ſauvage & des mêmes graines qu'on trouve au lac *Cranberry*. Il eſt à ſix jours demarche environ du lac la Mort.

Ce lac avoit été l'année précédente, un poſte malheureux pour mes patrons, à l'époque où un de leurs employés, Jacques Santeron, étoit parti avec une cargaiſon de grande valeur. A mon arrivée, je cherchai la maiſon qu'il avoit

bâtie, mais je n'en pus découvrir la moindre trace. Il étoit probablement ſi tranſporté qu'il en avoit fait un feu de joie, en ſe voyant ſon maître. A l'extrémité de ce lac eſt une chûte d'eau qui ſort d'un fleuve du même nom. Elle a une communication directe avec les eaux qui conduiſent du fort Albany dans les terres limitrophes de la baye d'Hudſon : il y a environ trente jours de marche à travers dix neuf portages & criques, outre quatorze rapides, ce qui arrête beaucoup les voyageurs dans leur marche. Les Indiens s'expoſent aux courants les plus violens ſans la moindre frayeur. Ils éprouvent rarement quelqu'accident; & achevent le voyage en un tiers du tems qu'il faut pour monter, ſans aucun dommage pour leurs canots qui deviennent ſouvent hors d'état de ſervir à force d'aller contre le courant. Dans ce cas ils ſont forcés d'en faire de nouveaux avant de pouvoir continuer leur voyage; mais ce qu'il y a de commode, c'eſt qu'ils ne ſont nullement en peine de l'écorce de bouleau, & comme ils ſont d'une adreſſe merveilleuſe, trois jours leur ſuffiront pour faire un canot aſſez grand pour contenir trois perſonnes avec les proviſions néceſſaires à leur ſubſiſtance, & une chambre pour emmagaſiner leurs fourures & leurs pelleteries.

Il y a ſur ce lac environ deux cents cinquante bons chaſſeurs qui ſont une grande quantité de ballots de caſtor; & c'étoit un motif de nous y établir; motif qu'augmentoit encore la perſpective d'une abondante proviſion de poiſſon, de ris, de graines qui ſont, en hiver, des reſſources trop importantes pour être négligées.

Après avoir mis les canots en ſureté & reſtauré mes gens avec de bonne ſoupe, je les laiſſai charger les marchandiſes, & pris avec moi deux Indiens pour me montrer un lieu commode à bâtir une maiſon : quand j'en eus trouvé un, je fis conſtruire un bâtiment de cinquante pieds de longueur & de vingt en largeur, partagé en deux appartemens ſéparés, dont l'un pour les marchandiſes, l'autre pour l'utilité commune. Ayant fait cacher le rum dans les bois, & mis toutes choſes en bon état, nous préparâmes les objets néceſſaires à la pêche, & comme le lac commençoit à geler très rudement, je partageai mes hommes en deux bandes : l'une pour l'employer à la pêche, le reſte (excepté un ſeul homme que je tenois toujours dans la maiſon) pour l'occuper à faire la proviſion du bois pour l'hiver. En trois ſemaines environ ont eut amaſſé près de la mai-

ſon une quantité de bois ſuffiſante, & les coupeurs de bois allèrent joindre la bande occupée à la pêche : elle fut heureuſe, de ſorte que, n'ayant point à redouter la famine, nous eûmes lieu d'être plus tranquilles que l'année précédente.

Au bout d'environ dix jours une bande nombreuſe d'Indiens arriva avec le gibier de ſa chaſſe. Je n'en avois jamais vu aucun, n'ayant pas encore hiverné ſi loin dans l'intérieur des terres. Ils parurent ſatisfaits de voir un trafiquant établi parmi eux, & ſurtout de ce que je parlois leur langue. Mais quand je leur eus appris que j'étois un frère d'armes, & que je leur eus fait voir ſur ma chair les marques de mon adoption, ils furent tranſportés de joie. Les femmes reçurent auſſitôt l'ordre de dreſſer des cabanes, & de préparer un feſtin. Pendant que cela ſe faiſoit, les Indiens vinrent dans ma maiſon un à un, & s'étant aſſis ſur le plancher, ils commencèrent à fumer & à me regarder d'un air très ſatisfait. Quand je leur eus donné du tabac & d'autres marchandiſes, le vieux chef dont le nom étoit *Mattoyash* ou la Terre, me prit par le col; & m'ayant baiſé à la joue, m'adreſſa le diſcours ſuivant : « *Meegwoitch kitchee mannitoo, kaygait kee zargetoone an niſhinnorbay nogome,*

ſhaſhyyar payshik artwwaay winnin tércuſ-henan, cawween kitchee morguſſey, an niſ-hinnorbay nogome cawwickar iudenendum. Kay-gait kitchee muskowway geoſay haguarmiſſey waybenan matchee oathty nee zargetoone ſag-gonash awawway, winnin kaygait hapadgey kitchee, morgussey an nishinnorbay; kaigWotch annaboicassey nennerWind mornooch towWarch neé zargey deb woye kee appay omar, cuppar bebone nepeWar appiminiqui omar.

C'est-à-dire:

» Je remercie le maître de la vie de ce » qu'il nous aime, nous Indiens, & de ce qu'il » nous envoye aujourd'hui un trafiquant Anglois » qui ouvrira ſon cœur à moi & à mes jeunes » gens. Prenez courage, jeunes gens, ne laiſſez » pas vos cœurs s'appéſantir, & chaſſez loin » de vous le mauvais eſprit: nous aimons tous » les trafiquans Anglois, car nous avons enten-» du parler de leur humanité pour les ſauvages: » nous croyons qu'ils ont un cœur ouvert, *que* » *leurs veines coulent claires comme le ſoleil.* » Il eſt vrai que nous autres Indiens n'avons » pas beaucoup de ſens quand nous ſommes » ivres, mais nous eſpérons que vous n'y pen-» ſerez pas, &, ſi vous reſtez parmi nous, nous » chaſſerons pour vous avec ardeur. »

Dès qu'il eut terminé ſon diſcours, ils montèrent tous, & me prenant par la main droite, me conduiſirent à leur cabane. Auſſitôt que j'y fus entré, un des guerriers m'affubla d'une grande robe de caſtor qui avoit été préparée pour moi, me mit autour du col un collier de *Wampum*, & ne ceſſa de chanter en l'honneur du *maître de la vie*, tout le tems que le chef & moi fûmes occupés à manger. Quand le repas fut terminé, je menai deux de ces Indiens à ma maiſon & leur donnai deux barriques de rum, & dix carotes de tabac, avec d'autres objets, pour leſquels ils me laiſſèrent toutes leurs pelleteries. Ils commencèrent alors une débauche qui dura trois jours & trois nuits; le ſeul accident qui arriva fut qu'un petit enfant eut les reins briſés par ſa mère. Quand ils eurent encore demeuré un jour à la ſuite de cette ivreſſe je leur fournis une quantité de munitions pour leur chaſſe d'hiver, & ils partirent très ſatisfaits de l'accueil qu'ils avoient reçu. Je ne puis m'empêcher de rapporter le moyen dont je fus obligé de me ſervir pour calmer une vieille femme Indienne qui étoit plus incommode que le reſte de la bande & me tourmentoit ſans ceſſe pour avoir de la liqueur.

Je mélai quarante gouttes d'infuſion de cantharides

charides & un nombre pareil de gouttes de *laudanum* dans un verre de rum, & quand elle vint m'importuner pour avoir de l'eau de vie, je lui donnai la dose que j'avois préparée pour elle: elle l'avala sans hésiter, & comme elle étoit déja très ivre, cela la fit chanter. Mais elle ne fut point satisfaite & en demandoit toujours davantage; je répétai alors la dose qu'elle but encore & elle tomba, enfin, sur le plancher. Je donnai ordre à mon Canadien de la transporter hors de la maison & de la coucher avec soin près de son *wigwaum* où elle resta douze heures plongée dans un profond sommeil, ce qui me fit grand plaisir. J'ai toujours trouvé le laudanum fort utile. On doit le considérer en général, comme un article essentiel dans le commerce avec les Indiens, en ce qu'il devient le seul moyen de triompher de leur ivresse, & de rendre la vie plus agréable au trafiquant en mettant un frein à leur insolence.

Le 19 Novembre, une bande d'environ quarante Indiens vint me trouver avec quelques pelleteries, une grande quantité de viandes sèches, & aussi de la graisse d'Ours que j'achetai pour un peu de rum. Je leur conseillai de l'emporter avec eux le long de leur route loin de la terre. Ils se conformèrent à mes désirs

& s'embarquerent dans un état de ſobriété parfaite.

J'ai toujours tâché de leur perſuader qu'ils devoient emporter le rum : j'y ai pourtant réuſſi très rarement. On ne peut s'imaginer combien il eſt pénible de les ſurveiller quand la liqueur commence à opérer, & en outre, combien on court de dangers pour ſa vie & pour ſes propriétés.

Après leur départ, je reſtai pendant près d'un mois avec un ſeul homme, les autres étant occupés à pêcher & à guetter auprès des pièges à martre. Les deux expéditions furent heureuſes, mais ſurtout la première : l'on emporta au logis près de huit mille poiſſons, truite, brochet, brocheton & poiſſon blanc que nous ſuſpendîmes, comme à l'ordinaire, pour les faire geler. Lorſque le tems eſt rigoreux chaque homme fait deux fois par jour l'ouvrage qui lui a été aſſigné, & cette règle eſt conſtamment ſuivie, même quand la proviſion ſeroit très conſidérable.

Au commencement de Décembre, il nous arriva deux époux nouvellement mariés, nous leur donnâmes un verre de rum & ils firent une debauche complette. Voyant que la femme étoit en bonne humeur, je la priai de me chan-

ter une chanſon d'amour, à quoi elle conſentit avec beaucoup d'empreſſement.

Chanſon.

« *Debwoye, nee zargay, ween aighter payſhik oathty ſeizebockquoit ſenarguſſey me tarbiſcoach nepeech caſſawicka nepoo, moſzack pemartus ſeizebockquoit meteek.*

C'eſt-à-dire :

» Il eſt vrai que j'aime celui dont le cœur » eſt ſemblable à la douce ſève qui découle de » la canne à ſucre, & eſt le frère de la feuille *de* » *Tremble*, qui vit toujours & brille d'un éclat » perpétuel. »

Je la remerciai de ſa chanſon, donnai à ſon mari une bouteille de *ſcuttaywabo*, & les laiſſai jouir enſemble des douceurs de l'amour. Comme il n'y en avoit pas aſſez pour les énivrer, je n'eus point à redouter quelqu'accès de jalouſie. J'avois toujours préſente à l'eſprit l'aventure du lac la Mort dont je m'étois tiré avec tant de bonheur. Le matin ils partirent, m'ayant donné, en retour de mes préſens, des peaux de Caſtors, d'Ours & de Loutres.

Quelque tems après, arriva un Indien avec

ſes deux femmes (1) & trois enfans. Ils vinrent ſur le champ dans ma maiſon, & s'aſſirent près du feu. il me ſembla appercevoir une intention perfide dans la phyſionomie de l'Indien, & je l'obſervai avec beaucoup d'attention. Je lui demandai quel avoit été ſon ſuccès à la chaſſe ? il me répondit qu'il croyoit le *maître de la vie* irrité contre lui, qu'il avoit tiré ſur pluſieurs animaux, & conſommé toute ſa munition ſans pouvoir rien tuer. C'étoit une manière figurée de s'exprimer qui ne me laiſſa pas douter que ce ſauvage ne fût un pareſſeux auquel je ne devois, par conſéquent, accorder aucune confiance. Il ajouta que ſa famille avoit été, pendant quelques jours, ſans proviſions, & qu'il eſpéroit que je voudrois bien *ranimer leurs cœurs*, & leur donner mon amitié. J'ordonnai alors qu'on mît ſur le feu une grande chaudière, & qu'on fit bouillir du poiſſon qu'ils mangèrent de bon appétit, ſur-tout les femmes & les enfans.

Je le queſtionnai ſur les terres où il chaſſoit : il me dit qu'il étoit de la baye d'Hudſon, & n'étoit venu ſi loin, que ſur ce qu'il avoit en-

[1] Nous avons déjà vu plus haut que la polygamie, non ſeulement eſt en uſage parmi les Sauvages, mais encore eſt regardée par eux comme une choſe toute ſimple & toute naturelle. *Note du traducteur.*

tendu dire de l'établiſſement de quelques trafiquans au lac le Putois, & que, comme il ſavoit qu'il s'y trouvoit des animaux en grand nombre, il s'étoit flatté de ſe procurer beaucoup de pelleteries. Je vis clairement la fauſſeté de tout ce qu'il me diſoit & le conſidérai comme un traîneur; car il ne ſeroit certainement pas venu ſi loin, s'il n'eût fait quelque choſe de déſagréable aux employés dans les forts de la compagnie, & ne ſe fût rendu indigne de confiance. Me regardant très-hardiment il me pria de lui confier un fuſil, une couverture & de la munition; mais je le refuſai, ce qui lui déplut. Il ſortit de la maiſon : un des ſiens l'appella, l'autre le ſuivit dehors, & lui dit quelque choſe à voix baſſe : cela me parut une eſpèce de ligue contre moi, & m'engagea à me tenir ſur mes gardes. Au bout de quelques minutes, il revint, & renouvella ſes ſollicitations, en me diſant : « craignez-vous de » me confier une quarantaine de pellereries? je « vous les payerai au printems. » Je lui dis que je n'avois accordé de crédit qu'à de bons chaſſeurs, & que j'étois ſûr qu'il étoit un traîneur fainéant, qui vivoit ſans induſtrie; que je lui conſeillois de retourner à la tribu dont il étoit originaire, & de ſolliciter du ſecours de ceux

qui le connoiſſoient mieux que moi. Un pareil reproche de ſa négligence, (que je me repentis depuis de lui avoir fait,) ſembla éveiller dans ſon cœur *le mauvais eſprit*, il me laiſſa ſous l'empire de ſon *Matchee Manitoo*, & deſcendit à ſon canot, cauſant, à ce qu'il me parût, très-ſérieuſement avec ſes femmes.

Mon homme qui les obſervoit, épia leur conduite avec ſoin, & vit l'indien qui s'efforçoit de couper avec la lime le bout de ſon fuſil, pour le rendre plus commode à cacher ſous ſa couverture. Quand il l'eut racourci, il le chargea, & revint avec, le tenant caché ſous ſon habit. Cette manœuvre étant une preuve convaincante de ſes intentions diaboliques, j'ordonnai à mon homme de ſe tenir d'un côté de la porte, & je me plaçai à l'autre, épiant le moment de ſon entrée dans la maiſon. A l'inſtant même où il paſſoit le ſeuil, je le terraſſai avec une bûche, & lui arrachant ce même fuſil qu'il avoit racourci, je le frapai ſi rudement que nous fûmes obligés de le porter dans ſon canot où toute ſa famille l'attendoit, & je leur enjoignis à tous de quitter la terre, les menaçant, en cas de refus, de mettre à l'inſtant le canot en pièces, & de laiſſer aller toute la famille au gré du courant. Les femmes & les

enfans parurent très-affligés, & n'obéirent à mes ordres qu'avec répugnance. C'eſt ainſi que je ſortis victorieux d'une troupe barbare ; & comme on ne tardera pas à le voir, j'échappai à un danger qui devoit infailliblement envelopper mes gens & moi dans les derniers malheurs.

Quelques jours après leur départ, un Indien arriva & m'apprit que M. Joſeph la Forme, trafiquant comme moi, qui étoit établi au lac le Sel, avoit été tué par un Sauvage qu'il me dépeignit. Je ne doutai point que ce ne fût le même homme qui avoit projetté de me faire périr. Je fis part à l'indien de tous les détails de ma conduite en cette circonſtance, & de la vengeance que j'avois tirée de ce Sauvage. Il me félicita de mon bonheur d'en être réchappé, ce Sauvage étant reconnu par toute ſa tribu pour un méchant homme qui avoit tué ſon frère & une de ſes femmes dans la dernière chaſſe, raiſon pour laquelle ceux de ſa bande n'avoient plus voulu le ſouffrir parmi eux. Comme j'étois très-curieux de connoître les détails particuliers de cet évènement, je le priai de me les raconter. Il me dit qu'il les tenoit d'un Sauvage qu'il avoit rencontré par hazard, & auquel le meurtrier lui-même les

avoit révélés : que l'indien déconcerté dans ſes projets contre moi avoit continué ſa route, le mauvais eſprit dans le cœur, & étoit arrivé à la maiſon de Joſeph la Forme, dans laquelle il étoit entré, & avoit demandé du rum & du tabac qu'on lui avoit donné; mais que la Forme remarquant qu'il n'avoit rien à échanger avoit conçu des ſoupçons ſur lui : qu'en fumant, l'indien lui avoit demandé crédit, ce que la Forme lui refuſa en lui diſant que non ſeulement il étoit un mauvais chaſſeur, mais qu'il avoit un cœur de plomb : que ce reproche imprudent avoit irrité l'indien, & que voyant qu'il n'y avoit dans la maiſon qne le trafiquant (les gens étoient à la pêche) il épia le moment favorable; que tandis que la Forme étoit baiſſé pour allumer ſa pipe, il lui avoit tiré un coup dans la tête, avoit pillé dans la maiſon quelques objets, & étoit parti.

D'après cette nouvelle je dépêchai ſix Indiens avec un indien de confiance, pour tâcher de ſauver la propriété : ils y réuſſirent heureuſement, & rapportèrent toutes les pelleteries, marchandiſes, &c. & ramenèrent avec eux les gens du trafiquant aſſaſſiné, que j'engageai à mon ſervice. Environ ſix ſemaines après, un des Sauvages de la tribu qu'il avoit offenſé,

& qui avoit entendu parler de cet acte encore récent de trahiſon, après lui avoir reproché, à pluſieurs repriſes, ſa baſſe lâcheté, l'aſſomma à coups de tomahawk, lui coupa la tête, & l'apporta dans ma maiſon pour la montrer à mes indiens.

La malheureuſe deſtinée de Joſeph la Forme offre un triſte exemple de la ſituation précaire de tous les trafiquans Indiens; & une leçon utile pour ceux qui, à l'avenir, auront des relations de commerce avec les Sauvages; ils en concluront qu'il y a ſouvent plus de prudence à diſſimuler ſon reſſentiment qu'à le ſatisfaire.

CHAPITRE XII.

Cruelles extrêmités auxquelles eſt réduit le voyageur par le manque de proviſions. = Arrivée heureuſe de quelques Indiens qui l'en délivrent. = Bouillon de poiſſon agréable au goût. = Tripe de roche, herbe ſauvage. = Bonté naturelle des Sauvages. = Récit des crimes affreux commis par un des hommes de M. Fulton, trafiquant, & châtiment que ce dernier inflige au criminel. = Viſite d'un trafiquant appartenant à la compagnie de la baye d'Hudſon. = Quelques obſervations ſur cette compagnie. =

VERS les derniers jours de janvier, 1779, il nous arriva une bande d'Indiens de la nation des Rats, du *Shekarkiſtergoan* ou du lac *la tête de Putois*, qui eſt entre le lac Nipégon & le lac Manontoye. Ils m'apportèrent des proviſions & des fourrures pour leſquelles je fis des échanges avec eux, leur donnant comme à l'ordinaire, du rum dont ils burent à diſcrétion, ſans ſe faire aucun mal. Après leur départ nous nous trouvâmes à court de proviſions par-

ce qu'il me falloit pourvoir aux beſoins d'une maiſon plus conſidérable depuis que j'avois pris à mon ſervice les gens de la Forme. Nous fûmes réduits à quelques poiſſons & du ris ſauvage en fort petite quantité, ou *menomon* (qu'on tient renfermé dans des *muccucks* ou boëtes d'écorce) pour faire ſubſiſter avec moi dix ſept hommes; la pitance de chacun n'étant que d'une poignée de riz & d'un petit poiſſon, le tout du poids de deux livres environ, que nous faiſions bouillir enſemble & qui nous donnoit une ſoupe agréable. J'ai ſouvent été ſurpris que le bouillon du poiſſon ne fût pas plus généralement en uſage, le goût en étant très-agréable; mais je n'ai point aſſez de connoiſſances en médecine pour dire ce qu'il peut avoir de ſalutaire ou de nourriſſant. Le bouillon d'eſturgeon eſt délicieux & laiſſe un goût agréable; mais comme il augmente davantage encore l'appétit de viande, ainſi que je l'ai éprouvé, on ne doit le prendre que lorſqu'on a du gibier en abondance. Ce poiſſon eſt très commun à Albany, & ſe vend un denier la livre, cours d'Yorck. La chair s'appelle bœuf d'Albany.

Il continuoit de geler très-rudement, & il n'y avoit aucune apparence que les Indiens vînſ-

ſent ſoulager nos beſoins. Nous fûmes obligés d'arracher le poil des peaux d'ours, & d'en faire rôtir le cuir, qui a le goût du porc. Ce mets fut avec de la *tripe de roche* bouillie, toute notre nourriture.

La tripe de roche ou *hawercoon* eſt une herbe ſauvage qui croît ſur les rochers, elle eſt ſpongieuſe & très-mal ſaine. Elle occaſionne de violentes douleurs d'entrailles & ſouvent un flux de ventre. J'ai appris qu'elle avoit cauſé plus d'une fois ce dérangement à des trafiquans dans le Nord Oueſt; & quelques uns d'eux, dans des tems très-rigoureux, ont été forcés d'en manger pendant quatorze jours de ſuite, ce qui les avoit extrêmement affoiblis. Lorſque le dérangement ne ſe termine pas par un flux, il cauſe de violens vomiſſemens, & quelquefois un crachement de ſang, avec des ſpaſmes aigus dans les entrailles.

Après avoir enduré les plus grands maux, je conſeillai à mes gens de faire des pièges à martres, & de les dreſſer dans les bois, comme ils avoient fait l'hiver dernier au lac de la Mort, ce qui nous ſoutint quelque tems, mais ne ſuffiſoit pas à nos preſſans beſoins. Enfin arriva une bande d'Indiens avec dix bâtimens chargés de viandes & de fourrures. Leur arrivée nous

ranima & nous rendit le courage. Mes hommes les avoient découverts à une certaine distance, & quoique fort affoiblis par une faim cruelle, ils avoient mis leurs raquettes ou chaussons d'hiver pour aller à leur rencontre.

C'est quelque chose d'étonnant que les efforts de la nature pour soutenir la détresse, & le courage avec lequel elle lutte lorsque l'espoir d'un prochain soulagement s'offre à elle ; tout souvenir fâcheux des peines passées s'évanouit, une nouvelle vie semble couler dans toutes les veines. Les personnes accoutumées aux douceurs de la molleſſe & aux jouissances du luxe, ne soupçonnent pas le plaisir que procure un secours inespéré, & celui de se mettre à table dans un désert. La faim n'a pas besoin du secours de la sauce, & c'est le cas de dire avec *Pope* : « jouir, c'est obéir. » Combien est délicieuse une telle obéissance !

Les Indiens lisant notre détresse sur nos visages maigres & allongés, nous donnèrent toutes leurs provisions, consistant en chairs d'ours, de ratons & de rats. Une chaudière fut mise à l'instant sur le feu, & nous mangeâmes avec grand appétit. Ce repas nous remit peu à peu : les Indiens, pendant ce tems, jouissoient du bonheur d'avoir soulagé nos besoins.

Malgré leur férocité, les Sauvages poſſèdent des vertus qui font honneur à la nature humaine & donnent des preuves de nobleſſe & de bonté que ne pourroient ſurpaſſer les ames les plus philantropiques. Ils ne connoiſſent pas ces ſentimens petits & bas qui déshonorent un grand nombre d'hommes plus riches & plus éclairés ; & d'après la connoiſſance que j'ai de leurs inclinations, je ſuis sûr qu'ils rougiroient de la conduite peu généreuſe d'hommes que la providence a comblés de ſes bienfaits. (1)

Après notre repas, le chef qui n'avoit pas voulu juſques-là nous déranger, nous demanda du tabac, & ayant fumé quelque tems, me dit qu'il avoit à m'annoncer de triſtes nouvelles qu'il tenoit de quelques Indiens concernant M. Fulton alors à *Shekarkiſtergoan*, qu'il éprouveroit beaucoup de peine à me les raconter, en étant lui-même très affecté. Je le priai de finir ſa pipe, & de boire un verre de rum avant de

---

[1] Nos Sauvages ſont louables en l'exercice de la libéralité, ſelon leur pauvreté : car, comme nous avons quelquefois dit, quand ils ſe viſitent les uns les autres, ils ſe font des préſens mutuels, & quand il arrive vers eux quelques *Sagamos* Français, ils leur font de même.....

Cette façon de faire ne provient que d'une ame libérale & qui a quelque choſe de bon. *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Leſcarbot, chap.* 20, *pag.* 803.

commencer cette hiſtoire. Je lui témoignai en même tems ma ſurpriſe de n'avoir entendu parler de rien, ayant trafiqué, pendant quelques jours, avec une bande de Sauvages de la nation des Rats qui venoient du lac. Il me dit qu'il avoit rencontré ces Sauvages, qu'il leur avoit raconté l'événement dont ils avoient été très ſurpris; mais que comme les gens de M. Fulton n'étoient pas revenus de la pêche quand ils avoient quitté le lieu, le fait n'avoit pas été connu juſques après leur départ.

M. Fulton fut obligé de partager ſes hommes en deux bandes, ce qui s'appelle le *Cawway*, on partage des lots, c'eſt-à-dire qu'une partie eſt deſtinée à chaſſer ou à pêcher, & l'autre à reſter avec le maître. La bande chargée d'aller à la pêche étoit compoſée de *Charles Janvier*, *François St. Ange*, & *Louis Dufreſne*, tous natifs du Canada, qui s'étant munis de haches, de couteaux pour la glace & de tous les objets néceſſaires à la pêche, partirent, & dans l'eſpace de huit jours arriverent à un lieu favorable où ils conſtruiſirent une cabane dans laquelle ils vécurent aſſez bien pendant quelque tems. Mais le poiſſon leur manquant, & leur chaſſe n'étant point heureuſe, ils commencerent à être tourmentés de la faim. Pendant qu'ils étoient

dans cette ſituation, *le mauvais eſprit*, me dit ce chef, étoit entré dans le cœur de Janvier, & comme il étoit le plus vigoureux de tous, il ſupporta la faim beaucoup mieux que ſes compagnons, ce qui le porta bientôt après à effectuer le projet diabolique qu'il avoit formé de tuer le premier Indien qu'il rencontreroit, projet qu'il leur avoit déja communiqué. Ils étoient au comble de leur détreſſe, lorſque Janvier apperçut, à quelque diſtance, un Sauvage avec une charge ſur ſon dos. Retournant ſur le champ à la cabane, il parla à ſes pauvres malheureux camarades du ſecours qui approchoit. Ils ſe levèrent ſur le champ, quoique très affoiblis, & ſortirent de la cabane auſſi fermes ſur leurs jambes que leurs foibles reins le leur permirent. L'Indien arriva, ſe déchargea de ſon fardeau qui conſiſtoit ſeulement en deux loutres & deux lièvres, & les donna à Janvier qui les reçut avec grande ſatisfaction. Et quand il les eut dépouillés, il les fit bouillir dans la chaudière ſans les nettoyer, tant la violence de leur faim étoit extrême. Ce ſecours venu ſi à propos fut bientôt dévoré, & d'après l'ardeur avec laquelle Janvier avoit mangé, & la ſatisfaction qui paroiſſoit ſur ſon viſage lorſqu'il regardoit le Sauvage, ſes compagnons eſpérerent qu'il

qu'il renonceroit à ſon affreux projet, & ſe flatèrent qu'il n'avoit pas le cœur aſſez dépravé pour entretenir la penſée de faire du mal à un homme dont le ſecours venoit à l'inſtant de leur ſauver la vie. Le matin du jour ſuivant, l'Indien leur dit qu'il étoit fâché de ne pouvoir leur être plus longtems utile, n'ayant plus de munitions, mais qu'il alloit vers M. Fulton pour chercher des proviſions.

Janvier dont le cœur étoit reſté inſenſible au procédé touchant du Sauvage, pria ce dernier de l'aider à mettre ſur le feu un énorme tronc de bois, ſes camarades étant hors d'état de le faire. l'Indien s'y prêta avec zèle, & comme il ſe baiſſoit pour le ſaiſir, Janvier l'aſſomma d'un coup de hache, le traîna juſqu'à la porte de la cabane, le coupa en morceaux, &, par un mouvement de la plus féroce barbarie, jetta dans la chaudière une auſſi grande quantité de ſa chair qu'il crut qu'il en falloit pour un repas. Quand elle fut accommodée, il contraignit François S.-Ange & Louis Dufrêne d'en prendre leur part & les obligea de baiſer la croix qui étoit ſuſpendue ſur ſa poitrine, & de jurer par tous les ſaints qu'ils ne révéleroient jamais ce qui venoit de ſe paſſer; les menaçant de leur faire éprouver le même ſort

ſi jamais ils oſoient en parler. Intimidés par ſes menaces & ne pouvant plus douter qu'il ne fût homme à les effectuer, ils lui promirent le ſecret. Ayant donc ſurmonté le premier ſentiment de répugnance, pouſſés d'ailleurs à cet effort, par la faim qui les dévoroit, ils mangèrent ſans meſure de cet horrible mets, & bientôt après, tombèrent malades, & reſſentirent les plus violentes douleurs. Ils ſe plaignirent alors tout bas l'un à l'autre que leur mal ne venoit que d'avoir mangé de la chair de l'Indien. Janvier les ayant entendus, les traita de fous, de coquins, & leur demanda s'ils craignoient que le Sauvage ne revînt à la vie. Il les pria auſſi, avec un ricanement inſolent, de lui dire qu'elle étoit dans l'homme la partie qui leur avoit ſemblé la meilleure? Les pauvres malheureux ſe contentèrent de répondre qu'ils ſe ſentoient malades ſans pouvoir en indiquer la cauſe, En peu de jours, comme ils n'avoient point d'autres proviſions, l'Indien fut dévoré tout entier, & Janvier ſe détermina à n'avoir plus que de la chair humaine s'il ne pouvoit s'en procurer d'autre. A cet effet, il chercha une occaſion de quereller S.-Ange, ſachant bien que Dufrêne ne ſe mêleroit pas de la diſpute. Voulant, toutefois, paroître le moins blâmable poſſible aux yeux

de Dufrêne, il recula avec adreſſe l'inſtant d'éclater, juſqu'à ce que, prétendant qu'il n'étoit plus maître de retenir ſa colère, il demanda à Dufrêne s'il ne penſoit pas que S.-Ange méritât le ſort de l'Indien, pour avoir oſé dire qu'il révéleroit un évènement qu'il avoit ſolemnellement juré de tenir caché. Dufrêne redoutant les ſuites d'une différence de ſentiment, dit qu'il trouvoit S.-Ange blâmable; à cette réponſe Janvier déchargea un coup de hache ſur le malheureux S.-Ange & le tua : il le coupa enſuite en morceaux; en fit bouillir une partie dont il força Dufrêne de manger ſa part, celui-ci n'oſant témoigner aucune répugnance. Heureuſement pour Dufrêne le tems devint plus favorable : ils attrapèrent du poiſſon en abondance, & réſolurent alors de retourner auprès de leur patron. Janvier énivré de ſes idées de ſupériorité, obligea Dufrêne de le traîner dans un bâtiment indien juſqu'à la maiſon de M. Fulton : cruelle obligation pour lui ! affreuſe loi pour un malheureux preſqu'anéanti. Mais la réſiſtance étoit inutile : il fit de néceſſité vertu, & obéit à ſon tyran avec une apparence de bonne volonté. Pendant la route, Janvier lui rappella ſouvent ſon ſerment & les ſuites funeſtes qui réſulteroient de ſon indiſcrétion, l'aſſurant

qu'une mort prompte en ſeroit le châtiment.

M. Fulton fut enchanté de leur retour. Il avoit beſoin de tout ſon monde, parce que les Indiens venoient journellement le trouver avec leur chaſſe d'hiver. Auſſitôt après leur arrivée, il demanda ce qu'étoit devenu S.-Ange : mais il ne reçut aucune réponſe. Il s'adreſſa alors à Janvier, qui répondit qu'il étoit allé à la chaſſe avec un chef nommé *Onnemay* ou l'Eſturgeon, que M. Fulton connoiſſoit, & qu'il ne tarderoit pas à revenir. Un des Canadiens le démentit en diſant que cela ne pouvoit être vrai, *Onnemay*, ayant quitté la maiſon de M. Fulton la veille de leur retour. Janvier dit alors qu'il pouvoit bien s'être trompé ſur le nom du chef, la langue Indienne ne lui étant pas très familière, & dans ce moment, Dufrêne craignant que l'évènement ne vint à ſe découvrir, changea la converſation dans l'eſpoir de ſe rendre agréable à Janvier.

Quelques jours s'écoulèrent : S.-Ange ne revenoit pas ; Janvier fut queſtionné de nouveau & appella Dufrêne en témoignage de ſes aſſertions que celui-ci ſe vit obligé de confirmer.

Peu ſatisfait, M. Fulton les examina ſéparément. Il ne put obtenir de Janvier aucunes

lumières ; enfin Dufrêne, aprés avoir d'abord hésité, finit par déclarer qu'il avoit juré de ne rien révéler, mais que S. Ange ne reviendroit jamais. M. Fulton essaya de lui persuader que la violation d'un serment, ainsi exigé, n'étoit pas un crime. Il parvint enfin à convaincre ce Canadien que loin qu'un tel serment fût obligatoire aux yeux de Dieu, c'étoit au contraire un des péchés les plus odieux que de cacher la vérité ; ajoutant avec adresse comme un argument de plus, que s'il n'avoit pas lui-même quelques doutes sur son innocence personnelle, il n'auroit aucun motif honnête de garder le secret ; qu'il ne devoit pas craindre le ressentiment de Janvier ; que lui Fulton s'engageoit à le mettre à couvert de toutes les suites qui pourroient résulter de sa déclaration. Ainsi convaincu & encouragé, Dufrêne découvrit tout, mais pria M. Fulton de lui garder le secret, ce que celui-ci promit de faire jusqu'à ce que l'entretien se renouvellât, moment où il fut convenu que Dufrêne raconteroit toutes les particularités en présence de Janvier. Ce dernier fut souvent pressé par les autres gens de M. Fulton de leur donner quelques lumières sur l'absence de St. Ange, mais il garda toujours un silence opiniâtre : quelques

uns d'entr'eux allèrent jusqu'à l'accuser nettement de n'en savoir que trop sur son compte, mais il reçut ces diverses attaques avec indifférence.

M. Fulton ayant disposé de toutes ses marchandises, se prépara à quitter la terre où il avoit hiverné. Tout étant mis en ordre, on partit. La première nuit après le départ, M. Fulton chargea une paire de pistolets. Il instruisit d'abord ses gens de ce que Dufrêne lui avoit découvert & du châtiment qu'il se proposoit de tirer d'une pareille atrocité, sortit ensuite de sa tente, & vint se tenir près du feu autour duquel les Canadiens étoient assis. La conversation sur le compte de S.-Ange ayant été renouvellée à dessein, M. Fulton observa qu'il y avoit eu de la cruauté à le laisser dans les bois avec les Indiens, & s'en prit surtout à Janvier qui, étant le chef, se trouvoit en conséquence, le plus responsable. Janvier s'aigrit en voyant remettre ce sujet sur le tapis (car le crime est facile à irriter) & répondit que S.-Ange étoit bien homme à se garder lui-même, & qu'il n'avoit été chargé d'aucune inspection sur lui. On s'en prit alors à Dufrêne. Celui ci, d'après le plan convenu avec M. Fulton, déclara l'affaire toute entière, & fit le

récit de la conduite de Janvier dans tous ſes détails. Le ſcélérat entreprit de ſe venger ſur le champ de cette diffamation, ainſi qu'il l'appelloit, & nia avec la plus audacieuſe effronterie & les ſermens les plus ſolemnels ce dont il étoit accuſé. M. Fulton crut alors que le moment étoit arrivé pour lui d'intervenir, & voulant le confondre, il lui demanda *quelle étoit dans l'homme la partie la meilleure?* Janvier répondit avec autant de promptitude que d'audace que c'étoit à ceux qui avoient mangé de la chair humaine à le dire : mais, preſſé vivement, & réduit enfin à ne pouvoir plus ſe défendre, il répondit en colère, que *c'étoient les pieds.* Son accuſateur encouragé par cet aveu, le preſſa de plus en plus, juſqu'à ce qu'il avoua enfin les forfaits dont il étoit accuſé, & déclara que dans une ſituation pareille, il tueroit ſon propre frère.

M. Fulton ne put contenir plus longtems ſon indignation. Il courut à Janvier, lui dit qu'il étoit un miſérable ſcélérat, d'abord pour avoir tué un innocent Indien qui avoit eu la généroſité de ſoulager ſes beſoins, & pour l'avoir mangé après comme un Cannibale : enſuite pour avoir, outre cette action atroce, augmenté ſes crimes, par un meurtre commis

de propos délibéré en la perſonne d'un homme ſans défenſe, ſon compagnon, ſon camarade de travaux, ſon ami; qu'il étoit un opprobre pour la nature humaine qu'on ne devoit pas ſouffrir plus longtems au nombre des vivans, & ſans lui laiſſer le tems de répliquer il lui tira un coup de piſtolet dans la tête. Il ordonna enſuite à ſes gens de l'enterrer, & dans la matinée, M. Fulton pourſuivit ſon voyage juſqu'à Michillimakinac. Dès ſon arrivée, il alla ſe préſenter au commandant qui après avoir attivement examiné l'affaire, l'acquitta honorablement, mais lui recommanda de ne pas ſe hazarder de nouveau dans ces pays où l'Indien avoit été tué, de peur que les Sauvages n'euſſent entendu parler de l'aventure, & ne conſervâſſent quelque reſſentiment de la mort d'un homme de leur tribu qui pût expoſer les innocens à ſouffrir pour les coupables.

Dans le mois de février, je reçus la viſite d'un trafiquant vêtu d'une chemiſe de cuir boucané. Il étoit accompagné de trois Indiens & abſent depuis cinq jours du fort Albany; il me dit que ce qui l'avoit engagé à venir n'étoit qu'un motif de pure curioſité qui le portoit à me voir, n'ayant jamais entendu dire que perſonne juſques là eût pénétré ſi avant dans

l'intérieur des terres pour hiverner, excepté les employés de la compagnie de la baye d'Hudſon. A cette époque, j'avois très-peu de proviſions & il me falloit ſoutenir huit hommes & en outre, les Canadiens de M. Joſeph la Forme. Notre principale nourriture étoit de la tripe de roche. A ſon arrivée je fis mettre la chaudière ſur le feu avec des feuilles dedans. Il me demanda de quoi je me nourriſſois, j'en fis ôter quelques unes du pot, on les mit dans une taſſe d'écorce, il en goûta, mais ne put les avaler. Je lui appris que ce mets avoit été la principale partie de notre nourriture, & que dans les tems les moins durs, nous n'avions eu que de la chair d'animaux ſauvages, & rarement de la farine; la quantité de bled indien que nous avions pu emporter avec nous du pays Plat, n'étant pas ſuffiſante pour paſſer l'hiver. Quand je lui eus fait un tableau de ma manière de vivre, il avoua qu'elle n'offroit pas, à beaucoup près les mêmes douceurs que la ſienne. Je le conduiſis à mon magazin, & lui montrai les ballots de caſtor que j'avois amaſſés : ſa ſurpriſe augmenta; il ne concevoit pas comment il avoit été poſſible de tranſporter une quantité ſuffiſante de marchandiſes deſtinée à des échan-

ges égale à la valeur des pelleteries dont je lui ſemblois être poſſeſſeur. Il me pria de venir avec lui & me promit de me fournir des proviſions; mais je lui dis que j'étois pourvu d'un emploi, & que j'avois éprouvé les rigueurs d'une pareille ſituation l'hiver précédent au lac la Mort; que comme je n'avois pas du m'attendre à paſſer ma vie auſſi doucement parmi les Indiens qu'au ſein de l'Angleterre, mon devoir exigeoit que je reſtâſſe juſqu'à la fin de la ſaiſon, époque où je retournerois & où je tâcherois d'obtenir quelque récompenſe des peines que j'avois ſouffertes en rendant bon & fidèle compte des marchandiſes confiées à mes ſoins, ce qui ne pouvoit manquer de ſolliciter pour moi le juſte ſalaire de mes travaux. Dans la matinée, après m'avoir ſouhaité la prompte arrivée de quelques Indiens qui fûſſent en état de me tirer d'un beſoin ſi preſſant en me fourniſſant en abondance des comeſtibles plus nourriſſans & plus agréables au goût, il prit congé de moi.

Cette civilité d'un des employés de la Compagnie de la baye d'Hudſon, me conduit à quelques remarques néceſſaires pour la juſtification de ce corps reſpectable ſur lequel la cenſure s'eſt exercée avec tant de ſévérité, & j'oſe le dire, tant d'injuſtice.

M. Joſeph Robſon, un des employés de la compagnie, qui avoit réſidé dans ſon comptoir l'eſpace de ſix ans, en qualité d'intendant & d'inſpecteur des bâtimens, s'élève fortement dans un ouvrage publié par lui, il y a quelques années, contre la manière dont les gouverneurs des forts déployent ce qu'il appelle *leur autorité au deſſus de toute cenſure*. Il aſſure que leur tyrannie extrême eſt une ſource continuelle de déſagrémens. Il dit auſſi que le *ſurplus du* » *trafic* eſt une iniquité monſtrueuſe, non moins » contraire aux intérêts bien entendus de la » compagnie, qu'injurieux aux naturels du pays » que cette manœuvre aliéne de plus en plus, » & qu'elle dégoûte tout-à-fait de la chaſſe, » ou détermine à porter toutes leurs fourrures » aux Français. » Il eſt néceſſaire d'obſerver ici que ce *ſurplus de trafic* n'eſt autre choſe que la portion de pelleteries que les employés de la compagnie reçoivent dans les échanges avec les naturels du pays, outre la quantité convenue avec la compagnie, & qui leur appartiennent.

C'eſt, ſans doute, (en admettant qu'elle ſoit vraie,) une accuſation grave & un juſte ſujet de plainte. Il paroîtroit, cependant, qu'elle eſt ſans fondement : car M. Robſon dit enſuite que ce *ſurplus du trafic* n'eſt que d'un mince

avantage pour eux ; « qu'une partie s'ajoute » toujours aux proviſions de la compagnie » comme ſupplément de bénéfice exigé par le » mérite de leurs ſervices, & que les gou- » verneurs s'approprient le reſte qu'ils em- » ploient le plus ſouvent en préſens ſéducteurs » deſtinés à couvrir leurs fautes & à ſe faire con- » tinuer dans leur commandement. » Quel étrange dégré d'inconſéquence & d'atroce injuſtice ! Imaginer que les gouverneurs ſont aſſez foibles & aſſez pervers pour commettre des prévarications ſeulement dans le deſſein de ſe procurer un avantage momentané, & qu'ils ſont obligés de diſtribuer les gages de leur iniquité pour ſe mettre à l'abri des ſuites dans la compagnie & parmi les complices de leurs exactions ; tandis que par une conduite contraire, ils ſeroient tout auſſi riches, plus reſpectés, & jouiroient de la ſatisfaction intérieure de s'être acquittés avec intégrité des fonctions qui leur ſont confiées ! Ces allégations ſont trop abſurdes pour être accueillies. A l'égard de la compagnie, on ne peut ſuppoſer que ce « ſurplus du trafic » ne lui ſoit pas connu ainſi que les moyens dont les employés ſe ſervent pour procurer les avantages qui en réſultent. Ils lui ſont connus, & perſonne ne ſuppoſera ſans partialité

le contraire. Non seulement elle permet, mais elle approuve la conduite de ses gouverneurs, par la conviction qu'elle a des avantages qui en résultent pour les intérêts de la compagnie, & c'est une juste récompense des travaux de ses agens. Quelque soit, au reste, le motif, par cela seul qu'il est celui d'hommes irréprochables & dignes de respect, on ne peut y voir que de la sagesse & de la prudence.

En premier lieu, je crois qu'il seroit très-difficile de prouver que la conduite des gouverneurs ait jamais » aliéné les naturels du pays, » des intérêts de la compagnie, & les ait dé- » goûtés d'aller à la chasse. » La première assertion n'est pas claire jusqu'à présent: car je tiens de personnes dignes de foi que la *nouvelle* compagnie du Nord Ouëst, dont le commerce s'étend jusqu'aux limites des établissemens de la baye d'Hudson, trouve très-peu d'encouragement de la part des Indiens. Si donc les naturels du pays étoient dégoûtés, certes ils embrasseroient la première occasion favorable de le prouver, en portant leurs pelleteries à de nouveaux trafiquans. Rien n'est plus naturel que d'imaginer qu'ils en agiroient ainsi; mais comme leur conduite a été bien différente, il s'ensuit que ce dégoût n'existe pas.

Une autre obſervation eſt celle-ci : « que la » conduite cruelle & tyrannique des gouver- » neurs & des capitaines à l'égard de leurs « ſubalternes, non ſeulement détourne des gens » utiles de s'engager au ſervice de la compa- » gnie (circonſtance à laquelle ils devroient » faire attention pour leur propre intérêt) mais » encore ſert de prétexte aux calomnies dont » la compagnie eſt l'objet. »

Quoique dans le département particulier où j'ai été employé pendant pluſieurs années en qualité de trafiquant & d'interprète de langues Indiennes, j'aie eu peu d'occaſions d'être lié avec pluſieurs employés de la compagnie (occupé moi même dans un commerce oppoſé à leur intérêt) je puis dire cependant, avec confiance, de quelques uns d'entr'eux avec leſquels j'ai eu des entretiens, que je les crois, ſous tous les rapports, des gens très-utiles & très-verſés dans la langue des naturels du pays. Pour répondre à cette aſſertion « que des gens utiles » ſont détournés d'entrer au ſervice de la com- » pagnie » & pour réfuter l'accuſation d'oppreſſion & de cruauté, j'ajouterai ce que perſonne, j'eſpère, ne conteſtera, que ces employés ont été ſi ſatisfaits de la conduite de leurs ſupérieurs, que pluſieurs d'entr'eux ſont reſtés

à leur ſervice l'eſpace de plus de vingt années.

Je penſe, au ſurplus, que la conduite des gouverneurs, tant au dedans qu'à l'extérieur, paroîtra très-conforme aux intérêts de la compagnie & que toute autre manière d'agir ne produiroit que trouble & qu'anarchie. Je dois déclarer, pour ma part, que je n'ai jamais entendu parler de ce dégoût perſonnel dont M. Robſon ſe plaint, que j'ai toujours remarqué, au contraire, beaucoup d'ardeur à être employé à leur ſervice.

M. *Carver* dans ſon hiſtoire de l'Amérique ſeptentrionale, obſerve « que ſur les eaux » qui ſe déchargent dans le lac *Vinnepeek*, les » nations voiſines prennent une grande quan- » tité de fourrures dont elles portent quelques » unes aux comptoirs de la compagnie de la » baye d'Hudſon, mais qu'elles le font avec » répugnance pour pluſieurs raiſons; que des » Indiens Aſſinipoils & Killiſtinoës qui tra- » fiquoient habituellement avec les employés » de la compagnie, lui avoient dit que s'ils » pouvoient être ſûrs de trouver toujours des » marchandiſes à Michillimakinac, ils ne tra- » fiqueroient point ailleurs, qu'ils lui avoient » montré quelques habillemens & autres objets

» achetés à la baye d'Hudſon dont ils étoient » fort mécontens, ſe regardant comme trom- » pés malhonnêtement dans l'échange qu'ils » avoient fait.

» A cela M. *Carver* ajoute qu'en admettant » la vérité de leurs récits, il ne pourroit s'em- » pêcher de partager leur opinion, mais qu'il » a reconnu depuis que ce mécontentement » pourroit bien être en grande partie, l'ou- » vrage des trafiquans du Canada, & le fruit » de leurs intrigues: que le moyen mis en uſage » par ceux-ci pour détacher les Indiens de leur » affection pour la compagnie de la baye d'Hud- « ſon & pour s'emparer de leur confiance en » faveur de leurs nouveaux patrons, étoit de dé- » précier en toute occaſion, les marchandiſes de » la compagnie, & d'exalter les avantages qui » réſulteroient pour eux de ne commercer qu'a- » vec les trafiquans du Canada: qu'en cela ils » n'avoient que trop bien réuſſi, & que telle » étoit, à n'en pas douter, la cauſe des mé- » contentemens des Indiens Aſſinipoils & Kil- » liſtinoës. » Mais, dit il plus bas, d'autres rai- » ſons ont contribué à les augmenter; la lon- » gueur du voyage juſques aux comptoirs de » la baye d'Hudſon, qui, ſelon ce qu'ils lui » dirent, leur prenoit trois mois pendant les chaleurs

« chaleurs de l'été pour aller & revenir ; & la « petiteſſe de leurs canots au moyen deſquels « ils ne pouvoient tranſporter qu'un tiers du « caſtor qu'ils avoient tué ; ce qui fait qu'on « ne doit pas s'étonner que les Indiens aient « ſouhaité avoir des trafiquans qui vinſſent ré- « ſider parmi eux. » Comme M. *Carver* n'a point voyagé dans l'intérieur du pays en qualité de trafiquant, il n'a pu être guidé, en s'exprimant ainſi, par aucun motif d'intérêt commercial ; &, ſur cet article, on eſt autoriſé à lui accorder toute confiance comme à un obſervateur impartial : le public en liſant ſes remarques, jugera juſques à quel point elles vont à la charge ou à la décharge de la compagnie de la baye d'Hudſon.

Un nouvel écrit publié ſur l'état préſent de la baye d'Hudſon par M. Umfreville, m'engage à prolonger cette digreſſion.

Il eſt malheureuſement arrivé que des ennemis de la compagnie le ſont devenus de ſon établiſſement ; on a vu même dans ce nombre des hommes en qui elle avoit placé ſa confiance, & qu'elle avoit initiés dans les ſecrets de ſon commerce. Il eſt naturel de croire qu'il s'élevera, qu'il s'eſt élevé des démêlés d'intérêt entre les gouverneurs & les employés.

Dans ce cas, perſonne ne peut être forcé de continuer un ſervice qui ne lui eſt point agréable; mais alors, on doit ſe borner à quitter l'emploi ſans diſcréditer un établiſſement dont on avoit, d'abord, regardé comme de ſon devoir de favoriſer le ſuccès; & il n'eſt permis, ſuivant moi, de révéler aucune particularité, aucune circonſtance, dès qu'elle n'a pas un rapport immédiat avec la diſgrace qu'on éprouve ou qu'elle n'eſt pas néceſſaire pour défendre ou conſerver ſa réputation. Les gouverneurs actuels ſont des hommes d'une grande probité qui ne deſcendront probablement pas juſques à prendre connoiſſance de ces graves accuſations intentées contr'eux; mais comme la vertu la plus éminente peut être attaquée par des allégations dénuées de fondement, je me flatte que le public verra ſans déplaiſir mes efforts, tout foibles qu'ils ſont, pour venger l'honneur d'un corps ſi reſpectable. Comme mon projet n'eſt pas d'inſiſter plus longtems ſur ce ſujet, je ſupplierai le lecteur s'il déſire en ſavoir plus à cet égard, de lire l'écrit publié par M. Robſon qui étoit un des employés de la compagnie & que M. Umfreville reconnoît pour un écrivain véridique & impartial. D'après cette lecture il jugera de la ſolidité de la critique

de M. Umfreville ſur la conduite des gouverneurs de la compagnie de la baye d'Hudſon. Un examen plus étendu de l'ouvrage de M. Umfreville excéderoit les bornes que je me ſuis preſcrites ; & je me contente de penſer que ceux qui le liront s'appercevront combien il a été injuſte à l'égard des gouverneurs & de la compagnie.

CHAPITRE XIII.

Arrivee d'un plus grand nombre d'Indiens. = *Le rum manque.* = *Recours au moyen ordinaire d'augmenter la proviſion, ce qui met le voyageur à portée de terminer le trafic pour la ſaiſon.* = *Il prend congé des Indiens, & continue ſon voyage pour retourner chez lui.* = *Formalités de la galanterie chez les Indiens Chippeways.* = *Anecdote d'une femme Indienne.* = *Opinion que ces Indiens ont de leurs femmes.* = *Hommages des Indiens à la providence.* =

BIENTOT après le départ du trafiquant une bande d'environ cent Indiens vint nous trouver. Je n'avois qu'une proviſion de rum fort légère, & c'étoit un malheur. Car le rum eſt d'une trop grande importance dans les traités avec les Indiens pour qu'on en diſpoſe avec trop de facilité. Dès leur arrivée, ils voulurent boire, mais je continuai de faire des échanges pour tout ce qu'ils avoient de fourrures avant de leur donner du rum ; l'affaire terminée, ils devinrent plus exigeants, & je leur en donnai alors

autant que j'en avois pu ménager ; quand ils l'eurent reçu, ils s'embarquèrent en assez bonne humeur.

Au mois d'Avril la dernière bande arriva, & je fus très inquiet de ce que j'avois à faire, ne possédant plus qu'une très petite portion de rum & n'ayant aucun espoir d'augmenter ma provision. Je fus obligé de le délayer de manière à le rendre d'un cinquième plus foible que de coutume, ce qui me donna vingt gallons de rum indien passable. Leur ayant fourni des hardes je reçus leurs pelleteries, leur donnai le *scuttaywabo*, & un moment avant de m'embarquer, je leur adressai le discours suivant :

« *Haguarmissey cockinnor an nishinnorbay* kee-
» *Wabindan cawwickar nin serpargussey nee*
« *zargetoone*, keennerwind kaygo kee *cuskeu-*
» *dum webatch neennerwind tercushenan ne.*
» *pewar annacotchigon nin ojey petoone Wa*
» *haguarmissey cockinnor meenwendesay bazam*
« *ebekcheck megoyyack debwoye neegee* kaygo *ar-*
» *wayyor matchee oathty Kee cannawendan coc-*
» *kinnor*, *mokoman*, *baskeyzegan goyer becka*,
« kee *minniquy* kaygo *arawyyor annascartissey*
» *Woke mornooch* kee *permartissyan cockinnor an*
» *nishinnorbay nogome debwoye negee nepewar*
» *artaWWay Wimin ojey zargetoone an nishin-*

» *norbay*, *keſhpin suggermarch wennevar metach*
» *nin ojey debarchemon kitchee ojemar awaſſa*
» *woity kitchee Wakaygan michillimakinac me-*
» *tach kaygoſhiſh ween ojey bocket tywaun*
» *keennerWind.*

C'eſt-à-dire,

» Maintenant, mes amis, prenez courage; je
» vous ai toujours montré un cœur bon, &
» vous ſavez tous que je ſuis rempli de tendreſſe
» pour vous, pour vos femmes, pour vos en-
» fans. Ne concevez donc point d'inquiétudes,
» & ne trouvez pas trop long le tems que je
» ſerai abſent de vous. J'eſpère que le maître
» de la vie me donnera le courage & la force
» de revenir vers vous, & de vous apporter
» des marchandiſes. Maintenant comme vous
» ſavez que je n'ai point de *ſucre* ſur mes
» lèvres ni de *pointe* à la langue, que mes
» oreilles ne ſont point bouchées ni mon cœur
» chargé, j'eſpère que vous me remettrez vos
» couteaux, vos fuſils, vos tomahavks, & n'au-
» rez point le cœur méchant, avant de com-
» mencer à boire, de manière que je puiſſe
» vous retrouver en bon état à mon retour.
» Je parlerai, avec courage au grand chef
» Anglois à Michillimakinac, & il vous ouvrira
» ſon cœur. »

Dès que j'eus terminé mon discours ils rassemblèrent les armes & me les remirent. Je leur donnai alors une quantité considérable de rum, après quoi je leur rendis leurs couteaux &c. pour les convaincre de la bonne opinion que j'avois d'eux, & leur prouver que je ne doutois pas qu'ils ne suivîssent l'avis que je leur avois donné. Je descendis ensuite dans mon canot, & comme je me préparois à naviguer, je fus salué par une décharge de deux cents coups de fusils à laquelle je ripostai par une seule volée. Je poursuivis mon voyage en bonne disposition, & très satisfait de quitter mes quartiers d'hiver.

Nous continuâmes notre route sans aucune rencontre digne d'être rapportée jusques à notre arrivée à la rivière du *Putois* où j'avois malheureusement emporté l'oreille d'un chef, ainsi que je l'ai raconté plus haut. J'y rencontrai un couple de jeunes gens nouveaux mariés, & quelques Sauvages de la même bande qui m'avoient tant amusé dans le mois de Décembre précédent par leurs chansons d'amour. Désirant acquérir une parfaite connoissance de leurs mœurs & de leurs usages, je pris à cet effet plusieurs instructions, & entr'autres choses je parvins à savoir quelles sont les formalités de la galanterie chez les Chippevays. Je présume qu'elles seront

agréables pour ceux dont la curioſité égale celle que j'eus alors moi-même.

Manière de faire la cour chez les Indiens.

Lorſqu'un Indien déſire prendre une femme, & l'a déja choiſie dans ſon cœur, il s'adreſſe au pere de la jeune fille, & demande ſon conſentement dans les termes ſuivans : « *nocey cunner kee darmiſſey kee darniſſ nee zargayyar kakaygo o waterWar wardooſſin caWWeen peccanWeettey gammat ottertaſſey mémarjis mee mor.* »

C'eſt-à-dire

» Mon père, j'aime votre fille : voulez vous » me l'accorder, afin que les tendres racines » de ſon cœur puiſſent ſe méler avec celles du » mien de manière que le ſouffle du vent le » plus rude ne les ſépare jamais ? »

Si le père conſent, on arrête une entrevue à laquelle l'amant ſe prépare par une tranſpiration. Il paroît enſuite en préſence de ſa maîtreſſe, s'aſſied ſur la terre & fume ſa pipe ; tout en la fumant, il s'occupe à lui jetter de petits morceaux de bois d'environ un pouce de longueur un à un, juſques au nombre de cent. Autant elle en peut attraper dans une taſſe d'écorce, autant ſon amant doit faire de préſens à ſon père ; & ces préſens, le pere les regarde

comme le prix de sa fille. Le jeune guerrier donne ensuite un repas auquel il invite toute la famille. Lorsque le festin est terminé, on danse & l'on chante les chansons de guerre. Après les réjouissances & les échanges de présens entre l'amant & les proches de sa prétendue, le père les couvre l'un & l'autre d'une robe de castor, leur donne un fusil neuf & un canot de bouleau, & c'est ainsi que finit la cérémonie.

Lorsque les François devinrent maîtres du Canada, la cérémonie du mariage parmi les Sauvages étoit fort bizarre.

Un amant désiroit-il faire connoître sa passion à sa maîtresse ? il se procuroit avec elle une entrevue qui avoit toujours lieu la nuit & en présence de quelques amis de la jeune fille. Ce qui se passoit de la manière suivante :

Il entroit dans le *Wigvaum* dont la porte étoit ordinairement une peau, & montoit au foyer sur lequel brûloient des charbons ardens. Il y allumoit alors le bout d'un bâton, & s'approchant de sa maîtresse, il la tiroit trois fois par le nez pour l'éveiller. Cela se faisoit avec décence, & comme c'étoit la coutume, la jeune personne ne s'alarmoit point d'une telle liberté. Cette cérémonie, quelque ridicule qu'elle puisse paroître, étoit continuée de tems à autre pendant deux

mois, les deux amans se conduisant, d'ailleurs, durant tout ce tems, avec la plus grande circonspection.

Au moment où une fille se marie, elle renonce à sa liberté. C'est l'esclave dévouée de son époux qui ne perd pas de vue un seul moment ses prérogatives. Partout où il va, elle doit le suivre, & n'ose se hazarder à l'irriter par un refus, sachant bien que la moindre indifférence pour ses volontés seroit punie par un châtiment terrible, souvent même de la mort. La plus grande liberté qu'il lui accorde est de danser & de chanter en sa compagnie : il est rare qu'il s'occupe beaucoup plus d'elle que de la personne qui lui seroit le plus indifférente, tandis qu'elle est, au contraire, obligée de vaquer à tous les soins du ménage ; ce que l'habitude ou une insensibilité absolue la porte à faire avec la plus entière résignation.

Je me souviens d'avoir lu un trait de ce genre. A la Crique du Castor, à vingt cinq milles environ du Fort Pitt, une femme Indienne voyant quelques blancs qui portoient sur leurs épaules du bois de chauffage, prit sa coignée & leur en apporta, en fort peu de tems une lourde charge sur son dos. La jettant ensuite auprés du feu, elle leur dit que non seulement

elle avoit compaſſion d'eux, mais qu'elle regardoit comme un ſcandale que des hommes fiſſent ce qui étoit, à proprement parler, l'ouvrage des femmes.

Les hommes conſidérent les femmes comme n'étant deſtinées à autre choſe qu'à faire des enfans & à ſupporter toutes les peines de la vie domeſtique. Quant aux enfans, ils préferent les garçons aux filles parce qu'ils eſpèrent les voir devenir tous de braves guerriers. Par la même raiſon qu'il traitent leurs femmes en véritables eſclaves, ils ne font pas grand cas des filles qu'ils jugent tout au plus dignes de ſervir des guerriers & de travaïller à des ouvrages qui deshonoreroient des hommes.

Nous pourſuivîmes notre voyage au lac le *Nid au Corbeau* ou nous tuâmes quelques oies & canards ſauvages qui dans cette ſaiſon de l'année ont un gout de poiſſon. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous mettre en état de continuer le reſte du voyage avec plus de vigueur. Le matin du troiſième nous nous embarquâmes dès la pointe du jour & nous arrivâmes à la *grande Côte de la Roche* où nous fûmes aſſez heureux que de tuer deux ours, manger très délicat; & comme nous avions quelques momens de loiſir à donner aux apprêts

de la cuisine, nous nous en régalâmes avec autant de sensualité que nous avions pu faire des mets les plus friands dans des situations plus heureuses.

Nous avançâmes jusques au lac *Cranberry* où nous attrapâmes du poisson & recueillîmes tout ce que nous pûmes emporter de graines. Delà nous continuâmes notre route au portage *la Rame* où le vent nous retint de nouveau pendant quelques jours, mais nous ne fûmes, pendant notre séjour, dérangés par aucune visite. Enfin le vent étant devenu favorable, nous dirigeâmes notre route vers la rivière la Pique. En y arrivant, mon imagination fut frappée du souvenir des dangers que m'avoit fait courir l'année précédente le sauvage *Ogasbey*. Mais je fus presqu'aussitot tranquillisé à cet égard, me rappellant qu'il avoit été tué, & qu'il n'étoit plus la terreur des trafiquans.

Cette occasion, entre beaucoup d'autres, est une de celles où j'ai éprouvé que lorsque le cœur est oppressé par de tristes souvenirs ou par des idées affligeantes, l'auteur de notre existence nous envoye des soulagemens que nous étions loin d'éprouver. Ce passage soudain d'un état à l'autre, nous ne sommes que trop enclins

à le rapporter à notre propre ſageſſe, & à attribuer à notre prévoyance ſeule ou à notre adreſſe le bonheur que nous avons eu d'échaper aux dangers qui nous menaçoient, & les eſpérances de ſalut que nous avions formées. Les Indiens penſent beaucoup mieux. Ils diſent que c'eſt le *maître de la vie* qui donne cette préſence d'eſprit qui nous tire d'embarras, ou qui nous procure du ſoulagement. C'eſt au *maître de la vie* que l'Indien s'adreſſe, même pour les beſoins journaliers. C'eſt à lui qu'il rapporte ſes victoires & ſes ſuccès; & lorſqu'il eſt vaincu & attaché au poteau, il le remercie encore de lui donner le courage *d'ouvrir ſes veines*. C'eſt cette confiance qui lui fait endurer les plus cruels tourmens avec tranquillité, & défier, juſques dans les plus affreuſes douleurs, la barbare férocité de ſes ennemis.

Quoique les Chippeways, ainſi que la plus grande partie des nations Indiennes de l'Amérique Septentrionale, aient des idées ſemblables, il faut gémir que cette opinion ne ſoit point univerſelle. Les MattaugWeſſawacks, dit on, ne reconnoiſſent point un être ſuprême; & s'ils ont des ſuccès à la guerre ils attribuent tout le mérite de leur victoire à leur courage & à leur habileté. Mais quoiqu'ils ne croyent

pas à un *maître de la vie*, ils n'ont pas moins d'idées religieuſes, à quelques égards que les autres Sauvages; ils penſent qu'il y a certains lieux fréquentés par de malins eſprits dont ils redoutent le pouvoir; & d'après l'impreſſion que font ſur eux de pareilles idées ils évitent avec ſoin ces mêmes lieux. Voici une autre preuve de leur ſuperſtition: ſi quelqu'un des leurs eſt tué par accident, ils en conſervent un pied ou une main. Ils la ſalent, la font ſécher & s'en ſervent comme d'un préſervatif enchanté contre toutes ſortes de malheurs: d'où il ſemble réſulter que malgré qu'ils ne reconnoiſſent pas l'empire d'un bon eſprit, il en redoutent pourtant un mauvais; ce qui ne permet pas de craindre qu'un pareil écart de la croyance commune à tous les hommes faſſe jamais des progrès inquiétans. Il imprimeroit à l'eſpèce humaine un caractère trop horrible pour y ſonger. Mais il eſt tems de terminer cette digreſſion. Nous continuâmes notre voyage au pays Plat, où nous ſéjournâmes quelque tems dans la ſociété de trafiquans qui avoient, comme nous, paſſé l'hiver dans ces îles, de pluſieurs autres qui arrivoient avec des marchandiſes pour en fournir

à ceux qui devoient s'en retourner. Mais lorsque mon tems fut expiré, je revins à Michillimakinac. Après avoir rendu ma visite au commandant, & soumis tout le compte de ma gestion à mes commettans, je me retirai à la pointe Chippeway, dans un endroit hors du fort, où je vécus avec une famille Indienne qui me fit par occasion des *Mackissins* (1) & d'autres parties de l'habillement Indien.

---

(1) Le lieutenant Henry Timberlake donne à cette chaussure dont il a déja été parlé, le nom de *Mockasons*, & en fait une description à peu près semblable à celle qu'en a donnée notre voyageur. *Voyez ses Mémoires*, *pag.* 50.

CHAPITRE XIV.

Troisième Expédition.

Séjour de quelque tems à la pointe Chippeway. = Récit d'une aventure bizarre où notre voyageur fut près de tomber dans la disgrace du commandant. = Bonheur qu'eut un certain M. Ramsay, trafiquant, de se sauver d'un grand danger. = Escorte d'une quantité de marchandises de Mississipi à Michillimakinac entreprise & exécutée avec succès = Poës, nation très-sauvage, ennemie des Anglais — Exécution des vaincus par les Sauvages; comment elle se fait. = Onisconsin, beau fleuve. = Serpent à sonnettes. = Aventure surprenante rapportée à son sujet par M. Beatty. = Retour à Montréal, de là à Québec. = Engagement au service d'un nouveau Patron. =

PENDANT la durée de mon séjour à la pointe Chippeway, les officiers m'invitèrent souvent à venir reposer à leurs quartiers dans le fort; mais accoutumé à coucher dans les bois, je préférai le plus ordinairement ce dernier genre

genre de vie. Bientôt après mon arrivée il se passa un évènement que je vais raconter.

Par suite d'une perfidie des Indiens en l'année 1764 (époque où les Sauvages commandés par Pontiac, leur chef, formèrent, sous prétexte d'un jeu de balle, le projet de détruire les habitans & de s'emparer du fort, projet dans lequel ils ne réussirent malheureusement que trop, au grand chagrin des Anglais,) l'ordre étoit donné de ne laisser jamais entrer aucun Indien dans le fort avec des armes à feu : aucune fille ou femme n'obtenoit, sous quelque prétexte que ce fût, la permission de passer la nuit dans les murs de la garnison ; & pour la plus grande sûreté des habitans, lorsqu'un conseil se tient avec les chefs, on place toujours double garde.

Je désirois vivement y faire entrer la fille d'un grand chef & sa sœur, en dépit des ordres du gouverneur. Je confiai mes intentions à un officier, & réclamai son secours pour l'exécution de mon projet. Il me dit très-honnêtement qu'il ne pouvoit pas paroître favoriser mon dessein, mais qu'il me donneroit toutes les facilités qui pouvoient s'accorder avec le devoir de son poste. Je l'assurai qu'elles étoient les filles d'un grand chef & que je répondois de leur conduite.

De son consentement je m'adressai à deux soldats & leur demandai s'ils avoient le loisir de rouler une forte barrique de Porter en bouteilles depuis la pointe Chippeway jusques au fort. Ils me répondirent qu'ils étoient prêts à m'aider en tout ce qui pourroit m'être agréable. J'achetai donc la barrique & la descendis en la roulant au bas de la colline tandis que les officiers étoient à diner. Je communiquai mon projet aux jeunes filles; & lorsque j'eus défoncé la barrique & fait un bondon, je perçai plusieurs trous pour recevoir autant d'air qu'il étoit possible; je les engageai ensuite à y entrer, ce à quoi je ne les déterminai pas sans quelque difficulté. Je remis le fond, & courus sur le champ vers les deux soldats pour leur annoncer que le Porter étoit prêt, les priant de m'aider sans délai parce que je craignois que quelques bouteilles ne fussent cassées, & que je pensois qu'il étoit à propos de les passer en revue le plutôt possible.

Les soldats revinrent sur le champ avec moi & appuyant leurs épaules contre le tonneau, le roulèrent au haut de la montagne avec beaucoup de peine & d'efforts, ne cessant d'observer qu'il étoit bien pesant. Dès qu'ils furent arrivés à la porte, le commandant & le com-

missaire vinrent à eux, & voyant la barrique, demandèrent aux soldats ce qu'ils avoient apporté là? Ceux-ci répondirent que c'étoit du Porter en bouteilles pour un trafiquant qui les avoit priés de le rouler depuis la pointe. Comme précisément un vaisseau venoit d'arriver du Détroit, le commandant fut très satisfait du compte que lui rendoient les deux soldats, & remarqua que cela était fort heureux, attendu qu'on auroit désormais une provision de bonne bierre à boire. Les soldats avoient à peine roulé un tour de plus, que, pour mon malheur, l'un d'eux heurta rudement son pied contre une pierre, & tomba de la vive douleur qu'il en ressentit. L'autre ne pouvant soutenir lui seul toute la charge, lâcha prise, & la barrique roula du haut en bas de la montagne avec la plus grande rapidité. Dès qu'elle fut arrivée en bas, elle se défonça & les jeunes filles ne purent cacher le stratagême. Pour comble de disgrace, le commandant se trouvoit tout près lorsque l'accident arriva, & quoique ce fût une infraction manifeste à ses ordres, il ne pût s'empêcher de sourire de l'imagination; & jettant un regard sur ces filles ainsi emprisonnées, « voila en vérité, dit-il, d'excellent Porter en » bouteilles. » Pour elles, leur confusion fut

si grande qu'elles coururent à toutes forces dans les bois, & ne reparurent pas de plusieurs jours.

Le commandant de retour au fort, fit chercher après moi. Il fallut me rendre à ses ordres, quoique, je l'avoue, ma position fût très embarrassante. Aussitôt que je parus en sa présence, il prit un air mécontent, & me demanda comment j'avois osé désobéir aux ordres de la garnison : que je devois savoir que le but étoit de prévenir des évènemens funestes ; il ajouta que j'étois plus coupable qu'un autre, connoissant le caractère & les dispositions des femmes Indiennes ainsi que l'imprudence & le danger de se confier à elles, & conclut par dire que pour faire un exemple & empêcher à l'avenir que d'autres fûssent tentés de commettre la même faute. il croyoit devoir m'envoyer à Montréal dans les forges.

Allarmé de ma position, je me justifiai le mieux qu'il me fut possible. Je l'assurai d'un repentir sincère, & lui dis que j'espérois qu'il me pardonneroit. Cette reconnoissance de ma faute le porta à l'indulgence ; il me dit que comme il ne voyoit en cela qu'un tour de jeunesse, il n'en tiendroit compte, mais que j'eusse à prendre garde de recommencer de pareils

tours. Je fus extrêmement ſenſible à cette bonté de ſa part, & je lui promis de me comporter à l'avenir avec plus de réſerve ; promeſſe à laquelle je fus très-fidèle : car, malgré que cette tentative pour introduire les deux jeunes filles n'eût été ſuivie d'aucunes conſéquences fâcheuſes, je ne voulois pas m'expoſer de nouveau à encourir la diſgrace du commandant.

Le 11 Août, les trafiquans arrivèrent du Miſſiſſipi, & nous apprirent le bonheur extraordinaire qu'avoit eu un certain M. Ramſay & ſon frère d'échaper à une tribu de la nation des *Poës*, dans leur route à S. Joſeph.

Les *Poës* ſont un peuple affreuſement ſauvage qui a beaucoup d'averſion pour les Anglais, & leur fait ordinairement autant de mal qu'il peut lorſque ceux ci paſſent ou repaſſent le fort de S. Joſeph, dans lequel des trafiquans français ſont établis avec leur agrément.

Il paroît que les Canadiens furent invités par les Sauvages à prendre terre & que M. Ramſay imaginant qu'ils avoient à traiter de quelques fourrures, ordonna à ſes gens d'aller vers le rivage. Comme il étoit debout dans ſon canot au moment même de débarquer, trois des guerriers de cette nation pénétrèrent juſques à lui à travers l'eau où ils étoient plongés

jusques au col, le tirèrent avec violence de son canot, & l'apportèrent sur le rivage. Les gens de M. Ramsay prirent terre sur le champ, & se préparoient à suivre leur maître, mais appercevant tout près d'eux onze de ces Indiens, & soupçonnant la mauvaise intention des chefs, ils redescendirent dans leurs canots, laissant sur le banc celui dans lequel étoit M. Ramsay & son fils, & naviguèrent vers une île voisine, attendant l'issue d'un danger qui menaçoit leurs maîtres d'une mort prochaine.

M. Ramsay fut attaché à un tronc d'arbre, & son fils observé de très-près : les Indiens visitèrent ensuite le canot & en apportèrent tout ce qu'ils crurent pouvoir boire de rum. Ils commencèrent alors à chanter leurs chansons de guerre ; & allumant un grand feu autour du tronc d'arbre auquel M. Ramsay étoit attaché, ils commencèrent à l'insulter en le traitant de *vieille femme* & forcèrent son frère à faire chorus avec eux.

L'exécution parmi les Sauvages se fait de la manière suivante.

Lorsqu'on a pris un guerrier, on le transporte dans une cabane, on l'attache avec de petites cordes d'écorce d'arbre de la forme à peu près d'un fil de coffe : on le lie ensuite à

un tronc d'arbre, on lui met dans la main un petit inſtrument à ſonnettes appellé *Cheſſaquoi* qu'il agite, tout en chantant la chanſon de guerre des morts : « *Wabindan payshik she-* « *magonish kitchee mannitoo* ; *nee* Wee waybe- « *nan nee yoe Matchee Manitoo.* »

C'eſt-à-dire.

« Maître de la vie, vois-moi comme un brave « guerrier ; j'ai jetté mon corps contre le mau- « vais eſprit. »

Lorſque la chanſon eſt finie, on délie le priſonnier, & on lui fait courir le gantelet à travers deux rangs de femmes armées de petites baguettes pour le frapper. Après le ſupplice, on prépare un repas de chair de chien avec de la graiſſe d'ours & des graines, repas dont il eſt obligé de manger. On le ramène enſuite au pieu où l'on entaſſe du bois autour de lui. Il chante en ce moment ſa chanſon de guerre, les femmes apportent du feu au monceau de bois, & le priſonnier chante tout en brûlant. On recueille enſuite ſes os & on les attache à l'étendard de guerre qui eſt une haute perche peinte avec du vermillon. (1)

(1) On ne peut lire ſans frémir d'horreur le récit que tous les

On dit que ceux de la nation des *Followens* ou des *aveines ſauvages* tuent leurs femmes & leurs enfans avant d'aller au combat, afin qu'en cas de défaite, leurs ennemis ne puiſſent avoir aucun priſonnier de leur nation.

Les *Poës* commençant à éprouver l'effet du rum, examinèrent les cordes qui étoient faites d'écorce de ſaule, & firent placer du bois autour du tronc pour qu'il fût tout prêt lorſqu'ils ſe trouveroient diſpoſés à brûler leur priſonnier. Bientôt après, ils le détachèrent, & le

---

voyageurs s'accordent à faire des cruautés que ces ſauvages exercent envers leurs ennemis vaincus. Voici ce qu'atteſte avoir vu le père Sébaſtien Rasles, miſſionnaire jéſuite.

« Quand le priſonnier eſt condamné à la mort, ils plantent auſſitôt en terre un gros pieu auquel ils l'attachent par les deux mains. On lui fait chanter la chanſon de mort, & tous les ſauvages s'étant aſſis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu où ils font rougir des haches, des canons de fuſils, & d'autres ferremens. Enſuite, ils viennent les uns après les autres, & les lui appliquent tout rouges ſur les diverſes parties du corps. Il y en a qui les brûlent avec des tiſons ardens; quelques uns leur déchiquetent le corps avec leurs couteaux; d'autres leur coupent un morceau de chair déja rotie, & le mangent en ſa préſence; on en voit qui rempliſſent ſes plaies de poudre, & lui en frottent tout le corps, après quoi ils y mettent le feu. Enfin, chacun le tourmente ſelon ſon caprice, & cela pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. »

Lettres édifiantes & curieuſes écrites des miſſions étrangères, tom. 6, pag. 183 & 184.

portèrent à la chaudière de guerre pour lui faire faire son repas de mort, qui consistoit en chair de chien, et de chat-tigre, en graisse d'ours mêlée avec des graines sauvages & dont il fut obligé de manger. M. Ramsay connoissant le caractère des Indiens s'y prêta avec une apparence de résignation & leur dit qu'il s'en trouvoit fort bien. On le mena au lieu de l'exécution; & quand il eut été, de nouveau, attaché au tronc d'arbre, il leur demanda, avec beaucoup de sang froid, la permission de leur faire sa harangue avant de *changer de climat*; ce qu'ayant obtenu, il leur parla sur le champ de la manière suivante :

« Il est vrai que le maître de la vie m'a « envoyé ici à ces Indiens dont les cœurs sont « remplis de sang empoisonné; & comme ils « se proposent de me faire changer de climat, « j'irai avec courage vers un pays plus favo- « rable au trafic, où je trouverai de bons In- « diens. Ils m'ont toujours connu pour un « homme plein de tendresse pour eux, pour « leurs femmes, pour leurs enfans, depuis que « je suis trafiquant; ils savent que je leur ai « ouvert mon cœur dans toutes les occasions; « mais aujourd'hui le mauvais esprit a joint « son cœur à leurs cœurs pour me faire changer

« de climat, ce dont je ſuis charmé, étant « beaucoup mieux connu dans le pays où je « vais aller, & par de plus grands guerriers « que ne furent jamais ceux ci. Je regarde aujourd'hui tous les chefs comme de vieilles femmes; & comme je ſuis le *Peshshekey*, ou « le buffle, je vais boire mon dernier coup « avec eux & j'en porterai des nouvelles aux « guerriers que je trouverai dans un autre « climat. »

Quand ils eurent écouté ſon diſcours avec beaucoup d'attention, ils ſe diſposèrent à le faire mourir. M. Ramſay, s'appercevant de leur intention, dit à ſon frère de ne point ſe décourager, qu'il eſpéroit encore échaper à leur fureur. Il le pria de leur donner du rum & de tenir leurs chaudières conſtamment remplies. Son frère ſuivit les inſtructions qu'il lui donnoit, & leur diſtribua du rum en abondance. Lorſque M. Ramſay les vit enivrés de manière à n'en plus craindre aucun mal, il pria ſon frère de couper ſes cordes. Etant libre, il ſe joignit à lui pour leur verſer du rum dans le goſier juſques à ce qu'ils reſtâſſent tout à fait privés de ſentiment. Alors, enflammé d'indignation en penſant à leurs projets barbares, il leur coupa la gorge à tous, aidé de ſon frère,

chargea sur son canot les divers objets qu'ils lui avoient enlevés, & s'éloigna du rivage aussi promptement qu'il lui fut possible. Ses gens le rejoignirent à quelque distance & furent ravis de le voir sain & sauf. Après avoir arrangé leur cargaison, ils poursuivirent leur route dans le pays Indien par différentes directions.

J'ai su que M. Ramsay retourna depuis à Michillimakinac où le commandant le felicita de son insigne bonheur : mais il crut prudent de ne jamais repasser par cette route.

A peu près vers ce tems, les trafiquans indiens formèrent une compagnie de milice à laquelle je m'attachai avec le rang d'adjudant & de lieutenant sous les ordres du capitaine *Jean Macnamara*. Au mois de Juin 1780 on nous apporta du Missisipi la nouvelle que les trafiquans Indiens avoient déposé leurs fourrures à la *Prairie des Chiens*, (où il y a une ville très remarquable, bâtie à la manière indienne,) sous la garde de M. *Longlad*, interprête du roi : que les Américains étoient en grande force aux Illinois, ville habitée par différentes nations, derrière l'état de Kentucke, sous les loix du gouvernement Espagnol qui a un fort sur le rivage opposé confié à la garde d'un officier &

d'environ douze hommes pour empêcher la contrebande.

L'officier qui commandoit à Michillimakinac me pria d'accompagner un parti d'Indiens & de Canadiens jusques au Missisipi. J'y consentis avec toute la satisfaction imaginable. Nous quittâmes le poste avec trente-six Indiens méridionaux de la nation des *Ottigaumiés* & de celle des *Sioux* & vingt Canadiens dans neuf grands canots de bouleau, chargés de présens indiens: après une marche de trois jours, je me trouvai très-mal, ce que j'attribuai à la difficulté de vivre dans le pays Nipégon. Considérant cependant que l'expédition pressoit, & qu'il n'y en avoit pas un seul dans le parti qui fût capable de se charger du rôle d'interprête; je luttai contre mon mal, je craignois aussi, en ne continuant pas la route, de me trouver exposé à de grands inconvéniens: je redoublai donc d'efforts, bien déterminé à exposer ma vie à tous les dangers.

Le quatrième jour, nous campâmes au lac *les Puans*, ainsi appellé, j'imagine, de ce que les Indiens qui habitent ces côtes sont naturellement très-sales. Nous y trouvâmes en abondance du daim, des ours, du bled indien, des melons & d'autres fruits. Les Indiens mé-

ridionaux ont plus de villages, & ſont bien plus civiliſés que ceux du Nord, le climat étant très-chaud, & la nature plus féconde, ce qui les met à portée de tirer des fruits de la terre ſans beaucoup de travail. Leurs maiſons ſont couvertes d'écorce de bouleau, & ornées d'arcs & de flêches & d'autres armes de guerre. Leurs lits ſont de l'écorce & des nattes faites de jonc.

Nous continuâmes notre route vers la belle rivière *d'Oniſconſin*, qui a un fort courant d'environ ſix lieues que nos canots parcoururent en un jour & demi. Nous y vîmes une immenſe quantité de canards, d'oies & d'autres oiſeaux ſauvages. Nous fûmes obligés de décharger nos canots ſur cette rivière, afin de tranſporter nos marchandiſes à travers le portage qui a environ deux milles de longueur. Nous campâmes ſur les bancs, & nous nous propoſions de partir au point du jour, mais un des Indiens fut mordu d'un ſerpent à ſonnettes que M. Adair appelle *l'hôte brillant des bois*, & qui avoit quatre ſonnettes.

M. Beatty rapporte qu'un jour qu'il prêchoit aux Indiens & à d'autres perſonnes dans une petite maiſon près la rivière *Juniata*, un ſerpent à ſonnettes ſe gliſſa dans la chambre; qu'heu-

reuſement on l'apperçut & qu'on le tua auſſitôt. Il ajouta qu'avant que le monde fut revenu de ſa frayeur, on découvrit dans l'aſſemblee un ſerpent d'une autre eſpèce, qui fut auſſi tué ſans autre événement fâcheux, que le trouble jetté parmi les aſſiſtans, ce qui le ſurprit étrangement : c'étoit, en effet, quelque choſe de fort étonnant que ces reptiles euſſent pu ſe gliſſer dans la chambre ſans être rencontrés de perſonne, ce qui ne manque jamais de provoquer leurs morſures.

Les Indiens diſent que lorſqu'une femme eſt en travail, tenir dans ſa main la queue d'un ſerpent à ſonnettes, aide beaucoup à ſa délivrance. Il eſt, du moins, très-certain que les Indiens emportent avec eux la bourſe qui renferme le poiſon de ce reptile venimeux, & qu'ils le portent tout vivant dans leur *boëte de médecine* quand ils vont à la guerre.

Ce fâcheux accident retarda notre voyage juſques à ce que le malheureux patient ſe ſoulagea lui-même en coupant la partie bleſſée depuis le gras de la jambe, y appliquant un remède de ſel & de poudre à canon, & bandant la plaie avec des feuilles de ſaule rouge. Il fut bientôt en état de continuer ſa route, ſupportant ſon mal avec ce courage qui diſtingue ſi éminemment les Sauvages.

A la pointe du jour ſuivant, nous campâmes près du fleuve. Il plut à verſe ; les Indiens firent quelques cabanes d'écorce. Un d'eux ſe promenant à quelque diſtance dans les bois découvrit une petite hutte de tronc d'arbre dans laquelle il trouva un Blanc, les bras coupés & couché ſur le dos. Nous conjecturâmes qu'il avoit été établi ſur ce lieu, & tué par quelque méchant Indien, ce qui avoit du ſe faire très-récemment, le corps n'étant pas encore en putréfaction. Avant de partir, nous lui donnâmes la ſépulture.

Le jour ſuivant, nous arrivâmes aux fourches du Miſſiſſipi où nous trouvâmes deux cents Indiens de la nation des *Renards* à cheval, armés de javelots, d'arcs & de flèches. Ils ne parurent pas ſatisfaits de nous voir, ce que me fit connoître *Warbiſhar* chef de notre bande. Au moment où nous allions prendre terre, ils deſcendirent de leur chevaux & nous obſerverent. Les *Sioux* me demanderent ſi j'avois peur ; je leur dis que j'avois déja vu un plus grand nombre de Sauvages plus terribles qu'aucun des Indiens méridionaux. *Warbiſhar* donna des ordres pour prendre terre. Auſſitôt que cela fut fait, les *Renards* prirent nos Indiens par la main & les invitèrent à venir dans leur camp. Au

bout d'une heure ils eurent préparé un feſtin qui conſiſtoit en cinq chiens Indiens, de l'ours, du caſtor, du daim de montagne, du raton bouillis dans de la graiſſe d'ours & mêlés avec des graines. Après le repas les Indiens danſèrent & chantèrent. On tint enſuite un conſeil, & le chef des *Renards* adreſſa la parole à *Warbiſhar* en ces termes.

» Freres, nous ſommes heureux de vous voir, » nous n'avons pas un cœur mal intentionné » à votre égard. Quoique nous ne ſoyons pas » la même nation par le langage, nos cœurs ſont » les mêmes : nous ſommes tous Indiens, & » heureux d'apprendre que notre grand père » commun a pitié de nous, nous envoye de » quoi nous couvrir & nous donne la force de » chaſſer. »

A ce diſcours : *Warbiſhar* fit la réponſe ſuivante.

» Il eſt vrai, mes enfans, que notre grand » père commun m'a envoyé par ce chemin pour » prendre les fourrures & les pelleteries qui ſont » dans la Prairie des chiens, ſous la garde du » capitaine *Longlad*, de peur que les *Grands* » *Couteaux* (c'eſt-à-dire les Américains) ne » viennent les piller. Je ſuis venu avec le *Blanc* » (voulant parler de moi) pour vous donner de

» de quoi vous couvrir & des munitions pour » la chaſſe. »

Quand ce diſcours fut terminé, nous diſtribuâmes des préſents, mîmes nos canots à l'eau, & quittâmes les Renards de la manière la plus amicale & la plus fraternelle.

Après un voyage de ſept jours, nous arrivâmes à la *Prairie des chiens* où nous trouvâmes les pelleteries des marchands, en ballots, dans une hutte de tronc d'arbre, gardées par le capitaine *Longlad* & quelques Indiens qui furent charmés de nous voir. Nous reſtâmes quelque tems, prîmes environ trois cents ballots des meilleures pelleteries, & en remplîmes les canots. Il en reſtoit ſix de plus, nous les brulâmes pour empêcher l'ennemi de les prendre, n'ayant nous mêmes aucun endroit pour en emmagaſiner davantage; & nous continuâmes notre route vers Michillimakinac. Environ cinq jours après notre départ, nous fumes informés que les Américains venoient pour nous attaquer; mais à leur grand chagrin, nous étions tout à fait hors de leurs atteintes. Dix ſept jours après que nous eûmes quitté la *Prairie des chiens*, nous arrivâmes au lac *les Puans* où nous trouvâmes campé un parti d'Indiens. Nous nous embarquâmes le jour ſuivant, & arrivâmes à Michillimakinac après

quatre vingt jours d'abſence. Bientot après mon retour, je rendis viſite au commandant de qui j'attendois le payement de mes ſervices. Mais je fus envoyé pour cet objet aux trafiquans Indiens dont je ne reçus jamais la moindre récompenſe.

Je me trouvai, par ce moyen, dénué des hoſes même néceſſaires à la vie. Je ne reſtai pas longtems, il eſt vrai, dans cette ſituation décourageante, car je trouvai bientôt aſſiſtance & ſoutien parmi les Indiens. Mais comme leur ſecours ne pouvoit guères me procurer les moyens de paroître dans une ſociété civiliſée, je fus contraint de ſolliciter la bienveillance des marchands pour qu'ils me miſſent en état de retourner à Montréal, ce que j'eus le bonheur d'obtenir. Je quittai Michillimakinac au commencement de Septembre & arrivai à Montréal le 27 du même mois.

Je ſaiſis la première occaſion pour aller voir mon ancien patron, eſpérant le trouver en bonne ſanté; mais hélas! il avoit payé le tribut à la nature. Son neveu autrefois commis, en même tems que moi, lui avoit ſuccédé. Il me permit de loger dans ſa maiſon, une quinzaine de jours, mais après avoir paſſé quelques jours avec lui, je trouvai mon ſort bien

différent de celui que j'avois du vivant de mon ancien patron : je le priai donc de me faire un assortiment de marchandises pour le commerce de l'Inde, & lui promis de lui remettre la valeur en fourrures. Il me dit que j'étois bien le maître de choisir ce qui pourroit me convenir dans son magazin : mais en examinant ses provisions, je vis qu'on avoit déja disposé de toutes les marchandises qui convenoient le plus aux sauvages, & qu'on n'avoit rien laissé qu'on pût employer d'une manière avantageuse.

Je quittai alors sa maison, après l'avoir remercié de sa bienveillance; & m'étant procuré par un ami quelques secours en argent, je pris des logemens dans la ville où je séjournai quelque tems. Je me rendis ensuite à Quebec où un particulier ayant entendu dire par hazard que j'étois sans emploi, & que je parlois les langues de l'Inde, m'envoya chercher & m'engagea à son service pour aller chez les Indiens du lac *Temiscaming* ou dans tout autre poste que je croirois le plus favorable pour le commerce.

CHAPITRE XV.

Départ de Quebec. = *Tadouſſac, ville au bout du fleuve Saguenay.* = *Indiens de Lorette de la nation des Hurons.* = *Leurs mœurs.* = *Ils ſont les plus ſociables des Sauvages de l'Amérique Septentrionale.* = *Leurs uſages.* = *Erreurs de Lahontan & de Kaims au ſujet de la barbe des ſauvages.* = *Remarques de Jacques Adair à ce ſujet.* = *Querelle produite par l'ivreſſe.* = *Epidémie.* = *Fleuve Panebacash.* = *Chute du fleuve Panebacash.* = *Découverte d'un morceau de mine.* = *Lac Schaboomoochoine.* = *Détails ſur les Serpents à ſonnettes.* = *Leur chair, mets délicieux.* = *Serpent Poule d'eau.* = *Serpent d'eau noir.*

AYANT avec moi un aſſortiment de marchandiſes, je quittai Québec & pris ma route vers *Tadouſſac* qui eſt au bout de la rivière *Saguenay*, près le fleuve St Laurent. Environ à neuf lieues de Québec, il y a un village habité par les Indiens de *Lorette* (1) qui ſont

[1] L'égliſe, ou plutôt la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette donne le nom au village qu'habitent ces Sauvages. »
Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, Ier. vol. chap. 7, pag. 104.

de la nation des Hurons. (1) Ils ont embraſſé le chriſtianiſme par le moyen des Jéſuites, & ſuivent la religion catholique. Leurs femmes ont des voix d'une beauté remarquable, & chantent des hymnes en leur langue avec le charme le plus touchant. Ils cultivent la terre & en apportent les productions au marché. Ce ſont les plus doux & les plus ſociables de tous les ſauvages de l'Amérique Septentrionale. Leurs maiſons ſont bien tenues & bâties à la manière des Canadiens. Contre l'ordinaire de la plus grande partie des Indiens, il boivent rarement des liqueurs ſpiritueuſes ; ils ſont preſque tous grands, robuſtes & bienfaits, portent de très courts cheveux noirs qu'ils raſent ſur le devant de la tête depuis une oreille juſqu'à l'autre, & ne ſe ſervent ni de bonnet ni de chapeau. A l'égard de leur barbe, quoiqu'à peine viſibles, elle eſt à l'inſtar de celle des autres Sauvages ; mais comme toute excroiſſance leur eſt

---

[1] « Les *Hurons* ont été ainſi nommés par les Sauvages du Canada parce qu'ils avoient leurs cheveux brulés d'une telle maniere que leur tête reſſembloit à une hure de ſanglier. » *Ibid. pag.* 103.

désagréable, ils ont soin d'arracher chaque poil de la mâchoire supérieure & du menton avec du fil de métal de cuivre qu'ils entortillent en forme de pinces; & l'on sait que tous les trafiquans emportent avec eux cet objet de commerce exprès pour le leur fournir.

Lahontan paroît s'être trompé beaucoup lorsqu'en parlant des sauvages il dit qu'ils n'ont point de barbe. Le lord *Kaims* est dans la même erreur : il assure qu'on ne trouve pas un seul poil sur le corps d'un Indien excepté les cils, les sourcils, & les cheveux de la tête, que, d'ailleurs, il n'y a point chez eux d'apparence de barbe.

M. *Jacques Adair* remarque que cette observation est sans fondement, comme peuvent l'attester tous ceux qui ont eu quelque communication avec les sauvages; & le Major *Robert Rogers*, qui, certes, connoissoit les Indiens mieux que personne, dit qu'ils font disparoître *entierement leur barbe*; ce qui prouve sans équivoque qu'ils ne sont pas naturellement *imberbes*.

Ce qui m'a conduit à faire ces observations, c'est la lecture des Essais du lord *Kaims sur l'histoire de l'homme* où non seulement il soutient que les Indiens n'ont pas de barbe, mais

encore où cette hypothèse lui sert de fondement pour prouver une création particuliere au pays.

Tadoussac est du côté de la mer, au nord du fleuve St Laurent. Ce lieu est habité par quelques Indiens appellés montagnards, qui se nourrissent principalement de poisson; & par un seul trafiquant, commis du patron au service duquel je m'étois engagé.

Il y a un ecclésiastique françois & une église pour les Indiens qui sont tous catholiques. Je passai dans ce village une quinzaine de jours pendant lesquels les armateurs Américains ne cesserent de croiser aux environs. Un matin qu'il faisoit grand brouillard, nous pûmes cependant distinguer un vaisseau à une petite distance. Le prêtre & les Indiens s'en allarmèrent. L'Anglois, mon confrère, (je parle du trafiquant qui étoit établi en ce lieu) se joignit à moi pour solliciter les Indiens de rester sur leur terre, ce à quoi leur prêtre s'opposa fortement, quoique salarié par le gouvernement Anglois. J'en fus irrité & j'insistai pour emmener avec moi quelques Indiens de son bercail à l'effet d'aller reconnoître, s'il étoit possible, ce vaisseau, quoique je soupçonnâsse fortement que c'étoit un armateur Américain. Nous

ſuivimes le long du rivage, mais nous ne pûmes découvrir le nombre de canons dont il étoit chargé. Nous retournâmes à notre camp, &, ſur la prière que je leur fis, les Indiens m'accompagnerent pour l'aller attaquer. Nous nous embarquâmes dans des canots, habillés tous de même, & quand nous fûmes plus près, nous vîmes qu'il avoit mis à l'ancre & que c'étoit un vaiſſeau très-peu redoutable; car il n'avoit que huit petits mouſquetons. Je me portai ſur le champ d'un côté, & fis aller les Indiens de l'autre, afin d'envelopper l'ennemi. Quand j'eus atteint le vaiſſeau, je me munis d'une corde & vins juſqu'à bord. Le capitaine en fut allarmé, & ſes craintes augmentèrent lorſqu'il ſe vit lui-même environné de canots remplis de ſauvages tous armés de fuſils & de tomahawks. Il avança néanmoins vers moi & me frappant ſur l'épaule, me demanda de quoi j'avois beſoin? j'étois trop prudent pour lui répondre en ce moment. Il me demanda alors ſi je voudrois avoir quelque biſcuit? je lui répondis: *Cawween*, ou non. Il remua la tête comme pour me dire: je ſouhaiterois ſavoir de quoi vous avez beſoin. Les Indiens vinrent alors à bord & le capitaine n'ayant que ſept hommes tandis que notre nombre montoit

à plus de quarante hommes bien armés, ne ſavoit ce qu'il devoit faire; enfin voulant ſans doute m'être agréable, il donna ordre à ſes gens d'apporter du biſcuit & du rum. Tandis que ſes matelots étoient partis à cet effet, je m'apperçus que c'étoit un vaiſſeau Anglois & je demandai alors au capitaine en Anglois à qui le vaiſſeau appartenoit. Il fut très agréablement ſurpris & me dit qu'il ſe nommoit *Allcrow*, & qu'il commandoit le paquebot le *Mercure* de Quebec. Cette découverte fit que je me félicitai de n'en être pas venu à des extrêmités fâcheuſes, & quand j'en eus donné avis aux Indiens, ils s'en réjouirent & donnerent les mains au capitaine en ſigne d'amitié.

Le capitaine nous accompagna enſuite juſqu'au rivage dans nos canots; & nous deſcendîmes à terre au lieu de notre campement; après quoi nous nous rendîmes à la maiſon de l'eccléſiaſtique où nous dinâmes. M. *Martin* (c'étoit ſon nom) & moi, nous fumes invités à bord pour le jour ſuivant. Nous eûmes un repas excellent, du vin & d'autres liqueurs en abondance. Malheureuſement nous bûmes avec un peu trop d'excès, & le ſoir, en revenant, l'eccléſiaſtique commença à me faire reproche de ce que j'avois moi même donné l'exemple

aux Sauvages. Ce reproche, joint au ſouvenir de la conduite qu'il avoit tenue en dernier lieu, m'enflama de colère, & dans la chaleur de mon reſſentiment, je le renverſai avec violence ſur le bord. Il ne dut ſon ſalut qu'au ſecours des matelots. Quand nous fûmes à terre, de la diſpute nous en vînmes aux coups, mais on nous eut bientot ſéparés ; revenus de notre ivreſſe nous nous donnâmes la main, & reſtâmes depuis fort bon amis.

Le jour ſuivant, les Indiens furent travaillés d'une fièvre épidémique qui les priva de l'uſage de leurs membres, & leur donna le tranſport avec délire. J'en fus attaqué très rudement, mais graces aux ſecours bienveillans de M. Martin qui avoit un petit coffre à médicamens, je me trouvai rétabli environ au bout de trois ſemaines.

Comme l'hiver approchoit, & qu'il n'y auroit pas eu moyen de ſe diſpenſer de ſéjourner à ce poſte, je fus obligé de continuer le voyage avec mes chauſſures de neige, emportant toutes mes marchandiſes ſur des voitures Indiennes à travers les bois & ſur de hautes montagnes. Nous voyageâmes vingt un jours, par une neige très épaiſſe, & fimes environ cent lieues à travers le pays *Saguenay*, ce qui nous fatigua exceſſivement

jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à un lieu appellé *Chècootimy*. A moitié chemin au dessus du fleuve sur lequel est ce poste, coule une eau salée. Il n'y réside que quelques Indiens & un trafiquant de l'Inde avec lequel je passai l'hiver, chassant & tuant un grand nombre d'animaux. Dès le commencement du printems, je pris congé de lui. Bien monté en canots, je continuai ma route jusqu'au lac de St. Jean; de là au fleuve *Panebacash*, au lac *Schaboomoochoine*, situé au nord-est du lac *Arbitibis*, à distance d'environ sept journées indiennes.

Je campai près des chutes du fleuve *Panebacash*, & parvins, à force de gravir, jusqu'à une haute montagne, pour promener ma vue sur une vaste creux, d'environ deux cents toises de profondeur; la largeur à l'entrée étoit d'à peu près trois toises. J'y ramassai un morceau de minéral d'environ trois pouces en quarré; la croute extérieure étoit noire & très mince, & lorsqu'elle fut rompue, elle parut jaune. Je l'apportai à Québec, mais je la perdis par accident, ce qui m'affligea beaucoup; quelques uns de mes amis à qui je l'avois montré pensoient quelle étoit de grand prix.

Je pénétrai dans ce voyage près de quatre vingt lieues plus avant dans l'intérieur des terres

que ne l'avoit jamais tenté aucun trafiquant. Le seul établissement qui se trouve en cette partie du Canada est au lac *Saint Pierre* où existoit autrefois une maison françoise, & où résidoit un trafiquant Anglois employé par les commerçans au service desquels j'étois engagé.

J'arrivai au lac *Schaboomoochoine* le 26 Mai 1781. Je me proposois d'y rester quelques jours seulement : mais il arriva des Indiens qui m'assurèrent que ce lieu étoit très favorable à mon projet d'hivernement & me promirent de me fournir du poisson, des fourrures & des pelleteries. Cela me détermina à y rester, j'y bâtis une maison & pris deux Indiens & leurs femmes que je chargeai de chasser pour moi.

Le 29, nous jettâmes nos filets, & au bout d'environ quatre heures, nous attrapâmes de la truite, du brochet, du *maskenonjey*, du brocheton, & du poisson blanc en abondance. Comme le pays étoit rempli d'oiseaux sauvages, nous avions toujours deux services à table, & des racines en guise de productions de jardin.

Le 17 Juin, arriva une bande d'Indiens qui furent agréablement surpris de voir un trafiquant dans un lieu où aucun autre n'avoit jamais été établi auparavant : mais ce qui les charma

ſurtout, ce fut de m'entendre parler leur langue.

Pendant mon ſéjour près de ce lac, je vis une grande quantité de ſerpens. Un jour entr'autres que je me promenois dans les bois, je découvris un de ces reptiles ſous l'herbe : au moment où je l'apperçus je coupai un long bâton & le laiſſai tomber tout doucement ſur la tête du ſerpent, il ſe remua ſur le champ & je pus entendre diſtinctement ſes ſonnettes. Tandis que j'obſervois le brillant de ſes couleurs qui étoit d'une beauté au deſſus de toute expreſſion, il ſe replioit en cercle comme une corde pour ſe lancer autour de moi, cela m'avertit du danger que je courois ; je ſaiſis le bâton par la pointe & lui laiſſai tomber le gros bout ſur la tête : la force du coup l'étourdit, je profitai du moment, le frappai de nouveau & le tuai. Je le meſurai enſuite, & trouvai que ſa longueur étoit d'au moins cinq pieds & demi, & la partie la plus groſſe d'environ quatre pouces de circonférence ; il avoit neuf ſonnettes à la queue, ce qui, ſelon les obſervations générales, annonçoit qu'il avoit neuf ans. Je ne crois pas cependant que ce ſoit un grand motif de certitude : car, on ne ſait pas au juſte en quel tems la ſonnette commence à p roître.

La chair de ce reptile eſt délicieuſe, & j'en ai ſouvent mangé avec grand plaiſir. J'ai vu les Indiens l'empoiſonner avec du jus de tabac.

Tandis que j'en ſuis ſur cet article, quoiqu'il ne ſoit pas tout à fait de mon reſſort, je me permettrai quelques remarques ſur le ſerpent *poule d'eau* & ſur le ſerpent d'eau *noir*.

Le ſerpent *poule d'eau* eſt plus long que le ſerpent à *ſonnettes*. Il a des bandes ſur le dos, une pointe au bout de la queue, recourbée comme une ancre & un double rang de dents dans chaque mâchoire. Il prend ſon nom de ſa voix qui reſſemble au cri d'une *poule* ſauvage. Au Miſſiſſipi, il ſe nourrit de ris ſauvage qui croît à travers les longues herbes; il porte ſa tête le plus ſouvent droite, jette un cri ſemblable à celui de la poule pour attirer cette dernière: quand l'oiſeau approche, le ſerpent lui lance ſa queue dans le corps, & en fait facilement ſa proie.

Le ſerpent d'eau *noir* eſt employé par les Indiens lorſqu'ils vont à la guerre. Ils lui arrachent les dents, noüent ſa tête & ſa queue enſemble, & ſe l'attachent autour du corps, ce qui le fait bientôt mourir. Ils s'en débarraſſent chaque ſoir, & ſe le remettent tous les matins.

En voyageant de la crique *Toniata* sur le fleuve St. Laurent jusqu'à la descente de *Pymitiscotyan* sur le lac Ontario, je vis un de ces serpens qui nageoit avec un poisson plat dans sa gueule, j'eus le bonheur de l'atteindre d'un coup de fusil, & d'arracher ainsi sa victime à la mort qui la menaçoit.

J'avois toujours sur mon petit fort un pavillon flottant. Les Indiens lui rendoient des honneurs par une salve de leur artillerie. Ceux de cette nation qui étoient alors avec moi tinrent un conseil & me firent présent de deux grande robes de castor, de plusieurs pelleteries de prix & d'une abondance de provisions, en retour desquelles je leur donnai du tabac, du rum, des colifichets & de la munition. Deux jours après, il me quitterent, me priant d'attendre leur retour, ce que je leur promis sous la condition qu'ils m'apporteroient des fourrures & des pelleteries pour charger les canots, & que je leur donnerois en retour des marchandises Indiennes. Comme je dépendois de leur exactitude, je ne pus qu'être très satisfait.

Je restai alors avec deux blancs, deux Indiens & leurs femmes. Nous passions notre tems à la chasse & à la pêche; & comme il y avoit auprès de nous plusieurs petites îles, nous faisions

de fréquentes tournées pour tirer des oiſeaux ſauvages, ce qui nous mettoit en état de tenir bonne table. Sur l'une de ces îles, nous découvrîmes deux cabanes Indiennes, mais à les voir il ne paroiſſoit pas que perſonne les eût viſitées depuis longtems. A un demi mille environ, nous vîmes une haute perche barbouillée avec du vermillon. Sur le haut on avoit placé trois crânes humains; les os étoient ſuſpendus tout autour: mes Indiens penſèrent qu'elle étoit élevée depuis pluſieurs années. Environ une heure avant le ſoleil couché, nous retournâmes à notre *wigwaum*. Le matin du jour ſuivant, en l'abſence des Indiens, les Canadiens m'aidèrent à mélanger du rum & à aſſortir des marchandiſes pour que nous fuſſions tout prêts en cas d'arrivée des Sauvages, & auſſi pour employer le tems dont le cours ſembloit bien lent à notre impatience.

Le 24 Juin, il nous arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui apporterent une quantité conſidérable de pelleteries & de fourrures excellentes avec de la viande sèche pour laquelle je fis des échanges. Quand le marché fut conclu, je leur donnai du rum, comme cela ſe pratique en pareilles occaſions. Ils le goûterent avec délices après une marche ſi longue. Ils

en

en burent avec excès, car j'avois donné plus que la mesure ordinaire, mais leur cargaison en valoit bien la peine, & j'ai toujours trouvé mon intérêt à être généreux avec eux dans les échanges. (1)

Après leur départ, je pris un de mes Indiens pour guide, & j'allai faire une visite à un confrere trafiquant, à cent cinquante milles de mon établissement. Je passai avec lui environ une quinzaine, & j'étois sur le point de revenir lorsque deux Indiens vinrent m'informer de

---

[1] On ne trouvera peut être pas ici sans plaisir la pièce suivante qui est un tarif des échanges de la compagnie de la baye d'Hudson, tiré du supplément inséré dans les voyages du capitaine Robert Lade. Elle fera juger du profit immense que la compagnie dut faire à la baye d'Hudson dans l'origine.

Régle d'échange pour les marchandises de la compagnie.

Un fusil,	Dix bonnes peaux de Castor.
Poudre à tirer.	Un Castor pour une demie livre.
Plomb à tirer.	Un Castor pour quatre livres.
	Un Castor pour une grande & une petite.
Haches.	
Couteaux.	Un Castor pour six grands couteaux.
Grains de colliers.	Un Castor pour une livre.
Habits galonnés.	Six Castors pour un habit.
Habits sans galons.	Cinq Castors pour un habit rouge.
Habits de femme avec galons.	Six Castors pour un habit.
Habits de femme sans galons.	Cinq Castors.
	Un Castor pour une livre.
Tabac.	Un Castor pour une grande boëte ou
Boëte à poudre de corne,	pour deux petites.
	Un Castor pour le poids de chaque
Chaudron.	livre.
Peigne & miroir.	Deux peaux.

Voyages du capitaine Robert Lade, tom. 2 pag. 203 & 204.

la part de mes Canadiens qu'une bande de Sauvages attendoit après moi. Nous fûmes de retour au bout de cinq jours environ, & je fis des échanges contre toutes leurs fourrures.

Le 16 Juillet, il nous arriva une cinquantaine de Sauvages avec leur chaſſe de printems pour laquelle je leur donnai auſſi divers objets. Quoique leurs peaux fuſſent d'une qualité très inférieure à celle des pelleteries qu'on ſe procure l'hiver, comme j'étois déterminé à rendre mon commerce le meilleur poſſible, je m'empreſſai de profiter de toutes les occaſions d'augmenter mon magazin.

A la fin du mois, la bande qui m'avoit promis de revenir, arriva en effet, & remplit ſa promeſſe : elle m'apporta une grande quantité de fourrures. C'étoit avec la proviſion que je m'étois fait pendant leur abſence, tout ce que mes canots pouvoient contenir. Ils me donnèrent auſſi avis que la compagnie de la baye d'Hudſon avoit perdu toutes ſes fourrures par le pillage qu'en avoient fait les françois.

Dès les premiers jours d'Août, je terminai mes ballots, & m'embarquai pour Québec où j'arrivai au bout d'environ ſix ſemaines à la grande ſatisfaction de mes commettans à qui ma longue abſence avoit cauſé de vives inquié-

tudes : la cargaiſon, pourtant, leur fut très agréable & ne leur permit pas de douter de mon induſtrie & de mon intégrité dans leur ſervice. Perſuadés que j'avois eſſuyé de grandes fatigues, ils me firent, outre le ſalaire dont ils payerent mes peines, un fort beau préſent, & je quittai leur ſervice ainſi que la vie Indienne, avec la réſolution de chercher un emploi moins périlleux & dans lequel je pourrois partager les plaiſirs de la ſociété ſans épuiſer autant le corps & l'eſprit tout à la fois.

Je reſtai quelque tems à Québec, & me propoſois d'y paſſer l'hiver : mais l'argent s'épuiſoit, & mon eſprit n'étant pas réconcilié encore avec l'idée d'un autre voyage parmi les Indiens, je retournai à Montréal où je trouvai des amis aſſez généreux pour ſubvenir à mes beſoins juſqu'au printems ſuivant.

CHAPITRE XVI.

Visite au fort George. = *Trait remarquable de courage & de resolution de la part d'un Indien Mohawk.* = *Passion des Canadiens pour la danse.* = *Retour à Londres.* = *Nouveau départ de cette ville* = *Arrivée à Québec.* = *Histoire de l'Indien Jean.* = *Arrivée au lac Jenesee.* = *Contretems fâcheux.* = *Description de la maison où l'on fit un feu du conseil* = *Nouveau malheur.* = *Baye de Kenty.* = *Etablissement de royalistes dans le Canada.* = *Observations sur les terres situées depuis la Pointe au Baudet jusques à la Baye de Kenty.* = *Critique du système absurde de féodalité qui existoit en France.* — *Réflexions sur la population des nouveaux établissemens, sur la fertilité du sol, &c.* = *Dernier retour à Londres.*

AU mois de Mai, je fis une tournée au fort George, situé sur un lac du même nom que les François appellent le lac *du St. Sacrement.* J'y restai avec quelques Mohawks campés en cet endroit. Au commencement de la guerre

entre les François & les Indiens en 1757, un de ces sauvages donna un exemple mémorable de résolution, de courage & de sang froid, à l'occasion d'une sentence qui condamnoit un soldat à recevoir soixante coups de verges pour s'être enivré.

Un Indien connu sous le nom de *Talons D'Argent* à cause de son agilité supérieure & de son admirable habileté dans l'art de la guerre, & qui avoit tué plus d'ennemis, lui seul, qu'aucune des tribus alliées de l'Angleterre, vint par hazard au fort dans le moment même où ce soldat alloit subir son châtiment, & témoigna du mécontentement de ce qu'on faisoit descendre un homme à une pareille dégradation. Il s'approcha du commandant & lui demanda quel crime le soldat avoit commis. L'officier piqué de se voir questionné, ordonna à un de ses gens d'éloigner *Talons D'Argent* & de le prévenir que la compagnie des Indiens n'étoit pas nécessaire en pareille circonstance : *wa wa*, ou, oh! oh! répondit le Sauvage, pourquoi ce guerrier est il attaché? pour m'être enivré, répondit le soldat. « Est-ce là tout? « lui dit *Talons D'Argent*, en ce cas, prens « un autre paquet de verges, & attache

« moi là ton officier, car il s'énivre deux fois « par jour. » Ayant ainſi parlé, il quitta le fort en diſant au ſoldat qu'il ſeroit bientôt de retour pour s'oppoſer de tous ſes efforts à ſon ſupplice. Bientôt après celui-ci fut attaché & les tambours de quartier alloient donner le ſignal, lorſque *Talons D'Argent* revint, & montant juſques auprès de l'officier avec un tomahawk & ſon couteau de ſcalpage, il lui dit: « mon pere, « crois-tu être un guerrier? « Si tu es brave, tu ne ſouffriras pas que tes » gens frappent ce ſoldat pendant que je ſuis « dans ce fort. Ne répands pas, je te le con- » ſeille, du ſang Anglois que nous aurons « beſoin d'oppoſer demain à l'ennemi. = L'officier, tournant les talons, ſe contenta de répondre avec le ton de l'indignation, que le ſoldat avoit violé les loix & qu'il falloit qu'il fût chatié. = « Eh bien répliqua *Talons D'Argent* » oſes le premier, & nous verrons bientôt ſi tu es auſſi brave qu'un Indien.

Environ deux jours après, l'officier ſe promenoit à cheval à quelque diſtance du fort. *Talons D'Argent* s'étoit couché à plat ventre, ſelon ſon uſage quand il vouloit ſurprendre un ennemi, l'officier paſſa ſans l'apper-

cevoir, lorſque celui-ci ſe levant tout à coup & ſaiſiſſant la bride du cheval, dit à l'officier de deſcendre & de ſe battre avec lui. L'officier qui ne jugeoit pas à propos de riſquer ſa vie contre un ſauvage, refuſa de deſcendre & ſe mit en devoir de pouſſer ſon cheval. *Talons D'Argent* s'apperçut de ſon intention, aſſomma d'un coup de tomahawk le cheval qui tomba sur le champ, et l'officier roula sur terre sans se faire de mal. « Mainte- « nant, lui dit *Talons D'Argent*, nos forces ſont « égales, & comme tu as une paire de piſto- « lets & une épée, tu ne peux plus m'oppoſer « de raiſons pour ne pas te battre contre moi. » Comme l'officier perſiſtoit dans ſon refus, *Talons d'Argent* lui dit qu'il ſe croyoit un grand guerrier lorsqu'il avoit donné l'ordre de punir un de ſes eſclaves blancs pour avoir enfreint les loix militaires; mais qu'en ce moment il oublioit le caractère qu'il avoit pris alors, qu'autrement il n'auroit pas refuſé de ſe battre avec lui, & lui jettant un regard ſévère, il ajouta qu'il avoit une grande envie de le *faire changer de climat*; mais que comme cette manière de procéder ne répondoit point à ſes vues & l'expoſeroit à des dangers parmi ſes frères d'armes, il pouvoit retourner chez lui s'il

vouloit ; qu'il ſe rendroit au fort le lendemain matin avec la crinière du cheval, & conteroit l'aventure. L'officier fut tranſporté de joie de l'échapper ſi heureuſement quoique obligé de ſe rendre à trois lieues de là.

Le lendemain matin, *Talons d'Argent* arriva, & demanda à voir l'officier, mais il lui fut refuſé de paroître en ſa préſence. Quelques uns des officiers ſes camarades ſortirent & lui demandèrent ce qu'il vouloit : il leur fit part de ce qui s'étoit paſſé entre l'officier & lui, & leur montra ſon trophée, ajoutant qu'il ſe propoſoit d'aller le lendemain à la guerre & qu'il *tâcheroit de faire priſonniere une vieille femme pour l'envoyer commander au fort, leur chef n'étant bon qu'à ſe battre contre ſon chat ou ſon chien, pendant qu'il mangeoit, de crainte que ces animaux n'eûſſent quelque choſe de plus que lui.* Il demanda enſuite du rum, qu'on lui donna, & quitta le fort pour aller tenir ſa parole ; mais il fut bientôt après tué dans une action, en combattant vaillamment, à la tête d'un parti de Mohawks près *l'Étang de ſang* qui joint à la route du *lord Loudon* ſur le chemin d'Albany.

Quelques jours avant la gelée, je retournai

à Montréal & rendis visite à mes anciens amis de Cahnuaga sur la route indienne. Je m'amusai beaucoup avec eux, ayant toujours préféré leur société à celle des Canadiens. Malgré cela, je me livrai de tems à autre à des plaisirs plus rapprochés des mœurs civilisées, & comme je dansois assez bien, ma compagnie fut bientôt généralement recherchée.

Les Canadiens sont très-passionnés pour la danse, depuis *le seigneur* jusques à *l'habitant*, & quoique la basse classe du peuple n'y excelle pas, on trouve pourtant dans la sienne un certain air de bien être, une sorte de négligence qui, toute grossière qu'elle paroît, n'est pas sans agrément. Pour rafraîchissement, dans ces occasions, on a du vin rouge d'Espagne, très-aigre, appellé *cuir noir*; & ce vin, tout grossier qu'on le trouveroit dans les assemblées bien choisies, est regardé ici comme un très-agréable moyen de traiter ses amis.

L'hiver une fois passé, je me déterminai à aller à Québec, & a tâcher de me ménager un passage en Angleterre, n'ayant la perspective d'aucun établissement solide dans le Canada. A mon arrivée, je me rendis dans une taverne & vécus le plus modestement possible, moins par inclination que par nécessité: car tout le monde

fait que les trafiquans indiens, comme des matelots, ſont rarement aſſez ſages pour conſerver beaucoup d'argent. Heureuſement, je rencontrai à Québec un ancien camarade de collége, capitaine de vaiſſeau, que je n'avois pas vu depuis ſeize ans. Je lui fis part de ma triſte poſition, & j'en fus généreuſement ſecouru. Outre cet acte de bienveillance, il me promit de me faire paſſer en Angleterre, à bord de ſon vaiſſeau, offre que j'acceptai avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance.

Quand il eût arrêté le tems de ſon départ, je pris la poſte & retournai à Montréal pour mettre ordre à mes affaires; de là à Québec d'où nous partîmes le onze octobre 1783 & fimes voile pour Terre-Neuve. Quand nous fûmes arrivés à la vue du port, pluſieurs de nous ſollicitèrent la permiſſion de prendre la chaloupe & de ramer vers le rivage, ce qui nous fut accordé, mais comme le tems étoit calme, nous n'avançâmes pas beaucoup. A peine avions nous fait une lieue depuis notre ſortie du vaiſſeau, qu'il s'éleva un vent violent de Sud-Oueſt qui nous retarda conſidérablement. Vers le ſoir, le vent tomba, & à forces de rames, nous atteignîmes le rivage environ à minuit, las & mourans de faim.

Le matin de très-bonne heure, le vaiſſeau entra dans le port, après avoir beaucoup ſouffert du vent qui l'avoit battu preſque toute la nuit, ce qui détermina le capitaine à ſe débarraſſer de ſa cargaiſon. Le 9 novembre nous quittâmes Terre-Neuve, à bord d'un autre vaiſſeau; notre paſſage fut heureux. Il ne nous arriva rien de remarquable & nous arrivâmes à Londres le 30 du même mois.

J'avois été, pendant quinze années, abſent de l'Angleterre. Mon pays natal me parut à mon arrivée, un nouveau monde; & ce fut avec beaucoup de peine que je retrouvai quelques uns de mes anciens amis: la plupart d'entr'eux étoient morts dans l'intervalle d'une ſi longue abſence.

En février 1784, je pris un nouvel engagement avec un parent pour retourner au Canada. Je quittai Londres le 15 avril ſuivant, avec une bonne cargaiſon. Le 20, nous levâmes l'ancre & fimes voile vers Porſtmouth pour y prendre des vins. Après un triſte & ennuyeux trajet de douze ſemaines, nous arrivâmes, en bon état, à Québec, d'où mes marchandiſes furent envoyées à Montréal dans une petite barque. Mais, la ſaiſon étoit trop avancée pour me permettre de tenter

de gagner Michillimakinac, & d'hiverner dans l'intérieur des terres, n'ayant pas l'espoir de pouvoir me procurer des canots propres à remplir mon objet. Mes marchandises, d'ailleurs, n'étoient pas convenablement assorties, & je n'avois pas assez de tems pour les arranger de manière à pouvoir faire le voyage en question. Je me déterminai à consulter un ami sur mon embarras. Il me conseilla de vendre publiquement mes marchandises. Je vendis donc, mais à perte, de sorte que je n'étois en état de remettre à mon ami de Londres qu'une très petite partie de son payement. Dans ce voyage, rien ne réussit au gré de mes vœux, car, graces à ma sotte crédulité, tout en voulant réparer, s'il étoit possible, la perte que j'avois essuyée, je redoublai les obstacles, de manière que, peu de mois après mon arrivée à Québec, tous mes projets étoient manqués, & je me trouvai entièrement dénué de ressources.

En février, 1785, je quittai Montréal, & voyageai de la *Prairie* à celle de S. Jean où je trouvai par hazard un ami qui me prêta quelqu'argent pour aller à New-Yorck. J'avançai jusques à *Stony-Point* où je m'arrêtai deux jours avec quelques officiers royalistes dont plusieurs

m'accompagnèrent à *Crown-Point*. Nous y reſtâmes auſſi trois jours. Nous partîmes enſuite tous enſemble, & je louai un bâtiment qui me tranſporta ſain & ſauf à New Yorck où je pris un logement & vécus auſſi modeſtement qu'il me fut poſſible.

Pendant mon ſéjour à New-Yorck, je rencontrai un Sauvage de Lorette, nommé *L'Indien Jean* qui avoit été au ſervice d'Amérique pendant toute la guerre, & qui attendoit, pour recevoir une récompenſe de ſa fidélité, le moment où le Congrès tiendroit ſes ſéances. Il me dit qu'il avoit combattu neuf ans pour les Américains, tué un grand nombre de leurs ennemis, & qu'il n'avoit eu pour toute récompenſe qu'un fuſil, deux couvertures, trois pièces de jarretières indiennes & cent dollards en papier monnoye dont il ne pouvoit pas ſe ſervir. Comme j'entendois ſa langue, il me pria de lui rendre le ſervice d'être ſon interprête auprès du gouverneur. Je l'engageai à venir chez moi, & je pris par écrit les différens détails qu'il me communiqua, afin d'être prêt à en donner une connoiſſance ſommaire, en cas de néceſſité.

Peu de jours après, il m'expliqua plus au long la nature de ſes réclamations, & de

quelle manière il avoit été joué par le Congrès. Je lui demandai quels avoient été ſes motifs pour s'engager au ſervice d'Amérique. Il me répondit qu'au commencement de la guerre, les *Gros Couteaux* (il entendoit par ce nom les Américains) lui avoient conſeillé d'abandonner tout penchant pour les Anglais, & lui avoient promis de pourvoir à ſes beſoins; qu'ils avoient ajouté, comme motif d'encouragement, qu'ils lui payeroient, pour chaque chevelure, une valeur plus conſidérable qu'il n'avoit accoutumé de recevoir, & qu'à la fin de la guerre, il auroit de la terre & des proviſions ſuffiſantes pour le faire exiſter lui & ſa famille : mais qu'il étoit bien convaincu aujourd'hui qu'ils n'avoient eu en vue que leurs intérêts, ayant vainement ſollicité pluſieurs fois l'exécution de leurs promeſſes, qu'il vouloit donc ſe procurer ſatisfaction de manière ou d'autre.

Je lui dis que « je ne le plaignois pas de ſa » diſgrace, que c'étoit un mauvais Indien d'a- » voir abandonné ſon bon pere qui vivoit de » l'autre côté de la grande mer & qui étoit » univerſellement aimé par tous ceux qui le » connoiſſoient, ſurtout par les Indiens de Lo- » rette ; que, comme les ſujets de ce grand » & bon pere vivoient près de ſon village &

» donnoient toute preuve de leur amour &
» attachement pour sa nation, ce qu'il ne pou-
» voit ignorer, j'étois surpris qu'il laissât son
» cœur *céder au souffle de tous les vents* ;
« que je le croyois le seul Indien de Lor-
» ette capable d'avoir deux façons de penser ;
» que je ne me souciois donc pas de parler
» au congrès en sa faveur. »

Ces reproches sur sa conduite parurent l'affecter. Il me répondit qu'il espéroit que, malgré qu'il eût abandonné la cause de son *Grand Pere*, il trouveroit en moi un ami qui voudroit bien l'accompagner lorsque son affaire devroit être prise en considération par le Congrès, personne dans New-York ne pouvant lui rendre un service si essentiel. Je lui dis que, malgré mon juste mécontentement, sa situation avoit adouci mon cœur, & que je ne me refusois plus à sa demande.

Au bout d'environ quatre jours, il vint m'informer que le Congrès étoit assemblé, qu'il croyoit qu'on y feroit droit à sa demande, si je me présentois avec lui, & voulois bien être son interprète auprès du gouverneur. Comme j'avois eu une part très active à la guerre contre les Américains, je m'en serois volontiers défendu, mais il me rappella avec tant d'instance ma promesse, que je ne pus résister. Je me

rendis sur le champ avec lui au conseil ou présidoit le gouverneur Franklin qui me demanda si je connoissois l'Indien Jean. Je lui répondis que je le connoissois seulement pour l'avoir vu à New Yorck, & que j'étois venu d'après ses sollicitations pressantes, pour parler en sa faveur. Franklin me pria d'assurer l'Indien qu'il pouvoit compter que justice lui seroit rendue sous peu de jours, & de tranquilliser son esprit. Je fis part de cette bonne nouvelle à l'Indien qui en fut très satisfait.

Bientôt après, on l'envoya chercher & on lui remit un ordre de deux cents dollars sur un marchand. L'ordre ayant été présenté pour le payement, la somme ne fut point comptée: Jean, très-irrité me pria de dire au marchand que le congrès & ses agens étoient tous des voleurs. Le marchand s'excusa en disant que le trésor étoit bien pauvre, & ne pouvoit satisfaire à toutes les demandes.

Le jour suivant, Jean se présenta devant le gouverneur. Il l'informa du refus qu'il avoit essuyé, en reçut un ordre sur un autre marchand dont il fut payé sans difficulté. Sa joie fut extrême, mais, au bout de dix jours, il avoit déja, en bon Indien, dépensé tout son argent à boire.

Mon

Mon entremise en faveur de l'Indien me fit connoître avantageusement, & me procura accès dans une respectable maison de commerce qui m'accorda du crédit pour le commerce de l'Inde. J'arrangeai ma cargaison, & fis voile pour Albany où j'arrivai le dix-huit Juin. En ce lieu je déchargeai mes canots, & les fis transporter dans un chariot jusqu'à *Schenectady* où j'achetai deux bateaux. Le 6 Juillet je montai la rivière Mohawk jusqu'aux plaines allemandes où je m'arrêtai trois jours, espace de tems pendant lequel une bande d'Indiens *Oneidoës* vint me trouver, & me pria avec instance d'hiverner dans leur village qui étoit à dix journées de marche environ du fort Santwix. Je satisfis à leur demande, & partis avec vingt huit chevaux pour transporter mon bagage, étant obligé de voyager à travers les bois, & je vendis mes bateaux dont le prix me servit à payer ceux à qui j'avois loué mes chevaux. J'arrivai en bon état au village avec mes marchandises; mais commençant à me convaincre que le succès de mon plan ne seroit rien moins qu'avantageux, je fis des échanges, au bout de trois semaines de résidence parmi eux, contre le peu de pelleteries qu'ils avoient, & après avoir racheté mes bateaux, je quittai mes bons amis les Indiens, dirigeai sur le champ ma route

vers le lac Jeneſee où j'arrivai le 14 Septembre.

Lorſque j'eus pris terre & mis en ſureté mes marchandiſe, j'ordonnai à mes hommes de préparer une maiſon. Les chefs, apprenant mon arrivée, s'aſſemblerent & vinrent me trouver accompagnés de leurs jeunes gens & attendant des préſens que je ne pouvois gueres me diſpenſer de leur faire. Je leur demandai la permiſſion de m'arrêter ſur leur terre. Les uns y conſentirent, d'autres s'y refuſerent; enfin après s'être conſultés les uns les autres, ils me dirent que je pouvois entreprendre la conſtruction. Mes gens ſe mirent ſur le champ à l'ouvrage avec zèle & empreſſement dans l'eſpoir de pouvoir achever avant leur retour: mais, ô inſtabilité des choſes humaines! tandis que mon monde étoit à l'ouvrage, quelques Indiens vinrent en grande hâte me prier de les accompagner au *feu du conſeil*, qui étoit à une petite diſtance du lieu où je projettois d'établir ma réſidence. Je me rendis à l'invitation, & m'aſſis auprès du chef. L'un d'eux ſe leva alors & m'adreſſa la parole en ces termes.

» Vous êtes le *ſucre*, car c'eſt ainſi que nous » vous nommons dans notre langue, mais il ne » faut pas que vous ayez trop de douceur ſur » vos lèvres. Tous les Indiens *Oneidoës* aſſu- » rent qu'ils ont entendu dire que vous n'êtes » venu que dans l'intention de nous prendre

» nos terres ; cela ne doit pas être : nos jeunes » guerriers ne souffriront pas qu'aucun Anglois » s'établisse ici. Vous êtes comme le grand » chef, le général *Johnson* qui ne demandoit » qu'un morceau de terres, un grand lit pour » y coucher, & lorsque *Hendrick*, chef des » Mohawks eut satisfait à sa prière, il prit » bientôt possession d'une grande partie de » terres où nous chassions. Nous n'avons pas » moins de raisons de penser que vous avez » le projet de nous ravir nos droits naturels. » Nous aimions *Sir-William*, & nous cédâmes, » mais vous êtes un étranger & ne devez pas » prendre ces libertés : mon avis est donc que » vous partiez demain matin à la pointe du » jour, ou vous serez pillé par nos jeunes » guerriers, & il ne sera pas en notre pouvoir » de vous rendre justice. »

Puisque je viens de parler d'un conseil, je crois devoir décrire la forme d'une maison construite pour cet objet près le fort Pitt. (1)

C'est un bâtiment long : deux feux y sont allumés à une distance convenable l'un de l'autre sans aucune cheminée ni cloison : on entre dans la maison par deux portes, une à chaque bout :

[1] « Dans leurs expressions métaphoriques, *le feu du conseil* a quelque chose de si sacré qu'il est censé toujours allumé. Il est

ſur la porte étoit peinte une tourterelle, emblême de la tribu particulière : ſur chaque porte on voit ſculpté la tête d'un vieillard pour déſigner la ſageſſe & la gravité qui doivent caractériſer un ſénateur. De chaque côté, dans toute la longueur de la maiſon, eſt une plate-forme ou lit, large de cinq pieds, élevée au-deſſus du plancher d'un pied & demi, fait avec de grands morceaux de bois fendu & dont on ſe ſert également & de lit pour dormir & de ſiége pour s'aſſeoir. Elle eſt couverte d'une belle natte de jonc, & c'eſt au bout le plus élevé du bâtiment que le roi ou grand chef s'aſſeoit.

Pour en revenir à mon récit, nous emballâmes nos marchandiſes, & avançâmes juſqu'au fort Oſwego que j'eſſayai de paſſer. Mais j'en fus empêché par une ſentinelle qui m'apprit qu'aucun bateau chargé de marchandiſes ne pouvoit paſſer outre ſans la permiſſion du commandant. Je lui dis que je n'étois point Américain, & je voulus aller trouver l'officier pour ſavoir s'il étoit vrai qu'il eût donné de pareils ordres. Je voyageois dans mon habillement indien : je laiſſai mes hommes à terre

---

même comme le ſymbole de toutes les affaires qui concernent la religion & le gouvernement. » *Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, Ier. vol. chap.* 16, *pag.* 273.

environ à une lieue & demie de la garniſon. Je rendis à l'officier tous les égards dus à ſon caractère, & l'informai de ma ſituation : il me répondit qu'il ſe trouveroit fort heureux de m'obliger, mais qu'il me ſeroit impoſſible de paſſer le fort ſans des letttres de créance expreſſ : & bien en régle ; & comme je n'en avois pas, il m'engagea à retourner aux Etats Unis pour éviter la ſaiſie de mes marchandiſes. Malgré cet avis amical, je me déterminai à en courir les riſques, &, à mon grand chagrin, elles furent toutes ſaiſies par les officiers de la douane, dépoſées par eux dans le magazin du roi, & bientôt après, confiſqués.

Dans cette déplorable ſituation, & ma ſanté devenant très-mauvaiſe, je deſcendis dans un bateau du roi juſques à Cataraqui, où j'arrivai le 8 novembre, & j'allai y loger à la taverne de M. Howell. Mon mal augmenta ; je fus obligé de me tenir dans mes couvertures n'ayant pour me garder qu'une bonne fille très fidèle. Je reſtai quelque tems dans ce malheureux état, attendant chaque jour le moment de *changer de climat*, quoique réſolu à ne négliger aucun des moyens néceſſaires pour recouvrer la ſanté. Dans ce tems ſi critique, mon correſpondant arriva d'Angleterre, & malgré les pertes que mon imprudence lui avoit occaſionnées, il rem-

plit a mon égard le rôle d'un bon Samaritain, verſant de l'huile & du vin ſur mes bleſſures. Trouvant enſuite que mon état éxigeoit les ſecours de la médecine, il me fit examiner par un chirurgien, & je fus bientôt aſſez rétabli pour continuer ma route juſqu'au village la Chine où je demeurai quelques mois occupé à préparer les marchandiſes qu'il avoit apportées d'Angleterre pour un voyage au Nord-Oueſt parmi les Indiens. Il ſe propoſoit d'aller, au printems ſuivant, à Michillimakinac ; mais la mauvaiſe fortune qui nous pourſuivit toujours déconcerta nos projets & nous obligea de quitter la Chine le 26 mai 1786. Nous dirigeâmes notre route vers Oſwegatche dans un grand bateau de *Schenectady*. Là nous nous arrêtâmes quelques heures & prîmes terre dans un lieu appellé la *Crique de Toniata* où je me déterminai à demander cinq cents acres de terre en qualité de trafiquant établi pour le compte du roi. J'obtins cette ſatisfaction du gouvernement, & coupai ſur le champ du bois de charpente pour conſtruire une maiſon propre à traiter avec les Indiens, dans l'eſpoir d'en retirer des avantages conſidérables au moyen des échanges.

Au bout de quelques jours, les Indiens vinrent pour commercer avec nous, ce qui nous donna du courage & en même tems nous

fit naître des idées agréables & l'eſpoir flatteur de réuſſir dans notre commerce : mais quelques affaires exigeant les ſoins de mon ami à Montréal, notre commerce en éprouva une ſuſpenſion momentanée, & à ſon retour, il me dit qu'il nous falloit abandonner nos quartiers, parce qu'il craignoit d'être ſaiſi pour dettes contractées en Angleterre.

Dans ce cruel embarras, la fuite étoit notre ſeul moyen de ſalut. Nous embarquâmes donc nos marchandiſes à bord d'un grand bateau, & avançâmes juſqu'à *Pimitiſcotyan*. Nous prîmes terre ſur les bords du lac Ontario où nous entrâmes dans une crique, & trouvâmes à nous accommoder dans une maiſon de trafiquant. Le matin du jour ſuivant, nous prépar mes une maiſon pour notre commerce, & fûmes aſſez heureux pendant quelques jour : mais notre bonheur ne fut pas de longue dur e : un officier nous pourſuivit, prit poſſeſſion de tout ce qu'il put trouver de nos effets, meme de la tente qui nous ſervoit d'abri contre les injures du tems, & les tranſporta à Montréal où ils furent vendus moins du quart de leur valeur originaire. Dans une telle poſition, dénués de toutes reſſources pour le commerce, nous deſcendîmes à la baye de Kenty & y r ſidâmes dix mois parmi les commerçans établis

pour le compte du roi. La généreuſe hoſpitalité qu'ils nous accordèrent réuſſit à adoucir la rigueur de notre détreſſe & à ſoulager mes peines. Au commencement du printems de l'année 1786, nous traverſâmes l'île de Carlton d'où nous nous rendîmes au fort Oſwego. Nous nous propoſions de paſſer dans les Etats Unis par ce poſte; mais ne trouvant point de paſſage, il ne nous fut point permis de continuer notre voyage. Dans cette décourageante ſituation je conſeillai à mon ami de dreſſer un autre plan, & lui indiquai un moyen de transport juſqu'à la *crique du Saumon*, à trente lieues environ du fort. Nous y reſtâmes un jour ſeulement, & munis de cinq livres de porc, de deux miches de pain, nous partîmes à pied, accompagnés d'une fille, eſpérant arriver au fort Santwix dans l'eſpace d'environ quatre jours; mais l'ancien chemin étoit tout à fait détruit, & nous fûmes obligés de retourner vers le ſoir à la crique, déconcertés dans notre projet. Nous renonçâmes à de nouvelles tentatives, & convînmes de retourner au fort Oſwego. Quoiqu'il ne fût pas éloigné de plus de vingt lieues, nous mîmes ſix jours à parvenir juſqu'à la garniſon.

Mon ami éprouva de rudes fatigues dans cette expédition, n'étant point accoutumé à dormir dans les bois. Un havreſac du poids d'en-

viron trente livres qu'il avoit à porter, le chargeoit auſſi exceſſivement : la pénurie de proviſions augmentoit la détreſſe commune : car on ne ſuppoſera pas que cinq livres de porc & deux miches de pain pûſſent mener bien loin trois perſonnes.

Avant la fin de notre voyage, nous fûmes douze heures ſans autre nourriture que quelques oignons ſauvages; mais, par bonheur, nous trouvâmes ſur le ſable environ cent quarante œufs d'oiſeaux. Nous les fimes cuire & les dévorâmes avec avidité, malgré qu'il y eût des petits dans la plupart de ces œufs, & que les corps fûſſent déja couverts d'un léger duvet.

A notre arrivée au fort, le commandant nous plaiſanta ſur notre entrepriſe; & prenant mon ami à part, il lui conſeilla ou de retourner à Montréal ou de monter à Niagara, perſuadé qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir les fatigues de la vie Indienne. Il ſuivit le conſeil de l'officier, & me laiſſa au fort que je quittai bientôt après. Je vins à Montréal d'où je me procurai un moyen de tranſport à Québec; & me trouvant dans une profonde misère, je m'adreſſai au lord *Dorcheſter* pour recevoir quelque ſoulagement. Celui-ci dépêcha avec beaucoup de bienveillance ſon aide de camp pour m'accompagner auprès du lieutenant général *Hope* & me recommanda fortement à ſon ſouvenir,

afin qu'il m'employât là où mes connoissances sur les Indiens pourroient être utiles. J'éprouvai ainsi un peu de soulagement, & ayant reçu quelques dollards & autres choses également nécessaires, je fus envoyé à Cataraqui.

Je quittai donc Quebec & arrivai à Montréal le 14 de Juillet : le jour suivant, je continuai ma route à pied, mais voyant deux Indiens de ma connoissance dans un canot, & ayant dans ma poche quelqu'argent pour acheter du rum, je fis prix avec eux pour qu'ils me transportassent à Cataraqui, &, dans notre trajet, nous tuâmes du gibier en abondance.

Le 19 août, je remis mes lettres de créance à l'officier que cela regardoit, mais il ne pouvoit me rendre aucun service. Toutefois, il me recommanda par lettre à son ami à l'île de Carleton. *Sir Jean Johnson* y attendoit un vaisseau qui devoit le transporter à Niagara où il alloit pour tenir un conseil avec les Indiens : j'eus le bonheur de me procurer une entrevue avec lui & de pouvoir lui communiquer ma situation. Il m'ordonna de me tenir prêt à lui servir d'interprête à son retour. Le 18 septembre, *Sir Jean Johnson* nous rencontra à la tête de la baye de Kenty. A l'instant où les Indiens apprîrent son arrivée, ils le saluèrent d'une décharge de petites armes, & en

ayant reçu du rum, ils chantèrent & dansèrent leurs chanſons de guerre : j'en remarquai particulièrement une qui étoit, à peu près, conçue en ces termes :

« Enfin, notre bon père eſt arrivé, il a « rompu les petites branches & éclairci ſon « chemin pour venir à notre rencontre. Il nous « a donné des préſens en abondance, & de- « mandé ſeulement ce large lit. » (Voulant ainſi parler d'une étendue conſidérable de terre qui étoit décrite ſur la carte.)

Le jour ſuivant, à midi, on tint conſeil, & *Sir Jean* déploya ſa carte devant eux, leur déſignant comme objet de ſes vœux une portion de terres depuis *Toronto* juſqu'au lac Huron. Les Indiens convinrent de la lui accorder, & dès qu'ils le virent ſe mettre en devoir de leur faire un préſent, l'acte de conceſſion fut ſigné par les chefs qui apposèrent, reſpectivement en guiſe de ſignatures, l'emblême ou la figure de leurs *Totams*.

Sir Jean Johnſon les quitta alors, & s'embarqua pour Cataraqui, capitale des établiſſemens royaliſtes.

Avant ſon départ, je l'informai plus amplement de ma malheureuſe ſituation & obtins de lui un ſecours momentané qui me mit à portée de deſcendre juſqu'à la troiſième ju-

riſdiction dans la baye de Kenty où je m'arrêtai parmi mes amis les royaliſtes jusques au printems de 1787. Pendant ce tems j'eus de fréquentes occaſions de faire des obſervations ſur l'état floriſſant des nouveaux établiſſemens.

Les établiſſemens de royaliſtes en Canada préſentent à l'Angleterre un grand moyen de faire une acquiſition importante. En cas d'une guerre avec les États unis, ils fourniroient non ſeulement quelques milliers d'hommes en troupes de vétérans, mais encore une génération qui s'élève d'hommes vaillans dont les principes pendant la dernière guerre, les portoient aux plus grands efforts, même au ſacrifice de leurs propriétés, de leurs familles, de leurs amis, pour le ſoutien de la cauſe qu'ils avoient embraſſée avec tant de chaleur. Il y avoit au reſte, pendant mon ſéjour dans le pays un ſujet de plainte qui ſans être tout à fait de nature à troubler le bien être & la proſpérité des habitans actuels, ou de nuire à la population, ne laiſſe pas que d'être, eû égard au nombre des terres incultes, très digne d'une ſérieuſe attention par les dangers qu'il pourroit entraîner dans la ſuite. Je vais, pour la satisfaction du public, eſſayer de le développer.

Toutes les terres depuis la *pointe au Baudet* (lieu où commencent les établiſſemens royaliſtes

ſur le fleuve St. Laurent) juſqu'à la baye de Kenty, qui, ſelon ce que j'ai appris à cette époque, contiennent au moins dix mille ames, ſont, dit-on, ſujettes à ce vieux & ridicule ſyſtême de féodalité des ſeigneuries en France, dont les poſſeſſeurs revendiquent le titre pour recevoir quelque rente ou exercer quelque droit ſouverain. Tout inſignifiant que puiſſe être à préſent un pareil droit, quelque honteux même qu'il ſoit de l'exercer, comme il rend chaque homme dépendant du ſeigneur du manoir, par ſuite de tems, à meſure que la terre acquiert quelque valeur, la perception de ces rentes ou l'exercice de ces droits, peuvent occaſionner de fréquentes diſputes. Je croirois donc, ſans manquer à la ſoumiſſion duë au gouvernement, que, comme pluſieurs centaines d'Américains, ſont établies ici aujourd'hui & qu'il eſt probable qu'un bien plus grand nombre émigrera des Etats unis, ſoit par dégout pour le gouvernement du pays, ſoit dans l'eſpoir de recueillir de plus grands avantages comme ſujets de l'Angleterre, (1) il convient de faire diſparoître

---

[1] On ſe ſouviendra que c'eſt un Anglais qui parle ainſi des Américains. La ſituation des Etats Unis, dément ſes conjectures; il doit être convaincu aujourd'hui, s'il exiſte encore, que des hommes qui ont conquis la liberté n'émigrent pas du ſol où leurs généreux efforts l'ont une fois fixée. *Note du traducteur.*

tous les obſtacles, & de rendre, ſoit en les acherant, ſoit par tout autre moyen que l'adminiſtration jugera convenable, toutes les terres accordées à des ſujets du roi, ou autres qui ont prêté ou prêteront volontairement le ſerment de fidelité, auſſi *libres* que celles de l'Ecoſſe.

Des hommes qui par le plus noble des principes ſe ſont engagés à ſervir la cauſe de leur pays, méritent toute l'indulgence poſſible. On leur doit un bien être proportionné à ce qu'ils ont perdu par les maux affreux de la guerre, & l'eſprit de parti ne doit dicter à cet égard aucunes réſerves: le gouvernement ſous lequel ces hommes vivent, doit les rendre auſſi fortunés qu'il eſt en ſon pouvoir de le faire.

La population de ces nouveaux établiſſemens & leur ſituation parallele avec le fort Oſwegatche, l'ile de Carleton, Oſwego & Niagara, démontrent peut-être plus fortement que jamais l'intérêt que nous avons de retenir ces barrieres en notre poſſeſſion, ce que j'ai expliqué au long dans la premiere partie de mon ouvrage; & comme la troiſième juriſdiction, elle ſeule, (qui eſt de neuf milles en quarré) contenoit en 1787, environ dix ſept cents habitans, il eſt difficile de borner le nombre d'hommes utiles que ce pays peut produire dans la ſuite. Il eſt certain qu'il peut en ſoutenir des milliers, le terrein étant en général fertile & produiſant,

d'après calcul fait, environ trente boisseaux de bled par acre, même avec la maniere imparfaite dont on le débarrasse, puisqu'on laisse tous les marais à la hauteur d'environ trois pieds, & depuis cinq jusqu'à dix arbres sur un acre. Cette manière est en effet d'une nécessité absolue, parce que les terres nouvellement défrichées dans les climats chauds demandent de l'ombre pour les garantir de la chaleur dévorante du soleil qui dans le plus haut dégré de sa force brûleroit jusqu'à la semence. On a trouvé aussi très-avantageux de laisser les pierres dans les terreins pierreux, parce qu'elles ont un suc favorable à la végètation.

Au mois de Mai, je quittai les nouveaux établissemens & descendis à Montréal où j'allai pour rendre visite au lord *Dorchester*. J'ai sçu depuis que ce lord étoit indisposé. Je me presentai alors chez le lieutenant général *Hope*, mais il s'étoit embarqué pour l'Angleterre.

Tant de contretems fâcheux m'affectèrent vivement; mais comme d'ordinaire les motifs de découragement redoubloient mes efforts, je n'étois que plus occupé à trouver les moyens d'exister, & tandis que je formois des projets pour l'avenir, je reçus du secours d'un ami. Ce soulagement venu si à propos ranima mon existence, & je sentis un plaisir qui ne

pourra être bien conçu que par ceux qui ont éprouvé des peines & des fatigues ſemblables aux miennes.

Le cœur ainſi tranquille, toute idée ſombre & triſte entièrement diſſipée, je me déterminai à quitter le pays, tandis que j'avois de l'argent dans ma poche. Ayant trouvé un autre ami pour me ſigner un paſſeport, je me mis à bord d'un vaiſſeau qui ſe trouvoit alors dans le fleuve St. Laurent, le 25 Octobre, & j'arrivai à Londres au commencement de Décembre ſuivant, réjoui de mettre le pied de nouveau ſur la natale terre.

J'ai fini la partie hiſtorique de mon ouvrage. Il ne me reſte plus qu'à ſolliciter la bienveillante indulgence du public pour les fautes de ſtyle que j'ai pu commettre, & à lui communiquer avec reſpect, comme je le dois, l'eſpoir que j'ai que ces voyages & le vocabulaire ne lui paroîtront pas tout à fait indignes de ſon attention.

FIN

D794
L848v
cop. 1